# SECONDE PARTIE.

Des autres Édifices de Karnak.

§. I.er

#### Des Ruines de l'Est.

Le mur d'enceinte du palais de Karnak, exposé à l'est, est percé d'une porte qui conduit à des bâtimens (1) peu éloignés, et probablement dépendans du palais. Quelques murs de clôture dont il ne subsiste plus que les fondations, une quinzaine de colonnes qui sont maintenant rasées au niveau du sol des décombres, et dont les troncs sont épars de tous côtés, voilà tout ce qui reste de ces édifices que l'on traverse pour arriver à la grande porte de l'est, dont l'architecture imposante (2) se fait remarquer de très-loin. Au lieu d'être encastrée dans un pylône comme la plupart des portes de ce genre, elle est comprise dans le mur d'enceinte en briques qui enveloppe la plus grande partie des ruines. Elle a cinq mètres soixantecinq centièmes (3) d'ouverture, et dix-neuf mètres (4) d'élévation : l'entablement formé de la corniche et de l'architrave fait le tiers de cette hauteur. Les jambages sont composés de trente assises, chacune de quarante-deux centimètres (5). Cette porte est presque tout-à-fait lisse et sans sculpture. On aperçoit cependant, sur les côtés inférieurs, des ornemens composés de croix à anse, tels que l'on en rencontre sur les constructions de ce genre, et particulièrement sur la belle porte du sud, dont il sera bientôt question. Ils ne s'étendent que jusqu'à la douzième assise. On y voit en outre une rangée d'hiéroglyphes. A l'extérieur, un globe ailé se fait distinguer au milieu de la corniche, autant par la pureté et la netteté de la sculpture, que par les couleurs vives et brillantes qui y sont appliquées. Voilà une nouvelle indication de la marche que suivoient les Égyptiens dans l'exécution des décorations de leurs édifices : ils sculptoient sur place en commençant par les parties les plus élevées, et appliquoient, immédiatement après, les couleurs sur la pierre, avant même que les ornemens du même membre d'architecture fussent entièrement achevés.

En s'avançant plus vers l'est, et à deux cent vingt-trois mètres (6) de distance de la grande enceinte de briques, on aperçoit encore quelques ruines (7): elles se composent des restes de deux portes, de quelques colonnes et de débris de murailles.

Au sud-est, et tout près de la grande enceinte, on en trouve une plus petite de forme carrée (8), dont la position est tout-à-fait irrégulière par rapport à l'axe du palais. Chacun de ses côtés a près de cent mètres (9). Trois portes construites

<sup>(1)</sup> Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> On la voit dans la planche 17, ordonnée 19, A.

<sup>(3)</sup> Dix-sept pieds quatre pouces.

<sup>(4)</sup> Cinquante-neuf pieds.

<sup>(5)</sup> Un pied trois pouces et demi.

<sup>(6)</sup> Cent quatorze toises deux pieds.

<sup>(7)</sup> Voyez le plan topographique , pl. 16, A. vol. III.

<sup>(8)</sup> Ibid

<sup>(9)</sup> Cinquante-une toises un pied.

en pierre de grès y sont engagées; la plus considérable paroît avoir fait partie d'un pylône : elles conduisoient toutes trois à des édifices dont il ne reste plus que quelques débris. On voit encore les fondations d'une porte, et en avant, des fragmens de quelques statues. Quatre troncs de colonnes paroissent avoir fait partie du portique d'un temple qui doit avoir été construit sur de petites dimensions.

#### S. II.

#### Des Ruines du Nord.

LES premières ruines que l'on rencontre en sortant du palais de Karnak par les brèches pratiquées dans le mur de clôture exposé au nord, consistent en un petit édifice (1) qui est tout contre la grande enceinte en briques : il est précédé d'une porte qui en est éloignée de trente mètres, et qui est maintenant au niveau du sol, soit qu'une partie en ait été démolie, soit que les décombres aient été accumulés jusqu'à son sommet. Ce petit édifice a un pylône de douze mètres (2) de face, et d'un mètre (3) d'épaisseur, derrière lequel est une sorte de portique qui n'est éclairé que par la porte et par des soupiraux pratiqués dans les murs latéraux. Ces soupiraux offrent cette particularité, que la pierre inférieure est en encorbellement sur le mur dans l'intérieur. Trois salles suivent le portique et composent le reste du petit monument : elles ont cinq mètres (4) de longueur. Celle du milieu a trois mètres . cinquante centièmes (5) de largeur, et les deux autres n'ont que deux mètres (6). La distribution de ce plan paroît annoncer un édifice consacré au culte Égyptien. Nous avons retrouvé dans d'autres temples trois pièces semblables à celles qui existent ici, et qui sont évidemment des sanctuaires. Entre la porte et le temple, il seroit possible qu'il y eût eu deux rangées de sphinx; mais l'encombrement est trop considérable pour que nous ayons pu nous en assurer.

L'irrégularité de l'enceinte, et sa position tout près de ce petit monument, paroissent indiquer assez clairement qu'elle n'a été construite que postérieurement à tous les édifices qu'elle renferme.

En s'avançant toujours vers le nord, on arrive à des monumens considérables (7) dont on ne retrouve plus que les fondations. Lorsqu'on voyage par terre, et qu'on arrive de Qené à Thèbes, ce sont les ruines que l'on aperçoit les premières. Si elles ne satisfont point l'avide curiosité du voyageur, elles lui présentent au moins une ample matière d'observations et de conjectures. Nous allons les décrire en commençant par leur extrémité nord.

On rencontre d'abord les fondations d'un pylône (8), qui s'étendent dans une longueur de vingt-deux mètres (9) et une largeur de douze mètres et demi (10).

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 16, et le plan détaillé de l'édiice, pl. 21, fig. 4, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Trente-six pieds.

<sup>(3)</sup> Trois pieds.

<sup>(4)</sup> Quinze pieds.

<sup>(5)</sup> Dix pieds.

<sup>(6)</sup> Six pieds un pouce.

<sup>(7)</sup> Voyez le plan topographique de Karnak, pl. 16, A. vol. III.

<sup>(8)</sup> Voyez la planche 16, en a, A. vol. III.

<sup>(9)</sup> Soixante-sept pieds.

<sup>(10)</sup> Trente-sept pieds.

A cent vingt-huit mètres (1) de là se trouve la porte du nord, pareille à celles de l'est et du sud : on y arrive par une avenue de sphinx. Ce sont des corps de lion en repos, avec des têtes de femme. Ils devoient être au nombre de soixante, disposés sur deux rangées : il n'en reste plus que vingt, parmi lesquels huit seulement sont assez bien conservés. Ils ont deux mètres (2) de longueur, et sont distans les uns des autres d'un peu plus d'un mètre (3). On voit encore en quelques endroits les dalles de pierre dont l'avenue étoit autrefois entièrement pavée. De part et d'autre existent deux petits édifices en grès (4), qui paroissent avoir été des habitations particulières. Celui qui est à l'ouest, est divisé en deux appartemens de sept mètres soixante-dix-neuf centièmes (5) de long, et de quatre mètres quatre-vingt-sept centièmes (6) de large. Celui de l'est, quoiqu'offrant la même étendue, présente un plus grand nombre de divisions : on peut y remarquer trois petites cellules carrées, dont les dimensions n'excèdent pas deux mètres (7). La porte du nord n'est pas aussi élevée que celle de l'est : elle est cependant construite sur de grandes dimensions; car elle a dix-sept mètres quatre-vingt-quatre centièmes (8) de hauteur, quatre mètres soixante-quinze centièmes (9) d'ouverture, et huit mètres quarante centièmes (10) de profondeur. Chacun de ses montans a trois mètres vingt centièmes (11) de large. Dans l'endroit où existoit le tourillon de la porte, nous avons encore retrouvé un morceau de bois de sycomore (12) qui ne paroît pourtant pas dater d'une haute antiquité. En avant de la face nord, sont deux colosses (13) debout, en grès siliceux; ils peuvent avoir trois mètres vingt-cinq centièmes (14) de proportion. Ils sont adossés à une construction qui forme une espèce de porche au-devant de la porte. Cette dernière faisoit partie d'une enceinte particulière en briques crues, dont on voit encore tout le côté de l'est, et qui va rejoindre celle des principaux édifices de Karnak.

A trente mètres (15), vers le sud, sont les restes de deux obélisques en granit rouge (16), dont la base est un carré de vingt-trois décimètres (17) de côté : ils paroissent avoir été renfermés à dessein dans des constructions. On trouve en outre les fondations de quatre rangées de colonnes (18) qui forment une sorte de péristyle en avant d'un autre pylône. Ce dernier, autant que l'on peut en juger par ce qui reste de ses fondations, auroit eu quarante mètres (19) de longueur, sur une largeur de quatre mètres et demi (20). A la suite, on voit les fondations de quatre rangées de colonnes (21) qui semblent avoir appartenu à une salle hypostyle.

- (1) Soixante-cinq toises trois pieds.
- (2) Six pieds deux pouces.
- (3) Plus de trois pieds.
- (4) Voyez le plan topographique de Karnak, pl. 16, A. vol. III.
  - (5) Vingt-quatre pieds.
  - (6) Quinze pieds.
  - (7) Six pieds deux pouces.
  - (8) A peu près cinquante-cinq pieds.
  - (9) Quatorze pieds sept pouces.
  - (10) Vingt-cinq pieds dix pouces.
  - (11) Neuf pieds dix pouces.
- (12) M. Coutelle, l'un de nos collègues, à qui nous devons beaucoup d'observations sur la construction des

édifices Égyptiens, a rapporté un échantillon de ce bois. Le morceau qu'il possède est percé d'une multitude de très-gros vers. On y a fiché des clous de fer semblables à ceux dont nous nous servons encore aujourd'hui.

- (13) Voyez la planche 16, en c, A. vol. III.
- (14) Dix pieds.
- (15) Quinze toises deux pieds.
- (16) Voyez le plan topographique, pl. 16, en d.
- (17) Sept pieds.
- (18) Voyez le plan topographique, pl. 16, en e, A. vol. III.
- (19) Vingt toises trois pieds.
- (20) Treize pieds dix pouces.
- (21) Voyez la planche 16, en e, A. vol. III.

Ce n'est qu'à travers le désordre des ruines que l'on peut découvrir quelque chose dans les formes de cet édifice, qui étoit sans doute un palais d'une assez grande étendue. A la suite de la salle hypostyle existent les fondations de beaucoup de petites pièces et de couloirs. Des colonnes, les restes d'un pylône, les fondations d'une porte un peu plus éloignée vers le sud, annoncent que le palais avoit de ce côté une entrée qui ne le cédoit point à celle du nord. Tout cet emplacement est rempli de débris de chapiteaux et de colonnes. On retrouve ici plus de fragmens de statues de granit noir et rouge, que dans tout le reste des édifices de Karnak. On y voit même encore un colosse tout entier en granit rouge : la tête séparée du tronc est assez bien conservée ; le travail en est beau.

A cinq cent cinquante mètres (1) du palais de Karnak, au nord et à peu près dans la direction du premier pylône de l'ouest, il existe des débris de colonnes, de murailles et de portes (2), qui sont trop enfouis pour qu'on puisse hasarder quelque opinion sur ce qu'ils ont été autrefois.

S. III.

Des Ruines du Sud.

ARTICLE PREMIER

## Des Propylées.

LE palais de Karnak a huit entrées; savoir, trois au sud, autant vers le nord, une à l'est, et une autre vers l'ouest. Cette dernière est celle par laquelle nous avons commencé la description de cet édifice.

De toutes ces entrées, il n'en est pas de plus majestueuse que l'avenue principale du sud : elle s'annonce avec tout le faste et toute la pompe qui conviennent au palais que nous avons décrit. Elle est formée d'une suite de grands et magnifiques pylônes (3), qui tous ont éprouvé des dégradations plus ou moins considérables; mais il est facile de les rétablir, par la pensée, dans leur état primitif, et de se figurer tout ce que peuvent avoir d'imposant de semblables propylées.

La régularité que nous avons remarquée dans la disposition des pylônes qui forment les distributions intérieures du palais, ne se retrouve pas dans ceux de l'entrée du sud : ces derniers, au nombre de quatre, sont d'inégales longueurs ; leurs ouvertures ne se correspondent pas, et ils ne sont point établis sur le même axe. Il est difficile de pénétrer le motif de tant d'irrégularité ; car, en admettant même que ces pylônes aient été bâtis successivement, il étoit si facile, un de ces édifices étant élevé, d'établir les autres sur le même axe, que l'on ne conçoit pas que les hommes qui ont donné ailleurs tant de preuves de leur respect pour la symétrie, aient pu y manquer dans cette circonstance d'une manière aussi choquante. Il est

<sup>(1)</sup> Deux cent quatre-vingt-deux toises.

où se trouvent exprimées et désignées toutes ces ruines.
(3) Voyez la planche 43, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III,

à croire toutefois que des raisons particulières, qu'on ne peut plus apprécier maintenant, ont apporté d'insurmontables obstacles à l'établissement régulier et symétrique de ces édifices publics.

Lorsqu'on sort du palais pour s'avancer vers le premier pylône, on arrive dans une cour irrégulière, bornée autrefois sur les côtés par des murs dont on ne voit plus que les fondations : elle présente la forme d'un quadrilatère de cinquantesept mètres (1) de longueur sur quarante-sept mètres (2) de largeur. La porte par laquelle on y entre, en sortant du palais, est assez bizarrement placée à l'un des angles (3). Le pylône, qui est aux trois quarts détruit, n'offre plus que des monceaux de ruines, et ce n'est qu'avec difficulté que l'on peut en reconnoître et mesurer les dimensions : il a cinquante-six mètres (4) de longueur et sept mètres (5) d'épaisseur. Son axe fait avec le méridien magnétique un angle de cent quarante-un degrés. Au-devant de sa face nord, on voit des blocs de granit épars çà et là, qui, par leur forme, indiquent assez qu'ils faisoient partie de statues colossales (6). Au-devant de la face sud, on remarque, hors de terre, les hanches d'un colosse dont le tronc a près de deux mètres et demi (7) de tour : on distingue encore les plis de son vêtement. Il étoit debout dans l'action de marcher; il avoit une espèce de poignard à son côté. Un grand nombre de débris de grès siliceux, semblable à celui dont est formée cette statue, fait présumer qu'il en existoit une autre de la même matière, qui faisoit le pendant de celle-là. Les fragmens de grès portent des hiéroglyphes pareils à ceux que l'on retrouve au dos de presque toutes les statues colossales.

En traversant ce premier pylône, on pénètre dans une cour qui est aussi irrégulière que la précédente, et qui a trente-neuf mètres (8) de l'ongueur : on n'aperçoit plus que vers l'est les fondations de ses murs latéraux. Un second pylône la termine au sud; il a quarante-six mètres (9) environ de longueur et huit mètres (10) d'épaisseur: son axe fait avec le méridien magnétique un angle de cent quarante degrés; son inclinaison est de treize centimètres pour un mêtre : il est moins ruiné que le précédent, et sa face nord offre encore des traces des sculptures dont elle étoit décorée. Au-devant de la face sud et vers l'ouest, sont deux statues assises (11), en spath calcaire cristallisé ressemblant au marbre. L'une d'elles est presque entière, et mieux conservée qu'aucune de celles que nous avons trouvées dans les ruines de Karnak: elle n'étoit découverte que jusqu'à la ceinture; mais les fouilles que nous avons fait exécuter, nous ont permis de voir les socles sur lesquels elles sont assises. La coiffure de la première statue consiste en un bandeau rayé, qui couvre la téte jusque sur le front, passe derrière les oreilles, qu'il laisse à découvert, et retombe en s'élargissant sur les épaules. Il ne reste que la partie inférieure de la seconde statue. L'une et l'autre peuvent avoir dix mêtres (12) de proportion. Les fouilles ont mis à découvert, tout à côté du colosse de l'ouest, une troisième statue qui n'a que trois mètres (13) de

(1) Vingt-neuf toises un pied.

(2) Vingt-quatre toises.

(3) Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.

(4) Vingt-huit toises quatre pieds.

(5) Trois toises trois pieds et demi.

(6) Voyez le plan topographique, planche 16, A.

- (7) Sept pieds huit pouces.
- (8) Vingt toises.
- (9) Vingt-trois toises et demie.
- (10) Vingt-quatre pieds sept pouces.
- (11) Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.
- (12) Trente pieds.
- (13) Neuf pieds.

proportion, et qui représente une femme. De l'autre côté de la porte du pylône, à l'est, il y avoit deux autres statues assises, en granit rouge. Les mesures suivantes feront juger de la proportion de ces figures : le diamètre du bras est de cinquante-neuf centimètres (1); la ceinture a un mètre vingt centimètres (2) de développement; du pli du bras au plus grand doigt, il y a plus de deux mètres (3); et la longueur du grand doigt est de cinquante centimètres (4). Ces colosses ont été exploités pour en tirer des meules de moulin : on en voit encore une qui n'a point été achevée, et qui a vingt-trois décimètres (5) de diamètre.

C'est entre ces deux premiers pylônes, et à trente-cinq mètres (6) de distance vers l'est, que se trouvent les ruines d'un bassin (7) où arrivent encore par infiltration les eaux de l'inondation. Il a la forme d'un rectangle, dont le plus grand côté est de cent trente-deux mètres (8), et le plus petit de quatre-vingts (9) : il paroît avoir été entièrement revêtu en pierre, et même une grande portion l'est encore maintenant. Les eaux qu'il renferme sont très-saumâtres; et en s'évaporant, elles déposent beaucoup de natroun.

Du second pylône au troisième, il y a soixante-dix-sept mètres (10) de distance: mais la cour, qui probablement étoit comprise entre ces deux édifices, n'a plus maintenant de murs de clôture (11); on ne voit même nulle part de traces de leurs fondations. Le troisième pylône a soixante-onze mètres (12) de longueur, et il s'élève encore de vingt-trois à vingt-quatre mètres (13) au-dessus des décombres. L'inclinaison du talus de ses murs est de quatorze centimètres pour un mêtre; son axe fait un angle de cent quarante-sept degrés trente minutes avec le méridien magnétique. Cet édifice est très-délabré; des parties considérables se sont écroulées: ce qui paroît devoir être attribué autant à une construction négligée qu'à la trop grande inclinaison du talus, en raison de la hauteur et de l'épaisseur du pylône. En effet, les assises sont appliquées les unes contre les autres, sans liaison dans la masse; les pierres ont plus de hauteur que de queue; les escaliers intérieurs ne sont nullement liés avec le reste de l'édifice, de sorte que les pierres tendent à se déranger et à glisser sur leurs joints : nulle part enfin nous n'avons aperçu autant de négligence dans la construction. Sur la face nord de ce pylône sont encore, en beaucoup d'endroits, des restes des sculptures qui la décoroient. On voit à sa partie inférieure quatre figures colossales qui se donnent la main, et auxquelles un personnage fait des offrandes et présente le bâton de Thot; le reste de la façade est orné de trois rangées de tableaux de moindre proportion : les sculptures offrent encore, en beaucoup d'endroits, une très-belle couleur rouge dont les chairs étoient peintes. A travers les débris amoncelés au-devant de cette face du pylône, on ne voit aucun fragment qui annonce l'existence de quelque statue. La face opposée présente quelquesunes des sculptures dont elle étoit autrefois décorée; elles consistent en plusieurs

- (1) Un pied dix ponces.
- (2) Trois pieds huit pouces.
- (3) Six pieds sept pouces.
- (4) Un pied six pouces et demi.
- (5) Sept pieds.
- (6) Dix-huit toises.
- (7) Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.
- (8) Soixante-sept toises quatre pieds.
- (9) Quarante-une toises.
- (10) Trente-neuf toises trois pieds.
- (11) Voyez le plan topographique, planche 16, A.
  - (12) Trente-six toises deux pieds et demi.
  - (13) Soixante-douze pieds.

rangées de figures de treize décimètres (1) de hauteur, disposées par bandes horizontales. En avant, et du milieu des monceaux de pierres provenant de la destruction de l'édifice, s'élève une statue de granit noir et rose; on en voit la tête et la poitrine. La grande quantité de fragmens de même matière épars à quelque distance de là doit faire présumer qu'il existoit un colosse pareil, placé symétriquement de l'autre côté de la porte, vers l'est. Le pylône offre encore des traces de ces rainures cunéiformes pratiquées ordinairement dans la face extérieure de ce genre d'édifice, et destinées, comme nous le prouverons bientôt (2), à recevoir des mâts triomphaux.

La cour comprise entre le troisième et le quatrième pylônes a quatre-vingttrois mètres (3) de longueur : elle est terminée à l'ouest par un mur de clôture qui conserve encore quelque élévation au-dessus du sol de décombres, et à l'est par des constructions d'une nature particulière que nous allons bientôt décrire. Le quatrième pylône a soixante-quatre mètres (4) de longueur et une épaisseur de dix mètres (5) : le talus de ses murs est le même que le talus des murs du précédent; son axe fait avec le méridien magnétique un angle de cent quarante-quatre degrés. Il offre l'aspect de la plus grande destruction; il n'a d'assez bien conservé que sa porte qui est tout en granit. En avant de sa face nord, on voit encore, de chaque côté de l'entrée, deux colosses (6) en spath calcaire cristallisé, presque semblable au marbre. Ils sont debout dans l'action de marcher; ils ont une espèce de poignard à la ceinture, comme les Mamlouks en portent encore aujourd'hui. Ils s'élèvent de quatre mêtres et demi (7) au-dessus des monceaux de pierres et de débris qui les environnent. Le pylône, en s'écroulant, les a en partie brisés; la tête manque; les mains et les bras sont tout mutilés. Ces statues pouvoient avoir dix mètres (8) de proportion. En avant de la face sud, et de chaque côté de la porte, il existoit deux colosses assis, en granit rose, dont il ne reste plus à présent que des masses informes. Il est probable que leur destruction ne date pas de bien loin, puisque Pococke, qui voyageoit en Égypte de 1737 à 1739, les a vus encore bien conservés. A peu de distance de chacun de ces colosses, à l'est et à l'ouest, on trouve beaucoup de fragmens de grès siliceux : il y en a même un bloc assez considérable en partie enfoui, qui ne présente plus maintenant aucune forme; ce qui doit faire présumer qu'il existoit encore là deux autres statues. Ainsi il y en avoit quatre au-devant du pylône. La face sud offre encore des restes des sculptures dont elle a été décorée. On voit, dans la partie de l'est, des figures de six mètres (9) de proportion. Le parement de l'ouest est entièrement écroulé.

La porte du pylône est autant remarquable par ses grandes dimensions que par la belle matière dont elle est bâtie. Le granit n'a aucune liaison avec le reste de la construction; ce qui fait croire, au premier abord, qu'il n'est employé que comme revêtement : mais on ne tarde point à reconnoître que ce n'est pas un simple

<sup>(1)</sup> Quatre pieds.

<sup>(2)</sup> Voyez ci-après, pag. 263.

<sup>(3)</sup> Quarante-deux toises trois pieds.

<sup>(4)</sup> Trente-deux toises cinq pieds.

<sup>(5)</sup> Trente pieds.

<sup>(6)</sup> Voyez le plan topographique, planche 16, A. vol. III.

<sup>(7)</sup> Quatorze pieds.

<sup>(8)</sup> Trente pieds.

<sup>(9)</sup> Dix-huit pieds.

placage, et que la porte toute entière est en granit. Plusieurs blocs sont fendus, écaillés et même écrasés par le poids des assises supérieures. Les pierres de grès qui forment le reste du pylône, sont disposées avec peu de soin; le mortier qui lioit la maçonnerie, est maintenant très-friable. La porte en granit est couverte intérieurement et extérieurement de tableaux et d'hiéroglyphes (1) dessinés avec une pureté de trait et une richesse de détails vraiment admirables. On a sur-tout lieu d'être étonné, lorsqu'on les compare à ceux qui étoient exécutés sur le grès dans tout le reste du pylône. Il semble qu'on ne peut attribuer les premiers qu'à un art très-perfectionné, et l'on seroit tenté de croire que les seconds ne sont pas de la même époque. Sous le rapport de la beauté du travail, les sculptures de la porte de granit sont tout-à-fait comparables aux hiéroglyphes qui décorent les obélisques. Bien qu'il soit constant que les artistes Égyptiens mettoient plus de recherche et de soin dans les bas-reliefs qu'ils exécutoient sur les matières dures et précieuses, il faut bien toutefois admettre qu'ils avoient, pour la taille de ces pierres, des outils d'une trempe particulière.

Les sculptures de la porte en granit représentent des offrandes (2) aux dieux de l'Égypte, et particulièrement à la grande divinité de Thèbes, à Harpocrate, emblème de la fécondité et de la reproduction. A une époque récente, probablement au temps où les Chrétiens Grecs du Bas-Empire exerçoient leur culte dans les anciens monumens de l'Égypte, on s'est attaché à détruire le signe de la virilité qui caractérise cette divinité; mais on n'a pu en effacer entièrement la trace. Les deux bas-reliefs supérieurs n'ont point d'hiéroglyphes: mais tout porte à croire qu'ils en auroient été accompagnés comme les autres, s'ils eussent été terminés; une ligne commencée dans le tableau le plus élevé (3) ne laisse même aucun doute à cet égard.

Au milieu de la cour formée par les deux derniers pylônes sur le côté de l'est, on aperçoit les restes d'une construction (4) qui paroît avoir servi d'habitation particulière. Elle consiste en un corps de bâtiment principal, composé d'un portique à jour et d'une salle dont les plafonds sont soutenus par des piliers ou des colonnes; ce que l'encombrement ne nous a pas permis de déterminer : car on sait que l'architecture Égyptienne offre souvent des colonnes dont les dés sont très-élevés; ce qui fait qu'elles ne présentent pas un aspect différent des piliers lors-qu'elles sont enfouies. Les deux ailes du bâtiment sont distribuées en petits appartemens plus longs que larges. Au-devant du portique, s'élève encore de deux mètres soixante centièmes au-dessus du sol de décombres, une espèce de pilier de granit qui nous a paru être le montant d'une porte de l'édifice.

L'avenue formée par les quatre pylônes que nous avons décrits, est une de celles qui présentent le plus de magnificence, et où les Égyptiens ont prodigué toutes les richesses de l'art et employé les matières les plus précieuses. Les Grecs ont appelé ces édifices du nom de propylées [ Φροπύλωια ] (5). On y compte actuellement douze colosses monolithes de plus de dix mètres de proportion. Les

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 47, fig. 1 et 2, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 47, fig. 1 et 2, A. vol. III.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 47, fig. 1, A. vol. HI.

<sup>(4)</sup> Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.

<sup>(5)</sup> Voyez ci-après, pag. 289, l'examen que nous avons fait d'un passage de Strabon.

fragmens qui subsistent, donnent la certitude qu'il en a existé dix-huit; et si l'on entreprenoit des fouilles, il est probable qu'on en découvriroit encore un plus grand nombre.

#### ARTICLE II.

## Des Avenues de Sphinx.

En avant des propylées, et dans une direction oblique, sont deux rangées des plus gros sphinx qui existent dans toutes les ruines de Thèbes. A l'est, on en voit encore cinquante qui sont plus ou moins mutilés, mais qui n'ont point été dérangés de leur place primitive; il devoit y en avoir de soixante-six à soixante-huit. Ceux que l'on ne trouve plus maintenant, ont été enlevés ou détruits, ou bien sont ensevelis sous les décombres. A l'ouest, on en compte cinquante-deux presque entiers : treize ont été détruits ; mais leurs débris sont encore sur la place. Ces sphinx ont des corps de lion avec des têtes de belier (1); ils ont les pattes de devant étendues, et celles de derrière repliées sous le corps. Leur coiffure, qui prend du dessus de la tête, retombe sur le dos, la poitrine et les épaules. Ils reposent sur un socle de trente-huit centimètres (2) de hauteur, placé au-dessus d'un piédestal couronné d'une corniche et d'un cordon. Les décombres n'ont pas permis de voir comment se termine le piédestal : mais l'analogie porte à croire qu'il est semblable à celui des sphinx (3) placés en avant de l'entrée de l'ouest du palais. L'un de nos collègues (4) a remarqué que quelques-uns des socles ont les angles postérieurs arrondis; mais la plupart sont terminés carrément. Les piédestaux ont cinq mètres trente-six centièmes (5) de longueur et un mètre et demi (6) de largeur: ils sont distans les uns des autres de trois mètres soixante centièmes (7). La corniche qui les couronne a une saillie de seize centimètres (8). Tous ces sphinx sont construits en grès. Au bout de l'avenue, on trouve les fondations d'une porte engagée dans une enceinte en briques crues, qui renferme les ruines les plus éloignées vers le sud : nous les ferons bientôt connoître, et c'est par là que nous terminerons la description des immenses débris de Karnak.

En tournant à droite et en se dirigeant vers l'ouest, on entre dans une autre avenue de sphinx d'une espèce différente, et sur-tout d'une proportion moins colossale : ce sont des corps de lion en repos avec des 'têtes de femme (9). Ils sont élevés sur des piédestaux de trois mètres (10) de longueur et de huit décimètres (11) de largeur, distans les uns des autres d'à peu près un mètre (12). Cette avenue a été presque entièrement dévastée. La rangée du nord offre encore les fragmens de dixhuit sphinx, et il a dû y en avoir trente-huit. Celle du sud en a sept, et elle a dû en contenir trente-quatre. Ceux qui restent sont fort mutilés; les débris des autres

- (1) Voyez la planche 46, fig. 1 et 2, A. vol. III.
- (2) Un pied deux pouces.
- (3) Voyez la planche 29, fig. 1, 2 et 3, A. vol. III.
- (4) M. Balzac, qui a dans l'ouvrage un grand nombre de vues intéressantes des monumens de l'Égypte.
  - (5) Seize pieds six pouces.
  - (6) Quatre pieds sept pouces.

- (7) Onze pieds.
- (8) Six pouces.
- (9) Voyez le dessin d'un fragment de ces sphinx, planche 29, fig. 4, A. vol. III.
  - (10) Neuf pieds deux pouces.
  - (11) Deux pieds cinq pouces et demi.
  - (12) Trois pieds.

sont dispersés ou enfouis. Cette avenue, qui a cent soixante-dix mètres (1) de longueur sur un même alignement, change tout-à-coup de direction, en faisant un angle obtus vers le sud, et conduit droit au palais de Louqsor. On voit encore là de nombreux vestiges de sphinx à corps de lion et à tête de femme, C'est sur-tout sur la rangée de l'ouest que l'on aperçoit le plus de débris. On compte actuellement même quarante sphinx qui n'ont point été déplacés, mais qui sont presque entièrement méconnoissables : ils sont à de grandes distances. les uns des autres, et l'on pourroit en placer cent quatre-vingt-dix-neuf pareils dans les intervalles qui les séparent. Des débris de ces animaux chimériques se retrouvent dans une étendue de huit cent trente-six mètres (2), et il n'y a pas de doute que l'avenue ne se prolongeat jusqu'à l'entrée du palais de Louqsor, c'est-àdire, dans un espace de deux mille mètres (3): elle ne peut avoir renfermé moins de six cents sphinx de chaque côté. Au temps où Strabon voyageoit en Égypte, de grandes dalles de pierre (4) formoient le pavé de toutes ces avenues; nous en avons encore retrouvé des restes au-devant de la porte du nord : mais ici et partout ailleurs, si elles existent encore, elles sont enfouies sous les décombres. Il paroît aussi, d'après le témoignage des anciens auteurs, et particulièrement d'Hérodote (5), que les abords des édifices Égyptiens étoient plantés d'arbres; ce qui devoit ajouter singulièrement à leur aspect imposant et tout-à-fait pittoresque. Si l'on veut maintenant se faire une juste idée de l'allée de sphinx qui conduisoit de Karnak à Lougsor, et pour l'étendue et pour l'effet, il faut se représenter l'avenue des Champs-Élysées, depuis l'arc de triomphe de l'Étoile jusqu'à la place de la Concorde, décorée, de chaque côté de la route, d'une rangée de six cents sphinx pareils à ceux que nous avons décrits.

Cette magnifique avenue se terminoit, du côté de Karnak, à une autre allée qui en est, pour ainsi dire, le prolongement, et qui s'étend jusqu'à la porte triomphale élevée en avant du grand temple du sud, l'un des monumens les plus importans que nous ayons encore à décrire. Mais ce ne sont plus ici des animaux chimériques, c'est la représentation exacte de beliers (6); on paroît même avoir eu l'intention de figurer la laine dont leur corps est couvert. Au-dessous de leur cou et en avant de la poitrine, est sculptée en relief plein une divinité Égyptienne, terminée en gaîne, qui a la coiffure de toutes les statues de ce genre, et porte dans ses mains les emblèmes sacrés. La tête du belier est remarquable par la vérité de l'imitation: elle a un mètre trente-trois centimètres (7) de longueur, depuis l'extrémité de la bouche jusque derrière l'occiput. Le belier accroupi, les jambes de devant repliées sous le corps, repose sur un socle placé au - dessus d'un piédestal de

<sup>(1)</sup> Quatre-vingt-sept toises.

<sup>(2)</sup> Quatre cent vingt-neuf toises.

<sup>(3)</sup> Mille vingt-six toises.

<sup>(4)</sup> Voyez le passage de Strabon, ci-après cité, pag. 284 et 200.

<sup>(5)</sup> L'auteur donne la description de la ville et des édifices sacrés de Bubaste.

Kard piès औं त्रोर रंजनीय , रंड्डियार्थमा रंडी नेतीय श्रीप रंजी ड्रासीय एक्ट क्रियोज्य था, तीने त्रोड नेजुड़ाई व्हंड्डियार रंड के कार्ट हैंगे रंप्टड़

δέ, ώς τεατέραν πλέθρων τη δέ χαλ τη της έδευ, δένδρεα έρανομήχεα πήφυχε.

Ab ejus ingressu via per forum orientem versus, quæ fert ad Mercurii templum, tria circiter stadia longitudinis, et quatuor jugerum latitudinis, strata lapide est, utrinque arboribus manu consitis in cælum euntibus. (Herod. Hist. lib. 11, cap. 138, pag. 143, edit. 1618.)

<sup>(6)</sup> Voyez la planche 46, A. vol. III.

<sup>(7)</sup> Quatre pieds.

quatre mètres dix-neuf centièmes (1) de long, sur un mètre quarante centièmes (2) de large, et couronné d'une corniche. Chacune des files de l'avenue renfermoit, dans une étendue de cent soixante-cinq mètres (3), cinquante-huit beliers. Bien que ces figures d'animaux ne soient pas toutes en place, cependant le nombre en est indiqué d'une manière certaine par la correspondance des deux rangées; car, là où quelques beliers manquent dans l'une, ils existent en face dans l'autre. Tous ces beliers sont plus ou moins mutilés; leurs têtes (4), particulièrement, sont toutes tombées, et quelques-unes sont encore tout contre les piédestaux. On seroit même tenté de croire, au premier abord, qu'elles ne formoient point un seul morceau avec le reste du corps; mais, en examinant les choses de près, on est bientôt détrompé, et l'on reconnoît que non-seulement tout l'animal étoit taillé dans une seule pierre, mais que le socle sur lequel il repose faisoit partie du même bloc. De l'extrémité sud de l'avenue de beliers au commencement de l'allée de sphinx dirigée sur le palais de Louqsor, il y a un espace vide de cent dix mètres (5), qui pourroit contenir trente-cinq beliers de chaque côté: on n'en voit pas maintenant de traces, soit qu'ils aient été détruits et que les débris en soient dispersés ou cachés sous les décombres, soit que l'avenue n'ait jamais été prolongée aussi loin.

Nous avons déjà eu plusieurs occasions de faire remarquer que les artistes Égyptiens sculptoient les animaux avec beaucoup plus de perfection que les figures humaines: nous en avons une nouvelle preuve dans les avenues de sphinx et de beliers. Les corps de lion sont d'un excellent travail, les contours sont d'une grande pureté; les muscles sont fortement exprimés, et leurs attaches bien senties. Les beliers sont exécutés avec toute la rondeur et le coulant des formes de ces animaux.

On peut observer, dans la disposition des allées de sphinx, une extrême irrégularité, qui vient probablement de ce que les édifices en avant desquels elles se trouvent placées, ont été élevés à des époques différentes. Les Égyptiens, voulant ensuite lier ensemble tous ces monumens, n'auront pu le faire qu'en suivant des directions obliques.

La variété qui existe dans les sphinx dont nous venons de donner la description, est digne d'être remarquée. Nous avons vu, en mille circonstances, que, dans l'architecture Égyptienne, les ornemens ne sont jamais le résultat du caprice ou du hasard: au contraire, tout y est motivé; et souvent ce qui paroît bizarre au premier abord, finit, après avoir été étudié et examiné avec soin, par présenter des allégories pleines de sens et de raison, fondées sur une connoissance approfondie des phénomènes de la nature. Il y a donc quelque raison de croire que ce n'est pas non plus par l'effet du hasard que des têtes de belier et des têtes de femme sont ajustées sur des corps de lion, et qu'une avenue toute entière est formée de beliers. Nous ferons d'abord observer que le sphinx à corps de lion et à tête de femme se trouve dans le zodiaque d'Esné (6): il précède la Vierge, qui ouvre la

(1) Douze pieds dix pouces.

(2) Quatre pieds quatre pouces.

(3) Quatre-vingt-quatre toises et demie.

(4) Nous avons pris sur les lieux et transporté à

Alexandrie la tête de l'un de ces beliers; elle étoit parfaitement conservée.

(5) Cinquante-six toises et demie.

(6) Voyez planche 79, A. vol. I.

marche des signes dans ce tableau astronomique. Quant aux beliers, ils sont ici représentés tels qu'on les a figurés dans les monumens astronomiques dont nous avons recueilli les dessins à Esné et à Denderah (1). L'animal est couché absolument dans la même position, les jambes de devant et de derrière repliées sous le corps : la seule différence notable qu'il y ait entre les deux représentations, c'est que, dans les zodiaques, le belier a la tête tournée en arrière. On trouve aussi, dans les bas-reliefs relatifs à l'astronomie, des têtes de belier ajustées sur des corps de lion (2). Tout semble donc se réunir pour porter à croire que les sphinx et les beliers des avenues sont des emblèmes qui ont pour objet de rappeler les divers signes du zodiaque placés sur la route du soleil. On sait déjà, et c'est une vérité qui sera démontrée jusqu'à l'évidence dans cet ouvrage, que les Égyptiens connoissoient la précession des équinoxes, c'est-à-dire, cette loi en vertu de laquelle le soleil, par un mouvement rétrograde, parcourt tous les signes du zodiaque durant la grande période de vingt-six mille ans environ (3). Les Égyptiens auroient-ils voulu indiquer, par l'emblème du sphinx à corps de lion et à tête de femme, un point de cette grande révolution qui se trouve entre le lion et la vierge, où le soleil étoit au solstice d'été, lorsque le Nil, sorti de son lit, répandoit sur toute la terre d'Égypte ses inondations fécondantes! Les avenues de beliers auroient-elles été construites dans l'intention de rappeler l'époque astronomique où le belier céleste occupoit l'équinoxe d'automne, lorsque le capricorne étoit au solstice d'été, la balance à l'équinoxe du printemps, et le cancer au solstice d'hiver, époque fameuse à laquelle on a fait remonter l'institution primitive du zodiaque Égyptien (4)! On pourroit peut-être croire aussi qu'on a voulu consacrer une époque plus rapprochée de nous, celle où le signe du belier étoit occupé à l'équinoxe du printemps par le soleil, principe de tout ce qui vit et respire, divinité à laquelle les Égyptiens ont donné des attributs et des propriétés particulières, en le considérant dans différens points de son cours.

Les sphinx à tête de belier et à corps de lion indiquoient probablement quelques particularités relatives au belier et au lion célestes.

Ce n'est qu'avec réserve que l'on se livre aux conjectures qui viennent en foule à la pensée, lorsqu'on fait de pareils rapprochemens. Cependant comment s'empêcher d'en tirer quelques conséquences, sur-tout lorsqu'il est démontré, non-seulement par les témoignages des anciens auteurs (5), mais encore par les faits nombreux consignés dans cet ouvrage, que toute la religion et la théogonie des Égyptiens sont fondées sur l'astronomie, particulièrement sur la marche du soleil dans le zodiaque, et sur l'influence que cet astre bienfaisant exerce à la surface de la terre? On ne peut donc douter que les Égyptiens, dans l'érection des sphinx, n'aient voulu transmettre à la postérité des indices certains de leurs hautes connoissances dans l'astronomie, ou même un souvenir durable de l'époque de la construction de leurs édifices;

<sup>(1)</sup> Voyez ces monumens, A. vol. I et V.

<sup>(2)</sup> Voyez plus particulièrement le dessin du zodiaque du petit temple situé au nord d'Esné, pl. 87, A. vol. 1.

<sup>(3)</sup> Vingt-cinq mille huit cent soixante-sept ans. Voyez

<sup>(4)</sup> Voyez l'Origine de tous les cultes, par Dupuis, tom. III.

<sup>(5)</sup> Voyez le Traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque, S. Clément d'Alexandrie, et une foule d'autres dont il seroit trop long de faire ici l'énumération.

et l'on ne peut nier qu'ils n'aient eu une idée vraiment grande et sublime en produisant ainsi des centaines de colosses comme des témoins irrécusables de leur antique science. Sous quelque rapport que l'on considère les sphinx, on ne peut s'empêcher de convenir que les Égyptiens n'ont pas exécuté de décoration architecturale plus significative et qui se rapporte à une plus noble origine. Les peuples qui leur ont succédé dans la carrière des sciences et des arts, n'ont rien fait de semblable. L'astronomie étoit peu familière aux Grecs, et les Romains étoient encore moins avancés qu'eux dans la connoissance du ciel. Aussi les anciens poètes qui ont cherché à verser le ridicule sur le culte que l'Égypte paroissoit rendre aux animaux, ont seulement prouvé qu'ils n'en comprenoient point les motifs : ils ont blâmé les Egyptiens dans des choses qui nous donnent aujourd'hui sujet de les admirer. En effet, tout ici rappelle le culte dominant à Thèbes, celui de Jupiter Ammon, du dieu soleil considéré dans le signe du belier. Non-seulement les avenues de sphinx, mais encore les sculptures des palais et des temples, s'accordent avec les témoignages des anciens auteurs, tels qu'Hérodote (1), Diodore de Sicile (2), Strabon (3), S. Clément d'Alexandrie (4), et tant d'autres, qui tous nous ont fait connoître que les Thébéens honoroient le belier d'un culte particulier; ce qui ne doit s'entendre que du belier céleste, ou plutôt du soleil considéré dans le signe du zodiaque, dont l'image vivante étoit un belier (5) nourri dans les temples de Thèbes. On trouve, dans les catacombes, des os de belier conservés en momies ; ce qui est une preuve de plus à ajouter au témoignage des auteurs sur l'objet du culte des habitans de l'ancienne capitale de l'Égypte.

Pour désigner les sphinx, Hérodote (6) se sert de la dénomination d'androsphinx [ανδοφοφιγέ]. Cet historien semble annoncer par-la que les sphinx avoient des têtes d'homme, et non des têtes de femme, ajustées sur des corps d'animaux. S. Clément d'Alexandrie dit (7) que les sphinx étoient formés de l'assemblage d'un corps de lion avec une tête d'homme : il les considère comme indiquant la réunion de la force et du courage [ DADH Rai ouvéois]. Qu'à une époque récente on ait attribué ce sens aux sphinx, ait attrib assertion que nous n'entreprendrons point de détruire : mais aussi il estpoint de pour nous, qu'en remontant très-haut dans l'antiquité, au temps où le dans l'antiquité d'Esné a été sculpté, cet emblème ne pouvoit pas être interprété de cette manière. D'ailleurs tous les sphinx à tête humaine que nous avons observés en Égypte, à l'exception peut-être de celui des pyramides, ont des têtes de femme, et non des têtes d'homme. Notre observation se trouve d'accord avec le témoignage de quelques anciens auteurs (8). Le célèbre Winckelman ne doute pas non plus que les sphinx Égyptiens ne soient composés de corps de lion et de têtes de femme.

<sup>(1)</sup> Herod. Hist. lib. 11, cap. 42, pag. 106, ed. 1618.

<sup>(2)</sup> Diod. Sic. Bibl. hist. lib. 1.

<sup>(3)</sup> Strab. Geograph. lib. XVII, pag. 812, edit. Paris.

<sup>(4)</sup> Clem. Alex. Protrept. pag. 25, edit. 1629, in-fol.

<sup>(5)</sup> Jahlonski, Panth. Ægypt. lib. 11, cap. 11.

<sup>(6)</sup> Herod. Hist. lib. 11, cap. 175, pag. 175, ed. 1618. (7) Clem. Alex. Stromat. lib. v, pag. 561 et 567, edit.

Paris. 1629.

<sup>(8)</sup> Ælian. De nat. animal. lib. XII, cap. 7.

## ARTICLE III.

## De la Porte et du grand Temple du Sud.

De tous les édifices situés au sud du palais de Karnak, il n'en est pas de mieux conservés que ceux que nous allons décrire. Le grand temple, et la porte qui le précède, ont leur entrée tournée vers le sud; et le voyageur qui, après avoir visité le magnifique palais de Lougsor, dirige ses pas vers Karnak, les apercoit presque en face de lui. Il y arrive directement en suivant l'allée des beliers. C'est de ce côté que l'aspect de ces édifices est le plus riche et le plus pittoresque (1). La porte du sud n'est point engagée dans les massifs d'un pylône ; elle se fait remarquer par l'élégance de ses proportions, la richesse et la variété des sculptures qui la décorent. C'est un exemple très-frappant d'un genre d'architecture que des préjugés défavorables n'accordent point ordinairement au goût Égyptien. Les fondations que l'on voit au niveau du sol de part et d'autre, et qui ont la même épaisseur que la porte, ne s'étendent qu'à sept mètres (2) de distance, et paroissent être de simples contre-forts. Sans doute on pourroit objecter que le reste des fondations du pylône est enfoui sous les décombres : mais nous n'avons rien observé sur les lieux qui puisse nous le faire soupçonner. Nous aimons mieux croire que la porte a toujours été isolée, que d'enlever aux Égyptiens le mérite d'avoir construit un édifice élégant, vers l'imitation duquel on seroit naturellement porté, et qui d'ailleurs n'est pas sans analogues dans les constructions Égyptiennes. On voit deux portes semblables à Karnak même, au nord et au sud du palais, et une autre à Denderah, qui renferme les derniers édifices où les Égyptiens aient joint au caractère mâle et sévère de leur architecture l'élégance, la richesse et la perfection des détails. Les murs d'enceinte en briques viennent, dans ce cas, s'appuyer contre les flancs de la porte ainsi isolée; et c'est ce qui a lieu ici. On ne peut douter en effet que le mur d'enceinte (3) en briques, qui enveloppe les principaux monumens de Karnak, ne vînt s'arrêter contre la porte du sud, lorsque l'on fait attention que la profondeur de cette porte est la même que la largeur du mur d'enceinte, et qu'en outre le plan de ses faces est dans le prolongement des paremens de cette enceinte. Cela explique parfaitement pourquoi l'axe de la porte n'est point le même que celui du temple qu'elle précède; ce qui paroît extrêmement choquant, et dont on ne se rend pas compte au premier coup-d'æil. On peut en conclure aussi que la porte du sud a été construite postérieurement au temple, conséquence qui résulte encore de l'examen de la construction et de la sculpture des deux édifices.

La porte du sud est divisée intérieurement en trois parties. Dans celle du milieu, qui est en retraite sur les autres, se logeoient les battans en bois; elle a soixante-trois centimètres (4) de profondeur, et trois mètres trente-deux centimètres (5) de largeur. Cet édifice nous a tant frappés par l'élégance de ses formes,

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 49, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Vingt-un pieds.

<sup>(3)</sup> Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.

<sup>(4)</sup> Un pied onze pouces.

<sup>(5)</sup> Dix pieds deux pouces.

260

que nous croyons devoir mettre sous les yeux du lecteur le tableau de ses dimensions:

```
Largeur de l'ouverture de la porte...... 5<sup>m</sup>61 (1).
Largeur de chacun des montans................. 3.40 (2).
Profondeur totale de la porte au niveau du sol.......... 11.62
Hauteur de l'architrave, non compris le cordon............... 2.65 (6).
Hauteur de la corniche, non compris le listel.....
                               2.52 (9).1
                               1.00 (10).
Hauteur du fistel.....
Saillie de la corniche sur le parement incliné de la face, à partir
 Saillie de la corniche sur les faces verticales des côtés..... 1.26 (15).
```

On peut voir, d'après ce tableau, que la masse de la construction offre plus de pleins que de vides, dans la proportion d'un quart. La hauteur de la porte, sous le linteau, est de deux fois et demie son ouverture. La largeur de l'édifice en entier se trouve, à peu de chose près, deux fois dans la hauteur totale; proportion que l'on remarque très-souvent dans l'architecture Égyptienne. L'architrave est égale en hauteur à la corniche, et le listel a une épaisseur double de celle du cordon. Ce rapport entre l'architrave et la corniche plaît singulièrement à l'œil. Il paroît que les Égyptiens, ou bien ne l'ont pas imaginé d'abord, ou ne l'ont pas toujours employé : car nous avons déjà fait connoître plusieurs édifices où l'architrave a beaucoup plus de hauteur que la corniche; ce qui produit un effet désagréable (16). L'entablement se trouve trois fois dans la hauteur totale. Tels sont les rapports principaux qui existent dans les dimensions de la porte. Nous pourrions en indiquer d'autres encore, et nous verrions que leurs savantes combinaisons concourent toutes au but que les constructeurs se sont sans doute proposé, d'élever un édifice svelte, imposant et magnifique.

Bien que la porte du sud soit de la plus belle conservation, cependant il se manifeste à sa base des dégradations notables qui paroissent être le résultat de l'infiltration des eaux de l'inondation. Nous avons déjà fait remarquer le même phénomène dans la salle hypostyle du palais, en l'indiquant comme une des causes qui contribueront le plus à la ruine des édifices de Karnak.

La porte du sud est construite en grès; ses deux faces ont une inclinaison de

(1) Dix-sept pieds trois pouces.

(2) Dix pieds cinq pouces et demi.

(3) Trente-six pieds trois pouces et demi.

(4) Douze pieds neuf pouces.

(5) Quarante-quatre pieds.

(6) Huit pieds un pouce neuf lignes.

(7) Un pied sept pouces six lignes.

(8) Neuf pieds neuf pouces trois lignes.

(9) Sept pieds neuf pouces.

(10) Trois pieds onze lignes.

(11) Dix pieds neuf pouces onze lignes.

(12) Vingt pieds sept pouces.

(13) Soixante-quatre pieds sept pouces huit lignes.

(14) Deux pieds sept pouces quatre lignes.

(15) Trois pieds dix pouces cinq lignes.

(16) Voyez plus particulièrement la description des monumens de Medynet-abou, section 1.10 de ce chapitre, et la planche 4, fig. 3, A.vol. II.

douze centimètres pour un mêtre de hauteur; elles sont décorées (1) dans toute leur étendue. Au milieu de la corniche est un globe ailé qui se détache sur un fond de cannelures; cet ornement est travaillé avec une recherche et un soin que l'on ne retrouve pas toujours ailleurs. Les ubœus qui accompagnent le globe, sont exécutés avec beaucoup de détails. A la partie supérieure de l'architrave, on a représenté une néoménie (2): la nouvelle lune est figurée par un disque posé dans un demicercle qui imite fort bien le croissant. Suivant Horapollon (3), les pointes du croissant tournées en haut indiquent la nouvelle lune : le sujet ici représenté est donc certainement une néoménie, et c'est probablement celle du solstice d'été, qui importoit tant à l'Égypte. Quarante-huit figures sont en adoration devant le disque; il y en a vingt-quatre de chaque côté. Au-dessous de ce bas-relief qui est répété sur les deux faces, se trouvent, du côté du nord (4), des tableaux représentant des offrandes à Osiris à tête d'épervier. Les bas-reliefs qui décorent les deux montans, sont analogues à ceux-là, si ce n'est qu'on y voit Harpocrate et la déesse Isis : on y remarque aussi une femme qui a pour coiffure un temple entouré de lotus, au milieu duquel est une petite niche renfermant le serpent sacré. Cinq tableaux sont distribués dans toute la hauteur des montans, et sont encadrés de petits filets terminés dans leur partie supérieure par des têtes de gazelle. Les figures des bas-reliefs sont d'une proportion très-élancée. La partie inférieure de la porte est ornée de bouquets de plantes où l'on voit le lotus dans divers états : ce sont alternativement des boutons et des fleurs épanouies ou qui commencent à s'épanouir. Ils sont séparés par des espèces d'autels ornés aussi de lotus, et surmontés d'une légende hiéroglyphique : de chaque côté sont des chimères à tête d'épervier et à corps de lion, des vautours et des serpens.

La face de la porte exposée au sud (5) présente les mêmes dispositions dans l'agencement et la distribution des sculptures dont elle est ornée : les sujets des tableaux offrent seulement quelques variétés.

Si l'on passe à l'examen des sculptures intérieures, on a lieu d'admirer encore davantage la richesse et la variété des ornemens. La partie qui est à droite en venant du sud, offre, dans les deux corps avancés, des tableaux remarquables par les offrandes que l'on fait aux dieux (6): on y voit, en effet, un homme à genoux, les mains liées derrière le dos, qu'un sacrificateur paroît prêt à immoler à la divinité. A la barbe longue de la victime, il est facile de reconnoître un étranger. Ailleurs on fait l'offrande de la proue d'une barque votive, et l'on voit un quadruple autel, sur lequel est élevé le disque de la lune dans son croissant; cet astre est précédé d'un ibis, symbole (7) de l'inondation, porté sur une espèce d'enseigne. Des victuailles placées sur des tables, des figures d'Isis surmontées de temples, sont offertes à Osiris à tête d'épervier. Dans tous ces bas-reliefs, les personnages qui présentent les offrandes, entrent du côté du sud; et les dieux qui les reçoivent, sont

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 49 et 51, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez les mêmes planches.

<sup>(3)</sup> Hieroglyphic. lib. 1, hieroglyph. 4. (4) Voyez la planche 51, A. vol. III.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 49, A. vol. III.

<sup>(6)</sup> Voyez la planche 52, A. vol. III.

<sup>(7)</sup> Voyez l'Histoire naturelle et mythologique de l'ibis, par M. Savigny.

placés au nord: cette disposition, qui est motivée par la situation du temple, prouve que la porte du sud en est une dépendance. En effet, l'entrée du monument étant exposée au sud, les personnages qui font les offrandes doivent entrer dans le temple en s'avançant vers le nord, où est le sanctuaire qui renferme les images des dieux. Nous ne donnerons pas plus de détails sur les sujets de sculpture qui ont été figurés dans les planches de l'Atlas (1) avec le plus grand soin; c'est là seulement que les antiquaires peuvent les étudier avec quelque fruit.

L'enfoncement où venoient se loger les battans de la porte, est orné de détails de sculpture si riches et si variés, que l'on auroit peine à se les figurer, si l'on n'en avoit sous les yeux des dessins authentiques (2). Dans la partie supérieure, sont des légendes hiéroglyphiques, portées sur des vases, de chaque côté desquels sont posés des serpens coiffés de mitres. On voit ensuite, distribués alternativement, des lignes de grands hiéroglyphes, et des ornemens qui sont composés, les uns, de croix à anse d'où sortent des bras armés de sceptres à tête de lévrier, et les autres, de légendes hiéroglyphiques accompagnées de serpens et de femmes accroupies, tenant des bâtons dentelés, dont les extrémités recourbées portent des espèces de vases. Il est impossible de ne pas être étonné de cette richesse et de cette profusion d'ornemens, qui étoient dérobés entièrement aux regards des spectateurs lorsque les portes étoient ouvertes.

Les ornemens de la partie inférieure des deux corps avancés sont un peu différens de ceux qui existent sur les faces nord et sud : ils consistent en figures d'hommes et de femmes coiffées de lotus, qui portent sur leurs mains étendues de petites tables où sont disposés des pains, des fruits, des oiseaux, et des bouquets de lotus. A côté de quelques-unes de ces figures, sont des taureaux environnés de lotus et de croix à anse.

La partie de la porte qui est à gauche, n'est pas moins richement décorée (3) que celle que nous venons de décrire. Les offrandes sont faites à Osiris à tête d'épervier, et au dieu de Thèbes, Harpocrate, caractérisé par le symbole de la reproduction. Des oiseaux sacrés, tels que l'épervier, le vautour et l'ibis, en font partie, et prennent leur vol vers la divinité. On y voit aussi quatre beliers placés les uns au-dessus des autres, et retenus, dans la main de celui qui les offre, au moyen de cordons terminés par des croix à anse. On peut remarquer encore un personnage enveloppé d'un manteau très-ample et richement orné de franges.

La première partie du plafond (4) de la porte comprise sous le linteau est décorée d'un globe ailé de forte dimension, accompagné de deux lignes de grands hiéroglyphes : le reste du plafond est orné alternativement de lignes d'hiéroglyphes et de vautours dont les ailes sont déployées et les serres armées d'espèces d'étendards.

Les figures et les hiéroglyphes qui décorent la porte du sud, sont parsaitement travaillés et d'une exécution très-pure. On y voit encore les restes des couleurs vives

<sup>(1)</sup> Voyez les planches relatives à ce monument, que nous avons déjà citées.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 52, A. vol. III.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 53, fig. 2 et 3, A. vol. III. (4) Voyez la planche 50, fig. 2, A. vol. III.

dont ils ont été revêtus. Tous les voyageurs qui nous ont précédés dans l'examen des monumens Égyptiens, ont été frappés de la beauté de cette porte; mais aucun n'en a fourni des dessins propres à faire passer dans l'ame des lecteurs les impressions qu'il avoit éprouvées. La représentation exacte et fidèle des monumens Égyptiens est indispensable, pour donner une juste idée de leur architecture (1): pour peu que l'on s'en écarte, on n'offre plus que des caricatures.

De la face nord de la porte que nous venons de décrire, il y a quarante-trois mètres jusqu'au-grand temple du sud en avant duquel elle est placée. Dans cet intervalle est une avenue qui devoit renfermer vingt-deux beliers (2) rangés sur deux lignes : ils sont tellement détruits, que l'on trouveroit à peine en place les restes de trois d'entre eux. Cette avenue a une largeur double de celle qui précède la porte du sud.

Un pylône forme l'entrée du grand temple du sud. Son extérieur paroît toutà-fait délabré. Les pierres dérangées de leur place laissent voir d'assez grands intervalles entre les joints; et dans quelques parties de l'édifice, on découvre un appareil qui n'est pas toujours d'une parfaite régularité, mais qui devoit être à peine aperçu lorsque les sculptures dont l'édifice étoit orné n'étoient point dégradées. On remarque dans ce pylône, ainsi que dans la plupart de ceux que nous avons fait connoître jusqu'à présent, des cavités prismatiques, au-dessus desquelles sont des ouvertures carrées qui traversent toute l'épaisseur de la construction. Ces cavités sont ici au nombre de quatre, et placées deux par deux de chaque côté de la porte. Nous avions déjà parcouru tous les monumens de l'ancienne Égypte, que nous n'avions pas encore trouvé le motif d'une pareille disposition : c'étoit une des choses qui piquoient le plus notre curiosité. La distribution des temples et des palais nous avoit paru pleine de sagesse et de raison. Si parfois quelques dispositions nous avoient semblé bizarres, une étude plus approfondie des mœurs, des coutumes et de la religion des anciens Égyptiens, nous en avoit révélé le motif; mais rien ne nous donnoit le moindre éclaircissement sur la destination de ces cavités prismatiques pratiquées à l'extérieur de presque tous les pylônes. Un dessin (3) recueilli par un de nos collègues, dans l'intérieur même du temple qui nous occupe, a enfin entièrement fixé nos idées. Il représente, en effet, une entrée pareille à celle que nous décrivons, à l'exception cependant qu'au lieu de deux cavités prismatiques placées de chaque côté de la porte, il y en a quatre qui sont remplies par de grands arbres ou mâts, dont la forme pyramidale ressemble assez à celle d'un pin qu'on auroit dépouillé de ses branches. La grande élévation qu'on étoit obligé de donner à ces mâts, doit faire croire qu'ils étoient formés de pièces entées les unes sur les autres, comme il arrive dans la construction de nos vaisseaux. Les espèces de nœuds qui y sont figurés avoient peut-être pour objet de donner la facilité de monter jusqu'au sommet. A leur extrémité, terminée tout-à-fait en pointe, on a adapté de longues piques, autour desquelles sont attachées des banderoles. Les mâts sont

<sup>(1)</sup> On peut s'assurer de ce que nous avançons en comparant les gravures de l'ouvrage avec celles des Voyages de Pococke et de Norden sur-tout, qui ont donné jusqu'à l'époque de l'expédition Française le plus de détails

sur l'architecture des monumens des anciens Égyptiens.
(2) Voyez le plan topographique de Karnak, pl. 16, A. vol. III, et la planche 49, même volume.
(3) Voyez la planche 57, fig. 9, A. vol. III.

264

élevés sur des espèces de socles décorés de ces ornemens que l'on rencontre quelquefois à la partie inférieure des édifices (1): ils sont maintenus dans la position verticale par des espèces de crochets ou agrafes. On doit faire remarquer que le fond des cavités est vertical, et tellement combiné avec le talus de la face du pylône, que, lorsque le mât étoit en place, il se trouvoit encore assez éloigné de la corniche pour que le listel ne pût nullement être endommagé. Si l'on n'aperçoit pas dans le bas-relief ces trous carrés (2) qui existent dans le pylône du temple audessus des cavités prismatiques, c'est qu'ils sont remplis par des pièces de hois fixées deux à deux l'une sur l'autre, au moyen de chevilles qui se voient très-distinctement. Nous pensons que les pièces inférieures étoient immobiles, et que les pièces supérieures, dont les extrémités apparentes étoient taillées en forme de crochet ou d'agrafe, ayant la faculté de tourner autour des chevilles, lâchoient ou retenoient les mâts, selon que l'on rapprochoit ou qu'on éloignoit les extrémités de ces mêmes pièces logées dans l'intérieur des fenêtres. Il paroît que les mâts n'étoient point fixes, et qu'on ne les dressoit que dans des circonstances particulières et à de certains jours de fêtes. Nous avons vu, en effet, dans beaucoup d'endroits, le fond des cavités orné d'hiéroglyphes qu'on n'y auroit sûrement pas sculptés, si, dans quelques circonstances, on n'eût pas dû les voir.

Nous ne quitterons point le dessin curieux qui nous occupe, sans hasarder quelques conjectures sur son objet. Nous avons déjà vu plus d'une fois que les basreliefs Égyptiens représentent des inaugurations (3) d'obélisques, de colonnes, de chapelles monolithes et de temples tout entiers. N'auroit-on pas voulu figurer ici un des pylônes du palais de Karnak! Il n'y a que là, en effet, que nous ayons rencontré de ces sortes d'édifices avec huit cavités prismatiques. Le pylône qui forme l'entrée de la salle hypostyle, est aussi le seul où il y ait, comme dans le dessin, une seconde porte (4) pratiquée dans l'intérieur de la première. La connoissance de tout ce qui avoisine cette représentation, jetteroit probablement quelque lumière sur notre conjecture (5). C'est d'après cette sculpture que l'on a rétabli, dans la vue perspective de la cour du palais, le pylône (6) qui en forme le fond. On peut juger du bel effet de ces mâts, qu'à de grands jours de fêtes on ornoit peut-être encore de drapeaux et de pavillons. Les Égyptiens en varioient le nombre, probablement selon l'importance des édifices. Il y a des pylônes qui ne devoient en avoir que deux, ainsi qu'il arrive à Philæ (7); d'autres où il devoit y en avoir quatre, comme à Edfoû (8); d'autres enfin qui devoient en avoir huit, ce qui a lieu à Karnak. Plusieurs pylônes étoient tout-à-fait privés de cet ornement, comme on le voit à Medynet-abou (9). Mais continuons la description du grand temple du sud.

(2) Voyez la planche 49, A. vol. III. (3) Voyez ce que nous avons dit pag. 227. seul qui l'ait vu en place. Il ne nous l'a communique qu'après notre retour en France. Il est facheux qu'il n'ait pas senti toute l'importance de le dessiner complètement C'est un des objets les plus intéressans que nous puission recommander aux voyageurs qui nous suivront.

(6) Voyez la planche 41, A. vol. III.

<sup>(1)</sup> Voyez les ornemens peints à la partie inférieure de la salle des harpes, dans le cinquième tombeau des rois, à l'est, planche 91, fig. 1 et 2, A. vol. II.

<sup>(4)</sup> Voyez la coupe du palais, planche 21, fig. 1, et la planche 23 , A. vol. 111.

<sup>(5)</sup> Notre collègue M. Dutertre, à qui l'on doit la découverte et le dessin de ce précieux bas-relief, est le

<sup>(7)</sup> Voyez la pl. 5, fig. 1, et la pl. 6, fig. 6 et 7, A. vol. 1

<sup>(8)</sup> Voyez les planches 49 et 51, A. vol. I.
(9) Voyez la pl. 5, fig. 1, et la pl. 6, fig. 2, A. vol. II.

Le pylône qui en forme l'entrée, a trente-deux mètres (1) de longueur, dix mètres (2) de largeur, et une hauteur de près de dix-huit mètres (3). Son encombrement est de plus d'un mètre (4). Quelques masses de granit éparses cà et là semblent annoncer qu'il étoit précédé de colosses. On voit encore dans l'intérieur de la porte deux pierres et un tronçon de colonne qui y ont été probablement apportés pour en fermer l'entrée lorsque le temple étoit habité par les gens du pays. Il n'y a point de salles dans l'intérieur du pylône; on n'y aperçoit qu'un escalier où l'on pénètre par une porte pratiquée dans le portique. Cet escalier monte droit jusqu'au sommet de l'édifice : on ne trouve de palier que lorsqu'on est arrivé au-dessus de la porte.

Immédiatement après le pylône, on pénètre dans un portique à jour, semblable à celui du grand temple de Philæ. Ses murs forment un carré parfait, L'intérieur est décoré de deux rangées de colonnes qui en font tout le tour à l'est, au nord et à l'ouest, et qui se terminent au pylône. Tout le milieu est découvert : c'est comme une sorte de cour environnée de colonnes. Des pilastres qui s'élèvent verticalement contre le pylône, font suite aux colonnes et sauvent l'irrégularité d'un espacement plus large dans le haut que dans le bas. L'entre-colonnement qui correspond aux portes, est double des autres : c'est une convenance à laquelle les Égyptiens n'ont jamais manqué. Les colonnes sont maintenant engagées dans des décombres qui ne permettent point de saisir leurs proportions; elles paroissent beaucoup plus lourdes qu'elles ne le sont réellement : on ne peut même pas en juger sur les dessins; il faudroit les voir enveloppées d'air, et tout-à-fait dans les mêmes circonstances où les Égyptiens les ont primitivement établies, pour se faire une idée exacte de leur effet. Les chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués (5); ils sont surmontés de dés assez élevés sur lesquels repose l'entablement, qui se compose d'une architrave et d'une corniche, où l'on ne retrouve point l'élégance et les heureuses proportions que nous avons remarquées ailleurs. L'architrave et son cordon sont doubles en hauteur de la corniche et de son listel. Les parties inférieures des chapiteaux sont décorées de bandes horizontales, qui ne sont que gravées sur la pierre; elles sont interrompues d'espace en espace par huit ornemens légèrement saillans, qui représentent très-bien la forme d'un obélisque, et dépassent la dernière bande horizontale de tout le pyramidion. La partie supérieure du chapiteau est décorée de légendes hiéroglyphiques accompagnées de serpens. Les fûts des colonnes sont ornés de frises (6) et de tableaux encadrés d'hiéroglyphes représentant des offrandes et des sacrifices aux dieux. Ils présentent une circonstance qui mérite de fixer l'attention. Presque tous les paremens des colonnes sont garnis d'un enduit, pour cacher les nombreuses imperfections de l'appareil : c'est sur cet enduit que sont sculptés, ou peut-être même imprimés, les figures et les hiéroglyphes qui sont en relief dans le creux, non-seulement sur les colonnes, mais encore dans toute

<sup>(1)</sup> Seize toises deux pieds. (2) Trente pieds neuf pouces.

<sup>(3)</sup> Cinquante-cinq pieds quatre pouces et demi.

<sup>(4)</sup> Trois pieds un pouce.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 55, fig. 4, A. vol. III.

<sup>(6)</sup> La figure 7, pl. 57, A. vol. III, offre un échantillon de ces frises.

l'étendue du monument. Le contour des figures est quelquefois marqué sur la pierre, la sculpture ayant souvent plus de profondeur que l'enduit n'a d'épaisseur. En examinant les choses avec attention, on ne tarde point à reconnoître que l'on n'en a agi ainsi que parce que les colonnes sont construites avec des pierres provenant d'anciens édifices, et dont on aperçoit encore, dans les endroits où l'enduit s'est détaché, les sculptures revêtues de couleurs. Les hiéroglyphes de ces anciennes pierres sont même renversés; ce qui ne peut laisser aucun doute sur le fait que nous venons d'avancer. Ce ne sont pas seulement les colonnes qui sont ainsi bâties; tous les murs du temple offrent aussi les mêmes circonstances dans leur construction. Par-tout où le parement de la pierre employée présentoit d'anciennes sculptures, il étoit revêtu d'un enduit qui le rendoit parfaitement uni et très-propre à recevoir de nouveaux ornemens. On doit croire que les Egyptiens n'ont été déterminés à prendre ce parti, que parce qu'ayant employé une grande quantité d'anciens matériaux, ils ont trouvé plus commode et plus expéditif de les revêtir d'un enduit, que d'en faire disparoître les anciennes sculptures. Une des choses qui nous ont le plus frappés dans l'examen de toutes les circonstances de ce fait, c'est que les hiéroglyphes sculptés sur les anciens matériaux sont aussi bien exécutés que ceux qui décorent actuellement l'édifice.

Le grand temple du sud n'est pas le seul monument où les Égyptiens aient ainsi dressé les paremens des murs : quelques-uns des tombeaux des rois (1) sont entièrement revêtus d'enduits sur lesquels on a sculpté ou peint les ornemens qui les décorent.

Les murs latéraux du portique sont percés, de chaque côté, de deux portes régulièrement disposées et qui se correspondent parfaitement. Tous les paremens sont couverts de décorations hiéroglyphiques. On y remarque beaucoup d'offrandes de lotus, et des barques avec leurs cordages, leurs avirons, leur gouvernail et leurs rameurs, au milieu desquelles sont placées des châsses surmontées d'un grand nombre d'idoles Égyptiennes, renfermant dans l'intérieur l'image de la divinité représentée sous des formes symboliques avec les attributs qui la caractérisent. Ces divinités paroissent être conduites en triomphe et offertes aux hommages et à la vénération des peuples. Le vautour accompagne souvent ces représentations; il plane audessus d'elles, et porte entre ses serres une espèce de monogramme ou de devise, composé d'une croix à anse et de deux sceptres à tête de lévrier, placés sur un vase demi-circulaire. Ailleurs on offre de ces bâtons dentelés que nous avons désignés sous le nom de bâtons de Thot, et auxquels sont suspendus des espèces de vases. A la partie supérieure sont des nbæus, dont les corps tortueux forment, en s'élevant et s'abaissant, différens replis.

Du portique on passe dans une salle ornée de colonnes, qui a vingt-quatre mètres (2) de largeur et dix mètres (3) de profondeur. Elle offre, dans des dimensions plus petites, la même disposition que les salles hypostyles. Des huit colonnes dont elle est décorée, quatre, formant l'entre-colonnement du milieu, sont plus élevées

<sup>(1)</sup> Voyez la description des tombeaux des rois

<sup>(2)</sup> Soixante-quatorze pieds.

<sup>(3)</sup> Trente pieds.

que les autres et d'un ordre (1) différent. Il en résulte que les plasonds de cette salle ne sont pas par-tout à la même hauteur; ce qui a donné les moyens d'établir des claires-voies en pierre dans une espèce d'attique élevé sur l'entablement des colonnes du petit ordre pour recevoir les pierres du plasond. Les chapiteaux (2) des colonnes du grand ordre ont la forme de campanes très-évasées et très-saillantes sur le nu du fût : ils sont décorés, dans la partie inférieure, de ces triangles, placés les uns dans les autres, qui imitent les gaînes des plantes. Au-dessus s'élèvent des tiges de lotus avec leurs fleurs. Les chapiteaux des colonnes du petit ordre ont la forme de boutons de lotus tronqués : leur partie inférieure a des ornemens qui figurent des obélisques séparés par des bandes horizontales et verticales qui ne sont que gravées sur la pierre.

Les décorations de cette salle ne présentent aucune particularité remarquable, et ressemblent à celles du portique. Ce sont, pour la plupart, des offrandes aux dieux.

Le mur de fond est percé de trois portes: la plus élevée correspond à l'entrecolonnement du milieu; les deux autres sont placées dans l'intervalle qui sépare les
colonnes du petit ordre d'avec les murs latéraux. La corniche de la première est
décorée d'un globe ailé, accompagné de deux ubœus, et qui paroît avoir été recouvert de métal; car sa surface n'est point dressée, et l'on voit en différens endroits
les trous de scellement destinés à recevoir les crampons. On doit présumer que ce
globe étoit d'or, ou tout au moins de cuivre doré, pour mieux imiter le disque du
soleil dont il étoit l'image. Il faut convenir que ces métaux, réunis aux riches
couleurs dont les sculptures étoient revêtues, devoient augmenter singulièrement
l'éclat et la splendeur des monumens Égyptiens. Le grand temple du sud n'est
point le seul édifice (3) qu'on puisse citer pour cette sorte de magnificence.

La porte du milieu conduit à une espèce de sanctuaire isolé de toutes parts par un couloir dont la largeur est de trois mètres (4): c'est une disposition que l'on retrouve dans presque tous les temples Égyptiens. Les deux autres portes communiquent à de petites salles distribuées dans un espace de vingt-huit mètres (5), et dont on n'aperçoit plus que les terrasses, tant elles sont encombrées: ce sont de ces petites pièces obscures qui entourent ordinairement les sanctuaires des temples, et dont les sculptures sont plus spécialement consacrées à la représentation des divinités de l'ancienne Égypte. Ce n'est qu'en parcourant les terrasses que nous avons pu saisir la distribution de toutes ces pièces (6) et apercevoir les murs qui les séparent. On y voit même de ces soupiraux évasés, pratiqués dans l'épaisseur des plafonds pour éclairer l'intérieur des salles. Dans l'une des pièces à l'est, on remarque un escalier qui conduisoit sur les terrasses du temple.

A. D.

Llz

<sup>(1)</sup> En faisant usage de ce mot, nous n'avons point en vue d'établir ici une comparaison avec les ordres Grecs; nous voulons indiquer seulement des colonnes Égyptiennes de proportions différentes avec des chapitéaux variés.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 55, fig. 5, A. vol. III.

<sup>(3)</sup> Voyez la description du palais de Louqsor, fig. 2, en i, A. vol. III. section VII de ce chapitre.

<sup>(4)</sup> Neuf pieds deux pouces.

<sup>(5)</sup> Quatre-vingt-six pieds deux pouces.

<sup>(6)</sup> Toutes ces pièces ont été seulement indiquées sur le plan, parce qu'il n'a pas été possible de pénétrer dans l'intérieur pour en prendre les mesures. Voyez la pl. 54, fig. 2, en i, A. vol. III.

Derrière le sanctuaire est une autre salle, qui n'est pas moins enfouie que celle dont nous venons de parler. Les décombres s'élèvent jusqu'au sommet de la porte, dont on n'aperçoit plus que la corniche et la frise : cette dernière est décorée d'un disque représentant le croissant de la lune. De chaque côté, sont huit divinités portant en avant leurs mains élevées, et dans l'attitude de l'adoration; leurs têtes sont surmontées de coiffures variées. Ce bas-relief représente certainement la célébration d'une néoménie. La corniche est décorée d'un vautour dont les ailes sont déployées et qui tient dans ses serres deux espèces de lames recourbées à leurs extrémités. Bien que la porte soit enfouie, nous avons pu cependant pénétrer dans l'intérieur de la pièce où elle conduit, et reconnoître que son plafond repose sur quatre colonnes (1) dont les chapiteaux ont la forme de boutons de lotus tronqués. Le mur de fond est percé d'une porte dont on n'aperçoit plus également que la corniche, et qui conduisoit à de petites pièces obscures, semblables à celles que l'on voit à l'est et à l'ouest.

L'encombrement de l'édifice donne la facilité de monter sur les terrasses; et lorsqu'on y arrive, on est frappé du grand nombre de pieds et de sandales qui y sont sculptés (2) et à côté desquels sont des inscriptions, les unes en hiéroglyphes, les autres en écriture cursive tout-à-fait analogue à l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette. Quelques-unes d'entre elles paroissent être un mélange d'hiéroglyphes et de caractères alphabétiques. On seroit porté aussi à y reconnoître l'écriture Phénicienne; et, au premier aspect, on trouve même quelque analogie entre les caractères Arabes et ces diverses écritures. Les pieds ou les sandales sont toujours gravés deux à deux et de grandeur naturelle, en sorte qu'il semble qu'on a suivi, pour les dessiner, le contour exact des pieds de la personne qui a voulu constater sa présence dans ces lieux. D'après la disposition des pieds et celle des caractères hiéroglyphiques, on pourra peut-être hasarder quelques conjectures vraisemblables sur le système d'écriture des anciens Égyptiens. Il en résulte par exemple assez clairement qu'ils écrivoient de droite à gauche. Il est très-probable qu'il faut voir ici, comme nous l'avons déjà insinué ailleurs, le résultat de pélerinages (3) dont l'antique édifice que nous décrivons étoit l'objet : mais c'est en vain que les pélerins ont voulu transmettre leurs noms et leur acte pieux à la postérité; le langage des anciens Égyptiens n'est plus entendu, et la clef en est peut-être perdue sans retour.

Nous avons déjà indiqué une circonstance très-digne d'attention dans la construction du grand temple du sud, c'est qu'il est bâti en partie avec des matériaux provenant d'édifices plus anciens, et offrant des sculptures aussi bien exécutées que celles dont il est actuellement orné. C'est un fait très-remarquable; et nous y revenons à dessein, parce qu'il prouve l'antiquité des arts chez les Égyptiens. Que de siècles ont dû s'écouler avant que des monumens élevés par ces hommes si religieux observateurs du culte établi fussent venus à un point de dégradation tel qu'on ait été dans la nécessité de les détruire! et de combien de siècles il faut

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 54, fig. 2, en h, A. vol. III.
(2) Voyez la planche 57, fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, A. description de Medynet-abou, section I. de ce chapitre, vol. III.

remonter encore dans les temps antérieurs, pour que ces arts se soient perfectionnés au point de produire des édifices d'un effet aussi imposant et aussi majestueux que celui qui nous occupe! Platon (1), qui vivoit quatre cents ans avant l'ère vulgaire, assure que la peinture étoit exercée en Égypte depuis dix mille ans; qu'il restoit encore des ouvrages de cette haute antiquité, parfaitement semblables à ceux que les Égyptiens faisoient de son temps. Ne seroit-il pas curieux de pouvoir vérifier aujourd'hui le témoignage du disciple de Socrate! Le grand temple du sud ne seroitil pas celui qui a donné matière aux observations de Platon, celui que les prêtres Égyptiens lui auront montré pour lui prouver la haute antiquité dont ils se glorifioient! En effet, il n'y a peut-être pas, dans toute l'Égypte, d'édifice qui ait une apparence de vétusté plus prononcée que le grand temple du sud. Le caractère mâle et sévère de son architecture semble naturellement en placer l'époque à cès temps primitifs où les arts ont commencé à être cultivés en Égypte. Les rapprochemens que nous avons indiqués, en parlant de l'allée des beliers, sont bien de nature à confirmer encore les conséquences vers lesquelles on se trouve naturellement entraîné au sujet de l'antiquité de tous ces vieux monumens.

#### ARTICLE IV.

# Du petit Temple situé au sud du Palais.

Tout contre le temple que nous venons de décrire, il en existe un autre bien moins considérable, dont les sculptures plus soignées, et non entièrement terminées, annoncent un édifice plus récent. On est tout-à-fait confirmé dans cette opinion, lorsque l'on considère que le sol du petit temple est plus élevé que celui du grand, de deux mètres quatre-vingt-douze centièmes (2); ce qui résulte des nivellemens. En effet, nous avons démontré ailleurs que le sol de l'Égypte s'élève (3) successivement, et que cet accroissement, presque insensible chaque année, devient susceptible d'appréciation au bout de quelques siècles. Il seroit donc possible, d'après la différence de niveau du pavé des deux temples, d'indiquer leur antiquité relative, si l'on connoissoit avec exactitude la quantité de l'exhaussement du sol, par siècle, pour un lieu donné; mais, cette quantité pouvant varier en mille manières, suivant les circonstances et les localités, il ne sera jamais possible d'atteindre qu'à des limites probables, lorsqu'il s'agira de quelques cas particuliers. Toutefois, si l'on admet que l'exhaussement moyen du sol de l'Égypte soit de cent trente-deux millimètres par siècle, comme l'avance M. Girard dans son Mémoire (4) sur le nilomètre d'Éléphantine, il en résultera que le petit temple du sud est au moins de deux mille ans plus récent que le grand.

L'entrée du petit édifice que nous allons décrire, est exposée à l'ouest. Il est exactement orienté comme le palais de Karnak. De part et d'autre de la porte,

<sup>(1)</sup> Voyez la citation n.º 1, pag. 299.

<sup>(2)</sup> Neuf pieds.

<sup>(3)</sup> Voyez la description des colosses de la plaine de relatifs aux antiquités. Thébes, sect. 11 de ce chapitre, pag. 85 et suiv.

<sup>(4)</sup> Voyez le Mémoire de M. Girard sur le nilomètre de l'île d'Éléphantine, pag. 11, dans le tome I.<sup>11</sup> des Mémoires relatifs aux antiquités.

dans la direction des murs latéraux, on remarque des arrachemens (1) qui semblent annoncer que le monument avoit plus d'étendue qu'il n'en a maintenant. Cependant, quelques recherches et quelques fouilles que nous ayons faites, nous n'avons rien trouvé qui pût confirmer nos conjectures, soit que le portique qui devoit précéder l'édifice ait été entièrement détruit, soit que, d'après la manière de procéder des Égyptiens, cette partie du temple, qui devoit être construite la dernière, ne l'ait point été du tout; car nous avons observé déjà, dans plusieurs circonstances, que les différentes parties des monumens Égyptiens s'enchevêtrent, pour ainsi dire, les unes dans les autres, de manière à faire croire qu'on a dû commencer la construction par les pièces centrales et les moins étendues. Dans les temples de quelque importance, ce sont toujours les sanctuaires qui sont le plus complètement décorés; et c'est ce qui arrive ici, comme on va bientôt le voir. Tout nous porte donc à croire que le petit temple du sud devoit être précédé d'un portique de quatre et peut-être de huit colonnes, tel, par exemple, que ceux des monumens (2) situés au nord et à l'est d'Esné.

La porte a deux mètres soixante centièmes (3) de large, et cinq mètres et demi (4) de hauteur; elle est entourée d'un chambranle orné de tableaux (5) composés de divinités auxquelles on fait des offrandes. La frise est décorée de sujets analogues. Au-dessus on aperçoit le cordon qui se trouve ordinairement à la partie inférieure de la corniche, dont il ne reste plus ici de traces. Les portions de mur de chaque côté des montans sont tout-à-fait lisses : elles n'ont point le talus qui annonce ordinairement l'extérieur des édifices Égyptiens, et les sculptures du chambranle sont en relief sur le fond ; ce qui est encore un indice que la porte ne devoit point se trouver en-dehors : car c'est une observation générale qui ne souffre aucune exception, que les sculptures extérieures sont en relief dans le creux, tandis que les sculptures intérieures sont ordinairement en relief. Tout semble donc se réunir pour confirmer ce que nous avons dit plus haut, de l'existence d'un pronaos ou portique en avant du temple.

La première pièce dans laquelle on entre, étoit un second portique; elle a dix mètres soixante-onze centièmes (6) de longueur, sur six mètres quatre-vingt-sept centièmes (7) de largeur; elle est ornée de deux colonnes, dont le fût est couronné de chapiteaux (8) à campanes découpées. Aux angles sont de grandes feuilles qui nous ont toujours paru avoir quelque analogie avec celles du bananier. Tout autour sont disposés huit corps saillans qui, ainsi que le galbe du chapiteau, imitent dans leurs formes le calice du lotus. Le chapiteau est surmonté d'un dé carré, plus élevé qu'il n'est large : on a refouillé chacune des quatre faces, pour y exécuter, en relief dans le creux, des têtes d'Isis. L'architrave est ornée, sur toutes ses faces, de deux lignes de grands hiéroglyphes. On ne peut pas trop vanter la pureté et la finesse d'exécution de toutes ces sculptures. Le fût des colonnes est lisse; ce que l'on doit

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 58, fig. 1 et 4, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez les planches 84, 85 et 89, A. vol. I.

<sup>(3)</sup> Huit pieds.

<sup>(4)</sup> Dix-sept pieds.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 60, fig. 1, A. vol. III.

<sup>(6)</sup> Trente-trois pieds.

<sup>(7)</sup> Vingt-un pieds.
(8) Voyez les détails de ces chapiteaux, pl. 62, fig. 2, 3, 4 et 5, A. vol. III.

probablement attribuer à ce que l'édifice n'a point été achevé. Les bases sont formées d'une partie cylindrique qui repose sur le sol, et d'une partie conique au dessus: ce n'est guère qu'à Denderah (1) qu'on en retrouve de semblables; elles sont coupées verticalement dans l'intérieur de l'entre-colonnement, pour élargir sans doute le passage. Toute cette première pièce est sans ornemens, si l'on en excepte pourtant une partie du mur de fond, l'intérieur de la porte d'entrée qui présente un agencement de croix à anse et de bâtons auguraux à tête de lévrier portés sur des coupes (2), et le soffite de l'entre-colonnement du milieu, où l'on a sculpté douze vautours (3) dont les ailes sont déployées, et qui ont alternativement des têtes de serpent. Les murs latéraux du nord et du sud laissent voir un appareil qui présente quelques irrégularités : on y remarque des joints obliques (4); mais ils sont tellement serrés, qu'il faut y regarder de très-près pour les apercevoir. Les assises sont continues et d'égale hauteur d'un bout à l'autre. Ces grandes parties lisses que l'on rencontre très-rarement dans les monumens Égyptiens, font ressortir la richesse des sculptures que nous avons indiquées; mais il est à croire que, si le monument eût été achevé, elles auroient été couvertes de décorations, sous lesquelles l'irrégularité de l'appareil auroit entièrement disparu. A la partie supérieure de chacun des murs latéraux et du fond, sont deux claires-voies en pierre (5) qui éclairent la pièce.

A l'angle sud-ouest, est une porte qui conduit dans une petite salle étroite (6), dont la longueur est à peu près double de sa largeur, et qui ne renferme aucune sculpture; elle n'est éclairée que par la lumière qui lui vient de la porte et d'une espèce de soupirail pratiqué dans l'épaisseur des pierres du plafond.

Au nord-ouest, est un escalier (7) à cage rectangulaire, qui conduit sur les terrasses du temple. Il est construit très-solidement, et exécuté avec un soin et une précision remarquables: les marches, qui n'ont qu'un décimètre de hauteur, sont très-commodes à monter.

Aux angles sud-est et nord-est, sont les portes de corridors (8) qui mènent à des salles obscures contiguës au sanctuaire: ces pièces sont éclairées par huit trous évasés dans l'intérieur, et pratiqués dans l'épaisseur des plafonds. Le corridor du nord est orné de figures et d'hiéroglyphes en relief d'une très-belle conservation, tandis que celui du sud en est entièrement privé. Près de la porte qui y conduit, des voyageurs ont inscrit le mot Grec µnva.

Des fouilles exécutées dans la première salle en ont mis le sol à découvert, et nous avons reconnu qu'il est formé de grandes dalles en granit noir et rouge très-bien poli. Une rampe très-douce (9), qui occupe toute la largeur de l'entre-colonnement, établit la communication entre cette pièce et le reste du temple dont le sol est plus élevé; elle n'a de hauteur que le cinquième de sa longueur horizontale. Peut-être devoit-on y tailler des marches; et si on ne l'a point fait, cela vient sans doute

<sup>(1)</sup> Voyez les détails du petit édifice élevé sur les terrasses du grand temple de Denderah, A. vol. IV.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 59, A. vol. III.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 61, fig. 1, A. vol. III.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 58, fig. 4, A. vol. HI.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 58, fig. 4, A. vol. III.
(6) Voyez la planche 58, fig. 1, en k, A. vol. III.

<sup>(7)</sup> Cet escalier a beaucoup d'analogie avec celui de Denderah. Au total, le petit temple du sud se rapproche beaucoup du grand temple de Denderah, pour le style et la pureté de l'exécution. Voyez la Description de ce

<sup>(8)</sup> Voyez planche 58, fig. 1, en g, A. vol. III.

<sup>(9)</sup> Voyez planche 58, fig. 1, en a, et fig. 4, A. vol. III.

de ce que l'édifice n'a point été achevé. Ce n'est pas toutefois que les rampes soient inusitées dans l'architecture Égyptienne : on en rencontre dans les tombeaux des rois (1). Il faut remarquer ici que les faces verticales sont ornées d'hiéroglyphes; ce qui semble être un indice certain que la rampe étoit entièrement terminée, et qu'elle devoit rester telle qu'elle est. Le mur de fond (2) du portique représente, comme par-tout ailleurs, la façade d'un édifice qui seroit isolé; il est encadré par un cordon qui saille sur tous les angles, et couronné d'une corniche décorée d'un globe ailé, accompagné d'ubæus : à droite et à gauche sont alternativement des légendes hiéroglyphiques et des cannelures. L'encadrement de la porte est orné de sculptures qui ont été singulièrement mutilées. Le reste du mur de fond est presque entièrement lisse, si ce n'est tout-à-fait dans la partie supérieure. Le cordon n'a d'hélices que dans la seule portion qui est au-dessous de la corniche; il n'a pas plus été achevé que le reste du mur, qui devoit sans doute être couvert de sculptures.

La pièce suivante a cinq mètres (3) de long sur trois mètres cinquante centièmes (4) de large. Son plafond est moins élevé que celui du portique (5), quoique d'une hauteur (6) cependant plus considérable que ceux des salles qui l'avoisinent; il en résulte que ses terrasses sont plus élevées que celles du reste du temple. Il semble qu'on ait ainsi disposé les choses pour pratiquer sur les côtés, au nord, au sud et à l'est, cinq ouvertures (7) en forme de soupirail, par où pénètre la seule lumière qui éclairoit cette pièce, lorsque la porte étoit fermée. La frise (8) qui décore la partie supérieure des murs, est agencée avec beaucoup d'intelligence et de goût. Dans l'intervalle qui sépare les deux soupiraux du nord, on a sculpté un lion d'un beau caractère; il est debout sur les deux pattes de devant, et accroupi sur celles de derrière : sa tête est ornée d'une coiffure symbolique, à laquelle des ailes paroissent attachées. Trois faisceaux, en forme de balustre, sont de chaque côté du lion. Le reste de la frise se compose de deux éperviers qui se regardent : avec leurs ailes étendues, ils semblent envelopper une divinité accroupie et une légende hiéroglyphique.

La frise du mur du sud est la même, à l'exception qu'entre les deux soupiraux, au lieu d'un lion, on a sculpté un belier ailé à trois têtes (9).

La frise de l'est est à peu près composée de la même manière; seulement, au-dessous du soupirail pratiqué de ce côté, on a sculpté un scarabée à tête de belier, dont les ailes sont déployées (10).

Les murs latéraux (11) de cette pièce, au nord et au sud, sont décorés de tableaux représentant des offrandes et des sacrifices à des divinités Égyptiennes, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement Horus et Isis. La planche 59 représente la décoration complète du mur latéral du sud. On y aperçoit une porte

(1) Voyez les planches 78 et 79, A. vol. II.

(3) Quinze pieds quatre pouces.(4) Dix pieds neuf pouces.

(6) Voyez la même planche, fig. 5.

(7) Voyez la pl. 58, fig. 4 et 5, et la pl. 59, A. vol. III

(8) Voyez mêmes planches et figures. (9) Voyez la planche 62, fig. 8, A. vol. III.

dont

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 58, fig. 1, 4et 9, et la planche 61, fig. 2, A. vol. III.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 58, fig. 4, A. vol. III.

<sup>(10)</sup> Voyez la planche 63, A. vol. III.

<sup>(11)</sup> Voyez la pl. 58, fig. 4, et la pl. 59, A. vol. III.

dont le chambranle et la corniche ont une forte saillie sur le nu du mur, et qui est couronnée d'un entablement d'ubœus. Au nord, est une porte semblable, dont le linteau est orné d'une frise où l'on voit un disque tel que celui que la lune présente dans son croissant, et au milieu duquel est une figure debout dans l'action de marcher. De part et d'autre sont des personnages dans l'attitude de l'adoration ; ils ont les mains élevées. Il y en a sept vers l'ouest, et huit vers l'est : six de ces figures sont des femmes; toutes les autres sont des hommes. Au-dessus de la corniche, un prêtre debout fait des offrandes à une rangée de douze figures assises, remarquables par leur coiffure et l'espèce de mantelet qu'elles ont sur les épaules; elles tiennent à deux mains des croix à anse et des sceptres à tête de lévrier. Les cinquième, septième, neuvième et onzième figures, en les comptant de l'est à l'ouest, paroissent être des femmes; les autres ont une barbe rassemblée en une seule natte. Le mur latéral du sud offre des sujets analogues, dont on peut se rendre compte en consultant la planche 59, où l'on peut remarquer aussi l'ajustement plein de goût d'une chimère à corps de lion et à tête d'épervier, et d'un globe ailé suspendu au-dessus. L'un et l'autre décorent la petite portion du mur comprise sous la saillie de la corniche vers l'ouest. Ce vide n'est pas moins agréablement décoré à l'est par une figure agenouillée, dont l'un des bras élevé au-dessus de la tête s'arrondit, pour ainsi dire, sous le contour de la corniche.

Le peu d'encombrement de l'édifice a permis de copier un ornement que l'on voit au bas de toutes les murailles du temple, et qui consiste en tiges de lotus et en branches de palmier alternativement répétées.

Le mur de l'est, qui forme le fond de la pièce, est percé d'une porte (1) semblable à celles du nord et du sud. Le chambranle est couvert de tableaux représentant des offrandes. De chaque côté, l'on voit des figures Typhoniennes, distribuées deux par deux dans quatre rangées placées les unes au-dessus des autres.

Si l'on pénètre par cette porte dans la petite salle latérale du nord (2), on n'y trouve pas moins de sculptures que dans la pièce que nous venons de parcourir. Les murs de l'est et de l'ouest offrent des décorations tout-à-fait analogues et parfaitement symétriques, dont la planche 63 présente une configuration exacte pour la face de l'est : ce sont encore des offrandes à Isis et à Horus. Tout au bas de ce mur, on aperçoit une ouverture forcée, par où l'on pénètre dans une sorte de couloir ou pièce mystérieuse de deux mètres soixante centièmes (3) de profondeur, quatre-vingt-dix-sept centimètres (4) de largeur et deux mètres soixante centièmes (5) de hauteur, qui se répète symétriquement de l'autre côté, et dont nous parlerons bientôt avec plus de détail.

Le mur du nord de cette salle latérale offre un tableau (6) qui mérite de fixer l'attention. On y remarque particulièrement une figure couchée sur un lit de repos, de forme très-élégante et d'un grand style, qui paroît entièrement recouvert de la dépouille d'un lion, dont on voit distinctement la tête, les pattes et la queue. Tout

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 63, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 58, fig. 1, en c, A. vol. III.

<sup>(3)</sup> Huit pieds.

<sup>(4)</sup> Trois pieds.

<sup>(5)</sup> Huit pieds.

<sup>(6)</sup> Voyez la planche 64, A. vol. III.

le corps de la figure semble reposer mollement sur un coussin; ses deux pieds sont placés l'un au-dessus de l'autre; son bras gauche est étendu et appliqué contre le corps. tandis que le bras droit, élevé en l'air et replié au coude, se rapproche du visage. Quelques mutilations faites à l'endroit des parties naturelles nous ont laissé pendant quelque temps incertains sur le sexe de la figure. Cependant, si l'on fait attention que la poitrine a peu de saillie, que la coiffure est une de celles que l'on ne voit jamais que sur les têtes d'homme, on sera naturellement porté à conclure que c'est un homme qu'on a voulu représenter. Si l'on vient ensuite à comparer cette sculpture à d'autres parfaitement semblables qui ont été recueillies à Denderah (1), on n'aura plus d'incertitude sur cette conséquence. Au-dessus du personnage plane un oiseau chimérique, dont le corps est celui d'un faucon d'Éthiopie, et dont la tête, coiffée d'un bonnet symbolique, est celle d'un jeune homme : de la partie inférieure du ventre, entre les deux pattes, il sort un membre viril de grande dimension. Cet oiseau fantastique semble descendre sur la figure couchée, qui paroît lui faire signe d'approcher. A la tête et au pied du lit de repos sont deux femmes, dont l'une est coiffée d'un disque avec les cornes du taureau, et l'autre d'un rectangle très-alongé, surmonté d'un vase; elles paroissent être dans l'attente de la scène qui va se passer. Ce sont sans doute l'Isis céleste et l'Isis terrestre. Derrière l'Isis qui est à la tête du lit de repos, sont placées, l'une au-dessus de l'autre, deux rangées de trois figures debout. Celles du milieu ont des corps de femme sur lesquels sont ajustés des serpens avec des coiffures symboliques. Les deux premières ont des corps d'homme avec des têtes de grenouille : les deux autres paroissent être des divinités Égyptiennes, bien qu'elles n'en portent point la marque la plus caractéristique, qui est la croix à anse. Ce sont Thot et Harpocrate, désignés, le premier, par la tête d'ibis, et le second, par ses deux jambes, pour ainsi dire, collées l'une contre l'autre. Harpocrate tient dans ses mains une tige surmontée d'un bouton de lotus. Il n'est point hors de propos de faire remarquer que l'hiéroglyphe de l'eau se trouve répété jusqu'à trois et quatre fois dans les légendes qui accompagnent ces figures, et même dans les inscriptions qui forment l'encadrement de tout le tableau. Les femmes à tête de serpent, et les hommes à tête de grenouille, ont pour chaussures des espèces de sandales qui figurent des têtes de chacal. Derrière l'Isis qui est au pied du lit de repos, est un sacrificateur à tête d'épervier : son bras droit, levé en l'air, est armé d'une massue dont il se dispose à frapper un petit homme enchaîné, à tête de lièvre, qu'il tient avec sa main gauche par les oreilles. Il est suivi d'un prêtre qui fait l'offrande de deux vases au-dessous desquels sont suspendues des bandelettes sacrées: derrière ce prêtre sont des figures d'hommes et de femmes à tête de grenouille et à tête de serpent, parfaitement semblables à celles dont nous venons de parler. Audessus de ce tableau sont une ligne de grands hiéroglyphes et une frise composée d'éperviers, de divinités accroupies et de légendes hiéroglyphiques.

Ce tableau remarquable présentera sans doute à la sagacité des antiquaires un sujet curieux de recherches: il nous paroît avoir trait au Nil et à l'Égypte. Auroit-on

<sup>(1)</sup> Voyez la Description du temple de Denderah, et les planches relatives à ce monument, dans le IV.º volume de l'Atlas des antiquités.

voulu rappeler ici le retour périodique de l'inondation! la figure couchée représenteroit-elle Osiris, ou le Nil prêt à sortir de sa longue léthargie! et la dépouille du lion auroit-elle pour objet de placer l'époque de ce phénomène sous le signe du lion? Cet oiseau chimérique, dont le corps est celui d'un faucon d'Éthiopie, et qui paroît accourir de tout son vol avec le signe de la fécondité, indique sans doute que la crue du fleuve, dont le résultat doit être l'abondance et la fertilité, vient de l'Éthiopie, où l'on sait qu'à des époques déterminées il tombe des pluies abondantes. Sa tête, qui est celle d'un jeune homme, est peut-être l'emblème de la nature, renouvelée, et, pour ainsi dire, rajeunie au temps de l'inondation. L'immolation du lièvre nous paroît donner quelque poids à nos conjectures. Cet animal, lorsque le Nil sort de son lit, est obligé de quitter la plaine et de se retirer sur les hauteurs et dans le désert. Pouvoit-on offrir un sacrifice qui caractérisât mieux cette époque! D'ailleurs, si l'on en croit les anciens auteurs (1), le lièvre peut être aussi considéré comme l'emblème de la fécondité qui doit suivre l'inondation. Les figures à tête de serpent et à tête de grenouille annoncent que ces animaux vont être entraînés par le Nil, qui bientôt, couvrant toute la surface de l'Égypte, ne laissera nulle part des eaux marécageuses et stagnantes. Leur chaussure a peut-être pour objet de faire entendre que les animaux aquatiques vont être forcés de gagner le désert, retraite ordinaire des chacals. Cette explication devient plus probable lorsqu'on reconnoît que les serpens ici figurés sont de ces couleuvres aquatiques (2) que l'on trouve fréquemment dans les puits creusés sur les bords du Nil, ou dans les eaux stagnantes, après la retraite du fleuve. La terre d'Égypte est représentée par l'une de ces figures d'Isis qui paroissent prendre tant de part à la scène que nous venons de décrire. Les vases offerts par le prêtre ne renferment sans doute autre chose que les prémices de l'inondation, dont la figure d'homme à tête d'ibis (3) est encore un signe caractéristique. Ajoutons à tous ces rapprochemens que l'hiéroglyphe de l'eau et les bouquets de lotus se trouvent répétés plusieurs fois dans toutes les inscriptions; ce qui concourt encore à donner plus de vraisemblance à notre explication, et tend à prouver que le tableau que nous avons décrit est la peinture fidèle de ce qui se passe en Égypte au solstice d'été.

Nous aurons rempli notre but, si, par l'interprétation que nous venons de hasarder, nous sommes parvenus à éveiller l'attention de ceux que ces matières intéressent, et s'il peut en résulter une explication encore plus satisfaisante d'un des tableaux les plus curieux qui font partie de la collection.

La pièce latérale située au sud (4) correspond parfaitement à celle du nord; elle est également ornée de tableaux très-bien conservés (5). On n'y voit, pour ainsi dire, que des figures d'Isis à qui l'on fait des offrandes: elles sont extrêmement gracieuses et d'un fini parfait. Sur le mur de l'ouest, on peut remarquer que l'une d'elles a sur la tête un scorpion qui paroît lui servir de coiffure symbolique.

<sup>(1)</sup> Joann. Pier. Hieroglyphic. lib. XIII, pag. 127, edit. 10

<sup>(2)</sup> M. Savigny, à qui nous avons fait part de notre conjecture, partage tout-à-fait notre opinion.

<sup>(3)</sup> Voyez l'Histoire naturelle et mythologique de l'ibis par M. Savigny.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 58, fig. 1, en d, A. vol. III.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 63, A. vol. III.

Au-dessus de la porte est un épervier enveloppé de lotus (1). A gauche, on voit une figure Typhonienne, et à droite, un lion dressé sur ses deux pattes de derrière et tenant deux couteaux dans ses griffes. Au bas du mur de l'est de cette salle, et au niveau de l'encombrement, on a pratiqué un trou qui conduit à un couloir étroit et qui correspond parfaitement à celui que nous avons déjà indiqué. Ce couloir a deux mètres soixante-onze centimètres (2) de long sur quatre-vingt-onze centimètres (3) de large, et quatre mètres (4) de hauteur. Dans le fond, à l'est, la partie supérieure du mur est en avant-corps (5) sur la partie inférieure. On voit aussi, au bas du mur, une autre ouverture (6) pratiquée pour ménager une issue au dehors. Sur le côté nord du couloir, et à peu près aux deux tiers de sa hauteur, on aperçoit une pierre qui paroît avoir été mobile; elle fermoit un trou par lequel le couloir communiquoit au sanctuaire : elle est un peu détachée du reste de la construction. Ce n'est pas là le seul exemple que nous ayons rencontré de ces couloirs mystérieux qui enveloppent, pour ainsi dire, les sanctuaires des temples : on en a déjà vu à Philæ et à Esné; on en verra d'autres encore à Denderah. C'est probablement du fond de ces couloirs que les prêtres de l'ancienne Égypte faisoient entendre des oracles et proclamoient la volonté des dieux.

Il nous reste à parler maintenant du sanctuaire du temple. Cette pièce peu considérable n'a pas plus de deux mètres et demi (7) de long sur trois mètres et demi (8) de large; mais toutes ses parois sont couvertes de sculptures représentant des offrandes aux dieux. Sur les faces latérales, sont placées, les unes au-dessus des autres, trois rangées de tableaux composés de cinq ou de six figures, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement Horus et Isis avec leurs attributs. La partie inférieure des murs est décorée de cet ornement de lotus et de branches de palmier dont nous avons déjà parlé. Dans la partie supérieure, et tout autour du sanctuaire, règne une frise composée de têtes d'Isis, accompagnées d'ubæus et de cinq faisceaux qui se répètent alternativement.

On a ménagé, dans l'épaisseur du mur de fond, une niche de quatre-vingt-quatorze centimètres (9) de profondeur, et d'un mêtre soixante-quinze centimètres (10) de hauteur : elle ressemble (11) à ces monolithes en granit que nous avons retrouvés dans le sanctuaire du grand temple de Philæ. La corniche est ornée d'un globe ailé, de chaque côté duquel des légendes hiéroglyphiques et des cannelures se répètent alternativement; elle est surmontée d'un entablement formé de neuf têtes d'Isis. Sous la partie saillante de la corniche, sont ajustés des ubæus qui s'élèvent au-dessus de tiges et de fleurs de lotus. Il est très-probable que c'est dans cette niche qu'étoient renfermées les idoles qui étoient l'objet de la vénération et du culte des Égyptiens. Toute vide qu'elle est, elle peut cependant donner quelques lumières sur les divinités adorées dans le temple. En effet, les côtés et le fond sont revêtus de

- (1) Voyez la planche 60, fig. 2, A. vol. III. (7) Sept pieds huit pouces.
  - (2) Huit pieds quatre pouces.
  - (3) Deux pieds neuf pouces et demi.
  - (4) Douze pieds quatre pouces.
  - (5) Voyez la planche 58, fig. 7, A. vol. III.
  - (6) Voyez mêmes planche et figure, en b.
- (8) Dix pieds neuf pouces.
- (9) Deux pieds dix pouces et demi.
- (10) Cinq pieds quatre pouces et demi.
- (11) Voyez la planche 62, fig. 6, A. vol. III.

sculptures qui les représentent sans doute. Il faut voir ici une sorte de tabernacle décoré d'emblèmes qui ont échappé à la destruction, soit des Chrétiens, soit des Mahométans, et sur lesquels les anciens n'ont pu nous transmettre aucun détail précis, parce que l'entrée des sanctuaires leur étoit interdite. Le fond de la niche est orné d'une figure Typhonienne (1), qui offre l'assemblage bizarre de parties tout-à-fait hétérogènes : son corps est celui d'un cochon; ses mamelles sont celles d'une femme; sa tête a un caractère étrange et difficile à définir, qui tient tout-àla-fois de la face de l'homme, du lion et du chien. Sur le côté nord de la niche (2), est sculptée une sorte de terme élevé sur un socle. La tête, qui paroît être celle d'un chien, est surmontée d'une coiffure symbolique : un prêtre est en adoration devant elle. Le côté du sud présente une tête d'Isis (3) portée sur un cippe : un prêtre lui fait une offrande.

Il résulte de la description des sculptures qui décorent le petit temple du sud, que cet édifice étoit principalement consacré à Isis et à Typhon, c'est-à-dire, au génie du bien et à celui du mal; on invoquoit l'un pour s'attirer ses bienfaits, et l'on offroit des sacrifices à l'autre pour apaiser sa colère.

Tous les murs du temple sont bâtis en grès; la pierre, qui est, à l'extérieur, d'un jaune clair, n'offre dans l'intérieur qu'une couleur grisâtre, provenant de la poussière qui s'y est attachée. Ce ton est très-favorable pour faire sentir le relief des sculptures, parce qu'il donne des reflets plus marqués; il a d'ailleurs quelque chose de doux qui plaît à l'œil, et qui ne se rencontre pas dans les édifices trop vivement éclairés par le soleil. Les plafonds sont en général fort noircis; ce que l'on doit sans doute attribuer à la fumée des flambeaux que l'on tenoit allumés dans le temple, lorsqu'on y pratiquoit le culte. On voit, dans quelques-unes de leurs parties, beaucoup de stalactites.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'extérieur du petit temple du sud. Cet édifice s'élève sur un soubassement (4) de deux mètres (5) de hauteur, posé sur un socle et couronné d'une corniche et d'un cordon. Tous les murs extérieurs sont privés de décorations, à l'exception cependant de celui du sud, qui présente une vingtaine de figures de prêtres les unes à la suite des autres, faisant des offrandes à Osiris et à d'autres divinités Égyptiennes. L'appareil des pierres n'est point parfaitement régulier; les assises ne sont point de même hauteur, mais tous les joints sont verticaux. Au-dessus de l'une des claires-voies par lesquelles la lumière s'introduit dans le portique, on a réservé, dans l'épaisseur du mur, une niche carrée (6), dont le fond est orné d'une sorte de rosace telle que l'on n'en rencontre pas ordinairement dans les monumens Égyptiens. Une niche à peu près semblable, sinon qu'elle est circulaire, est pratiquée dans l'un des pylônes des propylées, et ne nous paroît pas être davantage un ouvrage Égyptien. Ces additions ont été exécutées bien postérieurement à la construction des édifices. Le nom de Meres (7) que l'on voit gravé près de la niche du petit temple du sud, est peut-être celui d'un Chrétien qui l'a

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 62, fig. 6, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 50, A. vol. III.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 60, fig. 3, A. vol. III.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 58, fig. 3, 4, 6 et 9, A. vol. III.

<sup>(5)</sup> Six pieds deux pouces.

<sup>(6)</sup> Voyez la planche 62, fig. 7 et 7', et la planche 58, fig. 3, A vol. III.
(7) Voyez la planche 38, fig. 3, A vol. III.

exécutée. Ce n'est point, au reste, le seul exemple que nous ayons à citer d'ouvrages faits par les Chrétiens dans les monumens de Thèbes: Louqsor et Medynet-abou en offrent de semblables (1).

Les terrasses du temple n'ont éprouvé aucune dégradation; on y voit toutes les ouvertures (2) par lesquelles la lumière s'introduit dans les diverses pièces de l'édifice, et qui sont au nombre de vingt-huit. Nous avons exposé les raisons que nous avons de croire qu'on révéroit ici la déesse Isis, qui étoit la lune dans le ciel, et il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer l'accord qui existe entre ce nombre de vingt-huit ouvertures et le nombre de jours du mois lunaire.

Nous terminerons cet article par une dernière observation; c'est qu'on a sculpté dans le temple, et mis tout-à-fait en évidence, la figure du lion. Auroit-on voulu indiquer ainsi l'époque de la construction du monument, celle où le lion céleste occupoit le solstice d'été! ce qui feroit croire que ce petit temple est du même temps que les monumens de Denderah. Au reste, il est impossible de ne pas être frappé de la grande analogie que ces édifices ont entre eux, pour la pureté de l'exécution et le fini précieux des sculptures.

#### ARTICLE V.

## De l'Enceinte du Sud, et des Ruines qui s'y trouvent.

A L'EXTRÉMITÉ sud de l'avenue des sphinx des propylées, on trouve une grande enceinte (3) en briques crues, qui a deux cent trente mètres (4) de largeur et trois cent quarante-cinq mètres (5) de longueur: c'est un quadrilatère irrégulier, partagé en deux enceintes à peu près égales, par un mur aussi construit en briques crues, et dont la direction est tout-à-fait oblique.

On entre dans cette enceinte par une porte en grès qui y est engagée (6), et dont on ne voit plus maintenant que les fondations. On rencontre, à droite et à gauche, beaucoup de débris, parmi lesquels on remarque des restes de sphinx, dont il paroît qu'il existoit une avenue; des fragmens de granit provenant de statues colossales dans l'action de marcher (7), et de statues assises à tête de lion (8).

A peu près au milieu de la première enceinte, il s'en élève une autre (9) de forme rectangulaire, qui a quatre-vingt-dix-huit mètres (10) de long et quarante-cinq (11) de large. Les plus petits côtés sont exposés au nord et au sud; ils contiennent chacun les restes d'une porte en grès : on voit aussi les débris d'une pareille porte à l'angle nord-est. Il y a tout lieu de croire que, dans cette enceinte, étoit renfermé un édifice de quelque importance. On doit au moins le supposer, à la vue des débris de murs, de colonnes et de troncs de statues que l'on y rencontre.

- (1) Voyez les descriptions de ces monumens, sect. 1." et VII de ce chapitre.
  - (2) Voyez la planche 58, fig. 2, A. vol. III.
- (3) Voyez le plan topographique de Karnak, pl. 16, A. vol. III.
  - (4) Cent dix-huit toises.
  - (5) Cent soixante-dix-sept toises.

- (6) Voyez le plan topographique de Karnak, pl. 16, A. vol. III.
  - (7) Voyez la planche 45, fig. 1 et 3, A. vol. III.
  - (8) Voyez la planche 48, fig. 1, 2 et 3, A. vol. III.
    (9) Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.
- (10) Cinquante toises.
- (11) Vingt-trois toises.

Au sud-ouest et à l'extérieur, après avoir entrepris des fouilles autour de quelques têtes en granit noir, que l'on voyoit au-dessus des décombres, nous trouvâmes plus de quinze statues, telles que celles figurées dans la planche 48: elles ont la plupart des têtes de lion; quelques-unes cependant ont des têtes analogues à celles du chien et du chat. Ces figures sont assises (1); elles ont les bras appuyés sur les cuisses, et elles tiennent dans la main gauche une croix à anse, attribut de la divinité. Elles ont des coiffures symboliques; le bout du sein est caché sous une fleur de lotus. Toutes ces statues étoient rangées et comme emmagasinées entre deux murailles de fabrique Égyptienne. Il est probable qu'elles ont été enfouies à une époque où Thèbes a été ravagée par quelques-uns des conquérans de l'Égypte. Les fouilles qui mirent ces antiques à découvert, furent entreprises, en 1760, par un cheykh Arabe, pour le compte d'un prêtre Vénitien, qui paya une somme exorbitante la première statue qu'on en tira. Depuis ce temps, elles sont restées en partie exposées aux regards; et les voyageurs qui ne pouvoient les emporter, les ont mutilées pour s'en approprier quelques fragmens. Les fouilles que nous avons fait faire nous en ont cependant procuré d'entières, qui ont été transportées à Alexandrie, ainsi que les débris les mieux conservés de plusieurs autres.

C'est dans le même endroit que nous avons trouvé une statue (2) représentant un homme accroupi, les bras croisés, et dans l'attitude que prennent encore actuellement les Arabes et les gens du pays; une ample robe paroît envelopper tout son corps. Au-devant de ses jambes, on a sculpté, en relief très-saillant, une tête d'Isis, accompagnée de draperies, et surmontée d'une espèce de temple, tel qu'on en voit dans les chapiteaux Égyptiens : une ligne d'hiérog'yphes est dessinée sur la robe, à l'endroit où les deux bras se croisent. La tête de la statue a une chevelure très-touffue et bouclée, que l'on ne peut mieux comparer qu'à celle des Arabes Abâbdeh (3), et dont on pourroit croire qu'elle est une imitation. Il y a d'ailleurs quelque analogie entre les traits de la figure des Arabes et ceux de la statue qui nous occupe. C'est une observation que nous avons faite sur les lieux mêmes.

Tout près de l'endroit où se trouvent les statues dont nous venons de parler, et au bas de la butte factice sur laquelle s'élève l'enceinte, on voit une espèce de mare (4) en forme de fer-à-cheval, où arrivent encore, par infiltration, les eaux de l'inondation. A l'aspect des lieux, on croiroit que l'enceinte a dû être presque entièrement enveloppée par un fossé: il est vraisemblable que, s'il n'en étoit pas ainsi, il y avoit au moins, comme auprès du palais de Karnak, un bassin pour l'usage des édifices dont il n'existe plus que des débris; peut-être même avoit-on établi un nilomètre dans cet endroit.

A l'ouest de la mare, et toujours dans la première enceinte, on retrouve les vestiges d'un grand bâtiment rectangulaire, dont il ne subsiste plus que les fondations des murs extérieurs; il a cinquante-neuf mètres (5) de long et vingt-cinq

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 48, fig. 1, 2 et 3, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 48, fig. 4 et 5, A. vol. III.

<sup>(3)</sup> On sait que ces Arabes mettent une telle quantité de graisse sur leur tête, qu'avant qu'elle soit fondue, on croiroit qu'ils sont poudrés à la manière des Euro-

péens. Cette graisse fait boucler leurs cheveux. Voyez le Mémoire de M. du Bois-Aymé sur la ville de Qoçeyr et ses environs, É. M. tom. I.", pag. 193.

<sup>(4)</sup> Voyez le plan topographique, pl. 16, A. vol. III.

<sup>(5)</sup> Cent quatre-vingt-un pieds.

mètres (1) de large. On rencontre encore, dans l'intérieur, quelques troncs de colonnes, et des débris de pierres ornées de sculptures.

A l'angle nord-est de l'enceinte, et à la distance de quatre-vingts mètres (2), sont les restes d'un petit monument (3). On voit encore les débris des colonnes de son portique, et quelques petites salles qui sont maintenant à peine reconnoissables.

## TROISIÈME PARTIE.

Examen des Passages des anciens Auteurs qui ont trait aux Monumens de Thèbes, et plus particulièrement à ceux de Karnak.

L'un des plus anciens historiens dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous, Hérodote, qui nous a transmis des renseignemens si précieux sur les mœurs et les usages civils et religieux des anciens Égyptiens, parle à peine de leurs arts et de leurs nombreux monumens. Il traite assez au long des édifices que renfermoient, de son temps, quelques-unes des villes les plus considérables du Delta; mais, il ne paroît point avoir été frappé des nombreuses et magnifiques antiquités qui subsistoient encore à Thèbes à l'époque de son voyage en Égypte. Peut-être, comme nous l'avons déjà avancé (4), les historiens qui l'avoient précédé, et entre autres Hécatée, dont les relations sur l'Égypte étoient encore récentes, l'auront dispensé d'entrer dans de plus grands détails. On ne peut toutefois nullement douter qu'Hérodote n'ait parcouru toute la contrée : en effet, il dit positivement, dans un endroit de son ouvrage (5), que jusqu'à Éléphantine il a vu les choses par lui-même, et qu'il ne connoît ce qui est au-delà de cette ville, que par les renseignemens qu'on lui a donnés. De tous les bâtimens qui existoient à Thèbes, il ne cite qu'une grande salle (6) dans laquelle les prêtres de Jupiter l'introduisirent, et où ils lui montrèrent autant de colosses de bois qu'il y avoit eu de grands-prêtres; nous avons déjà insinué ailleurs qu'il pourroit bien être ici question de ces grandes salles hypostyles qui font partie des palais ou des tombeaux habités (7).

Diodore de Sicile est, après Hérodote, le plus ancien historien qui traite de l'Egypte; il parle fort au long de Thèbes. Il nous a conservé sur les monumens de l'Égypte, et particulièrement sur ceux de son ancienne capitale, des détails trèscurieux, puisés dans les annales mêmes des prêtres. Desirant faire connoître tout ce que cette contrée renferme de merveilles, il ne pouvoit passer sous silence la plus grande et la plus incomparable de toutes, le vaste palais dont nous avons donné la description: aussi en parle-t-il dans les termes les plus pompeux et les plus propres à peindre l'enthousiasme que la vue de cet immense monument peut inspirer.

<sup>(1)</sup> Soixante-dix-sept pieds.

<sup>(2)</sup> Quarante-une toises.

<sup>(3)</sup> Voyez le plan topographique de Karnak, pl. 16, A. vol. 111.

<sup>(4)</sup> Voyez ce que nous avons dit au sujet du silence de cet historien sur les édifices de Thèbes, dans la des-

cription des colosses de la plaine, section 11 de ce chapitre, pag. 94.

<sup>(5)</sup> Hist, lib. 11, cap. 29, pag. 100, edit. 1618.

 <sup>(6)</sup> Voyez la citation n.º V, pag. 173.
 (7) Voyez la description du tombeau d'Osymandyas, section III de ce chapitre.

Voici comment il s'exprime au sujet de cet édifice, et de Thèbes en général, dans la section seconde du premier livre de son Histoire (1):

« Nous avons appris, dit-il, que non-seulement ce roi [Busiris], mais encore » beaucoup de ceux qui ont régné après lui, ont mis leur honneur à accroître et » à embellir Thèbes. Il n'est entré dans aucune ville du monde autant d'offrandes » magnifiques en or, en argent et en ivoire; elle étoit remplie d'une multitude de » statues colossales et d'obélisques d'un seul morceau de pierre. Des quatre édifices » sacrés qui y sont élevés, et qui étonnent par leur grandeur et leur beauté, l'un, » et c'est le plus ancien, a treize stades de tour et quarante-cinq coudées de hauteur : » l'épaisseur de ses murs est de vingt-quatre pieds. A cette magnificence se joignoit » encore la richesse des offrandes qui étoient consacrées aux dieux, et qui excitoient » l'admiration non-seulement par leur somptuosité, mais encore par l'excellence du » travail. Les édifices ont subsisté jusqu'à ces derniers temps; mais l'or, l'argent, » l'ivoire et les pierres précieuses ont été enlevés à l'époque où Cambyse incendia » les temples de l'Égypte. Ce fut vers ce temps que les Perses, transportant tous ces » trésors en Asie, et emmenant même avec eux des ouvriers Égyptiens, firent » bâtir les fameux palais de Persépolis, de Suses, et de quelques autres villes de la » Médie. »

Il est difficile de ne point reconnoître, dans la désignation des édifices qui faisoient encore l'ornement de Thèbes au temps de Diodore, les palais dont nous avons donné les descriptions. Cet auteur en compte quatre : il est probable qu'il a eu en vue les palais de Karnak, de Louqsor, de Medynet-abou, et le vaste édifice du Memnonium (2), dont nous avons reconnu les traces, ou bien le tombeau d'Osymandyas (3), dont l'auteur lui-même donne ailleurs une description si pompeuse et en même temps si précise.

Avant de discuter le passage de Diodore, nous ferons remarquer que cet historien semble désigner sous le nom de temples [isex], des édifices qui nous paroissent devoir être considérés comme des palais, d'après les raisons que nous en avons données dans nos descriptions. Nous avons déjà eu plusieurs occasions d'observer qu'il y avoit chez les Égyptiens une telle liaison entre la religion et tout ce qui tenoit à la personne sacrée des rois, qu'il ne nous semble point extraordinaire que les anciens historiens, et même les annales des prêtres, aient indiqué sous la dénomination d'édifices sacrés les palais habités par les souverains.

Le plus grand, le plus considérable et le plus merveilleux des édifices encore subsistans à Thèbes, celui qui renferme le plus de statues colossales et d'obélisques, est, sans contredit, le palais de Karnak: il est donc impossible de se méprendre sur l'indication donnée par Diodore. Nous allons voir d'ailleurs que les mesures dont il parle, coïncident assez bien avec celles que nous avons prises dans le palais de Karnak.

Diodore donne à l'édifice qu'il décrit, treize stades de tour. Comme il a tiré ses

<sup>(1)</sup> Voyez la citation n.º 11, pag. 299.
(2) Voyez la description des colosses de la plaine de section 111 de ce chapitre.

Thèbes, section 11 de ce chapitre.

récits des annales sacrées, les mesures dont il se sert ne peuvent être que des mesures en usage dans le pays dont il parle : il s'agit donc ici du stade de cent mètres, que tous les savans (1) s'accordent à reconnoître pour égyptien.

En lisant attentivement le texte, il ne peut y avoir de doute que le périmètre dont il est ici question ne soit celui d'un seul édifice, et non celui d'une enceinte qui renfermeroit plusieurs monumens. Ainsi les treize stades ne peuvent s'appliquer à la grande enceinte en briques qui enveloppe la plus grande partie des monumens de Karnak, et dont le contour est de deux mille deux cent quatre-vingt-quatre mètres; ils forment incontestablement le circuit du palais de Karnak et des monumens qui ont avec lui une liaison immédiate, tels que l'avenue de sphinx qui précède l'entrée principale à l'ouest, et les ruines qui s'étendent jusqu'à la porte de l'est. Or, si l'on mesure le périmètre des édifices compris dans ces limites, en suivant tous les contours, et en restituant, de la manière la plus probable, les murs presque entièrement détruits dont on voit encore quelques restes à l'est du palais, on trouve un développement de treize cent trois mètres (2), qu'on peut considérer comme ne différant point de l'évaluation des treize stades de Diodore. C'est une chose assez remarquable, que le contour de l'édifice, en n'y comprenant ni les sphinx, ni les ruines de l'est, est précisément égal à mille mètres ou dix stades. Il résulte de toute cette discussion, que l'on doit regarder comme exacte la mesure de treize stades donnée par Diodore au palais de Karnak, et qu'elle auroit pu servir, au besoin, à faire retrouver les limites de cet édifice, si les ruines encore subsistantes ne les indiquoient d'une manière assez précise. Il est fâcheux toutefois que ces limites ne subsistent pas intactes; car nous aurions eu alors un moyen sûr de connoître exactement la longueur du stade.

Diodore assigne aux murs du palais une hauteur de quarante-cinq coudées. On ne pourroit vérifier cette mesure qu'autant que l'on sauroit de quelles parties de l'édifice il a voulu parler; car leur hauteur est très-variable. Nous ferons remarquer cependant que les quarante-cinq coudées, équivalentes à vingt-quatre mètres (3) à peu près, conviennent très-bien à l'élévation de la partie de la salle hypostyle qui renferme les grandes colonnes. On ne peut pas vérifier davantage la mesure de vingt-quatre pieds donnée par l'historien à l'épaisseur des murs, car cette épaisseur est aussi très-variable.

Diodore indique le palais de Karnak comme le plus ancien des édifices de Thèbes. Les observations que nous avons consignées, dans le cours de notre

(1) Voyez les observations préliminaires et générales
mises en tête de la traduction de Strabon, par M. Gossellin.
Voyez aussi les Mémoires sur l'Égypte, par d'Anville.
(2) Voici les détails des dimensions :
Longueur du pylône de l'ouest
Longueur du côté nord du palais, compris le déve-
loppement des saillies 356,00
Longueur de la partie postérieure du palais 98,00
Longueur du côté sud du paleis 356,00
A ajouter en sus, à cause du temple dépendant 38,00
du palais, pour chacun des côtés de l'est et de l'ouest. 2 38,00
TOTAL du contour de l'édifice proprement dit 999, 10

HE I I SO STORE STAND		999 <sup>m</sup> 10.
A quoi il faut ajouter, pour ch	acun des côtés n	ord et
ud des édifices de l'est,		
Et pour les deux côtés des allées de sphinx		
	60,00	
	or ac spiniarri	1 60,00
		Company of the Compan
		1303,10

<sup>(3)</sup> Cette mesure de quarante-cinq coudées équivant à 24<sup>m</sup>,39, évaluée en coudées du nilomètre du Kaire de 0,542, et à 23<sup>m</sup>,72 en coudées du nilomètre d'Éléphantine de 0,527.

description, sur le caractère de l'architecture et sur la construction de ce monument, sont tout-à-fait d'accord avec le témoignage de notre auteur.

Si l'on en croit Diodore, les Perses, dans leur expédition si désastreuse pour l'Égypte, s'étoient bornés à dépouiller les palais de Thèbes de l'or, de l'argent, de l'ivoire et des pierres précieuses qui en faisoient l'ornement. Les arts étoient ainsi détruits dans leur pays natal par la politique barbare de ces peuples, qui cependant avoient pris du goût (1) pour l'architecture de l'Égypte, mais qui n'avoient point été assez puissans pour transporter en Perse les statues colossales et les obélisques de Thèbes. Cette entreprise hardie devoit être mise à exécution par le peuple le plus grand de l'antiquité, et Rome devoit s'embellir des débris de la magnificence Égyptienne, croyant faire assez pour sa gloire d'enlever à l'Égypte ses énormes monolithes. Pour se faire une juste idée de la splendeur de Thèbes, il faut donc, au milieu des monumens de sa grandeur encore subsistans, y rapporter par la pensée tous ces obélisques (2) qui font aujourd'hui l'ornement de Rome, ou qui gisent sans honneur au milieu des ruines de l'ancienne capitale du monde.

Strabon, dans l'ordre des temps, vient immédiatement après Diodore. Il a parcouru l'Égypte jusqu'à ses limites les plus reculées, accompagnant Ælius Gallus, qui en étoit gouverneur dans les premières années de l'ère chrétienne. Il parle avec détail de cette contrée, et particulièrement de Thèbes, dans plusieurs passages que nous avons déjà examinés (3). De son temps, cette capitale étoit presque entièrement ruinée. Il y indique toutefois l'existence d'un grand nombre de temples [ieeà], pour la plupart dévastés par Cambyse. « On n'y voit plus, dit-il (4), que quelques » maisons éparses formant des hameaux; et la portion de Thèbes encore qualifiée du » nom de ville est du côté de l'Arabie. »

On ne peut pas douter que la ville indiquée par Strabon ne fût dans l'emplacement même de Karnak (5). On trouvera peut-être que cet auteur est extrêmement concis, et s'exprime très-vaguement sur une ville où il existe encore de si importans et de si grands monumens: mais il y a suppléé en quelque sorte à l'article d'Héliopolis, où il donne, sur les grands édifices de l'Égypte, des notions très-détaillées, qui paroissent être moins le résultat des observations de l'auteur à Héliopolis, que de ce qu'il avoit vu en général à Thèbes et plus particulièrement à Karnak. Le nom de Thèbes (6), qui se trouve rappelé dans le passage où il s'agit d'Héliopolis, fait assez voir que Strabon avoit présente à la pensée l'ancienne capitale de l'Égypte, lorsqu'il a rédigé cette partie de son ouvrage. C'est donc ici le lieu de placer cette description générale des édifices sacrés de l'Égypte; et nous y sommes d'autant plus portés, que le passage où elle est rapportée a toujours été mal traduit et est resté à peu près inintelligible, par la seule raison que les interprètes ne connoissoient point du tout les monumens, ou ne les connoissoient que d'une manière très-imparfaite.

<sup>(1)</sup> En rapprochant le passage de Diodore des rapports des voyageurs modernes, et des dessins qu'ils nous ont donnés des ruines de Persépolis, on ne peut douter que les Perses ne se soient proposé l'imitation des monumens Égyptiens. Voyez Corneille Le Bruyn, Chardin, &c.

<sup>(2)</sup> Voyez Pline; le P. Kircher; Zoega, de usu obe-

<sup>(3)</sup> Voyez la description du Memnonium, section II, et la Dissertation à la fin de ce chapitre.

<sup>(4)</sup> Voyez le passage de Strabon cité n.º v, à la fin de la section 11, pag. 117.

<sup>(5)</sup> Voyez la Dissertation à la fin de ce chapitre.
(6) Voyez la citation n.º 111, à la fin de cette section, pag. 300.

M. Quatremère, dans sa Dissertation sur l'architecture Égyptienne, est celui qui a, jusqu'à présent, interprété ce passage de la manière la plus satisfaisante; mais, privé, comme tous les autres, de renseignemens précis sur les monumens Égyptiens, privé sur-tout de dessins qui lui en présentassent une configuration exacte, il a encore laissé à desirer dans la traduction qu'il a donnée. Nous sommes loin toutefois d'avoir la prétention de lever toutes les difficultés et d'offrir une version exempte d'objection : nous n'avons d'autre but que de faire servir nos observations particulières sur les monumens eux-mêmes, à faire disparoître quelques-unes des difficultés que présente le texte de Strabon.

« On entre donc, selon Strabon (1), dans une avenue pavée, large d'un plèthre » ou un peu moins; sa longueur est triple ou quadruple, et quelquefois plus consi-» dérable encore. Cette avenue s'appelle le drome [ δρόμος, ou le cours], selon » l'expression de Callimaque : Ce drome est consacré à Anubis. Dans toute la Ion-» gueur de cette avenue sont disposés, sur les côtés, des sphinx en pierre, distans » les uns des autres de vingt coudées ou un peu plus, de sorte qu'à droite et à » gauche il en existe une rangée. Après les sphinx est un grand propylée, et, si » vous avancez encore, vous en trouvez un second et même un troisième. Mais » ni le nombre des propylées ni celui des sphinx ne sont fixes; ils varient pour » les différens temples, auss i-bien que la longueur et la largeur des dromes. Après » les propylées vient le temple [veus], qui a un portique [ webraos] grand et digne » d'être cité, et un sanctuaire [ onzà ] de proportion relativement moindre. Celui-ci » ne renferme aucune sculpture, ou, s'il y en existe, ce ne sont pas des représen-» tations d'hommes, mais bien celles de certains animaux. De chaque côté du pro-» naos s'élève ce qui en est appelé les ailes [nrea]: ce sont deux murs de même » hauteur que le temple [156], distans l'un de l'autre, à l'origine, d'un peu plus » que la largeur des fondemens du temple; mais ensuite leurs faces se rapprochent » l'une de l'autre en suivant des lignes convergentes jusqu'à la hauteur de cinquante » ou soixante coudées. Sur ces murs sont sculptées de grandes figures, ouvrages » semblables à ceux des Étrusques et à ceux qui ont été faits très-anciennement par » les Grecs. »

Voilà la traduction presque littérale du passage de Strabon: elle est conforme au sens grammatical; et, pour s'assurer qu'elle convient aux monumens de l'ancienne Égypte, il ne faut, pour ainsi dire, que jeter les yeux sur les dessins que nous en avons rapportés.

Strabon ayant eu l'intention de donner une description qui pût convenir à tous les édifices sacrés qu'il avoit vus en Égypte, il ne faut pas s'attendre à retrouver dans chacun d'eux l'ensemble des parties qu'il indique dans la composition d'un temple. Par exemple, il est très-probable, d'après ce qui reste d'Héliopolis, que cette ville n'avoit point une étendue qui comportât un édifice sacré avec tous ses accessoires; mais nous verrons toutes les parties désignées par Strabon dans les différens monumens que nous allons passer en revue. C'est sur-tout à Karnak et à Louqsor, qui occupent le côté de Thèbes où l'historien géographe annonce l'existence d'une

<sup>(1)</sup> Voyez la citation n.º IV, à la fin de cette section, pag. 200.

ville du nom de *Diospolis*, que l'on est frappé de la vérité de la description qui vient d'être citée : car, bien que l'on ne retrouve pas dans un même édifice exclusivement chacune des parties indiquées par Strabon, cependant l'ensemble des constructions les offre toutes.

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer que Strabon, ainsi que Diodore, désigne sous la dénomination d'édifices sacrés, de temples [iepà] (1), les monumens de Diospolis, ou, autrement dit, de Karnak et de Lougsor. Il ne les distingue pas, comme dans le passage où il parle d'Abydus (2), du labyrinthe, et même du Memnonium de Thèbes, sous la dénomination de palais et d'habitations de souverains. Cela vient sans doute de ce que, dans les édifices de Karnak et de Lougsor, il existe un petit réduit qui, par le soin qu'on a mis à le construire, par le choix des matériaux et la richesse des sculptures, paroît être un sanctuaire. Habité par les rois tant que l'Égypte a été gouvernée par des souverains indigènes, les prêtres ont pu s'en emparer sous la domination des Perses, des Ptolémées et des Romains, pour le consacrer exclusivement au culte. Cette opinion semble d'autant mieux fondée, que, depuis long-temps, Thèbes n'étoit plus considérée comme la capitale de l'empire Égyptien. On aura donc montré à Strabon les édifices de Karnak et de Lougsor comme des temples, dans les sanctuaires desquels on ne laissoit pas pénétrer les étrangers. D'ailleurs, comment supposer que les rois, pour qui les Égyptiens avoient une vénération si profonde, n'eussent point occupé de palais aussi grands, aussi fastueux et aussi durables que les temples mêmes que l'on élevoit aux dieux! C'est pourtant là l'hypothèse qu'il faudroit admettre, si l'on ne vouloit voir que des temples dans les édifices que l'on retrouve encore en Égypte, et particulièrement à Thèbes; car nous sommes loin de partager cette opinion bizarre, avancée par quelques voyageurs, que les anciens Égyptiens n'ont construit d'édifices que pour les dieux, et que toute la population habitoit sous des tentes plantées tout autour.

Si l'on jette les yeux sur le plan topographique de Karnak, on ne tarde point à reconnoître les différentes parties dont se composoient, suivant Strabon, les édifices sacrés de l'Égypte. D'abord, il seroit difficile de ne pas voir les dromes avec leurs rangées de sphinx dans les avenues (3) de beliers et de sphinx qui précèdent les propylées, le grand temple du sud, l'entrée principale du palais à l'ouest et les ruines du nord. Strabon dit que les dromes étoient pavés; c'est ce que nous avons pu vérifier encore dans l'avenue (4) de sphinx du nord. Quant aux autres avenues, il est très probable que, si nous les eussions fait dégager des décombres sous lesquels elles sont enfouies, nous aurions retrouvé les grandes dalles de pierre qui en formoient le pavé. La variation de la mesure indiquée par Strabon, pour la largeur des dromes, existe dans la largeur actuelle des avenues de sphinx. En effet, celle des propylées a seize mètres de largeur; celle des beliers, treize mètres en avant de la porte du sud, et vingt-sept en avant du pylône du grand temple; l'allée

<sup>(1)</sup> Voyez le passage de Strabon cité à la fin de la section 11 de ce chapitre, pag. 117.

<sup>(2)</sup> Voyez la citation n.º V, pag. 301.

<sup>(3)</sup> Voyez le plan topographique de Karnak, pl. 16, 1, vol. III.

<sup>(4)</sup> Voyez pag. 248.

du sud a quinze mètres, et celle du nord en a vingt : toutes ces largeurs sont moindres qu'un plèthre. Quant à la distance de vingt coudées entre les sphinx des dromes, assignée par Strabon, elle ne convient nullement avec celle qui exprime encore actuellement la distance entre les sphinx des avenues : car les vingt coudées, évaluées d'après le nilomètre d'Éléphantine, équivalent à dix mètres et demi, et les distances entre les sphinx sont d'un mètre onze centièmes, dans l'avenue de l'ouest du palais; d'un mètre trente-neuf centièmes, dans celle des beliers; de trois mètres cinquante centièmes, dans celle des propylées; et d'un mètre soixante-dix-huit centièmes, dans la petite avenue qui précède le pylône du grand temple du sud.

Tâchons maintenant de définir clairement ce que Strabon appelle propylées dans les monumens Égyptiens. Cette dénomination est un peu vague, et il est bien difficile que cela soit autrement. Il faut observer en effet que, Strabon décrivant l'architecture Égyptienne avec des mots techniques appropriés à l'architecture des Grecs, il n'est point surprenant qu'il y ait quelque chose de vague dans l'application qu'il en fait : on ne doit par conséquent regarder ses expressions que comme des termes de comparaison; et, pour en faire une juste application, il est nécessaire de chercher dans les édifices des Grecs les parties analogues à celles que cet écrivain avoit en vue. Le mot de propylées [πεοπύλαια], d'après sa composition, signifie avant-porte : il peut par conséquent indiquer tout ce qui se trouve avant la porte d'entrée. On sait que le nom de propylée fut donné à l'entrée de la citadelle d'Athènes, qui avoit été décorée de colonnes par Mnesiclès; il ne peut donc s'entendre que des portes qui étoient en avant de la citadelle, ou des galeries ornées de colonnes, qui précédoient ces portes, ou bien, plus probablement encore, de l'ensemble des galeries et des portes. Si l'on s'en tient à cette dernière définition, on croira facilement que Strabon a voulu indiquer sous le nom de propylées, dans les monumens Égyptiens, d'abord les pylônes et les grandes portes isolées, et souvent aussi la réunion de ces derniers édifices avec les colonnades ou les autres constructions formant des cours qu'il falloit traverser avant d'arriver à l'édifice principal. Le palais de Karnak (1) auroit donc, d'après Strabon, au sud, un drome et quatre propylées formés de ces pylônes et de ces cours que nous avons décrits, et à l'ouest, un autre drome et un seul propylée. Le grand temple du sud n'auroit eu qu'un drome et un propylée, et les ruines du nord offriroient encore les restes d'un drome et de deux propylées. On peut facilement faire l'application de notre définition aux autres édifices de Thèbes, et à ceux de toutes les autres villes anciennes de l'Egypte. Ainsi, à Edfoû (2), le grand temple n'offre point de traces du drome dont il a été ou devoit être probablement précédé autrefois; mais son propylée est dans le plus bel état de conservation. A Denderah, il subsiste encore deux propylées (3); mais c'est là sur-tout que l'on ne peut se méprendre sur l'application du mot. On le retrouve en effet dans une inscription Grecque gravée sur l'une des portes qui conduisoient au temple : cette inscription constate la dédicace du propylée à Isis et aux dieux honorés dans le nome de Tentyris (4).

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 16, A. vol. III.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 50, A. vol. I.

<sup>(3)</sup> Voyez les planches de Denderah, A. vol. IV.

<sup>(4)</sup> Voyez la Description des antiquités de Denderal.

« Après avoir traversé tous les propylées, on arrivoit au temple [νεως], qui » renfermoit un portique [ σεόναος] et un sanctuaire [σπκος]. »

Il n'y a point lieu de douter que Strabon ne désigne ici, sous la dénomination de vede, tout le temple, en y comprenant le portique; car c'est là seulement que pouvoit se pratiquer une religion toute mystérieuse, dont on vouloit dérober les rites à tous les regards. L'ordre et la suite des idées exprimées par les mots eux-mêmes ne peuvent laisser à cet égard aucune incertitude. C'est d'ailleurs la pensée qui s'offrira la première à tous ceux qui auront vu les temples de l'Égypte.

Le pronaos, ou portique, porte avec lui sa signification; c'est l'avant temple. Chez les Grecs, on appeloit de ce nom la façade ornée de colonnes, faisant partie des galeries qui entouroient le temple. C'est, chez nous, le portail, quant à la décoration, et le porche, quant à l'usage.

Chez les Égyptiens, le pronaos, bien que faisant partie d'un tout, pouvoit cependant être regardé comme un édifice à part, placé en avant. C'est au moins là ce qui résulte évidemment de la construction même de leurs temples. En effet, le portique, ou pronaos, est en quelque sorte adapté au reste du temple, avec les murs duquel il n'a quelquesois même pas de liaison. On pourroit l'enlever, et ce qui resteroit présenteroit encore un ensemble complet, régulier et continu. On peut en dire autant des propylées par rapport au temple. Le sanctuaire même, considéré relativement aux pièces qui l'environnent, est dans ce cas; on pourroit les faire disparoître toutes, et il n'en resteroit pas moins un petit édifice complet, qui auroit ses murs extérieurs en talus, revêtus de décorations, et qui seroit couronné de la corniche et du cordon Égyptiens : ce seroit, pour tout dire, en un mot, une petite chapelle ou cella. On seroit tenté de croire, d'après cela, que lorsque les Égyptiens avoient un édifice sacré à construire, ils commençoient à en établir le sanctuaire, puis les pièces environnantes, et que, selon le degré d'importance qu'ils vouloient lui donner, ils y ajoutoient successivement un portique, puis un premier propylée, un second et même un troisième. C'est absolument là ce qui résulte de l'examen comparé de la construction des édifices Égyptiens et de la description de Strabon.

L'historien géographe, pour achever en quelque sorte de définir le pronaos ou portique, ajoute que de chaque côté s'élève ce qui en est appelé les ailes [###2]. Cette dénomination de ptères a un sens très-étendu (1). Dans les temples, il paroît que les ailes, ou ptères, doivent se prendre pour tout ce qui en forme les côtés, soit qu'il y ait des colonnes ou des murailles, soit que ces colonnes existent dans l'intérieur ou à l'extérieur. Dans les périptères des Grecs, les ailes sont plus particulièrement ces files de colonnes placées sur les flancs du corps de l'édifice, et qui font à son égard l'effet des ailes dans la structure d'un oiseau (2). Les petits temples Égyptiens, les Typhonium, ressemblent totalement, dans leur disposition, aux périptères; et s'il étoit ici question de ceux-là, il ne pourroit y avoir de difficulté sur l'application du mot ptères: mais il est évident que Strabon n'entend

<sup>(1)</sup> Voyez l'Architecture de Vitruve, traduction de (2) Voyez les planches de Phila, Edfoû et Denderah, Perrault, liv. 111, pag. 64, note 1.

A. vol. I et IV.

parler que des grands temples de l'Égypte. Or, dans ces derniers, la disposition est tout-à-fait inverse de ce qu'elle est dans les édifices Grecs, au moins pour le portique : dans les uns, les colonnes entourent les murs; et dans les autres, ce sont, au contraire, les colonnes qui sont entourées par les murs. Si donc l'on veut faire l'application du mot ptères aux portiques Égyptiens, il est évident qu'elle ne peut avoir lieu que pour les deux murs latéraux qui les enveloppent. La forme de T qu'affecte le plan des temples, est très-propre à nous confirmer dans cette conséquence. En effet, elle peut représenter, à certains égards, la configuration d'un oiseau dont les ailes sont déployées. Strabon, d'ailleurs, paroît vouloir lever tous les doutes sur l'application que l'on peut faire du mot, lorsqu'il ajoute que les ptères sont deux murs de même hauteur que le temple [veis], distans l'un de l'autre, à leur origine, d'un peu plus que la largeur des fondemens du temple. Il ne nous paroît pas douteux que Strabon n'ait voulu indiquer par cette phrase la saillie du portique de part et d'autre du reste de l'édifice. Les monumens Égyptiens sont élevés sur des plates-formes (1) au-dessus desquelles commence l'inclinaison des murs extérieurs. C'est donc à partir de là que les murs latéraux, étant dans leur plus grand éloignement, se rapprochent ensuite l'un de l'autre. Cette circonstance n'est-elle pas parfaitement exprimée par l'auteur, lorsqu'il dit que les faces des ptères se rapprochent l'une de l'autre, en suivant des lignes convergentes jusqu'à la hauteur de cinquante ou soixante coudées! Cette hauteur, quoiqu'indiquée vaguement par Strabon, ne peut guère être attribuée qu'aux portiques : ce seroit en vain qu'on voudroit la retrouver ailleurs, et même dans les pylônes; car, indépendamment de ce qu'elle ne peut convenir à des édifices qui ont jusqu'à cinquante mètres de hauteur, il est aisé de voir, par l'ordre et l'enchaînement de la description, que l'auteur a rapporté précédemment tout ce qu'il avoit à dire des propylées, et qu'il ne peut plus être ici question que du temple et de son portique.

Enfin Strabon, pour compléter sa description, ajoute que les ptères des pronaos sont ornés de grandes figures, ouvrages semblables à ceux des Étrusques, et à ceux qui ont été faits très-anciennement par les Grecs; c'est ce que l'on peut voir effectivement sur les murs latéraux des portiques. Leurs parties supérieures sont décorées de bas-reliefs de dimension ordinaire, où les figures sont pour la plupart assises; mais les parties inférieures sont toujours ornées de figures qui sont debout et d'une très-grande proportion. C'est au moins ce que nous avons vérifié à Denderah; l'encombrement ne nous a pas permis de le faire à Edfol ni à Esné.

L'identité de la description avec les objets existans, et toutes les probabilités, se réunissent donc pour assurer à la partie des temples Égyptiens que nous considérons, la désignation de pronaos. Mais, s'il y avoit encore quelques incertitudes, elles seroient levées par l'inscription qui se trouve sur le listel de la corniche du portique du temple de Denderah. En effet, cette inscription fait mention de la dédicace du portique, sous la dénomination spéciale de pronaos (2).

<sup>(1)</sup> Nous avons retrouvé cette plate-forme à Den-

<sup>(2)</sup> Voyez cette inscription, qui est rapportée dans la description des édifices de Denderah.

00

Du portique on arrivoit dans le sanctuaire [ σπολς]. Ce mot, signifiant étable ou bercail en grec, est très-propre à exprimer ce que l'auteur a voulu désigner; car on sait que, la plupart du temps, l'objet allégorique du culte des Égyptiens est un animal vivant ou son simulacre. Le sanctuaire [ σπολς] étoit de modique dimension [ σύμμετεσν]: si l'on jette les yeux sur les plans des temples de Thèbes, d'Edfoû et de Denderah, on verra qu'effectivement le sanctuaire a peu d'étendue. C'est presque toujours un rectangle dont la longueur est double de la largeur, proportion que les Égyptiens paroissent avoir affectionnée: il est même assez probable que la qualification de σύμμετεσν, employée par Strabon, est relative à cette forme. Ce mot, pris dans le sens que comporte sa composition, indique une chose qui est réduite à de justes proportions. Les sanctuaires sont, en quelque sorte, des réduits isolés et secrets où se passoient les mystères les plus cachés de la religion Égyptienne; les conduits pratiqués sous leur pavé, et dans les murs qui les enveloppent, ne permettent point d'en douter (1).

Lorsque Strabon avance que les sanctuaires n'étoient point sculptés, ou que les sculptures qu'ils renfermoient n'offroient point de représentations humaines, il se trompe évidemment, ou il a été mal informé. A l'époque de son voyage en Égypte, la religion, bien que déchue de son ancienne splendeur, étoit cependant encore en vigueur. A la vérité, comme il le dit lui-même (2), au lieu de ce corps célèbre de prêtres adonnés à l'étude de la philosophie et des sciences astronomiques, on ne rencontroit plus que des hommes qui ne connoissoient de la religion que les rites et les sacrifices, dont ils parloient aux étrangers: mais il n'en paroît pas moins constant qu'à cette époque même l'entrée des sanctuaires étoit encore interdite; car, si Strabon y eût pénétré, il lui auroit été facile de s'assurer qu'ils renferment des sculptures représentant aussi-bien des figures humaines que des figures d'animaux.

Dans la suite du passage que nous venons de discuter et d'analyser, Strabon parle des édifices que l'on voyoit encore à Héliopolis, lorsqu'il a parcouru l'Égypte. Tous sont maintenant détruits; on n'aperçoit même plus de traces de leurs fondations: cependant les détails que donne Strabon sur le genre de leur architecture, conviennent tellement aux édifices de Thèbes, qu'il nous paroît à propos d'en faire ici l'examen. Voici comment l'auteur s'exprime (3):

« On y voit aussi (à Héliopolis) un édifice soutenu par un grand nombre de » colonnes, comme à Memphis, mais d'une construction barbare : car, excepté cette » multitude de colonnes très-élevées et d'ordres différens, on n'y remarque rien » d'élégant, on n'y voit aucune peinture; c'est plutôt un travail qui atteste de vains » et d'inutiles efforts. »

Qui ne reconnoîtroit dans la désignation de l'édifice dont parle Strabon, ces grandes salles hypostyles des palais, dont les plafonds sont soutenus par des forêts de colonnes, parmi lesquelles il s'en trouve toujours de très-remarquables par leur grosseur et leur élévation! Mais Strabon parle ici le langage d'un homme tout-à-fait prévenu en faveur de l'architecture et des monumens de son pays. A dieu ne plaise

(2) Voyez la citation n.º 1, pag. 116. pag. 301.

<sup>(1)</sup> Voyez les Descriptions de Philæ et de Denderah. (3) Voyez la citation n.º VI, à la fin de cette section,

toutefois que nous voulions refuser aux Grecs la justice qui leur est due! imitateurs heureux, ils ont caché avec infiniment d'art les larcins qu'ils ont faits aux Égyptiens; leurs imitations sont de véritables inventions, et doivent être considérées comme l'œuvre du génie. Mais, de ce que l'architecture Grecque a des beautés que l'empire de l'habitude exagère encore à nos yeux, s'ensuit-il que l'architecture Égyptienne en soit totalement dépourvue! Et ces colonnes si élevées et si nombreuses que Strabon semble dédaigner, leur belle ordonnance et leur décoration toute significative ne produisent-elles pas, sur le spectateur, de vives impressions auxquelles il est impossible de résister! L'architecture Grecque et l'architecture Égyptienne ont chacune un mérite indépendant et qui ne peut se comparer; elles ont employé, l'une et l'autre, des moyens différens pour remplir des convenances qui n'étoient point les mêmes. Un temple Grec à Thèbes eût été aussi déplacé qu'un temple Égyptien à Athènes : ni l'un ni l'autre de ces édifices n'eût été en rapport avec les institutions, les mœurs et les usages civils et religieux des deux peuples. Pour porter un jugement sain dans une pareille matière, il faut être tout-à-fait en garde contre les préjugés de l'habitude; car, s'il est constant qu'elle exerce en général sur nos sens un empire absolu, c'est sur-tout dans les arts qu'on s'aperçoit plus particulièrement encore de son influence. Telle chose ne nous paroît souvent bien que par l'habitude que nous avons de la voir sous des formes déterminées; et quant à l'objet qui nous occupe maintenant, nous pouvons citer à l'appui de ce que nous avançons, notre propre expérience. Après avoir parcouru et étudié, pendant huit mois consécutifs, tous les monumens de la haute Egypte, après nous être familiarisés, pour ainsi dire, avec les idées de grandeur, de solidité et de magnificence qui ont présidé à l'exécution des édifices Égyptiens, nous abordâmes à Antinoé, ville bâtie par l'empereur Adrien, où tout ce qui subsiste encore a été construit dans le style de l'architecture des Grecs : nous aurions peine à rendre l'espèce d'impression fâcheuse que ces monumens firent d'abord sur nous. Ces colonnes d'ordre Corinthien, d'une proportion si élégante, nous semblèrent maigres, grêles et sans apparence de solidité; leur chapiteau, si riche et admiré à si juste titre, nous parut présenter dans son plan une complication sans motif. Il nous fallut quelque temps pour revenir à nos anciennes habitudes et à nos premiers goûts. Il suit de là qu'on ne doit peut-être pas plus accuser l'architecture Égyptienne de manquer d'élégance, que reprocher à l'architecture Grecque de manquer de solidité : ces deux architectures satisfont également aux convenances générales ; toutes deux remplissent également le but que leurs inventeurs se sont proposé; toutes deux sont le résultat de l'influence du climat qui les a vues naître, et des habitudes des peuples chez lesquels elles ont été en honneur. L'architecture Grecque réunit au plus haut degré l'élégance et la beauté des proportions; l'architecture Égyptienne, sans être toutefois dépourvue d'une certaine élégance, montre par-tout une noble simplicité, et une grandeur qui remplit l'esprit. On a vraiment peine à concevoir comment a pu s'établir l'opinion que l'architecture Egyptienne n'est que le résultat de l'art au berceau, tandis qu'au contraire elle est le produit d'un art arrivé presque au dernier degré de la perfection. Il ne viendra sans doute à l'esprit de qui que ce soit,

de reprocher aux Égyptiens la solidité qui constitue leurs monumens, puisque c'est à cette solidité même, sans doute prévue et calculée, que nous devons de les admirer encore aujourd'hui. Si l'on vient à comparer sous ce rapport les Grees aux Égyptiens, qu'on les trouvera loin de posséder l'art de braver, dans leurs constructions, les efforts du temps! Sur ce même sol de l'Égypte, soumis à l'influence d'un climat si propice à la conservation des monumens, les Grees ont élevé de grands édifices, des villes tout entières; mais ce seroit en vain qu'aujourd'hui l'on en chercheroit quelques traces, que l'on voudroit même en assigner l'emplacement.

On sait que les Grecs ont emprunté leur mythologie de la religion Égyptienne ; mais combien leur imagination vive et brillante, et l'influence d'un heureux climat, n'ont-elles pas modifié ces emprunts! Il en est de même de ceux qu'ils ont faits à l'architecture Égyptienne. Il n'est point de notre sujet d'en donner ici le développement. Nous ferons seulement observer que la dissemblance qui existe entre les monumens de la Grèce et ceux de l'Égypte, est due sur-tout à la différence des climats où les uns et les autres ont été construits, et au caractère particulier des peuples qui les ont élevés. Les Grecs ont développé dans leurs édifices le charme, la grâce et le goût dont ils avoient le sentiment à un si haut degré; les Égyptiens montrent par-tout une sévérité de formes qui paroît être le résultat nécessaire d'un caractère naturellement sérieux et porté à la mélancolie par l'influence du climat : car ce n'est point un effet chimérique que cette influence du climat et du sol d'un pays sur l'humeur de ses habitans; dans aucun lieu du monde, elle n'est peut-être aussi sensible qu'en Égypte. En effet, où trouvera-t-on moins de variété dans les phénomènes de la nature! Où trouvera-t-on un ciel plus pur et plus constamment beau, des montagnes plus sèches et plus arides, auxquelles le temps, qui détruit tout, n'apporte aucun changement! Où trouvera-t-on un pays circonscrit de toutes parts par des déserts plus affreux! Quoi de plus monotone en général que les sites de l'Égypte! Ce sont toujours des villages semblables, élevés sur des buttes factices entourées de palmiers. L'aspect change pourtant, une fois dans l'année, vers le temps de l'inondation : alors tous ces villages, au moins dans la basse Égypte, semblent être des îles qui s'élèvent du sein d'une mer immense. Sans doute le spectacle qu'ils présentent alors est imposant et magnifique : on se livre d'abord au plaisir d'en jouir; mais l'uniformité du spectacle finit par devenir fatigante. Les siècles n'ont pas modifié cet état de choses; ce qui arrive actuellement se passoit de même dans la plus haute antiquité; et, s'il est vrai que, par suite de l'influence du climat, les habitans modernes de l'Égypte soient naturellement sérieux et enclins à la tristesse et à la mélancolie, on peut en conclure qu'il en étoit ainsi des anciens Égyptiens. Peut-on croire, en effet, que des causes naturelles aussi prononcées ne produisent point constamment les mêmes impressions sur le résultat de la pensée! Rien ne doit donc surprendre dans l'aspect mâle et sévère de l'architecture de l'Égypte. Ainsi, de ce que les monumens Égyptiens ont un caractère différent de celui des monumens Grecs, on n'est point en droit d'en conclure, comme le fait Strabon, qu'ils sont d'une construction barbare (1).

<sup>1)</sup> Baplaentir exer mir xamanunir. Ces expressions pourroient s'appliquer à des constructions mâles et sévères,

Strabon avance qu'on ne voit, dans les monumens Égyptiens, aucune peinture. A moins qu'il ne veuille point donner ce nom aux couleurs appliquées sur toutes les sculptures, on ne conçoit point une pareille assertion; car, dans les monumens, l'éclat et la vivacité des couleurs frappent tous les regards. Il est vrai que la peinture, chez les Égyptiens, ne procédant que par teintes plates et crues, sans ombres, sans nuances ni dégradations, n'est point, à proprement parler, ce qui constitue un art perfectionné; mais enfin c'est un art à son commencement, dont il est surprenant que Strabon, voyageur exact et observateur exercé, ne fasse aucune mention.

### QUATRIÈME PARTIE.

Parallèle des principaux Édifices de Thèbes, et particulièrement de Karnak, avec les monumens Grecs, Romains et modernes.

QUELQUE soin que nous mettions à décrire les édifices Égyptiens, nous ne pouvons guère nous flatter de réussir à en donner aux autres l'idée que nous en avons prise nous-mêmes sur les lieux : car il y a des choses que des dessins et des descriptions ne peuvent rendre; et il est certain que rien ne peut remplacer la vue des monumens auxquels mille circonstances locales tendent à donner plus de prix. Les dessins géométraux sont sans doute très-propres à faire connoître l'ensemble et les proportions d'un édifice, sa disposition et sa distribution : mais qu'ils sont loin de donner des idées satisfaisantes des constructions, sous le rapport de l'élégance et de l'effet! C'est sur-tout en les comparant avec les vues pittoresques faites sur les lieux mêmes, que nous avons pu en juger : nous avons toujours été surpris de trouver dans ces dernières une certaine légèreté à des édifices que les dessins géométraux nous montroient lourds et sans élégance. Il faut se garder de croire que ce résultat doive être seulement attribué à la perspective linéaire : il dépend sur-tout de la perspective aérienne, dont les effets sont si variables dans les différens climats, et de l'opposition d'une vive lumière avec des ombres bien tranchées. Un tact fin et sûr, et une longue habitude d'observer, avoient appris aux Égyptiens à apprécier toutes ces causes et à en combiner les effets : bien différens des Grecs et des Romains, qui, en transportant leur architecture sous le ciel de l'Égypte, ne paroissent point en avoir tenu compte; d'où il est résulté que leurs élégans édifices s'y montrent sous l'apparence de constructions grêles et sans solidité.

Comme rien dans la nature n'a de grandeur absolue, et que l'esprit de l'homme ne juge de tout ce que l'univers offre à son observation que par des rapports, ce n'est qu'en faisant des rapprochemens entre des objets analogues que l'on peut se faire une juste idée de leur étendue et de leur importance. Il nous paroît donc convenable, pour ne rien laisser à desirer sur la connoissance des monumens de Thèbes, et plus particulièrement de ceux de Karnak, de les mettre en parallèle

ou bien s'entendre de constructions étrangères; car on sait que les Grecs et les Romains donnoient la qualification de barbare à tout ce qui étoit étranger. Cependant la suite du passage semble bien annoncer que les expressions de Strabon ne peuvent point être prises en bonne part.

avec des édifices bien connus. Il ne sussit pas en effet de faire observer aux lecteurs que tous les temples et les palais de l'ancienne Égypte sont représentés dans l'ouvrage à une même échelle; que la grande cour de Karnak, par exemple, renfermeroit tous les monumens de l'île de Philæ: cette observation n'est pas de nature à frapper ceux qui n'ont point d'objet de comparaison pour les constructions de Philæ.

Pour remplir notre objet, nous allons donc d'abord comparer les monumens de Karnak avec les édifices élevés par les Grecs et les Romains. Ces derniers, mieux appréciés depuis la renaissance des arts, et recherchés avec empressement, sont devenus, pour ainsi dire, classiques, et sont, par cela même, bien propres à remplir nos vues. Ce n'est pas cependant que nous nous proposions de traiter ici, avec quelque étendue, de l'architecture Égyptienne comparée avec les diverses architectures connues; ce sera l'objet d'un travail particulier (1).

Les monumens Grecs proprement dits (2), ceux qui ont été construits sous le gouvernement de Périclès, au temps où le goût des arts fut porté à un si haut degré, et lorsqu'Athènes étoit libre et florissante, ne peuvent point entrer en comparaison, pour l'étendue, avec ceux de l'Égypte. L'antique temple de Thésée, les édifices les plus estimés des anciens, tels que les Propylées et le Parthenon, sont d'une étendue peu considérable ; ce dernier est construit à peu près sur les mêmes dimensions que le temple du sud à Karnak ; tous deux ont une longueur presque double de leur largeur.

Les monumens de la grande Grèce, dont les ruines subsistent encore à Pesti (3), l'ancienne *Posidonia*, et qui paroissent dater de ce beau temps de l'architecture où le goût sévère des Grecs n'admettoit aucun ornement superflu, ne sont pas plus comparables que ceux d'Athènes, sous le rapport de l'étendue, aux grandes constructions Égyptiennes.

Dans le beau siècle de la Grèce, les Athéniens ont construit sur de petites dimensions des temples d'un goût exquis; mais, sous le gouvernement des Romains, Athènes a vu s'élever avec éclat des édifices qui, au mérite de la pureté d'exécution et de l'harmonie dans toutes les parties, réunirent en outre des dimensions colossales. Le temple de Jupiter Olympien rappelle à l'esprit un des plus grands édifices des Romains : il n'est plus connu maintenant que par les descriptions qu'en ont données Pausanias (4) et Vitruve (5). Si l'on en croit leurs témoignages, il étoit enfermé dans une vaste enceinte : c'étoit donc un des monumens qui pouvoient le mieux être comparés à ceux des Égyptiens. Il est à regretter que les voyageurs n'aient pas découvert sur les lieux des vestiges tels que nous puissions établir cette comparaison.

Si d'Athènes on passe à Palmyre et à Balbek, on trouve des ruines considérables

<sup>(1)</sup> Vayez notre Mémoire général sur l'architecture. (2) Le temple de Minerve a 214<sup>ds</sup> 10° 4<sup>l</sup> de longueur

<sup>(2)</sup> Le temple de Minerve a 214<sup>ds</sup> 10° 4' de longueur et une largeur de 95<sup>ds</sup> 1° 6!. Les colonnes du péristyle ont 5<sup>ds</sup> 8° de diamètre et 32<sup>ds</sup> de hauteur.

Le temple de Thésée, bâti environ dix ans après la bataille de Marathon, a 100<sup>d</sup> 1° de long et 42<sup>d</sup> 11° 4<sup>l</sup> de large.

<sup>(3)</sup> Le grand temple de Pæstum a 1924s 4º pouces de longueur et 864s 2º de largeur. Le petit temple a 1724s 4º.

<sup>(4)</sup> Pausan. Græciæ Descript. lib. V, pag. 303, edit. Hanoviæ, 1613.

<sup>(5)</sup> Vitruve, traduct. de Perrault, préface du livre VII. pag. 219, et liv. 111, pag. 70.

de monumens si magnifiques, qu'ils ont pu être considérés comme le dernier effort de la puissance humaine, avant que l'ancienne capitale de l'Égypte fût mieux connue. Qui n'a point été saisi d'admiration en lisant les récits des voyageurs, au sujet des merveilles que renferment encore ces villes autrefois si florissantes et maintenant désolées! Qui n'a point appris avec étonnement qu'à Palmyre, dans un endroit enveloppé de tous côtés par le désert, il existe actuellement même des ruines d'une telle magnificence, que l'imagination a peine à les concevoir! Le grand temple du Soleil est renfermé dans une enceinte de deux cent quarante-six mètres de long et de deux cent vingt-un mètres de large; trois cent soixante-quatre colonnes d'un mêtre quarante centièmes (1) de diamètre, et de quinze mètres et demi (2) de hauteur, en soutenoient les longues galeries et les vastes portiques. Le temple, maintenant ruiné, offre des débris dans une étendue de soixante-dix mètres (3) en longueur, et de quarante-deux mètres (4) en largeur. Le portique et le péristyle sont formés de quarante-une colonnes, toutes de marbre blanc, de plus de seize mètres (5) d'élévation. Les dimensions colossales de ces monumens ne sont pas encore ce qui excite le plus l'étonnement; ce sont les admirables sculptures dont les frises, les corniches, les soffites, sont couverts; ce sont les riches ornemens qui décorent les encadremens des croisées et des portes. Sous le rapport du goût, de la pureté du dessin, et de l'élégance des proportions, Thèbes n'a pas de sculptures à opposer à celles de Palmyre; mais elle est bien supérieure à celle-ci par l'étendue des surfaces sculptées de ses nombreux monumens. Le palais de Karnak, sans compter les accessoires qui en dépendent immédiatement, a trois cent cinquante-huit mètres (6) de long, et une largeur de cent dix mètres (7); ainsi il l'emporte de beaucoup sur le temple du Soleil : et d'ailleurs, quelle différence dans la manière dont les espaces sont remplis! Le temple du Soleil subsistoit seul et comme isolé au milieu de sa vaste enceinte, et les murs du palais de Karnak enferment une suite d'édifices contigus, qui ne laissent, pour ainsi dire, aucun vide sur une surface immense.

Palmyre se fait sur-tout remarquer par ses longues avenues de colonnes d'un seul morceau de marbre; on en voit quatre rangées formant des avenues qui correspondent aux trois ouvertures d'un très-bel arc de triomphe: elles occupent en longueur une étendue de douze cent vingt-neuf mètres (8), et viennent aboutir à un magnifique tombeau; elles forment de vastes portiques ornés d'une grande quantité de statues et d'inscriptions monumentales. Le moindre nombre auquel on puisse porter toutes les colonnes, est de quatorze cent cinquante, et il n'en reste plus debout maintenant que cent vingt-neuf. A tant de magnificence Karnak peut opposer ses nombreuses avenues de sphinx: mises les unes à la suite des autres, elles occuperoient une étendue de deux mille neuf cent vingt-cinq mètres (9), et une seule d'entre elles a deux mille mètres (10) de longueur. Elles n'ont pas dû renfermer

<sup>(1)</sup> Quatre pieds quatre pouces.

<sup>(2)</sup> Quarante-huit pieds.

<sup>(3)</sup> Deux cent treize pieds.

<sup>(4)</sup> Cent trente-un pieds.

<sup>(5)</sup> Cinquante pieds.

<sup>(6)</sup> Mille cinquante-deux pieds.

<sup>(7)</sup> Trois cent trente-deux pieds.

<sup>(8)</sup> Quatre mille pieds.

<sup>(9)</sup> Huit mille sept cent soixante-quinze pieds.

<sup>(10)</sup> Six mille pieds.

moins de seize cents sphinx, dont il subsiste encore actuellement près de deux cents. Ces colosses contiennent beaucoup plus de matière et ont exigé plus de travail que toutes les colonnes réunies des vastes portiques de Palmyre.

Il est vrai que Palmyre montre encore avec éclat d'autres ruines imposantes et de nombreuses colonnes, parmi lesquelles plusieurs sont d'un seul morceau de granit; mais aussi Karnak, qui n'est qu'une portion de Thèbes, comprend d'autres restes de temples, de portes magnifiques, et plus de quarante statues monolithes et colossales. Palmyre a deux colonnes triomphales de dix-neuf mètres (1) de hauteur: les grandes colonnes de Karnak ont vingt-deux mètres (2), et elles forment des avenues. Combien plus de raisons on auroit encore d'accorder la supériorité à Thèbes, si, au lieu de ne considérer qu'une portion de cette ville célèbre, on s'attachoit à faire l'énumération des monumens qu'elle renferme dans toute son étendue! En effet, on n'y compte pas moins de huit obélisques monolithes, dont quatre subsistent encore dans leur entier et sont tous d'une hauteur prodigieuse; dix-sept pylônes de dimensions colossales; sept cent cinquante colonnes presque toutes intactes, parmi lesquelles il s'en trouve d'un diamètre égal à celui de la colonne Trajane. On voit maintenant à Thèbes soixante-dix-sept statues monolithes encore subsistantes, ou dont l'existence est incontestablement annoncée par de nombreux débris : la plus petite excède les proportions naturelles, et les plus grandes ont jusqu'à dix-huit mètres (3) de hauteur.

Le contour des ruines de Palmyre est de cinq mille sept cent soixante-douze mètres (4). C'est à peu près le circuit des ruines de Karnak. Mais, comme nous l'avons déjà dit, Karnak n'étoit qu'une portion de la ville de Thèbes, dont le contour total peut avoir été de quatorze à quinze mille mètres (5).

Palmyre, ainsi que Thèbes, a ses tombeaux dont on vante la magnificence. Ce sont des tours carrées de quatre et cinq étages, toutes de marbre blanc, et décorées de riches ornemens et de figures d'hommes et de femmes en ronde-bosse. Dispersées çà et là dans la vallée qui conduit à Palmyre, elles annoncent avec éclat ses ruines magnifiques. Si l'on en croit les récits des voyageurs, les impressions que laisse dans l'ame l'aspect de ces monumens funèbres, sont vives et profondes; mais l'emportent-elles sur celles que l'on éprouve en pénétrant dans cette vallée mystérieuse où sont creusés les tombeaux des anciennes dynasties des rois de Thèbes! Ces hypogées, qui renfermoient les restes des souverains de l'un des plus anciens peuples connus, inspirent-ils moins d'intérêt et de recueillement que les édifices funèbres de Palmyre! Quelle différence d'ailleurs dans le résultat des efforts des deux peuples! Les plus grands tombeaux de Palmyre ont tout au plus quinze mètres (6) de longueur, à peu près autant de largeur, et vingt-trois mètres (7) de hauteur. La plus grande des grottes de la vallée des tombeaux n'a pas moins de cent onze mètres (8) de profondeur. Nous en avons découvert onze, et dans ce nombre

<sup>(1)</sup> Soixante pieds.

<sup>(2)</sup> Soixante-dix pieds.

<sup>(3)</sup> Cinquante-quatre pieds.

<sup>(4)</sup> Dix-huit mille sept cent cinquante pieds.

<sup>(5)</sup> Voyez la Dissertation à la fin de ce chapitre.

<sup>(6)</sup> Quarante-six à quarante-sept pieds.

<sup>(7)</sup> Soixante-douze pieds.

<sup>(8)</sup> Trois cent quarante-deux piede.

il en est peu qui s'éloignent de ces dimensions. L'obscurité qui règne dans ces sombres demeures, leur caractère grave et mystérieux, agissent puissamment sur l'ame, et tendent à les faire paroître encore et plus vastes et plus étendues qu'elles ne le sont en réalité. Si les tombeaux de Palmyre se font distinguer par la noblesse et l'élégance de leur sculpture, ceux de Bybân el-Molouk sont remarquables par la multiplicité et la variété des tableaux : il n'y a pas une paroi qui ne soit travaillée, et dont les sculptures ne brillent aujourd'hui même des plus vives et des plus éclatantes couleurs.

Tant de magnificence dans deux villes célèbres est sans doute le résultat d'une même cause : tout porte à croire en effet que Palmyre et Thèbes sont nées du commerce et de l'industrie, et qu'elles se sont livrées toutes deux au trafic des riches productions de l'Inde. Si Thèbes a des monumens plus vastes et en plus grand nombre, c'est que, seule et sans rivale, elle a joui plus long-temps de ce commerce, qui, dans la suite des siècles, a fait la splendeur de Memphis, a été partagé concurremment par plusieurs villes de la Syrie, et enfin s'est remontré de nouveau en Égypte, à Alexandrie, qui, suivant les témoignages de l'histoire, a brillé sur la scène du monde d'un éclat qu'aucune autre ville n'a jamais atteint depuis.

Il n'est guère possible de prononcer le nom de Palmyre sans que les idées se reportent sur la ville de Balbek, sa rivale en grandeur et en magnificence. Nous n'en parlerons point avec détail : il nous suffira de rappeler qu'elle renferme les restes de deux temples magnifiques, qui réunissent à des dimensions colossales la même richesse de sculptures et d'ornemens que l'on retrouve à Palmyre. Le plus petit, qui est aussi le mieux conservé, a quatre-vingt-trois mètres de long et trente-sept mètres de large; dimensions qui le rendent comparable, pour l'étendue, aux grands temples de l'Égypte, et particulièrement à celui du sud à Karnak. Les colonnes ont de hauteur, compris la base et le chapiteau, plus de seize mètres (1); leur fût n'est composé que de trois morceaux. Le grand temple, qui est le plus ruiné, occupe une longueur de quatre-vingt-seize mètres et une largeur de moitié moindre. Ces dimensions, quoique considérables, sont loin de l'emporter sur celles des grands édifices de Thèbes. Cependant l'enceinte qui environne le temple, est remarquable par son étendue; elle a deux cent quatre-vingtdix-neuf mètres de longueur et cent trente-six mètres de largeur. Un vaste portique, une grande cour octogone, une seconde cour de forme rectangulaire, ornée de galeries, se font particulièrement distinguer. L'ensemble de tous ces édifices renferme une surface pareille à celle du palais de Lougsor. On y voit des pierres de dimensions colossales: trois d'entre elles, qui sont élevées à dix mètres (2) de hauteur, ont ensemble soixante mètres (3), et la plus grande en a vingt-un (4). Les voyageurs témoignent leur étonnement à la vue de ces pierres énormes posées à une si grande hauteur; mais la difficulté de les mettre dans la place qu'elles occupent, peut-elle se comparer à ce qu'il a fallu d'effort et d'art pour transporter

<sup>(1)</sup> Cinquante pieds.

<sup>(2)</sup> Trente pieds.

<sup>(3)</sup> Cent quatre-vingt-trois pieds.

<sup>(4)</sup> Soixante-quatre pieds.

et élever sur leurs bases les énormes obélisques de Karnak, qui présentent des dimensions bien autrement considérables.

Pour compléter le parallèle rapide que nous nous sommes proposé de faire, il nous reste à comparer les monumens de l'ancienne Rome avec ceux de Thèbes. Aucune ville du monde n'a peut-être été embellie d'édifices et plus nombreux et plus vastes; elle renferme encore les restes de beaucoup de temples, parmi lesquels on peut citer ceux de Jupiter Stator, de Jupiter Tonnant, d'Antonin et Faustine, du Soleil et de la Lune, celui de la Paix bâti par Vespasien: cependant tous ces monumens ne peuvent entrer en parallèle, pour l'étendue, qu'avec le temple du sud à Karnak. Rome renferme des édifices d'un autre genre, construits sur des dimensions colossales: elle a son Panthéon, son Colisée et ses théâtres. Mais c'est particulièrement dans les thermes bâtis par les empereurs qu'elle fait éclater une magnificence vraiment extraordinaire: une seule salle des thermes de Dioclétien a cinquante-huit mètres et demi (1) de longueur, et vingt-quatre mètres (2) de largeur. Quelque grandes que soient ces dimensions, elles sont loin cependant d'égaler celles de la salle hypostyle de Karnak, qui a cent deux mètres et demi de long, et cinquante-deux mètres de large.

Si l'on considère la ville moderne de Rome, parmi les édifices nombreux dont elle est remplie, on en remarque un qui les surpasse tous en grandeur et en magnificence; c'est l'église de Saint-Pierre, dont la coupole, élancée dans les airs, a cent trente-sept mètres (3) de hauteur, élévation qui égale presque celle de la grande pyramide de Memphis au-dessus du plateau sur lequel celle-ci est bâtie. Cette basilique a dans sa plus grande dimension deux cent dix-huit mètres, et cent cinquante-cinq mètres de largeur. Un vaste fer-à-cheval et deux galeries qui se dirigent un peu obliquement sur la façade, servent d'avenue à ce majestueux édifice, et en augmentent considérablement l'étendue; ce qui la porte à quatre cent quatre-vingt-dix-sept mètres, longueur moins considérable de trente-sept mètres que la distance comprise entre les sphinx qui précèdent l'entrée de l'ouest du palais de Karnak, et la porte de l'est.

L'Italie offre encore de grands édifices modernes, parmi lesquels on peut citer pour l'étendue le palais de Caserte, qui a deux cent trente-un mètres de longueur, et une largeur à peu près égale : il présente une superficie peu différente de celle du palais de Karnak.

En Espagne, le château de l'Escurial mérite d'être cité pour le vaste emplacement qu'il occupe; il a en effet deux cent quatre-vingt-sept mètres de longueur et deux cent soixante-onze mètres de largeur : et il faut considérer que ce n'est point un palais qui s'étend sur une même ligne et qui a peu d'épaisseur; c'est un monument formé d'un grand nombre de corps de logis, et de plusieurs vastes cours entourées d'édifices fort élevés.

C'est en France qu'il faut arriver ensuite pour trouver des monumens remarquables par leur étendue. Versailles renferme un des châteaux royaux les plus

<sup>(1)</sup> Cent quatre-vingts pieds huit pouces.

<sup>(2)</sup> Soixante-quatorze pieds trois pouces.

<sup>(3)</sup> Quatre cent vingt-deux pieds.

considérables; et de la salle de l'opéra à l'orangerie, on ne compte pas moins de quatre cent quatorze mètres. Paris offre dans la réunion du Louvre et des Tuileries un des plus grands palais qui aient jamais été élevés. En effet, la façade des Tuileries a trois cent vingt-quatre mètres de longueur; les galeries du Louvre occupent une étendue de quatre cent soixante-cinq mètres; et d'une extrémité des édifices à l'autre, on compte six cent soixante-neuf mètres. A la vérité, ces constructions ont peu d'épaisseur : mais, lorsque le grand espace qu'elles renferment sera rempli par les monumens dont le plus grand et le plus puissant des monarques a ordonné l'exécution, on aura un ensemble qui l'emportera sur le palais de Karnak, et par conséquent sur tous les édifices connus.

## TEXTES

### DES AUTEURS CITÉS.

I.

ΑΘ. Νον δέ γε αυτό, ως έπος είπειν, ον πάσαις ζαίς πόλεσιν έξεςι δράν, πλην καί Αίγυπτον. ΚΑ. Έν Αίχυπίω δε δή πως το τοιθτον φής νομοθετείοθαι; ΑΘ. Θαύμα καὶ ἀκθοαι. πάλαι ραρ δή ποτε, ως ἔοιχεν, ἐγνωθη παρ αυτοίς έτος δ λόρος, δν τανούν λέρομεν ήμείς, όπ καλά μεν σχήματα, καλά δε μέλη δεί μεταxeipiceday lais ournbelais Tes in lais modeon νέ8ς. Ταξάμενοι δε ζώτα άπα ές και όποι" वंगीय, वैसर्विमार्या दें। कार्ड दिल्डींड सर्व स्वर्थ विधास Circ έξην έτε ζωρεάφοις, έτ άλλοις δσοι σχήμαία καὶ ὁποῖ ἀπα ἀπερράζονται, καινοτομεῖν, ἐδ' ἐπινοεῖν, ἀλλ' ἀΤλα ἢ τὰ πάτρια ἐδὲ νῦν ἔξεςιν, ἐτ' ἀν τούτοις, ἔτ' ἀν μουσική ξυμπάση. Σχοτεών δ' εύρήσεις αυτόθι τὰ μυριος ον έτος γεγεαμμένα, ή τετυπωμένα (έχ ως έπος είπεῖν μυριοςον, άλλ' όντως) των νύν δεδημικργημένων έτε τι καλλίονα, έτ' αίσχίω, την αυτήν δε τέχνην ἀπειρχασμένα. ΚΛ. Θαυμαςον λέχεις.

ATHEN. At isthue, ut breviter dicam, undique ferè, præterquam in Ægypto, agere licet. CLI. Quo autem pacto in Ægypto hanc legem sancitam esse dicis! ATHEN. Mirum hoc quidem auditu est: nam id olim, ut mihi videtur, illi cognoverunt, oportere, quod nunc nos diximus, in civitatibus juvenes bonis figuris et bonis cantibus assuescere. Quæ verò et qualia sint hujusmodi, in sacris ab eis est institutum: ac præter illa, neque pictoribus, neque aliis figurarum vel quorumcumque artificiorum fabris, nova ulla licebat inducere, neque etiam excogitare alia, præter patria; neque hodie licet, aut in his, aut in universa musica. Itaque, si observes, invenies ibi, quæ decem annorum millibus retro depicta formatave quomodocumque fuerunt; quasi non adeò vetusta sint, ut ita dicam; nec pulchriora neque turpiora his quæ hodie depinguntur, sed eâdem arte confecta. CLI. Mirabile auditu est quod dicis, &c. (Plato, de Legibus, lib. 11.)

#### II.

Οὐ μόνον δὲ τὅτον τὸν βασιλέα παρειλήφαμεν, ἀλλὰ καὶ τῶν ὕςερον ἐρξάντων πολλὸς εἰς
τὴν αὐξησιν τῆς πόλεως πεφιλοτιμῆοθαι. ἀναβήμασί τε γὰρ πολλοῖς καὶ μεγάλοις, ἐργυερῖς καὶ χρυσοῖς, ἔπ δ' ἐλεφαντίνοις, καὶ κολοσσικῶν ἀνθριάντων πλήθι, πρὸς δὲ τὅτοις καὶ ασκευαῖς μονολίθων ὁ δελίσκων μηδεμίαν τῶν ὑπὸ
τὸν ἡλιον ὅτω κεκοσμῆοθαι. Τετθάρων γὰρ ἱερῶν
καὶασκευαθένὶων, τὸ, τε κάλλος καὶ τὸ μέγεγος θαυμαςῶν, ἐν εἶναι τὸ παλαιόταλον, πεισκαίδεκα μὲν ςαδίων τὴν περίμερον, πέντε δὲ
καὶ τετθαράχοντα πηχῶν τὸ ὑψος, εἴκοσι δὲ καὶ
τετθάρων ποδῶν τὸ πλάτος τῶν τοίχων. ἀκολυσγον δὲ τῆ μεγαλοπρεπέια ζαύτη καὶ τὸν ἐν
αὐτῷ κόσιον τῶν ἀναθημάτων γενέσθαι, τῆ τε

Nec verò hunc modò regem, sed etiam qui pòst regnarunt, multos urbi augendæ impensè studuisse, accepimus. Donariis enim multis et magnificis ex argento, auro, ebore, et statuarum multitudine colossicarum, necnon obeliscorum ex uno lapide structuris, nullam sub sole urbium ita decoratam. De quatuor enim templis ibi constructis unum esse antiquissimum, quod stadiorum XIII circuitum et XLV cubitorum altitudinem, murumque XXIV pedes latum habeat, cui magnificentiæ par sit consecratorum illic ornatus, tum impensis admirandus, tum manuum opere exquisitè elaboratus. Ædes quidem ad nuperam permansisse ætatem, sed argentum et aurum, eborisque ac Iapidum apparatum, à Persis, cum Cambyses Ægypti templa exureret, dispoliata esse : quo tempore translatis in Asiam opibus, et δαπάνη θαυμαςον καὶ τῆ χειρεργία περιπόπερον είργασμένον. Τὰς μὲν εν οἰχοδομάς διαμεμενηχέναι μέχει τῶν νεωπέρων χεόνων. Τὸν δ' ἄργυρον καὶ χρυσόν καὶ την δι ἐλέφαιτος καὶ λιθείας πολυπέλειαι και δι Περσών σεσυλῆσθαι, ascitis ex Ægypto artificibus, regias illas toto orbe celebres, in Persepoli et Susis, cæteraque Media, à Persis ædificatas perhibent. (Diod. Sic. Biblioth. hist. lib. 1, pag. 55, edit. 1746.)

καθ' &ς καιρδς ἐνέπορησε τὰ καθ' Αίχυπτον ίερὰ Καμβύσης. "Ότε δή φασι τὸς Πέρσας μετενεγχύντας την εὐπορίαν ζαύτην εἰς την Ασίαν, καθ τεχνίτας ἐξ Αίχυπθε παραλαβόνθας, κατασχευάσας τὰ περιβόητα βασίλεια, τά τε όν Περσεπόλει καθ τὰ όν Σέσοις καθ τὰ όν Μηδία.

#### III.

Νυνὶ μὲν ὅν ἔςτ πανέρημος ή πόλις (ή Ἡλικπόλις), τὸ ἱερὸν ἔχκσα τῷ Αἰγυπτῆφ τρόπφ
κατεσκευασμένον ἐρχαῖον, ἔχον πολλά τεκμήρια τῆς Καμβύσου μανίας καὶ ἱεροσυλίας, ὅς
τὰ μὲν πυρὶ, τὰ δὲ σιδήρφ διελωβᾶτο τῶν ἱερῶν,
ἀκρώτηριάζων, καὶ περικαίων, καθάπερ καὶ τὸς
οὅξελίσκες: ὧν δύο καὶ εἰς Ρώμην ἔκομίθησαν,
οἱ μὰ κεκακωμένοι τελέως: ἀλλοι Ν εἰσὶ κάκεῖ,
καὶ ἐν Θήβαις τῆ νῦν Διοασόλει, οἱ μὲν ἔςῶτες
ἀκμὴν πυρίβρωτοι, οἱ δὲ καὶ κείμενοι.

Nunc omnino urbs (Heliopolis) deserta est: habet autem pervetustum templum Ægyptio more structum, quod multis manifestis indiciis Cambysis insaniam ac sacrilegia demonstrat: qui templa partim igni, partim ferro devastavit, mutilans, exscindens, comburens, quemadntodum et obeliscos; quorum duo Romam delati sunt, non omnino corrupti: alii adhuc ibi et Thebis sunt, quæ nunc Diospolis nominatur; alii stantes admodum igni exesi, alii jacentes. (Strab. Geogr. lib. XVII, p. 805, edit. 1620.)

### IV.

Τῆς δὲ καπασκευῆς τῶν ἱερῶν ἡ διάθεσις τοιαύτη. Καπα τὴν εἰσδολὴν τὴν εἰς τὸ τέμενος,
λιθόςρωτὸν ἐςιν ἔδαφος, πλάτος μὲν ὅσον πλεβριαῖον, ἢ καὶ ἔλατθον, μῆκος δὲ καὶ τειπλάσιον, καὶ τετεαπλάσιον ἔςιν ὅπου καὶ μεῖζον καλεῖτας δὲ δρόμος τ΄8το, καθάπερ Καλλίμαχος εἴρηχεν,

Ο δρόμος ίερος έτος Ανέβιδος.

Διὰ δὲ τδ μήχους παντὸς έξης ἐφ' ἐκάτερα τδ πλάτες σφίτρες ἴδρυνται λίπναι, πήχεις εἴκοσιν, και και πλείες ἀπ' ἀλλήλων διέχεσαι, ὥαλ' ἔνα μὲν ἀχ δεξίῶν εἶναι ςίχον τῶν σφίτρως, ἔνα λ' ἔξ εὐωνύμων μετὰ δὲ τὰς σφίτρας σρόπυλον μέρα, εἶτ' ἀλλο σροελθόντι σρόπυλον, εἶτ' ἀλλο. Οὐκ ἔςι δὲ διωρισμένος ὑριθμὸς, ὅτε τῶν σφιτρῶν ἀλλα δ' ἀν ἀλλοις ἱεροῖς, ώσερ καὶ τὰ μήχη, καὶ τὰ πλάτη τῶν δρόμων. Μεία δὲ τὰ σροπύλαια, ὁ νεὼς σρόπον τὰ χων μέραν, καὶ ἀξιόλορον τὸν δὲ σπκὸν σύμμεθρον, ξόανον δ' ἐδὲν, ἢ κόκ ἀν βρωπόμορφον, ἀλλα τῶν ἀλορῶν ζώων τινός τε δὲ τος ονάκ παρ ἐκάτερον σρόχειται τὰ λερώμενα τὸ ἐρεὸ ἐςι λὲ ζαῦτα ἰσού ἡ τῷ ναῷ

Templorum structura talis est. In ingressu fani est pavimentum, latitudine quidem jugeri, aut paulò minùs; longitudine verò triplà quadruplàve, et quibusdam in locis etiam magis: atque hoc quidem dromus (quod est cursus) dicitur, ut et Callimachus inquit,

#### Est dromus hic sacratus Anubidi.

Per totam verò longitudinem deinceps ex utraque latitudinis parte sunt positæ lapideæ sphinges, vigenis cubitis vel paulò pluribus inter se distantes, ut altera sphingum series sit à dextra, altera à sinistra. Post sphinges, vestibulum ingens; et ubi processeris ulteriùs, aliud vestibulum, rursumque aliud. Sed neque vestibulorum neque sphingum certus est numerus; sed alius atque alius, pro diversitate longitudinis et latitudinis dromorum. Post vestibula est templum quod ingens atrium habet, ac memoratu dignum, et delubrum mediocre : simulacrum verò aut nullum, aut non ad hominis formam, sed bestiæ alicujus, effictum. Ex utraque parte atrii projectæ sunt quæ pinnæ appellantur : sunt autem duo muri, æquè alti atque templum, in initio inter se distantes paulò plus quam est latitudo crepidinis τείχη δύο, καίαρχὰς μὲν ἀφεςῶτα ἀπ' ἀλλήλων μικρὸν πλέον, ἢ τὸ πλάτος ἐςι τῆς κρηπίδος τῷ νεῶ· Ἐπείl' εἰς τὸ ΦρόΘεν Φροϊόντι, κατεπινευβσας χαμμὰς μέχρι πηχῶν πεντήκοντα ἢ ἔξήκοντα· ἀναγλυφὰς δ' ἔχβσιν οἰ ποῖχοι ὅτοι μεγάλων εἰδώλων, ὁμοίων τοῖς Τυρρηνικοῖς, καὶ τοῖς ἐρχαίοις σφόσρα τῶν παρὰ τοῖς Ἑλλησι δημιβρημάτων.

templi; postea prorsum procedunt ad inclinantes invicem lineas, usque ad L aut LX cubitos. Hi parietes ingentium simulacrorum sculpturas habent, Etruscis et antiquis Græciæ operibus persimilium. (Strab. Georg. lib. XVII, pag. 805.)

### V.

Υπερ δε ζεύτης ή "Αδυδος, εν ή το Μεμνόνειον βασίλειον Βαυμαςώς κατεσκευασμένον, όλόλιβον τη αυτή κατασκευή ήπερ τον λαβύρινθον Εφαμεν.....

Εί δ' ώς φασίν ὁ Μέμνων τ΄ στὸ τῶν Αἰγυστίων Ἰσμάνδης λέγεται, καὶ ὁ λαβύεινθος Μεμνόνειον ὰν εἴη καὶ τῆ αὐτῆ ἔργον, ὅπερ καὶ τὰ ἀν Ἀβύδα, καὶ τὰ ἀν Θήβαις. Supra hanc est Abydus, in qua est Memnonis regia mirificè structa, è solido Iapide, quemadmodum diximus de Iabyrintho.....

Quòd si (ut nonnulli sentiunt) Memnon ab Ægyptijs Ismandes dicitur, etiam labyrinthus Memnonius erat, et ejusdem opus cujus Abydensia et Thebana, nam et ibi quædam Memnonia dicuntur. (Ibid. pag. 813.)

### VI.

"Ες δέ τις καὶ πολύςυλος οίκος καλάπερ ον Μέμφει, βαρβαρικήν ἔχων τὴν κατασκευήν πλην γὰρ τδ μεγάλων εἶναι, καὶ πολλῶν, καὶ πολύςιχων τῶν ςὐλων, δὸὲν ἔχει χάριεν, ἐδὲ γραφικόν, ἀλλὰ ματαιοπονίαν ἐμφαίνει μᾶλλον.

Exstat etiam ædes quædam multis columnis structa, sicuti Memphi, barbaricâ fabricâ; nam, præterquam quòd columnæ multæ sunt, et ingentes, et multiplici ordine constitutæ, nihil pictum aut elegans habet, sed potiùs inanem quemdam laborem arguit. (*Ibid.* pag. 806.)

# SECTION IX,

### PAR MM. JOLLOIS ET DEVILLIERS,

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

# Description des Ruines de Med-a'moud.

En sortant de Karnak par la grande porte de l'est, on trouve un sentier battu dans la direction de l'axe du palais. Ce chemin, que l'on suit en ligne droite sur une longueur de neuf cents mètres, tourne presque à angle droit vers le nord-nord-est; et après en avoir parcouru une longueur de deux mille mètres, on arrive à un petit monticule où sont les restes d'une porte (1) à moitié détruite, qui a dû être tout-à-fait semblable à celles de Karnak. Un bouquet de palmiers que l'on voit encore sur cet emplacement, paroît annoncer qu'il y a eu récemment des habitations, dont pourtant il n'existe plus de traces.

Tout le long du chemin que nous venons d'indiquer, et dans une largeur moyenne de cinq à six cents mètres, les champs sont cultivés. Un canal dérivé du Nil à quelques lieues au-dessus de Louqsor y amène les eaux du fleuve : elles entretiennent quelque fraîcheur dans cette partie de la plaine, qui par-tout ailleurs présente l'aspect affligeant de l'abandon le plus absolu. Toute la campagne est couverte de plantes sauvages ressemblant à des roseaux, qui, dans quelques endroits, s'élèvent presque jusqu'à la moitié du corps.

Si l'on s'avance encore de trois mille mètres dans la direction nord-est, on arrive à une de ces buttes de décombres qui annoncent toujours en Égypte les vestiges d'un lieu plus ou moins anciennement habité. Celle-ci est connue dans le pays sous le nom de Qadym, mot Arabe, qui veut dire ancien. A son extrémité nord, on voit le petit village de Med-a'moud, qui a pris son nom des ruines. Cette butte factice a deux mille mètres de tour, et s'étend dans un espace presque circulaire; elle est couverte de monticules de briques crues, mêlées à des débris de poteries : elle présente, comme par-tout ailleurs, l'aspect d'un bouleversement général; et il est probable qu'ici, comme sur la plupart des emplacemens des villes anciennes, les décombres ont été exploités pour servir d'engrais aux terres qui produisent le dourah.

Pour arriver plus directement en face des seules constructions remarquables qui sont sur cette butte, il faut s'écarter, à deux cents mètres vers le nord, du chemin que l'on a suivi depuis Karnak. Si l'on s'avance ensuite de l'ouest à l'est, et que l'on pénètre à travers les monticules de décombres, on trouve d'abord, à gauche, les restes d'un mur de vingt-un mètres de longueur, qui retourne à

<sup>(1)</sup> Cette porte est indiquée sur le plan général de Thèbes. Voyez planche 1, A. vol. II.

angle droit dans une étendue de dix mètres. Près de ce mur, on aperçoit un bloc de pierre, dont la surface supérieure présente un carré d'un mètre et demi de côté. Le chemin que l'on continue de suivre, offre l'aspect d'une sorte de vallon formé par les décombres. Il ne faut sans doute voir ici que les vestiges d'une ancienne rue qui conduisoit aux monumens que nous allons décrire. Tous les débris dispersés à droite et à gauche sont ceux des maisons.

A cent quatre-vingt-douze mêtres de la construction dont nous venons de parler, on rencontre les premiers débris qui annoncent un antique édifice. C'est un amas confus de pierres renversées les unes sur les autres, dont nous n'aurions pu deviner la forme primitive, si l'expérience ne nous eût appris à reconnoître ces sortes de ruines. Il faut voir ici un de ces pylônes qui précèdent les palais et les temples. Ses restes s'étendent dans une longueur de douze mètres sur une largeur d'environ cinq mètres. Il est placé en face d'un monument dont les vestiges subsistent encore à soixante-dix mètres de là. Avant d'y arriver, on trouve à sa droite les fondations d'un mur dont il est difficile d'apercevoir la liaison avec les constructions voisines. Le monument principal, pour la plus grande partie, ne s'élève point au-dessus du sol : il s'étend dans un espace rectangulaire de trente-sept mètres de long et de onze à douze mètres de large; il consiste en quatre rangées de colonnes qui se présentent sur quatorze de front, et sont au nombre de cinquante-six. Les entre-colonnemens sont égaux, à l'exception de celui du milieu, qui est double des autres. De toutes les colonnes dont on aperçoit les restes, il n'y en a que quatre dans la première rangée qui soient entières et surmontées de leur architrave et d'une partie de leur corniche. Deux d'entre elles forment l'entre-colonnement du milieu, et l'on y voit encore des arrachemens de la porte qui servoit d'entrée à l'édifice, et dont les montans portent des restes de sculptures représentant des offrandes aux dieux. Leurs chapiteaux sont à campanes décorées de feuilles et de tiges de plantes indigènes; ceux des deux autres colonnes qui sont encore debout, à gauche de l'entre-colonnement du milieu, ont la forme de boutons de lotus tronqués. Il est extrêmement vraisemblable que ces derniers chapiteaux couronnoient toutes les autres colonnes dont maintenant il ne reste plus que les fondations. Ce n'est qu'ici que nous avons trouvé réunies dans une même façade ces deux espèces de chapiteaux. Les colonnes ont un mêtre dix-sept centièmes de diamètre, et leur espacement est d'un mètre soixante-dix centièmes. Dans le plan qu'offre la planche 68, A. vol. III, on a eu soin de colorer plus fortement les quatre qui subsistent encore en entier. Dans les intervalles qui séparent les colonnes de la première rangée, nous avons aperçu des restes de murs d'entre-colonnement, et c'est ce qui a motivé notre restauration (1). Ces murs pouvoient avoir de deux à trois mètres de hauteur. Il est probable que, comme tous ceux de ce genre, ils étoient couverts de tableaux et d'hiéroglyphes sculptés. Au troisième entre-colonnement à gauche de celui du milieu, nous avons découvert les restes d'une porte. L'état de dégradation où elle se trouve, ne nous a point permis de juger jusqu'où elle s'élevoit. Peut-être n'étoit-ce qu'une petite porte

<sup>(1)</sup> Voyez planche 68, fig. 3, A. vol. III.

percée dans un mur d'entre-colonnement, telle que l'on en voit à Erment et à Qaoû el-Kebyreh.

A peu près dans l'axe du troisième entre-colonnement, à gauche de celui du milieu, et à huit mètres (1) de distance de la dernière colonne, on trouve un gros bloc de granit dont les faces sont taillées. Il y a tout lieu de croire qu'il formoit le montant d'une porte servant d'issue à la pièce que nous venons de décrire. S'il en étoit ainsi, on pourroit présumer, avec quelque vraisemblance, que les rangées de colonnes s'étendoient jusqu'à cette porte.

Il est difficile de dire si ces ruines appartiennent à un temple ou à un palais, si elles formoient un portique ou bien une salle hypostyle. Aucun des murs de clôture ne subsiste plus maintenant. Cependant il est à croire que leur destruction n'est pas très-ancienne: Pococke (2), qui a visité, de 1737 à 1739, le même emplacement, les a figurés dans le plan qu'il a publié (3). Ces murs auroient-ils disparu depuis cette époque! Quelques vestiges de constructions que nous avons remarqués au niveau du sol, entre les colonnes de la dernière rangée à gauche, nous ont portés à croire que cette pièce étoit une espèce de portique à jour sur les côtés comme sur la façade, et c'est ce que nous avons exprimé dans l'élévation que nous donnons de ce monument. C'est le seul exemple que nous offrent les édifices Égyptiens d'une pareille disposition, si toutefois notre opinion est suffisamment fondée. Tout le terrain sur lequel s'élèvent ces ruines, a été remué. Les pierres en ont été enlevées, probablement pour être employées à des constructions modernes, et l'on ne pourroit guère espérer, en entreprenant des fouilles, d'acquérir plus de connoissances sur la destination et la forme de l'édifice.

L'axe du monument fait, avec la ligne nord et sud, un angle de soixante degrés. Dans le voisinage de ces ruines, Pococke a signalé les restes d'un sphinx. Nous ne les avons point aperçus, et il est assez probable qu'ils ont disparu depuis le passage de ce savant voyageur.

En parcourant les ruines de Med-a'moud, M. Girard a trouvé un bloc en pierre calcaire sur lequel est sculptée une tête de Jupiter. La butte de décombres renferme beaucoup de restes de murailles en grande partie enfouies : on en voit plus particulièrement dans la portion qui regarde le Nil, où les monticules sont moins élevés.

Le voisinage de Karnak, les restes de la porte qui subsistent sur le chemin de Karnak à Med-a'moud, tout porte à croire que les ruines que nous venons de décrire étoient une dépendance de Thèbes. Nous examinerons plus au long cette opinion, dans ce que nous avons à dire sur l'étendue et les limites de l'ancienne capitale de l'Egypte (4).

(1) Voyez planche 68, fig. 1 et 2, A. vol. III.

qu'il en a publié. Voyez l'édition Anglaise des Voyages de Pococke, publiée en 1743, pl. 27, fig. d. (3) Voyez la pl. 27, fig. d, de l'ouvrage de Pococke.

<sup>(2)</sup> Pococke, qui a visité ces ruines à une époque où elles avoient moins souffert des ravages du temps, a figuré sept rangées de quatorze colonnes dans le plan

<sup>(4)</sup> Voyez la Dissertation à la fin de ce chapitre.

# SECTION X,

PAR E. JOMARD.

Description des Hypogées de la ville de Thèbes.

### PREMIÈRE PARTIE.

Observations historiques sur les Hypogées (1).

6. I er

Coup-d'æil général.

Les ouvrages que l'on va décrire sont loin d'égaler ces grands édifices que les lois et la religion de l'État consacroient en Égypte. Il ne s'agit plus de portiques somptueux, de statues colossales, ni de magnifiques péristyles; ici les travaux des Égyptiens n'ont presque aucune apparence au dehors. A la vérité, le sein des montagnes a été ouvert dans mille sens; le roc a été creusé avec art, distribué avec symétrie, décoré avec goût : mais on n'aperçoit pas, dans ces ouvrages, de vastes dimensions, un style gigantesque, enfin la grandeur Égyptienne. Si l'on y reconnoît à quelque marque les productions de ce peuple, c'est à la multiplicité incroyable des sculptures, des peintures variées, des ornemens de toute espèce, qui décorent les faces des rochers, jusqu'au sein des ténèbres les plus épaisses; c'est au fini admirable des détails, à cette unité d'ensemble qui caractérise les Égyptiens, enfin à la constance que de pareils travaux ont exigée de la part de cette nation industrieuse, dont on a dit, avec assez de justesse, que si les monumens qu'elle a élevés sur la terre peuvent être comparés à quelque chose, c'est uniquement aux ouvrages qu'elle a exécutés sous terre. Qui le croiroit! des salles, des réduits, des puits même condamnés à une ombre éternelle, ont été ornés et enrichis avec autant de soin que les monumens éclairés par le soleil! De longues galeries, des pièces

<sup>(1)</sup> Le mot hypogée a été adopté dans les planches de l'ouvrage, pour désigner ce que certains voyageurs ont appelé les grottes. La première expression convient mieux que la seconde pour indiquer des catacombes, des monumens souterrains, soit à cause de son étymologie, soit à cause de l'usage qu'en ont fait les divers anteurs, tels que Vitruve, Julius Pollux, Hésychius, Pétrone, Tertullien. Elle s'appliquoit spécialement, chez les Romains, aux tombes souterraines qui recéloient les urnes sépulcrales. Ces tombeaux étoient divisés, comme

en Égypte, en plusieurs salles ornées de bas-reliefs, de fresques et d'une multitude de décorations. Au reste, on se servira quelquefois du mot grotte, le lecteur étant bien averti qu'il ne s'agit pas de cavernes ou de creux naturels de rocher. Le mot crypte a été employé au même usage par plusieurs écrivains; mais il nous a paru moins juste que celui d'hypogée.

N. B. On peut lire le texte d'une manière continue, sans s'arrêter aux notes, qui, pour la plupart, ne sont que des développemens accessoires ou des renvois aux planches.

décorées de colonnes et de pilastres, ou bien de simples excavations, composées de chambres étroites et basses, en un mot, tous les hypogées ont été, les uns comme les autres, couverts de peintures à fresque, la plupart consacrées à des scènes familières et à la vie domestique. Ainsi l'on peut dire en quelque sorte que les hypogées étoient les monumens du peuple, comme les temples et les palais étoient les monumens de l'État; c'étoit là, et non dans des maisons de briques, qu'il pouvoit satisfaire son goût naturel pour la sculpture : c'est ce qui explique en partie pourquoi, en Égypte, les habitations particulières n'ont pas été bâties avec les mêmes matériaux que les édifices publics, et par conséquent ont toutes disparu.

A quelle cause pourroit-on attribuer ces travaux souterrains, continués pendant tant de siècles, si ce n'est à l'empire des mœurs et des usages religieux! Le respect pour les morts, professé par toutes les nations, étoit porté en Égypte au plus haut degré. Tout le monde sait que ce pays est le premier, sinon le seul, où les hommes imaginèrent de conserver en entier les dépouilles de leurs ancêtres, et de les dérober en quelque sorte au néant de la mort (1). Peut-être, à l'origine de l'art de l'embaumement, ignoroit-on encore l'art de la sculpture, qui pouvoit reproduire l'image d'un mortel chéri; ou peut-être aussi pensoit-on que ses restes, gardés religieusement au sein de sa famille, agiroient plus sur les cœurs qu'une copie infidèle et qu'une froide image. N'étoit-ce pas, en effet, mettre sous les yeux de la jeunesse un spectacle frappant, capable de l'exciter à égaler ses aïeux, que de lui présenter leur personne elle-même et leurs traits conservés et intacts, au lieu d'une ressemblance équivoque; sans parler du but moral qu'avoit le législateur, en familiarisant les esprits avec l'idée et le tableau de la mort, et ne laissant rien à celleci de ce qu'elle a de repoussant! Mais les inconvéniens ou les avantages de cette pratique ne doivent pas être examinés ici. Les peuples ont suivi divers usages funéraires: presque tous ont honoré les morts. Celui d'Égypte n'a différé des autres que par cette singularité, d'avoir non-seulement laissé à la postérité ses arts, ses monumens, mais de s'être en quelque sorte conservé lui-même (2): tant il avoit en principe d'attacher à tout, le sceau de la durée.

Ainsi tous ces monumens souterrains étoient des tombeaux domestiques; et à cette destination il s'en joignoit une autre peut-être plus ancienne, celle de retracer l'image de la vie civile. Le spectacle des hypogées aura donc pour les modernes un intérêt qui touche ordinairement les hommes, celui d'un tableau de mœurs; il suppléera au silence des historiens; et en montrant, pour ainsi dire, l'intérieur des familles, il reposera l'esprit et les yeux du lecteur, de la contemplation des grands monumens.

l'Égypte, tant pour l'usage même de l'embaumement, qu'à cause d'une prétendue similitude dans la langue: mais cette opinion n'est pas suffisamment fondée.

<sup>(1)</sup> L'histoire nous apprend que les Éthiopiens, les Perses, les Assyriens et d'autres peuples de l'ancien monde, et, dans le nouveau, les Péruviens, ont aussi, chacun à sa manière, pratiqué l'embaumement des morts; mais on ne retrouve point de momies proprement dites ailleurs qu'en Égypte, si ce n'est peut-être celles de Palmyre. Il y a aussi des momies particulières aux Canaries; elles appartiennent aux Guanches, peupleassez obscur, que l'on présume avoir tiré son origine de

<sup>(2)</sup> Cette expression ne paroîtra pas exagérée au lecteur, quand il verra plus bas à quel point les momies humaines qui ont été bien apprétées, sont encore intactes après tant de siècles, et combien peu d'altération ont essuyé les traits du visage.

Avant d'aborder la description de ces catacombes que la piété filiale des Thébains a consacrées d'une manière si durable, qu'il me soit permis d'en exaainer l'origine. Les premières grottes sépulcrales furent sans doute des carrières. Quand on avoit tiré d'une carrière ce qu'elle pouvoit fournir de pierres propres à la construction, il restoit des soutiens et des massifs; on en dressoit les faces, et l'on en faisoit des piliers et des colonnes ; les parois exploitées par l'architecte se changeoient en murailles lisses, dont le sculpteur et le peintre s'emparoient ensuite pour les décorer. A la vérité, je suis porté à croire que beaucoup de ces grottes, telles, par exemple, que les tombeaux des rois, ont été taillées exprès, et non à l'occasion des temples et des autres édifices; mais je pense aussi que cela n'arriva point dans les premiers temps. L'existence des grottes sépulcrales doit dater de l'érection des monumens publics, puisque ces deux genres de travaux exigeoient également l'excavation des montagnes (1). Au reste, les uns et les autres sont en si grand nombre en Égypte, qu'on peut douter s'il n'existe autant d'hypogées que parce qu'il y a tant de monumens, ou s'il ne s'y trouve autant de monumens que parce qu'il y a tant d'hypogées.

Cette idée, fondée ici sur une considération très-simple, sera dans la suite appuyée par des raisons plus directes et d'une nature différente; mais on peut déjà voir qu'elle rend compte d'un fait très-général, je veux dire la ressemblance du style, si ce n'est des sujets, dans les peintures et les bas-reliefs qui décorent, soit les temples, soit les hypogées. Si les derniers étoient tout-à-fait antérieurs aux édifices du culte et de l'État, on y trouveroit, au moins dans quelques-uns, des ébauches absolument grossières et sans aucune proportion; et c'est ce qu'on n'a point vu. Au contraire, si la plupart sont d'anciennes carrières, exploitées seulement avec méthode et ornées après coup, ne doit-on pas y rencontrer (comme on les y rencontre en effet) le même style, le même état dans les arts du dessin, le même système de décoration, que dans les temples et les palais, élevés à peu près dans les mêmes temps, et ouvrages d'une même école! Il y a plus; on remarque, dans plusieurs grottes sépulcrales, des ornemens d'un goût plus pur et certains détails plus parfaits que dans les grands monumens eux-mêmes: il faut donc convenir qu'elles ne sont pas de beaucoup antérieures à ces derniers.

D'un autre côté, puisque les hypogées devoient servir de catacombes pour y déposer les morts embaumés, ne falloit-il pas pour cela que la préparation des momies et tout l'art de l'embaumement fussent déjà connus et usités en Égypte! La loi ayant fait un devoir de cette pratique, il falloit chercher, pour la remplir, un lieu sec, à l'abri de l'inondation et des influences de l'air, et sur-tout un sol qui ne fût pas pris aux dépens de la terre cultivable. Où ces conditions se trouvoient-elles réunies, si ce n'est au sein même des montagnes calcaires et siliceuses qui enferment la vallée d'Égypte! On profita donc de toutes les excavations déjà faites dans les rochers, et chaque monument donna ainsi naissance à plusieurs hypogées. Les familles se distribuèrent ces catacombes; elles les firent orner de tableaux et de bas-reliefs. Ce fut, pour les particuliers plus ou moins riches, un

<sup>(1)</sup> Sans cela, trouveroit-on tant de grottes d'une forme irrégulière!

moyen de satisfaire leur goût pour la sculpture ou la peinture. Les pauvres eux-mêmes eurent des tombeaux ornés: aussi trouve-t-on qu'il y a dans les hypogées beaucoup d'inégalité pour le travail. On devoit y employer des ouvriers très-différens; toute la nation avoit besoin de ces monumens souterrains, puisque tous les morts étoient embaumés indistinctement. Chaque chef de famille faisoit creuser des puits, des caveaux, et les faisoit décorer suivant sa fortune et son goût. Voilà pourquoi les grottes Égyptiennes sont si multipliées, si diverses : rien n'est plus varié en effet que les plans des salles et des conduits, le style des colonnes, l'état mat ou poli des murailles, les enduits servant aux peintures, le dessin des figures, l'espèce des couleurs. Plusieurs de ces hypogées sont de simples caveaux carrés, sans aucune sculpture; et depuis cette nudité absolue jusqu'à la magnificence des distributions et des ornemens, on trouve toutes les nuances dans cette architecture souterraine.

Ainsi l'origine des grottes sépulcrales me paroît due à l'architecture, loin de penser que celle-ci a pris naissance dans les grottes. Quand les architectes des temples et des palais avoient fait descendre leurs matériaux dans la plaine, ceux des hypogées, autrement les architectes du peuple, succédoient aux premiers, achevoient les distributions intérieures, et les peintres à leur tour venoient orner les murailles par l'image des travaux domestiques.

### S. 11.

### Topographie des Hypogées, et Remarques historiques.

SI l'on veut se former une idée générale des hypogées de Thèbes, il faut se représenter une partie de la chaîne Libyque, contiguë à la plaine de Qournah, du Memnonium et de Medynet-abou (1), longue de plus de deux lieues, haute de trois à quatre cents pieds, et percée, d'espace en espace, d'ouvertures rectangulaires à toute sorte de hauteurs. Qu'on imagine ensuite des conduits peu élevés, et moins larges que hauts, qui, partant de ces ouvertures, pénètrent dans le sein du rocher, tantôt horizontalement, tantôt dans une direction inclinée, tantôt même en serpentant, interrompus çà et là par des salles et par des puits ; plusieurs divisés en nombreuses ramifications qui reviennent quelquefois sur elles-mêmes et rendent le chemin difficile à reconnoître. Si l'on-établissoit des communications entre tous ces conduits, ils formeroient le labyrinthe le plus inextricable. Souvent les ouvertures ont été pratiquées l'une à côté de l'autre, à un même niveau, et sur une face de rocher dressée d'avance perpendiculairement ; cette dernière disposition est digne de remarque, et le lecteur ne doit pas la perdre de vue.

Pour arriver aux hypogées, l'on suit des sentiers étroits pratiqués dans la montagne. Ces chemins, malgré leur pente adoucie, sont difficiles à gravir, parce que la

la planche 28, même volume.

Je ne ferai mention ici que des travaux pratiqués dans le corps de la montagne; toutes les constructions

<sup>(1)</sup> Voyez le plan général de Thèbes, pl. 1, A. vol. II, et extérieures, même les environs immédiats des hypogées, font l'objet de la description des monumens de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers.

montagne est très-escarpée: cependant on y trouve si fréquemment à s'arrêter et à satisfaire sa curiosité, qu'on n'éprouve nulle fatigue à les parcourir. Tantôt on aperçoit des portes élevées, tantôt des entrées basses, les unes carrées, les autres couronnées par des arcades; celles-ci entièrement découvertes et accessibles, celles-là ne laissant qu'un étroit passage, d'autres enfin encombrées jusqu'au plafond par des amas de sable. Les portes des principaux hypogées sont précédées d'un grand vestibule à ciel ouvert, dont les côtés ont été dressés et polis, mais rarement décorés de peintures; les portes des autres débouchent immédiatement sur la face de la montagne. Une dernière distinction qu'il me reste à établir, c'est que les tombeaux les plus simples occupent le haut, et les plus magnifiques, le bas de la montagne. Le dernier asile des pauvres et celui des riches différoient de la même manière que leurs demeures diffèrent entre elles dans nos grandes villes modernes.

Cette multitude de galeries souterraines sert aujourd'hui de refuge à des Arabes vivant misérablement, et la plupart adonnés au vol. Quand les Européens viennent visiter ce lieu, c'est pour les premiers une bonne fortune trop rare pour qu'ils n'en profitent pas aux dépens des voyageurs. On sait ce qui est arrivé à Bruce; et son aventure est tellement conforme à la vraisemblance, qu'on ne peut l'accuser ici, comme ailleurs, d'un peu d'exagération. Protégés par une escorte, nous n'avions pas les mêmes risques à courir; soit effet de la terreur, soit effet d'un calcul bien entendu, nous n'avons éprouvé, de la part de ces Arabes, aucun traitement fâcheux. Qu'ils aient changé de mœurs, on connoît trop leur penchant à la rapine pour le supposer; mais ne voit-on pas les voleurs les plus déterminés changer d'habitude, quand ils trouvent mieux leur compte à faire autrement! C'est ce qui arrivoit avec nous, qui leur payions chèrement les petites statues, les peintures, les antiques de toute espèce, qu'ils rapportoient de l'intérieur des hypogées. Dépouiller un des voyageurs eût été le signal de leur perte à tous; au contraire, en piquant adroitement notre curiosité, ils se faisoient de maîtres des amis. Toujours habiles et rusés, ils inventoient mille artifices pour gagner notre confiance et notre argent. Par exemple, ils bouchoient eux-mêmes l'entrée d'une grotte; ensuite ils annonçoient mystérieusement la découverte d'une grotte nouvelle, et passoient marché pour en faire l'ouverture. Quand on s'étonnoit d'y voir le même désordre que dans les autres, les sermens ne leur coûtoient rien pour se justifier de leur supercherie.

En songeant à quels hommes appartiennent à présent ces demeures souterraines, il se présente à l'esprit un rapprochement singulier. Avant les voleurs Arabes, elles servoient d'asile aux anachorètes. Pour fuir les superstitions et les délices mondaines, ces pieux et austères cénobites n'avoient pu trouver de refuge plus sûr; cependant ils y retrouvoient encore les profanes images du culte Égyptien: aussi recouvroient-ils ces images par des figures chrétiennes; on voit même quelquefois un enduit de plâtre entre les unes et les autres. Dans ces mêmes lieux où les prêtres de l'Égypte faisoient aux morts de magnifiques funérailles avec toute la pompe de leur religion, d'humbles solitaires venoient pratiquer une religion nouvelle, aussi éloignée de la première qu'eux-mêmes différoient des prêtres Égyptiens; et aux figures d'Isis, d'Osiris et d'Harpocrate, sculptées avec une délicatesse extrême,

succédoient des représentations grossières de la Vierge, du Christ ou des Apôtres. Cette succession, dans les mêmes lieux, des prêtres d'Égypte, des anachorètes Chrétiens, et des voleurs Arabes, remonteroit encore plus haut, si l'on s'en rapportoit à des auteurs un peu trop crédules. A les en croire, ces mêmes hypogées auroient servi d'asile contre le déluge. Les philosophés Égyptiens avoient prévu, dit-on, cette grande catastrophe; et pour ne pas laisser périr leurs découvertes et les connoissances qu'ils avoient acquises, ils les avoient gravées sur des stèles dans l'intérieur des rochers; comme s'ils eussent pu croire que ces lieux seroient respectés par un cataclysme universel!

On a dit plus haut que les ouvertures des hypogées sont quelquefois l'une à côté de l'autre et à un même niveau. La direction commune qu'ont alors les galeries, la plupart perpendiculaires à la face de la montagne, me semble expliquer fort bien le nom de syringe qui a été employé par les auteurs, sans qu'on ait su en faire jusqu'ici la véritable application. Cette dénomination est-elle purement fortuite, ou ne seroitelle pas due plutôt à une certaine analogie entre les tuyaux de la flûte de Pan appelée syringe, et tous ces conduits souterrains aboutissant à une même ligne! Une douzaine d'ouvertures de grottes égales et contiguës, étant vues de loin, pouvoient ressembler un peu aux trous de la syringe; et quand le vent souffloit dans ces canaux parallèles, il en résultoit peut-être accidentellement une suite de sons analogues à ceux de la flûte de Pan. Si l'on s'en rapporte aux étymologistes, overve indique un canal quelconque (1). Le romancier Héliodore, d'ailleurs précieux pour la vérité des mœurs et des descriptions, désigne évidemment les hypogées dans le passage où Calasiris raconte les questions qu'on lui faisoit au temple de Delphes : « Les uns m'interrogeoient sur la forme et la construction des pyramides , les » autres sur les détours tortueux des syringes oueilaur mainn. Enfin ils n'oublioient » rien des merveilles Égyptiennes; car on plaît singulièrement à des Grecs, lorsqu'on » leur fait des récits touchant l'Égypte (2). »

Ammien-Marcellin représente les syringes comme de vastes souterrains pleins de détours, pratiqués dans le roc avec un grand travail, et recouverts d'hiéroglyphes et de figures sculptées (3).

Les historiens et les poëtes, dit Élien, célèbrent les labyrinthes de Crète et les syringes d'Égypte. Ce rapprochement donne une juste idée des syringes; et ce qui achève de les peindre, c'est que l'auteur les compare avec les sentiers obliques et tortueux que se creusent les fourmis (4).

(1) De là le mot seringue. Voyez Suidas, qui donne cette définition de syrinx, il émuneme étéque, fossa longa. Selon Hésychius, le mot overyse indique des trous ou excavations qui se communiquent.

(2) Æthiopic. lib. 11. Héliodore fait encore ailleurs la description d'une caverne creusée artificiellement dans les montagnes de la basse Égypte. Il en avoit puisé les traits dans les excavations des hypogées. (Ibid. lib. 1.)

quas hieroglyphicas litteras appellarunt. (Amm. Marcell. lib. XXII, cap. 15.)

<sup>(3)</sup> Sunt et syringes subterranei quidam et flexuosi secessus, quos.... penitus operosis digestos fodinis, per loca diversa struxerunt; et excisis parietibus, volucrum ferarumque genera multa sculpserunt, et animalium species innumeras,

<sup>(4)</sup> Ælian. de natur. anim. lib. VI, cap. 43, et lib. XVI, cap. 15. Rossi pense qu'il faut lire, dans ces passages, σίεχησε, et non σύεχησε, et se fonde sur ce que le mot est d'origine Égyptienne; mais l'étymologie qu'il donne de σύεχησε est loin d'être satisfaisante (Esymol. Ægypt. 194). Si l'on veut absolument que le mot syringe ait sa source dans la langue Égyptienne, autant vaut supposer que σύεχηξ, fistula, canalis, vient primitivement de cette langue; car le sens en est parfaitement juste, appliqué aux hypogées.

On trouve, dans plusieurs auteurs, le mot syringe avec une acception pareille, mais non à propos de l'Égypte. Décrivant les fameux jardins de Babylone, Diodore les représente comme supportés par plusieurs étages de syringes; ce qu'on peut entendre comme des galeries, d'après le sens qu'on donne ici à ce mot. Diodore et Strabon ont négligé de citer les syringes de Thèbes, quoique tous deux aient parlé des tombeaux des rois.

Dans l'Histoire de Polybe, on trouve ce mot employé pour indiquer un passage secret qui existoit à Alexandrie (1). Pausanias place les syringes dans la Thébaïde, du côté où étoit la statue de Memnon (2); et Tacite les désigne sans les nommer, quand il parle du voyage de Germanicus à Thèbes. « On y trouve, dit-il, des endroits » resserrés et d'une immense profondeur, où l'on n'a jamais pu pénétrer jusqu'à » l'extrémité (3). » Au reste, ce passage a été expliqué différemment et comme s'il se rapportoit aux profondeurs du Nil; je pense qu'il faut l'entendre des catacombes. Mais, parmi tous les auteurs, c'est Callistrate qui décidera tout-à-fait de l'origine du mot syringe. « Il y avoit, dit-il, auprès de Thèbes d'Égypte, un souterrain en » forme de syringe, contourné naturellement et en spirale autour du pied de la » montagne. Au lieu de se diriger comme un chemin droit et de se diviser en » tuyaux alignés, il suivoit les circuits du rocher, et il étendoit sous terre ses » rameaux tortueux par des détours inextricables (4). » Cette description ne peut plus laisser aucun nuage sur l'étymologie et sur la nature des syringes de Thèbes; il faut seulement en appliquer le nom à presque tous les souterrains de cette ancienne ville, au lieu de l'attribuer à un seul en particulier.

On a pu se faire une idée, par ce qu'on vient de lire, de l'étendue et de la multiplicité des excavations pratiquées à Thèbes; mais Pline raconte un fait plus extraordinaire que tout le reste. Il rapporte qu'il a existé une ville suspendue en l'air; c'étoit Thèbes d'Égypte. A l'insu des habitans, des armées traversoient la ville par-dessous, et cependant le fleuve la partageoit en deux (5). Sans reléguer tout-à-fait ce récit parmi les fables, il est permis de le regarder comme tenant du merveilleux; mais du moins il fait connoître l'opinion qu'avoient les anciens eux-mêmes sur les travaux innombrables des souterrains de Thèbes. De pareils travaux ont eu lieu dans le reste de la Thébaïde et dans les montagnes de l'Égypte moyenne; et c'est ce qui a fait dire à plusieurs, mais sans nulle preuve, que cette foule de grottes servoit d'habitation aux anciens Égyptiens. Les prêtres, dit-on, y passoient leur vie et s'y livroient à des études secrètes: de là le goût des mystères qui dominoit généralement en Égypte; de là l'usage d'une écriture cachée, le voile impénétrable répandu sur la religion et sur l'histoire du pays, et même, ajoute-t-on, le caractère mélancolique de la nation. Ce seroit du temps mal employé que de réfuter ces

<sup>(1)</sup> Eis The overya The marte to Mandoles of The manager summer. (Polyb. Hist. lib. XV.)

<sup>(2)</sup> Pausan. Actic. lib. 1, cap. 13.

<sup>(3)</sup> Atque alibi angustia, et profunda altitudo, nullis inquirentium spatiis penetrabilis. (Tacit. Annal. lib. 11.)

<sup>(4)</sup> Le reste du passage renferme la description curieuse d'un prétendu automate joueur de flûte, qui, suivant l'au-

teur, se voyoit dans le souterrain. ("Experiente Karris entre, in Satyrum, Philostr. Oper.)

<sup>(5)</sup> Legitur et pensilis hortus, imò verò totum oppidum Ægyptiæ Thebæ, exercitus armatos subter educere solitis regibus, nullo oppidanorum sentiente. Etiamnum hoc minùs mirum, quàm quod slumine medium oppidum intersluente. (Plin. Nat. Hist. lib. xxxv1, cap. 14.)

idées systématiques: elles n'étoient que spécieuses, avant que l'on connût bien les monumens de l'Égypte; aujourd'hui elles seroient insoutenables.

On peut déduire des conséquences plus justes du grand nombre des hypogées. Quand on fait attention que la plupart sont des conduits resserrés en largeur, on conclut qu'il étoit impossible d'y faire travailler à-la-fois beaucoup d'ouvriers pour l'extraction de la pierre; mêmes difficultés pour les peintres et les sculpteurs. Que de siècles n'a-t-il donc pas fallu pour exécuter tous ces ouvrages et les amener au degré de fini qu'on y admire! Tant de catacombes prouvent encore combien a été nombreuse la population de la capitale, et combien de générations ont vu Thèbes florissante, avant d'aller remplir ce grand magasin de mortalité. Quant au nombre total de tous ces hypogées, il nous est impossible de le fixer, même à peu près, moins encore à cause de leur multiplicité, que parce qu'une partie est cachée à la vue; en outre, les communications intérieures d'un hypogée à l'autre ne peuvent être bien connues. Soit que les Égyptiens aient fermé eux-mêmes les orifices des grottes, soit que les Arabes les aient encombrés, soit enfin que cet encombrement soit l'ouvrage des sables, il est aisé de voir que les voyageurs ne pourront jamais compter les hypogées.

La description des monumens souterrains prendra, par ce motif, une couleur différente de celle des temples et des palais. Accoutumé à un ordre rigoureux dans la description des édifices, le lecteur ne peut s'attendre à trouver ici la même suite, la même marche. Il est même impossible de le conduire dans l'intérieur des catacombes à l'aide des plans, comme on l'a conduit jusqu'ici dans toutes les distributions d'un temple; on n'en a point levé les plans, si ce n'est celui d'un hypogée remarquable par son étendue, et ceux des tombeaux des rois, qui sont d'une si grande magnificence (1). D'ailleurs, parmi ces souterrains, les uns sont d'une extrême simplicité; les autres sont composés de lignes courbes et rentrantes à la manière des hélices, et ils ne se prêteroient pas à une projection : on s'efforcera de suppléer à cette lacune par la clarté du discours, et en remplaçant par l'ordre des sujets l'ordre qui manque aux lieux qu'on veut décrire (2). Après avoir parlé du sol et de l'état actuel des hypogées, on fera connoître leur disposition, le système dans lequel on les a décorés, et les objets qu'on y trouve, tels que les momies d'hommes ou d'animaux, les volumes écrits sur papyrus, et les autres antiques dignes d'intérêt. On terminera cette description par quelques recherches et par des remarques tirées du fond du sujet. Le lecteur curieux de rapprochemens pourra consulter les descriptions des temples souterrains de l'Inde à Élora, Éléphanta et Salsette, des catacombes Étrusques de Tarquinia, de celles de Rome et de Naples, et même ce qu'on a écrit sur les carrières des environs de Maestricht, sans oublier les profondes excavations des bords de la Loire, au-delà de Tours;

gravure. Les peintures et les bas-reliefs qui décorent les hypogées, remplissent les pl. 44, 45, 46 et 47, A. vol. II; les momies humaines et les momies d'animaux sont représentées dans les pl. 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54 et 55; les antiques et les enveloppes des momies peintes, dans les pl. 56, 57, 58, 59 et 76; et les manuscrits sur papyrus, dans les seize planches numérotées de 60 à 75.

<sup>(1)</sup> Voyez, pour le grand hypogée, la planche 39, A. vol. II, et pour les tombeaux des rois, les planches 77 à 92, même volume.

<sup>(2)</sup> Vovez la table à la fin de cet écrit. Les trente-trois planches relatives à cette description sont divisées dans le même ordre qu'elle, ou du moins que la seconde partie, qui traite de l'art, la seule qui soit du ressort de la

mais nulle part il ne trouvera plus d'analogie avec les ouvrages des Égyptiens que dans les catacombes des Étrusques, et cela ne doit pas étonner ceux qui ont comparé les arts des deux peuples. Tous ces grands travaux souterrains peuvent, sous un rapport, être mis en parallèle avec les hypogées d'Égypte, mais nullement sous le point de vue de la décoration et de la richesse des peintures.

### S. III.

### De la nature du Sol où les Hypogées ont été creusés.

La montagne Libyque, ou chaîne occidentale, est escarpée à Thèbes, tandis que, dans le reste de la vallée, du moins au nord de cette ville, c'est au contraire la chaîne Arabique où le roc est perpendiculaire. Ici la montagne de l'ouest est composée de grands mamelons de couleur blanchâtre, élevés de cent mètres environ [trois cents pieds] (1): l'espèce de la pierre est calcaire; le grain est fin, égal, d'une médiocre dureté, et, en plusieurs lieux, il est même fort tendre. Quand les Thébains ont creusé dans leurs rochers la première carrière, ils ont dû s'apercevoir de l'uniformité des lits. Ils ne pouvoient trouver une pierre plus propre à leurs desseins; et lorsqu'il s'est rencontré quelque inégalité ou quelque matière dure, ils ont usé d'un procédé industrieux, que je décrirai plus loin (2). Ainsi la nature de la montagne étoit favorable pour l'excavation, pour le travail du ciseau, et pour la sculpture des reliefs les plus délicats. Cependant il s'y trouvoit aussi des pétrifications de coquillages, telles que les bélemnites et les cornes d'Ammon, qui ont dû apporter de fréquentes difficultés au travail des sculpteurs.

Comme la cassure ordinaire de cette pierre est anguleuse et de la forme appelée conchoïde par les minéralogistes, il est resté autour des grottes un grand nombre d'éclats de pierre plus ou moins coupans, provenant de l'exploitation, et ces éclats rendent le chemin rocailleux et pénible.

On remarque de temps en temps, aux plasonds des hypogées, des stalactites et des morceaux de sel fibreux contourné comme des anneaux (3), et de couleur argentine, qui, à mesure qu'il se forme, trouve une issue dans des fissures imperceptibles. Ce sel augmente de plus en plus de volume par de nouvelles couches cristallines, et parvient à écarter les lits de la pierre. Il en est résulté que ces plasonds se sont peu à peu dépolis, et, dans quelques endroits, absolument déformés, ou même sont tombés par éclats. On ne doit pas insister ici sur la présence du sel marin dans les hypogées; c'est un fait qui tient à la salure générale du sol de l'Égypte, et qui, par conséquent, ne doit être expliqué que par une cause également générale.

La haute température des catacombes de Thèbes est encore une circonstance intéressante de leur état physique : cette observation a d'autant plus d'importance,

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 43, A. vol. II.
(3) Ces morceaux ont plusieurs centimètres de lon(2) Voyez ci-après, pag. 325, et la planche 47, A vol. II. gueur [de six à quinze lignes].

qu'elle est constante dans tous les hypogées. On l'a également faite et dans ceux de Memphis et dans ceux de la ville de Thèbes. Au paragraphe suivant, on reviendra sur ce sujet.

### S. IV.

De l'État actuel des Hypogées, et des Obstacles qu'on trouve en les parcourant,

PARMI les caveaux qui sont ouverts aujourd'hui, non-seulement on n'en trouve point d'intacts, mais tous offrent l'aspect d'un bouleversement total. Les momies ne sont point dans leurs caisses ni à leurs places; elles sont renversées à terre, pêle-mêle, et le sol en est jonché; quelquefois même le passage en est encombré entièrement. On est obligé de marcher sur les momies; elles se brisent sous le poids du corps, et souvent l'on a de la peine à retirer le pied embarrassé dans les ossemens et les langes. Au premier abord, on en ressent de l'horreur : mais peu à peu on se familiarise avec ce spectacle; et ce qui y contribue beaucoup, c'est que les momies n'ont rien qui répugne, soit à la vue, soit à l'odorat. L'odeur bitumineuse, quoique très-forte, n'a rien d'absolument désagréable, rien sur-tout qui ressemble aux exhalaisons des cadavres. Un autre sentiment que le dégoût occupe et inquiète le voyageur : tous ces corps embaumés, enveloppés d'épaisses toiles chargées de bitume, peuvent s'embraser par une étincelle; si l'incendie s'allumoit, comment en échapper, sur-tout dans les grottes profondes et contournées, ou dans celles dont les galeries et les portes sont obstruées à tel point, qu'il faut ramper sur le ventre pour y pénétrer ou pour en sortir! Comme on ne reçoit de jour dans ces caveaux que par les flambeaux qu'on porte, il est aisé de juger du péril qu'on y court, et combien, en se traînant sur ces corps combustibles, on a de peine à en écarter la bougie qu'on tient péniblement d'une main, tandis qu'on s'appuie sur l'autre pour avancer. L'idée d'un incendie vient d'autant plus naturellement à l'esprit, que souvent les Arabes rassemblent, à la porte des catacombes. des momies qu'ils ont brisées, et allument, avec ces débris, de grands feux qui s'aperçoivent au loin. Ces feux sont très-durables; j'en ai vu se prolonger pendant une nuit entière. Soit dessein, soit accident, il est arrivé plusieurs fois que des momies se sont allumées dans l'intérieur même des hypogées; car les plafonds et les parois en sont noircis fortement. Si quelque Européen a péri ainsi dans ces labyrinthes, victime de sa curiosité, sa mort a dû être un supplice horrible.

Outre les milliers de momies qui recouvrent le fond des hypogées, on rencontre, épars sur le sol, des amulettes, des statues portatives, des fragmens de statues plus grandes, soit en terre cuite ou en porcelaine, soit en pierre, en albâtre ou en granit, la plupart d'une conservation parfaite; au lieu que ces mêmes objets, trouvés dans la basse Égypte, sont mutilés ou d'une moins bonne exécution, ou même quelquefois de fabrique moderne. Il n'est donc pas sans intérêt de recueillir ces fragmens, qui seroient déjà précieux par leur authenticité et par des séries de signes hiéroglyphiques. On en a rapporté un grand nombre; on en a fait un choix, et on les trouvera gravés, soit parmi les planches des hypogées, soit à la fin de l'Atlas. Tous ces objets sont comme confondus au milieu d'une multitude d'éclats de pierre qui garnissent le sol de plusieurs grottes, sur-tout de celles qui ont essuyé l'action du feu; le plafond en a été attaqué. fendillé; il s'est éclaté peu à peu : un léger effort en fait tomber à terre des morceaux. J'attribue cet effet au feu principalement, quoiqu'il puisse s'y joindre une autre cause indiquée plus haut, la formation des cristaux salins. Cet état des plafonds contraste avec celui des parois, qui sont lisses et polies.

Tel est le désordre qui règne actuellement dans les catacombes de Thèbes. Les peintures et les bas-reliefs n'ont pas autant souffert. On voit bien quelques fragmens peints ou sculptés, détachés des murailles et renversés à terre, mais ce n'est que dans les grands hypogées dont l'abord est facile, et où les voyageurs eux-mêmes ont essayé de détacher des échantillons de peintures, pour les transporter en Europe.

On omettroit une circonstance particulière de l'état actuel des hypogées, si l'on passoit sous silence la multitude de chauve-souris qui remplissent les puits et les caveaux, et qui volent perpétuellement, en faisant siffler l'air avec un bruit aigre et perçant (1). Il faut être poussé par une curiosité bien vive, pour surmonter le dégoût qu'on éprouve après une heure ou deux de séjour au milieu de ces animaux hideux, sur-tout dans un air excessivement chaud, qui résulte, d'une part, de la chaleur produite par les flambeaux et par la respiration dans des caveaux étroits, et, de l'autre, de la température habituelle des lieux souterrains en Égypte. En effet, le thermomètre de Réaumur se tient constamment à 22 degrés dans ces souterrains; on a même observé qu'il en marquoit 25 dans le puits des pyramides (2). Cette température élevée, commune aussi à l'eau du Nil, et à l'eau de la mer sur les côtes d'Égypte, tient à des causes générales, dignes des recherches des physiciens.

Si l'on supposoit qu'un artiste Européen passât deux ou trois années de suite dans l'intérieur des catacombes, le temps et les forces lui manqueroient pour dessiner toutes les peintures et tout ce qui frapperoit son attention; mais, outre la difficulté matérielle d'observer et de copier une si grande multitude d'objets différens, il trouveroit devant lui des obstacles d'une autre nature, et son courage succomberoit avant sa curiosité. Quelle fatigue n'éprouve-t-on pas à parcourir tous ces détours tortueux? On vient de voir par quelles causes la température s'élève si fortement dans ces caveaux : qu'on y ajoute la qualité impure et malsaine de l'air qui n'a, pour se renouveler, qu'une issue souvent très-éloignée, l'action irritante qu'exercent sur les poumons l'odeur du baume et sur-tout l'odeur fétide et intolérable des excrémens de chauve-souris entassés depuis tant de siècles, la

<sup>(1)</sup> Homère a connu et décrit parfaitement ce vol des chauve-souris au milieu des grottes. « Tels, dans les » ténèbres, des oiseaux nocturnes, perçant l'air de cris » aigus et lugubres, volent du fond d'un antre sacré des "que l'un s'en échappe, attachés l'un à l'autre et for-» mant une longue chaîne; telle vole, en faisant frémir giques faites en Égypte avec beaucoup de soin.

<sup>»</sup> les airs de ses cris, la foule rapide et serrée de ces » ombres, &c. » (Odyss. ch. XXIV, traduct. de Bitaubé.) (2) Cette remarque a été faite par M. Coutelle, qui a bien voulu nous permettre d'en faire usage, et à qui l'on doit une collection précieuse d'observations météorolo-

lassitude que le voyageur éprouve à tenir constamment dans la main une ou deux bougies allumées, enfin le bruit incommode que font en volant autour de lui des milliers de chauve-souris, seul ventilateur de ces galeries souterraines; on n'aura qu'une foible idée de la gêne qu'il doit y souffrir. Il faut encore se figurer ces passages longs et étroits où l'on est contraint de se traîner à plat ventre, ces puits si multipliés, ces momies si inflammables, et même plusieurs dangers réels que l'on rencontre aujourd'hui dans des lieux jadis si fréquentés par la population d'une grande capitale. Là même où l'on accomplissoit les cérémonies les plus imposantes avec toute la pompe de la religion et tout le luxe des arts, un voyageur, curieux de ces merveilles, est réduit à ramper, le visage plongé dans des décombres, et court même quelquefois le risque de la vie. Si les murs n'étoient couverts de peintures et de sculptures d'un fini admirable, preuves parlantes de l'ancien état des hypogées, quelle idée auroit-il des historiens qui nous ont vanté si haut les tombes et les funérailles des Égyptiens! C'est ce contraste qui engage à entrer ici dans de nouveaux détails sur l'état actuel des lieux. Il est bon d'ailleurs de prémunir les voyageurs futurs contre les accidens qui les attendent dans les catacombes, et qui, tout au moins, peuvent nuire à leurs observations.

Les Arabes qui habitent aujourd'hui dans les excavations de la montagne, sont d'une extrême pauvreté, et l'espoir chimérique d'y trouver des trésors contribue à les retenir dans les singulières demeures dont ils ont fait choix. Cette espérance est soutenue de temps en temps par la rencontre de quelques antiques d'or massif, et par l'aspect des feuilles d'or qu'ils aperçoivent sur l'enveloppe et sur la peau même des momies. S'il faut en croire certains rapports, ils trouvent aussi quelquefois des pièces de métal dans la bouche de ces momies; mais je n'ai aucune connoissance personnelle de ce fait, et je me garderai de le garantir. En outre, les Arabes ramassent des bronzes, des lampes, des vases, enfin toute sorte d'antiques bien conservées, que l'on transporte au Kaire, pour les vendre aux Européens. Ils sont donc continuellement occupés à fouiller les catacombes avec une patience infinie. Ils s'avancent dans ces labyrinthes, s'enfoncent aux extrémités des galeries, soulèvent les corps qui sont à terre, les visitent par-tout, mettent les enveloppes en pièces, enfin ne laissent aucun objet sans l'examiner. Qu'on imagine maintenant qu'un Européen, ignorant cette pratique, s'est introduit tout seul dans un hypogée : après avoir parcouru nombre de galeries et de salles, et avoir considéré les momies pendant des heures entières, s'il est fortement occupé à voir ou s'il médite dans un profond silence, et que tout-à-coup il vienne à entendre au fond d'un puits quelque bruit un peu considérable, n'éprouvera-t-il pas une impression soudaine, je ne dis pas de terreur ou de crainte, mais d'agitation et de trouble involontaire, faute de pouvoir expliquer à l'instant par une cause naturelle un effet imprévu! et s'il voit une figure blanche sortir lentement, une lampe à la main, du milieu des cadavres, ne lui faudra-t-il pas un peu de réflexion pour deviner que ce fantôme est un Arabe avec son barnous (1),

<sup>(1)</sup> Manteau blanc, habit ordinaire et presque unique des Arabes.

enseveli volontairement au milieu des morts, et cherchant des antiques à la lueur de sa lampe !

Différentes causes qu'on a indiquées plus haut, ont altéré les plafonds des hypogées. La destruction des piliers et des supports est encore une cause qui a fait éclater ces plafonds: il s'en détache de temps à autre des parties énormes; et si l'on est inattentif ou trop occupé, on peut être écrasé par la chute des pierres. Une fois le quart d'un pilier s'écroula pendant que je le dessinois, et rasa ma tête en tombant. Je courus une autre fois le risque de la vie, dans un hypogée à la porte duquel le feu prit par accident. Le bitume, qui s'enflamme si rapidement, et une certaine matière rouge qui s'allume comme de la poudre, avoient promptement communiqué le feu aux toiles éparses, aux cartons et aux bois peints qui étoient à l'entrée. J'étois alors avec deux Arabes au fond d'un puits de quatre mètres [douze pieds ] de profondeur; il falloit remonter ce puits avec des cordes, marcher plus de trente pas sur un chemin difficile, et sortir en rampant par une entrée extrêmement basse, que les flammes auroient bouchée. Par bonheur, le feu s'éteignit de lui-même; et ce n'est qu'à la sortie du caveau, en voyant les murs tout noircis et en marchant sur des cendres chaudes, que nous connûmes le péril auquel nous avions été exposés.

Ces accidens affreux, mais bien rares sans doute, puisqu'ils n'ont été funestes à aucun des voyageurs de l'expédition, malgré leur curiosité et leur imprudence, ne sont pas cependant ce qu'il y a de plus à redouter pour ceux qui visitent les catacombes; témoin l'aventure arrivée à deux d'entre nous. Ils avoient pénétré, à cinq heures du soir (1), au fond d'un vaste hypogée décoré avec la plus grande magnificence, et composé de salles, de galeries et de couloirs faisant des angles fréquens. Quand on s'arrête souvent, que le spectacle occupe fortement l'imagination par des choses étranges et absolument neuves, le chemin parcouru paroît plus long, et les détours plus compliqués. En outre, la profonde obscurité de ces lieux, qu'on ne peut dissiper qu'en transportant soi-même une bougie au point que l'on veut bien voir, fait faire beaucoup de pas à droite et à gauche; car, à côté de la foible clarté que cette bougie procure, tout le reste est ténèbres. Il arrive donc qu'après avoir fait cinq cents pas en ligne droite, on croit en avoir fait mille. Nos curieux avoient rencontré, sur leur route, un puits dont ils avoient jugé la profondeur d'environ dix mètres [trente pieds]; pour le traverser, ils avoient été obligés de s'asseoir sur le bord en s'avançant sur leurs mains. N'ayant pas compté les détours de la route ni constamment regardé à leurs pieds, ils pensoient avoir laissé derrière eux plusieurs puits; et effectivement il y en avoit d'autres encore plus profonds dans l'hypogée. Enfin ils n'avoient qu'une idée confuse ou même fausse de la forme des lieux : il n'y a rien de commun entre l'impression que fait sur le cerveau l'ensemble des lignes d'un labyrinthe, sur-tout dans la situation qu'on vient de décrire, et l'effet que produit sur l'œil le plan dessiné des mêmes lieux, vu de sang-froid.

Par une imprudence dont l'expérience seule pouvoit leur apprendre tout le

<sup>(1)</sup> Le 21 vendémiaire an 8 [ 13 octobre 1799].

danger, ils n'avoient que deux bougies pour éclairer leur marche. Au moment où ils étoient le plus attentifs à considérer des sculptures en ronde-bosse, tout d'un coup, du fond d'un couloir, s'élance un essaim nombreux de chauve-souris qui agitent violemment l'air autour d'eux; l'une des bougies est frappée, et la flamme s'éteint. Celui qui la portoit court la rallumer à l'autre bougie, et celle-ci, frappée au même instant, s'éteint comme la première. Le passage subit de la lumière aux ténèbres les saisit d'horreur; ils sentent qu'ils sont dans un dédale et entourés de précipices: mais le lumignon, encore rouge, peut les guider quelques secondes; ils mettent le temps à profit et reculent à grands pas; bientôt la dernière lueur brille, et l'obscurité est complète.

Ils s'arrêtent, immobiles de stupeur. Comment peindre le désordre et la foule des pensées qui les agitent au même instant! L'espérance du salut ou l'horrible désespoir, le choix des moyens, le défaut de ressources, l'idée du lendemain, l'affreux genre de mort qui les menace, le souvenir de la patrie, mille sensations contraires les oppressent à-la-fois. La raison succombe, et l'imagination règne seule. Être enterrés tout vivans dans ces tombeaux, en proie à l'épouvantable faim, et périr misérablement après trois à quatre jours d'angoisses, voilà tout

l'avenir qui s'offre à leurs yeux, sans mélange d'aucun espoir!

Cependant peu à peu leur esprit revient de ce premier trouble, et la raison reprend ses droits: ils conviennent de différens signes, en cas qu'ils soient forcés de se quitter. L'un frappe des mains à coups précipités, pour attirer l'attention de ceux qui pourroient se trouver dans l'hypogée; l'autre appelle du secours en poussant des cris aigus. Vains efforts ! un silence absolu, ou l'écho de la voix, c'est la seule réponse qu'ils reçoivent. Comme ils étoient entrés dans la catacombe vers la fin du jour, presque tous leurs compagnons de voyage s'étoient déjà dirigés vers le Nil, distant de plus d'une demi-lieue. Être entendu des Arabes, c'étoit un hasard invraisemblable; car le nombre de ces hommes qui résident effectivement dans les souterrains, est très-petit. Néanmoins ils répètent plusieurs fois cette épreuve, crient de toutes leurs forces et prêtent l'oreille avec anxiété; un horrible silence, ou bien le sifflement plus horrible encore du vol des chauve-souris, les assure qu'ils sont seuls. L'un des deux propose de chercher à tâtons le puits qu'ils avoient franchi; mais comment y arriver! Il falloit se rappeler les coudes qu'on avoit suivis; il falloit les reconnoître et les distinguer au toucher. Enfin ils se livrent à cette chance foible et incertaine. Pour bien explorer le sol, ils conviennent de se donner la main, en écartant les jambes le plus possible, et de marcher accroupis pas à pas, lentement, chacun touchant toujours un des côtés de la galerie ou bien le plancher. Ils embrassoient ainsi trois à quatre mêtres de largeur, d'autant plus que l'un d'eux tenoit un pic, instrument destiné à la fouille des momies. A l'aide de cette espèce de chaîne, ils balayent, pour ainsi dire, le chemin, sûrs de ne pas laisser passer une muraille, une issue ou un puits, sans en avoir connoissance. Après quelques cents pas, les deux murs leur échappent en même temps; ils reconnoissent qu'ils sont dans un carrefour, reculent avec effroi, et ressaisissent la muraille. Mais ils ne devoient pas hésiter plus long-temps, de peur que les forces

ne les abandonnassent; ils se déterminent donc à suivre le mur du côté droit seulement, sans le quitter jamais, quelque détour qu'il sît. Ce parti pouvoit les saire enfoncer de plus en plus dans le labyrinthe, mais il pouvoit aussi les conduire de proche en proche jusqu'à l'issue. D'un côté la crainte de rencontrer des précipices, de l'autre le vif desir de retrouver le puits qu'on avoit déjà passé, ralentissent et accélèrent tour-à-tour leur marche. Déjà la fatigue les gagnoit; ils ne se disoient plus rien, et le désespoir se glissoit dans leur ame, sans qu'ils s'en fissent l'un à l'autre la confidence, lorsque tout-à-coup le premier sent qu'il a un vide sous les pieds, et signale un précipice; l'autre, en même temps, reconnoît le bord d'un puits. Mais quel est ce puits! Comment le traverser! Faut-il le passer ensemble ou l'un après l'autre, debout ou assis, avec ou sans ses vêtemens! Sans retard, chacun s'assied en frémissant sur ce bord étroit. Le dos et la tête collés, pour ainsi dire, à la muraille, plus de la moitié de la cuisse et les jambes suspendues sur l'abîme, ils se traînent doucement, insensiblement, se soulevant sur les mains, et sans avancer à chaque fois de plus de six pouces. Enfin le précipice est franchi, non sans un faux mouvement de l'un d'eux, qui, se retenant à l'autre, alloit l'entraîner avec lui : mais déjà celui-ci avoit atteint l'angle opposé du puits ; tout en frissonnant, il saisit cet angle avec force, donne à son compagnon un point d'appui, et bientôt ils sont tous deux au-delà de l'ouverture. A un premier mouvement de joie pour ce bonheur inespéré, succèdent de nouvelles craintes. Si ce puits n'est pas celui qu'ils cherchent, il faudra qu'ils le repassent une autre fois; et s'ils continuent, ils s'égareront davantage. Mais il n'y avoit qu'une même idée, suivie opiniâtrément, qui pût les sauver : ils s'attachent donc constamment à la muraille du côté droit. Comme ils marchoient dans cette direction, une lueur presque insensible, et en apparence excessivement reculée, vient frapper leurs regards avides de lumière. Ceux qui ont veillé quelques heures dans un lieu complètement obscur, savent que, dans cet état, la vue éprouve des illusions, et aperçoit tout-à-coup dans les ténèbres des lumières qui n'y sont pas. Nos voyageurs se demandent si c'est une illusion pareille qui les trompe. Est-ce une émanation gazeuse, allumée spontanément, ou bien la lampe d'un Arabe, ou simplement une affection de l'organe! Malgré cette incertitude, ils se portent rapidement vers ce léger feu : la lumière semble aller en croissant; elle n'est point rouge comme celle d'une lampe, mais blanchâtre, et son étendue ne paroît pas limitée. Aussitôt il leur vient à l'idée qu'il est à peu près l'heure du coucher du soleil, et ils songent à la possibilité que le jour crépusculaire ait pénétré au fond de la catacombe, et ait jeté un reflet aux environs. Frappés de cette pensée soudaine, ils se précipitent sans précaution vers l'espace éclairé; c'étoit la clarté du jour!

Il étoit six heures: le reflet de l'atmosphère avoit atteint le bout de la grande avenue de l'hypogée, malgré un intervalle de plus de quatre-vingt-dix mètres [deux cent quatre-vingts pieds]; et du fond, il s'étoit réfléchi sur les galeries voisines. Les voyageurs n'avoient fait, dans leur retour, aucun pas faux ou inutile; et le puits qu'ils avoient passé, étoit bien celui qu'ils avoient traversé d'abord. Avec quel battement de cœur ils se portèrent jusqu'à l'avenue! L'un d'eux éprouva un

mouvement vif et subit, non de joie, mais d'horreur, qui le fit courir, à perdre haleine, jusqu'au dehors de l'hypogée. C'est ainsi qu'ils furent rendus, sains et saufs, à la lumière et à leurs compagnons de voyage, après des alternatives cruelles d'espérance et de désespoir.

Je ne puis passer ici sous silence une anecdote peu connue, qui a trait au précédent récit, mais qui est plus tragique (1). L'acteur principal est le poëte Anglais Aaron Hill, qui célébra Pierre-le-Grand dans son poëme intitulé the Northern Star [l'Étoile du Nord], et qui se fit connoître par plusieurs autres ouvrages. Il voyageoit en Égypte avec deux de ses amis; voulant visiter une catacombe, ils prirent un guide, et y descendirent au moyen de câbles. Comme ils parcouroient le caveau, ils découvrirent deux hommes couchés à terre, et qui paroissoient morts de faim. L'un d'eux avoit en main des tablettes, sur lesquelles étoit écrite l'histoire de leur triste sort. Ces malheureux étoient deux frères tenant à une grande famille de Venise. Aaron Hill et ses compagnons virent avec terreur le danger qu'ils couroient; à peine avoient-ils lu ces tablettes, qu'ils s'aperçurent que leur guide et deux autres hommes s'occupoient de fermer l'entrée du tombeau. Dans un péril si imminent, ils tirent leurs épées en désespérés, et cherchent à sortir du caveau; c'est alors qu'ils entendirent les gémissemens de quelqu'un qu'on venoit d'égorger. Heureusement ils distinguèrent les assassins, les poursuivirent, et eurent le bonheur d'arriver à l'ouverture, avant que ceux-ci eussent pu y rouler une pierre qui devoit ensevelir vivans les trois voyageurs. Je passe plusieurs circonstances de cette anecdote, sur lesquelles on pourroit élever des doutes. Il est aisé d'imaginer de ces sortes de récits, et de leur donner une couleur de vraisemblance, sûr d'exciter à peu de frais l'attention du lecteur. Ne lit-on pas avec le plus vif intérêt le trait de Cléveland dans la caverne de Rumneyhole, bien persuadé cependant qu'on lit une fiction! Le sentiment de la pitié est si fort et si naturel, qu'on se laisse aller à l'illusion, sans s'embarrasser de la réalité. Aaron Hill, héros de l'aventure et poëte, a pu, en la racontant, se laisser entraîner par son sujet. Il n'en est pas de même de celle du peintre Robert dans les catacombes de Rome: un poëte célèbre s'en est emparé, comme d'un fait éminemment dramatique et du domaine de l'imagination; mais, en l'ornant de toutes les richesses de la poésie, il a su respecter la vérité.

(1) On la trouve rapportée dans l'Esprit des Journaux, année 1785, mois de mai, pag. 353, article Anecdotes, Singularités.

C'est en 1700 qu'Aaron Hill partit de Londres pour parcourir la Palestine, l'Égypte, et diverses contrées de l'Orient. Il étoit ami de lord Paget, alors ambassadeur à Constantinople, qui lui fournit tous les moyens de voyager avec fruit. Cependant il n'a pas publié la relation de son voyage; on n'a de lui, en prose, que des lettres d'amour. Aaron Hill est une des victimes que Pope a immolées à sa verve satirique; mais il a repoussé la critique dans un poème dirigé contre l'auteur de la Dunciade. Consultez a new and general biographical Dictionary, vol. VI, London, 1795, et les œuvres d'Aaron Hill, en 4 vol. in-8.º

#### DEUXIÈME PARTIE.

Des Hypogées sous le rapport de l'art.

§. V.

## De la Disposition des Hypogées.

On a déjà dit que la disposition des plans est extrêmement variée dans les hypogées. Cette diversité ne permet pas de les rattacher à une même forme; et le seul moyen d'en donner une idée juste, est de rapporter des exemples de chaque espèce de disposition.

Les hypogées les plus considérables et les plus magnifiques sont précédés d'une sorte de vestibule à ciel ouvert, où l'on descend par plusieurs marches; de là on passe sous une large entrée couronnée en arcade, qui conduit à plusieurs salles hautes de quatre à cinq mètres [douze à quinze pieds], alignées sur un même axe et soutenues par des piliers carrés ou à pans. Au bout de cette enfilade de salles ou de péristyles, est une dernière pièce plus petite, renfermant une estrade élevée de quatre marches. Au fond est un personnage assis, sculpté en ronde-bosse, quelquefois accompagné de deux figures de femmes (1). A droite et à gauche de ces salles sont des couloirs où l'on entre par des portes latérales, et c'est là que sont pratiqués les puits des momies. Ces puits sont carrés, larges de deux à trois mètres [six à neuf pieds] ou davantage, et profonds de huit à dix et quinze mètres. Comment y descendoit-on! comment les traversoit-on commodément! C'est sur quoi l'on ne découvre aucun indice en examinant les lieux attentivement.

A l'extrémité de la dernière salle, on trouve quelquefois une nouvelle enfilade dirigée perpendiculairement au premier axe, divisée par des paliers et par de larges degrés: par-là on arrive à de nouvelles galeries et de nouveaux puits. Enfin d'autres coudes à angle droit ramènent vers l'entrée de l'hypogée, ou débouchent à un autre point de la première direction. La longueur de ces hypogées varie beaucoup: celle de l'un d'eux, à ne prendre que ses développemens principaux, est d'environ deux cents mètres [plus de six cents pieds]; un autre a cent cinquante mètres de long [plus de quatre cent soixante pieds] (2).

Toutes les portes sont accompagnées de tableaux ou chambranles et d'une baie avec renfoncement, comme si elles avoient été fermées; cependant on n'a point aperçu les traces des gonds, encore moins les débris des gonds eux-mêmes ou ceux des battans.

Après cette classe d'hypogées, vient une autre disposition qui appartient à des souterrains moins vastes. Ils se rapprochent des premiers, en ce qu'ils renferment également plusieurs salles ou galeries, alignées jusqu'à la dernière pièce, et que, dans celle-ci, on a figuré en relief un personnage assis au fond d'une niche: mais la

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 67, fig. 2, A. vol. I.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 39, A. vol. II, et Description of the East, by Rich. Pococke, pl. 34, vol. I.

hauteur des salles n'excède pas deux à trois mètres, et le nombre en est peu considérable. Quant aux puits, ils sont creux, tantôt de dix mètres, tantôt de quinze mètres ou plus : on ne sauroit affirmer jusqu'où s'arrête leur profondeur, ni quel est le nombre de leurs branches et de leurs communications diverses. Ces puits sont beaucoup plus étroits que dans les grands hypogées, tantôt carrés, tantôt arrondis; et l'on arrive au fond par des entailles pratiquées à droite et à gauche, de telle manière qu'on y descend assez commodément, en plaçant successivement le pied droit et le pied gauche de l'un et de l'autre côté: c'est au fond de ces puits qu'étoient placées les momies.

La troisième sorte de disposition est plus irrégulière. D'abord la porte est plus abaissée. Il n'y a que la première salle qui soit d'équerre sur la façade; la suivante fait un angle avec elle. Viennent ensuite des couloirs, des galeries étroites et basses, qui se suivent sans aucun alignement; quelquefois elles rentrent sur elles-mêmes, elles vont en serpentant en forme de spirale et par une descente rapide, enfin elles se divisent en plusieurs rameaux, et, aux carrefours, on trouve des puits comme ceux qu'on vient de décrire. Il arrive aussi qu'après être descendu jusqu'au fond, on voit une galerie ascendante, qui ramène le voyageur, à sa grande surprise, tout auprès de l'entrée.

Il y a des hypogées où l'on est arrêté par des obstacles subits. Après avoir suivi plusieurs galeries, on trouve brusquement un abaissement ou une élévation de plusieurs mètres; et, à moins d'être muni de cordes ou d'échelles, on ne sauroit continuer sa route. J'ai vu l'une de ces murailles haute de près de trois mètres, à partir du sol; au sommet, on apercevoit cinq entrées différentes conduisant à d'autres puits.

L'exemple suivant appartient à la troisième classe des hypogées (1). Qu'on se représente, à l'entrée, une petite antichambre sculptée avec soin, ensuite un corridor, et à son extrémité une ouverture étroite où l'on ne pouvoit entrer qu'avec peine : il falloit, dans ce corridor de moins d'un mêtre et demi de large, marcher courbé en deux (sans doute à cause de l'encombrement), plus de cent pas de suite et toujours en descendant en spirale. Au bout étoit une chambre d'un sol inférieur, dans laquelle on ne put arriver qu'en sautant de deux mètres de haut. Cette chambre étoit petite, sculptée et peinte; on y aperçut deux statues en granit, bien polies, et presque de grandeur naturelle. En sortant de là, étoit un corridor pareil au précédent, mais où l'on pouvoit marcher debout. Après y avoir fait cent pas, et être descendu d'environ seize mètres au-dessous de l'entrée de l'hypogée, on trouva un puits carré très-profond, où l'on ne put pénétrer, faute de cordes suffisamment longues; et l'on ignore ce qu'il renfermoit. Au reste, dans les puits où l'on est parvenu à descendre, on a vu par-tout les momies hors de place. Les Arabes ont tout bouleversé, du moins dans les grottes qui aujourd'hui sont ouvertes.

(1) La description de cet hypogée est extraite du destravaux de gravure et d'impression de l'ouvrage. On

journal de voyage de seu Michel-Ange Lancret, ingénieur a rendu un juste hommage à son rare mérite dans l'Averdes ponts et chaussées, mort en 1807, et mon prédécesseur tissement qui suit la Préface historique. dans les fonctions de commissaire chargé de la direction

J'ai expliqué plus haut pourquoi, dans plusieurs de ces couloirs, l'on est obligé de se traîner sur le ventre dans une longueur de cinq à six mètres ou plus; mais, outre que les véritables entrées se sont souvent obstruées, on peut conjecturer encore que, dans plusieurs cas, les Arabes ont pratiqué des entrées forcées, faute d'avoir découvert les autres, et qu'ils ne se sont pas donné la peine de les creuser plus larges qu'il ne falloit pour y passer le corps.

La forme d'arcade a été souvent mise en usage par les Égyptiens dans leurs hypogées. C'est toujours une portion de cercle à grand rayon, et l'arc est très-bien tracé. Cependant on a cru voir aussi la forme d'une anse de panier, ayant ses extrémités tangentes aux pieds-droits. L'emploi fréquent d'une ligne courbe dans les portes et les couronnemens est un fait digne de remarque, et qui doit contribuer à éclaircir une question intéressante; savoir, si les voûtes ont été inconnues en Égypte. Ici, l'on ne parle du fait que sous le rapport de la disposition des hypogées. Les arcades ont été employées de deux façons différentes dans les grottes sépulcrales, soit comme plafonds des vestibules, soit comme un simple encadrement pour enfermer des sujets de sculpture. On peut voir cinq exemples de la seconde espèce dans les gravures du second volume d'Antiquités (1), et les volumes suivans en présenteront encore d'autres (2).

C'est à l'entrée des grottes et dans les premiers corridors que les Égyptiens ont arqué les plafonds. Ont-ils voulu donner à ces plafonds une forme plus élégante que celle d'un toit plat, ou bien imitoient-ils par-là une construction employée en plusieurs cas par leurs architectes! C'est ce qu'on ne peut décider absolument. Le monument d'Abydus et quelques autres favorisent la seconde supposition, sans exclure toutefois la première. Il en résulte toujours que les Égyptiens mettoient de la variété dans leur architecture, beaucoup plus qu'on ne le pense communément. Pour terminer ce peu de mots sur les arcades des hypogées, on fera remarquer ici combien se sont trompés ceux qui ont cru que les Égyptiens ignoroient l'usage du compas.

## S. VI

# Du Système de décoration des Hypogées.

L'ARCHITECTURE des hypogées n'ayant rien de commun avec celle des monumens, qu'une certaine analogie dans les distributions, le système qu'on a suivi pour les décorer, ne pouvoit être le même pour l'une et pour l'autre. Au lieu que la seconde est composée de membres distincts, en harmonie avec les hauteurs des colonnes et celles de leurs diverses parties, la première n'a aucune division marquée ni essentielle. Ici, point de soubassement, d'architrave ni de corniche, parce qu'il ne s'y trouve pas de colonnes avec une base et un chapiteau proprement dits. Toutes les murailles sont droites et lisses, et elles n'offrent

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 35, 39, 44 et 45, A. vol. 11.

<sup>(2)</sup> Voyez les planches des hypogées de Syout et de Beny-hasan, A. vol. IV.

aucun profil; on ne doit donc pas y chercher les ornemens que les Égyptiens avoient adoptés pour les membres de leur architecture, tels que les enroulemens en tore ou cordon sur les architraves, les cannelures et les groupes symétriques des corniches, les feuillages et les autres sculptures des chapiteaux, enfin les divers ornemens qui, ayant un relief plus ou moins fort, différent de la décoration commune des murailles, décoration qui consiste dans des scènes encadrées et des tableaux rectangulaires. Ce sont ces derniers tableaux qui seuls décorent les hypogées depuis le sol jusqu'en haut. En revanche, on trouve sur les plafonds des catacombes une richesse de détails qui ne se voit pas dans ceux des temples et des palais; c'est une multitude de méandres peints à fresque, de fleurons disposés en carreaux ou en damier, d'entrelacs et d'enroulemens délicats, de rosaces variées, et de ce qu'on appelle grecques ou bien étrusques (1). Les oppositions de couleurs entre ces divers entrelacs sont d'un effet très-agréable, et la vivacité, l'éclat de ces couleurs le rendent encore plus piquant. C'est véritablement dans la peinture de ces plafonds que les artistes se sont donné carrière : délivrés du joug ordinaire des compositions religieuses, ils ne suivoient plus que le caprice de leur imagination; du moins, la différence des peintures qui représentent des sujets religieux, avec des peintures plus élégantes, porteroit à le croire.

Malgré l'absence des profils dans l'architecture souterraine, on y trouve quelquefois des sculptures à grande saillie, qui ne se rencontrent pas dans les édifices eux-mêmes; elles produisent beaucoup d'effet et une certaine surprise, sans doute à cause de leur contraste avec la finesse ordinaire des bas-reliefs. Au fond des dernières salles, ou bien sur les côtés des murailles, on a quelquefois, de distance en distance, creusé des renfoncemens, et l'on y a sculpté, en plein relief, des groupes de petites figures qui représentent tantôt des momies (2), tantôt des serpens de grande dimension, ou bien des masques ornés, rangés l'un à côté de l'autre (3). Ces groupes symétriques sont comme encadrés par quelques petites colonnes en forme de tiges de lôtus, ou bien par des pilastres à tête d'Isis, et ils accompagnent des portes feintes (4); ce sont ordinairement ces sujets qui sont couronnés en forme d'arcade.

Outre ces reliefs qui sont propres au genre de décoration des hypogées, il y a encore des figures de grandeur humaine, en ronde-bosse, debout ou assises dans des renfoncemens, au bout des galeries; elles paroissent représenter les chefs de la famille à qui l'hypogée appartenoit. On peut voir dans les gravures un exemple d'une figure pareille; c'est une statue placée debout au fond d'une niche. Son costume est ample et étoffé, autant que son attitude est simple; il est formé d'une étoffe cannelée, descendant jusqu'aux talons, et reployée autour des reins d'une façon bizarre (5).

ont aussi des plafonds ornés de ces espèces d'étrusques-

<sup>(1)</sup> Voyez, planche 64, A. vol. IV, les gravures des hypogées de Beny-hasan, qui renferment beaucoup de ces ornemens de fantaisie: c'est le seul cas où les Égyptiens ont renoncé à-la-fois et à l'imitation des objets naturels et au style allégorique. Les catacombes de Selseleh, d'Antæopolis, de Syout ou Lycopolis, et des Pyramides,

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 39, fig. 5, A. voli II.
(3) Voyez la planche 35, fig. 3, A. vol. II.

<sup>(4)</sup> Voyez la pl. 39, fig. 5, et la pl. 44, fig. 2, A.vol. II. (5) Voyez la planche 45, fig. 11, A.vol. II; voyez aussi

la planche 67, fig. 2, A. vol. I.

A l'exception des sculptures en relief que l'on vient d'indiquer, toutes les décorations des hypogées sont à fleur de mur, et consistent dans des peintures à fresque, ou bien des reliefs très-plats, soit dans le creux, soit en saillie, les uns peints et les autres sans couleur, et où les figures sont distribuées en bandes parallèles. Ces figures sont ordinairement sur une très-petite échelle, et par conséquent les accidens de la pierre dont on a déjà parlé, c'est-à-dire, les silex et les pétrifications, ont fréquemment arrêté les sculpteurs. C'est par un soin extrême et presque minutieux qu'ils sont parvenus à y remédier, et l'on peut dire qu'une recherche aussi délicate dans l'exécution est une chose qui ne se voit qu'en Égypte. Par-tout où ils ont trouvé des morceaux de silex, ils les ont enlevés, et ils ont creusé la pierre tout autour en parallélogramme; puis ils ont rempli le creux par des pierres parfaitement ajustées à la place, et scellées avec un ciment. Les joints sont si bien faits, qu'il est très-difficile de les apercevoir et de se douter d'un pareil travail, quand on n'a pas été averti. Mais, lorsqu'on est une fois prévenu, on cherche et on ne tarde pas à reconnoître toutes ces pierres de rapport; pour les faire sortir de leur place, il suffit de frapper quelque temps tout autour des joints (1). Elles sont très-multipliées, du moins dans certaines salles où le rocher est souvent traversé par des cailloux. Il y a telle chambre et tel hypogée où le quart de la surface est de pièces rapportées : cette observation a été faite par M. Lancret et par M. Coutelle.

Il résulte de cette méthode Égyptienne, que les séries de figures ne sont jamais interrompues par aucun intervalle arbitraire ou disproportionné. Ce que cherchoit à faire l'artiste qui dessinoit la décoration d'une façade, c'étoit de tout subordonner à la disposition de la scène et des personnages. Sculpter sur le silex, étoit presque impossible; laisser des espaces vides, c'étoit manquer à la symétrie : il ne restoit donc qu'à corriger les inégalités de la pierre.

Il faut convenir que ce genre de soin a dû rendre bien difficile et bien long le travail des hypogées; mais, quand on connoîtra l'extrême finesse des détails de la sculpture, on sera bien plus fondé à trouver cette patience admirable. Quelquefois les figures d'un tableau n'ont qu'un demi-décimètre de haut [deux pouces]; les petits hiéroglyphes qui les entourent, ont à peine un centimètre [quatre lignes]. Un tableau pareil, composé de six figures, peut occuper un espace d'un décimètre sur trois [environ cinquante pouces carrés]: ainsi une simple face de muraille, de quinze mètres de long, renfermera douze cents de ces petits tableaux. Maintenant, que l'on calcule le nombre des petits signes hiéroglyphiques; et ensuite, qu'on fasse le compte pour deux, pour trois murailles, pour un hypogée, pour plusieurs hypogées, enfin pour tous les monumens souterrains.

Toutes les façades ne sont pas travaillées aussi délicatement; mais les plus simples des grottes, à un petit nombre près de façades toutes nues, sont décorées de sujets de petite dimension. A la vérité, plusieurs sont d'un travail négligé; les masses des figures y sont indiquées largement; quelquefois même elles sont informes.

<sup>(1)</sup> Le fragment gravé planche 47, fig. 12 et 13, A. M. Lenoir; on en a rapporté encore d'autres du même vol. II, a été détaché de la muraille de cette manière par souterrain.

Cependant on y voit toujours une certaine habitude des contours, quelque sentiment des proportions; et l'on ne peut pas dire de l'ébauche la plus imparfaite, que toutes les règles y soient violées.

C'est sur un enduit très-fin que les figures ont été dessinées, puis revêtues de couleurs. Cet enduit a le poli d'un stuc: il paroît qu'on le composoit avec du plâtre très-fin et une colle transparente; il est encore blanc là où l'on n'avoit pas mis de teinte de fond, et par endroits il est même luisant. On n'a pas découvert le mordant qui servoit à fixer les couleurs, et qui, sans doute, a contribué à les conserver vives et intactes.

Les couleurs étoient couchées à plat sur les figures; nulle teinte adoucie, nul reflet sur les parties tournantes : mais il arrive que, dans les peintures appliquées sur des reliefs, les parties arrondies reçoivent des reflets qui produisent l'effet de demi-teintes. Quand le dessinateur avoit tracé au rouge les contours de ses personnages ou des divers ornemens, le peintre n'avoit qu'une précaution à prendre, c'étoit de ne pas dépasser le trait et de bien étendre sa nuance. Les tons des carnations étoient fixés d'avance, et les différens objets avoient aussi leurs tons marqués. Ainsi le talent du peintre ne passoit guère celui d'un bon enlumineur; car il ne faut pas lui faire honneur de la préparation des couleurs, qui sans doute étoit réglée par des procédés chimiques. La fermeté de touche qu'il y a dans le dessin, lui étoit également étrangère: or c'est la principale chose à remarquer dans ces peintures, sous le rapport de l'art; tant les contours sont purs et hardis, notamment dans les figures d'animaux. Quant à la conservation surprenante des couleurs, elle est bien digne d'attention; l'on peut consulter les planches, pour avoir une idée de leur éclat si vif et si pur, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui (1).

Les figures que l'on devoit sculpter en creux avant de les peindre, étoient préparées comme les peintures à fresque; on les dessinoit au rouge, et l'on tailloit la pierre tout autour du trait. On a représenté une de ces ébauches dans les planches (2).

Ce qu'on a dit suffit pour faire concevoir que le plan suivi par les artistes Égyptiens dans la décoration des hypogées, consistoit, en général, à diviser les façades des murailles par compartimens ou tableaux rectangulaires, depuis le plancher jusqu'à la frise du haut. On retraçoit, dans ces bandes, diverses représentations, les unes peintes, les autres sculptées, et souvent sculptées et coloriées à-la-fois. La frise supérieure étoit ordinairement composée de faisceaux en forme de fer de lance ou d'objets analogues. Il reste maintenant à décrire les sujets renfermés dans ces tableaux.

cons de la classe du peuple, mais son épaisse confige en ce qu'il a de plus entrenables on peut javoilagée cumme formée de cheveux à longe annexus.

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 47 et 48, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 47, fig. 7, A. vol. II.

#### S. VII.

## Des Sujets représentés sur les murs des Hypogées.

LE lecteur est déjà prévenu que la plus grande partie des peintures des hypogées a pour objet les travaux domestiques: comme ces sujets sont les plus intéressans, c'est aussi à ceux-là que je m'attacherai de préférence. Sans rechercher un ordre quelconque dans la profession des personnages qui composent les scènes familières, je suivrai seulement l'ordre des gravures pour les sujets qui ont été dessinés; et pour les autres, je les décrirai à mesure qu'ils se présenteront dans mon journal de voyage ou dans ma mémoire. Une marche plus régulière seroit aussi plus fatigante pour le lecteur, outre que les matériaux ne suffiroient pas pour la suivre toujours. On ne craint déjà que trop de faire une description qui manque de variété; le spectacle des mœurs de ces temps antiques pourra seul en corriger la monotonie.

#### SCÈNES FAMILIÈRES.

EN Égypte, les hommes du peuple ont coutume de porter les fardeaux légers sur le plat de la main ; pour se donner plus de force, ils ramènent le coude près du corps et la main sur l'épaule : les anciens Égyptiens avoient le même usage. Dans les scènes domestiques, on voit les serviteurs porter ainsi les vases qui renferment les alimens (1). Les femmes avoient également cette pratique; et elles en usent encore de nos jours, lorsqu'elles veulent porter l'eau puisée dans le fleuve, ou des vases pleins de lait. Quand le fardeau est plus lourd, on le porte sur la tête.

L'habit des gens du peuple étoit jadis à peu près le même qu'aujourd'hui, c'està-dire qu'il se bornoit à une tunique descendant jusqu'auprès du genou et liée autour des reins par une ceinture, le reste du corps étant nu. Leur coiffure étoit très-différente du turban des Mahométans: c'étoit un bonnet ou un filet serré, destiné probablement à garantir de l'ardeur du soleil une tête absolument rasée (2). On sait en effet, par Hérodote, que les Égyptiens se rasoient la tête et le menton, excepté à la mort de leurs parens (3).

Il n'est pas toujours possible de reconnoître les attributs que portent les divers personnages. Un homme coiffé avec ses cheveux, qu'on voit dans la gravure citée plus haut (4), tient dans les mains des objets qu'on pourroit regarder comme des candélabres; mais il est très-permis de supposer toute autre chose à la place. Sa double tunique, ses bracelets et sa ceinture brodée annoncent un homme audessus de la classe du peuple; mais son épaisse coiffure est ce qu'il a de plus remarquable: on peut la regarder comme formée de cheveux à longs anneaux, et

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 44, fig. 7, A. vol. II. Voyez aussi la planche 68, A. vol. I.

<sup>(2)</sup> Voyez ibid.

<sup>(3)</sup> Hist. lib. 11, cap. 36.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 44, fig. 5, A. vol. 11.

telle est encore la chevelure d'une tribu d'Arabes connue sous le nom d'Abâbdeh; on en verra un autre exemple dans le troisième volume des planches (1).

Parmi les usages les plus intéressans de l'ancienne Egypte, on peut mettre au premier rang ce qui a rapport à la culture des arts libéraux. Il s'en faut que les Égyptiens fussent étrangers à celui de tous les beaux arts qui a le plus d'empire sur les organes, l'art musical. Si l'on vouloit s'en rapporter là-dessus au témoignage de Diodore de Sicile, encore ne faudroit-il l'admettre qu'avec des restrictions; car les tableaux des monumens, et principalement des hypogées, déposent hautement en faveur de ceux qui attribuent aux Égyptiens une musique perfectionnée. Des harpes très-variées pour le nombre des cordes et pour la forme de la boîte sonore, autant que pour la richesse des ornemens, attestent le goût et même le luxe de la musique chez ce peuple; il y en a de onze cordes et de vingt-une. Les musiciens qui pincent de la harpe, sont tantôt des hommes et tantôt des femmes (2); ceux-là sont debout, et celles-ci sont assises sur leurs talons. Par la position des mains, on peut conjecturer que les harpistes touchent en même temps plusieurs cordes, et par conséquent, que des cordes de tons différens vibrent à-la-fois. Quelle que soit l'imperfection de ces tableaux sans perspective, on peut cependant reconnoître le fait d'une manière distincte, et l'on doit même espérer de mettre hors de doute que les Égyptiens ont possédé la pratique des accords et une certaine connoissance de l'harmonie ; mais cette question importante exige un mémoire spécial.

On voit, dans les peintures, plusieurs autres instrumens à cordes, garnis de longs manches, et comparables à des guitares, mais sur-tout à l'espèce de mandoline appelée aujourd'hui tanbour par les Arabes, et n'ayant rien de commun que le nom avec le tambour Européen (3). Ces tanbour ont trois cordes ou un plus grand nombre. Nous ne voyons point de traces de chevilles à tous ces instrumens. Comment remédioit-on à l'action de l'air et de la chaleur sur les cordes! C'est ce qu'on ne peut pas même soupçonner à l'inspection des peintures. Il faudroit, par un bonheur inespéré, retrouver quelques débris des instrumens eux-mêmes. Dans les scènes musicales un peu étendues, l'on voit aussi des hommes qui jouent de divers instrumens à vent, tels que l'espèce de flûte à deux becs qu'on a vue à Elethyia; enfin des personnages frappent la mesure, soit avec leurs mains, soit avec des crotales ou d'autres instrumens de percussion.

Je ne classe pas parmi ces instrumens le sistre qui se voit aux mains des prêtresses d'Isis, parce que ces musiciennes font partie de scènes religieuses; il n'est question ici que de ce qui touche les mœurs, les coutumes civiles. On remarquera, sous ce rapport, un tableau curieux, dessiné par M. Dutertre, où l'on voit un jeune homme qui apprend à tirer de l'arc (4). Par une licence usitée chez les sculpteurs Égyptiens, le but se trouve excessivement rapproché de la main. Il paroît que l'usage étoit de consacrer les jeunes gens à telle ou telle

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 67, fig. 6, A. vol III.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 44, fig. 6, A. vol. II.
(3) Voyez ibid. Voyez aussi la Description des instrumens de musique des Orientaux, par M. Villoteau,

<sup>1.1</sup>º partie, chap. 2, dans le tome I.er des Mémoires sur l'Égypte moderne.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 45, fig. 2, A. vol. II.

divinité, et de leur en faire porter une marque : celui-ci est tout nu, aux sandales près; mais il porte la même coiffure qu'Horus, c'est-à-dire, une grosse natte de cheveux sous l'oreille. Son maître a le vêtement et la coiffure des gens du peuple. Il y a du naturel dans les poses, et de la justesse dans la manière dont le maître dirige les deux bras de son élève. L'attitude de ce dernier est celle d'un homme qui s'efface et qui montre de côté la plus grande partie du dos. Son arc est de l'espèce la plus simple; mais on trouvera cette arme représentée dans l'Atlas sous beaucoup de formes différentes. On ne peut se défendre de remarquer que ce bas-relief curieux rappelle à la mémoire un des meilleurs tableaux de l'école moderne, l'Éducation d'Achille, bien entendu pour le sujet et pour l'action seulement. Il eût été précieux de recueillir beaucoup de sujets pareils, pour suppléer au silence des auteurs sur l'éducation des Égyptiens, ou pour éclaircir leurs passages. Que n'a-t-on retrouvé la peinture des jeux et des divers exercices auxquels on se livroit en Égypte, tels, par exemple, que la course à pied dont parle Diodore de Sicile (1)!

La coutume actuelle, pour transporter de grands fardeaux, est de les suspendre à un fort levier que deux hommes portent par chaque bout et sur l'épaule droite, en le maintenant avec le bras gauche: quand le poids s'élève à douze quintaux, il faut deux leviers et quatre hommes. C'est ce qu'on remarque fréquemment dans les ports du Kaire, et sur-tout dans les villes maritimes. On trouve encore, dans les bas-reliefs des hypogées, la représentation de cet usage. On y voit deux hommes portant, à l'aide d'un levier posé sur leurs épaules, un énorme vase entouré d'un filet (2): ce vase a deux anses; il ne ressemble pas mal aux jarres qu'on appelle aujourd'hui ballas, et qui servent à conserver de l'huile, du vinaigre et d'autres liqueurs. Ces jarres se fabriquent dans la partie supérieure de la Thébaïde; on en forme des radeaux, et on les conduit tout le long du Nil jusqu'à la capitale.

Voici une scène d'économie domestique d'un autre intérêt; c'est le pesage des marchandises (3). Le levier de la balance est suspendu par un anneau à un poteau solide et élevé qui est muni d'un crochet. Ses bassins sont garnis de trois cordes, et ressemblent exactement à ceux de nos balances communes; c'est par le fléau qu'elle en diffère, en ce qu'il est en dessous du levier, au lieu d'être en dessus. Cette balance est d'ailleurs plus parfaite que celle des grottes d'Elethyia (4). Le peseur juge que la balance est en équilibre, parce que la tige du fléau est parallèle au poteau et par conséquent d'aplomb. On peut conjecturer que la boîte posée à terre est un poids, que l'homme placé derrière le peseur tient une tablette où il a inscrit ce que pèse la marchandise, et que celui qui le regarde exprime par

<sup>(1)</sup> Diod. liv. 1.", chap. 9. Cet auteur prétend, il est vrai, que la lutte étoit proscrite en Égypte. En disant que les seuls habitans de Chemmis connoissoient les jeux gymniques, Hérodote semble confirmer cette assertion. L'on apprendra ce qu'il faut en penser, en voyant les peintures de Beny-hasan. Voyez la planche 66, A. vol. IV, et la Description de Beny-hasan, chap. XVI des Descriptions d'Antiquités.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 46, fig. 3, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Voyez ibid. fig. 10.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 68, A. vol. I, et le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, A. vol. I, pag. 49. Cette position du fléau est peut-être plus commode que celle qui est usitée dans nos balances. Les essayeurs ont des balances très-sensibles, où le fléau est aussi inférieur.

son geste qu'il trouve la marchandise bien pesée. Ces trois hommes ont le

costume ordinaire du peuple.

J'ai remarqué, dans un des hypogées des environs du Memnonium, des sculptures qui expriment plusieurs arts intéressans, et qu'il ne m'a pas été possible de dessiner. L'une d'elles représente des ouvriers occupés à construire des chars; on voit des parties de roue déjà faites, plus loin des roues achevées entièrement. On n'a pu s'assurer si les chars étoient en bois ou bien en métal; cependant, comme il n'y a dans les mains des charrons que des instrumens tranchans, il est plus probable qu'ils travailloient en bois (1). Une autre sculpture est la représentation de la pêche au filet: on a distingué, parmi les poissons, l'espèce consacrée sous le nom d'axyrynchus. Plus loin étoit une chasse aux oiseaux, où l'on a reconnu des oies sauvages et plusieurs espèces différentes de volatiles.

Sous les galeries latérales d'un très-vaste hypogée, j'ai vu la peinture d'un repas servi au maître et à la maîtresse de la maison et à plusieurs convives par une multitude de serviteurs : les uns portent des cuisses de mouton ou de veau, les autres des canards; ceux-ci des légumes, ceux-là des fruits et beaucoup d'autres provisions. A l'abondance qui règne dans le festin, se joint encore le plaisir de la musique; on y joue de plusieurs espèces d'instrumens à vent et à cordes. Toutes les figures de cette scène sont des modèles de fini et de délicatesse, et les hiéroglyphes eux-mêmes ont une perfection que je n'ai trouvée nulle part, même dans les grands monumens les plus soignés; cela tient sans doute au grain fin et moelleux que la pierre a dans cet endroit. Quant aux vases qui servent à porter les mets, ils sont d'un goût exquis. La pureté des contours, dans un si grand nombre d'objets, a de quoi étonner. Le tout est peint sur enduit; partie est sculptée en creux, partie en relief avec une très-légère saillie; enfin le poli de la surface ajoute beaucoup à l'effet de l'ensemble. C'est un de ces tableaux qu'il auroit fallu choisir pour prendre une collection d'empreintes en cire ou en plâtre; mais on manquoit des moyens de l'exécuter. Quant à la possibilité de dessiner tant de détails, il auroit fallu un temps prodigieux : vingt personnes occupées, six mois de suite, à copier les peintures des hypogées, n'en dessineroient pas la dixième partie.

Un autre tableau m'a paru bien digne d'être décrit, mais je n'ai pu l'observer en détail: c'est une danse composée de plusieurs personnages; les attitudes sont toujours variées, élégantes et naturelles, et l'objet de la scène est bien exprimé.

Dans une de ces peintures, nous avons encore reconnu l'art du potier; l'ouvrier se sert du tour incliné, comme on fait encore dans la haute Égypte, et comme je l'ai vu pratiquer à Edfoû (2). Cette direction de l'axe du tour étoit destinée à prolonger le mouvement imprimé une fois à la roue par le pied de l'ouvrier, à cause du poids de cette roue qui l'entraîne toujours. Voilà donc encore un usage conservé de l'antiquité. On sait d'ailleurs que la forme des poteries actuelles ne

<sup>(1)</sup> Il paroît aussi que les Égyptiens ont eu des chars travaillés en cuivre, à en juger par la couleur bleue des roues, et aussi par la finesse des jantes et des rais. C'est ce

qu'on peut vérifier en consultant la planche 12, A. vol. II.
(2) Voyez la planche II, fig. 12, É. M. vol. II (Arts et Métiers), et son explication.

s'éloigne pas des formes antiques (1), et enfin que les vases d'argile avoient jadis, comme aujourd'hui, la propriété de rafraîchir l'eau (2).

L'art du sellier fait aussi le sujet d'un de ces tableaux. On peut voir, par les bas-reliefs militaires, quelle recherche il y avoit dans la sellerie Égyptienne (3).

Quant à la chasse, elle est, ainsi que la pêche, fréquemment représentée dans les hypogées. Dans une des scènes de cette espèce, M. Lancret a cru reconnoître des animaux qui appartiennent au midi de l'Afrique. Faute de renseignemens précis, l'espèce de ces animaux est douteuse, et l'on présume seulement qu'il s'agit de rhinocéros ou d'éléphans. On a vu aussi des zèbres et des léopards.

On ne peut s'étendre ici sur une foule de sujets intéressans sous le rapport des mœurs, par la raison qu'ils n'ont pas été dessinés; tels que des scènes de vendeurs et d'acheteurs, des exercices de sauteurs de corde, des animaux domestiques faisant des tours de force, des tableaux d'agriculture, la vendange et la moisson, les détails de la préparation des alimens, la navigation sur le Nil, des funérailles somptueuses, des évolutions militaires, des combats, des collections d'armures, &c. Un de ces sujets représente un homme condamné à une peine afflictive; le châtiment qu'il subit est le supplice de la bastonnade: nouveau rapprochement avec les mœurs des Égyptiens modernes. J'ai retrouvé une pareille scène dans les hypogées de Beny-hasan, et je l'ai dessinée (4).

Une cérémonie funéraire termine souvent toutes ces scènes de la vie civile, domestique ou agricole, comme si l'objet de ces peintures étoit de constater les occupations qu'un homme avoit eues dans le cours de sa carrière, et les funérailles que sa famille lui avoit faites. Cependant cette explication ne pourroit pas être applicable à tous les cas, puisqu'on trouve parfois des tableaux militaires à côté de scènes d'agriculture; car on sait positivement que ces deux espèces de professions appartenoient, en Égypte, à des classes distinctes. Peut-être aussi ces représentations avoient-elles un tout autre but; c'est sur quoi l'on n'aura de lumières que lorsqu'on pourra lire d'une manière suivie les hiéroglyphes qui accompagnent chaque tableau.

Les animaux que l'homme a su assujettir à ses besoins, excitent aussi quelque intérêt dans le spectacle des mœurs domestiques. On a recherché avec soin ceux qui font partie des peintures Égyptiennes, et l'on a vu avec surprise que le chameau n'étoit pas du nombre, quoiqu'il figure parmi les hiéroglyphes d'Horapollon: il est vrai qu'il en est de même de l'éléphant. Le bœuf, l'âne, le cheval, voilà ceux qui rendent les services les plus essentiels à l'homme, et ses compagnons dans les travaux les plus rudes : aussi sont-ils fréquemment représentés dans les peintures. Après viennent la chèvre, le belier, le porc, le singe, le chat, le lièvre, le chien, et aussi divers volatiles, tels que l'oie et le pigeon. Je ne parle pas ici des espèces qui ne sont point domestiques: n'étant point rangées sous les lois de l'homme, elles

<sup>(1)</sup> Voyez la Description d'Edfoû, A. D. vol. I, ch. V, M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, A. vol. I, pag. 49. pag. 1. Voyez aussi, pour les vases antiques, les pl. 14 et 15, A. vol. 1; 35, 65 et 66, A. vol. III, &c.; et pour les vases modernes, les pl. EE, FF, Uc., E. M. vol. II (Vases, Meubles et Instrumens). Voyez enfin le Mémoire de

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 68, A. vol. I.

<sup>(3)</sup> Voyez, entre autres, la planche 39, A. vol. III. (4) Voyez la planche 66, A. vol. IV, et la Description de Beny-hasan, chap. XVI des Descriptions.

ne lui rendoient aucun office, et elles ne pouvoient faire partie des tableaux de la vie sociale; c'est dans les tableaux religieux qu'on aperçoit leurs images, parce qu'elles servoient de symboles pour le langage hiéroglyphique. La figure de la girafe et celle de l'hippopotame ne se voient jamais dans les hypogées, mais dans les temples; et si l'on rencontre, dans les premiers, des animaux sauvages, tels que le lion et la gazelle, c'est parmi les représentations consacrées à la chasse. Le chacal, qu'on retrouve dans ces catacombes (1), ne fait pas non plus une exception, parce qu'il sert d'emblème dans les peintures de cérémonies funèbres, peintures qui tiennent le milieu entre les scènes communes et les scènes symboliques.

La figure du chat se voit de temps en temps parmi les sculptures des hypogées. Il est assez remarquable que les Égyptiens ont le plus souvent montré sa tête de face dans les tableaux peints ou sculptés, apparemment pour mieux caractériser cet animal. Ils en ont usé de même à l'égard du hibou, dont la face a de la conformité avec celle du chat. Ce dernier animal se trouve assez fréquemment parmi les petits bronzes qu'on rencontre sur le sol des catacombes, et toujours modelé avec une vérité parfaite (2). C'est bien à juste titre qu'on accorde aux Égyptiens le mérite d'avoir réussi dans l'imitation des animaux; ce fait prouvera toujours, quoi qu'on puisse dire, qu'ils savoient observer et exprimer la nature.

Dans les scènes de repas et d'offrandes, on voit des portions d'animaux destinées aux sacrifices, telles que les membres d'un bœuf, la tête et les parties postérieures d'un veau, des cochons de lait, des gazelles, et enfin des oies dépouillées de la tête. Tous les détails en sont assez fidèlement rendus; l'on peut citer en exemple la tête d'un jeune bœuf, sculptée avec finesse, et copiée d'après le fragment qu'a rapporté M. Lancret (3). A l'article des momies, on parlera des autres espèces d'animaux que renferment les hypogées.

#### COSTUMES.

L'EXAMEN des scènes familières m'a déjà donné lieu de faire plusieurs remarques sur la manière de se vêtir des différentes classes; je vais rapporter d'autres exemples de costumes. Il ne faut pas s'étonner si cette variété d'habillemens ne se trouve que dans les hypogées, et point dans les temples; c'est que, dans les monumens religieux, on n'avoit à représenter que les dieux et les prêtres. Ce n'est pas qu'on ne voie aussi, dans les tombeaux, des scènes religieuses, et par conséquent des habits particuliers à la classe sacerdotale. Les pompes funéraires, les sacrifices, les offrandes aux dieux, sont accompagnés d'hommes et de femmes consacrés au culte; on reconnoît ceux-ci à certains attributs et sur-tout aux coiffures symboliques. Deux femmes de cette condition peuvent être citées en exemple (4); toutes deux ont de grandes robes transparentes et de riches colliers : l'une est coiffée de longues tresses, et sa tunique est ample et traînante; l'autre a un bonnet qui

la planche 69, fig. 1, A. vol. I.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 45, fig. 14, A.vol. II, et les planches

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 45, fig. 13, A.vol. II. Voyez aussi d'antiques, à la fin du cinquième volume d'Antiquités. (3) Voyez la planche 47, fig. 9, A. vol. II.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 44, fig. 1 et 3, A. vol. II.

descend très-bas et qui a huit plis, semblable à un habit qui auroit huit collets. Une bretelle soutient sa tunique : l'usage des bretelles étoit presque général.

J'ai déjà cité deux autres prêtresses (1) habillées richement de gazes rayées et légères (2). La chevelure de la première (si l'on peut regarder cette figure comme coiffée avec ses cheveux) est épaisse et très-longue, et fait supposer que les femmes avoient le plus grand soin d'entretenir cette parure naturelle ; mais il faut avouer qu'on ne peut pas toujours distinguer les tresses de cheveux d'avec les tresses artificielles. Un large diadème et deux paires de bracelets ajoutent encore à la richesse de ce costume. L'autre figure se fait remarquer par une grande fleur de lotus qui couronne sa coiffure, et par un voile orné de franges, rejeté sur son épaule. Malgré le manque de perspective dans tous ces bas-reliefs, je crois qu'il ne seroit pas difficile à un artiste intelligent de démêler les diverses parties de ces costumes, et même, jusqu'à un certain point, les différentes espèces d'étoffes, pour les employer parmi nous à l'usage de la scène. Cette étude ne seroit pas à dédaigner, aujourd'hui que l'on met de l'importance à représenter fidèlement les lieux, les temps et les personnages. Si l'on a réussi à bannir du théâtre tant d'habillemens bizarres dont on affubloit les Grecs et les Romains, combien ne reste-t-il pas à faire dans les drames dont la scène est en Égypte, je ne dis pas seulement pour les costumes, qui ne sont en effet qu'un accessoire, mais pour le site, pour les monumens, et pour la vérité des mœurs! Les rois, les prêtres, les grands, les guerriers, les artisans, les laboureurs, et les femmes des diverses conditions, sont si fréquemment représentés dans cet ouvrage, qu'il ne manquera presque aucune ressource à ceux qui voudront connoître à fond la manière de se vêtir des anciens Égyptiens : mais il faudra distinguer les attributs et tout ce qui n'est que symbolique, d'avec les véritables habillemens; par exemple, on feroit une chose hasardée et contre la vraisemblance, si l'on faisoit porter aux prêtres ces coiffures colossales, et sur-tout ces masques d'animaux qui, dans les sculptures, servoient de symboles pour marquer la divinité particulière à laquelle ces prêtres étoient consacrés. Quant aux dieux, la forme de leurs habits, ordinairement très-simple. ne pourra jamais induire en erreur, et il suffira de tracer leurs images telles qu'elles sont dans les monumens.

On a déjà cité un costume bizarre, composé d'une étoffe rayée, reployée autour des reins de la figure qui le porte; les manches sont très-amples, évasées, et ne descendent pas au-dessous du coude (3). On ne concevroit pas facilement ces manches volumineuses, sans d'autres exemples où l'on reconnoît comment elles appartiennent au reste de la robe (4). Un des costumes les plus riches que j'aie vus, est celui d'une figure qui tient dans la main gauche une grande tige de lotus, entourée d'un liseron, plante qui n'a été remarquée qu'une fois parmi les peintures Égyptiennes (5). On distingue un voile à franges posé sur sa longue tunique rayée; le collier est à quatre rangs de perles en poire, et la coiffure

<sup>(1)</sup> Je me sers de ce mot pour abréger. Voyez la Description d'Éléphantine, A. D. chap. 111, pag. 11.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 45, fig. 1 et 3, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Voyez ibid. fig. 11, et suprà, pag. 324.

<sup>(4)</sup> Voyez ibid. fig. 3, et la planche 46, fig. 1 et 4, A.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 45, fig. 15, A. vol. II.

(s'il est permis d'y reconnoître les cheveux eux-mêmes) est toute formée d'une multitude de tresses qui descendent de dessous une toque ou diadème richement brodé. Il paroît que la coiffure en tresses détachées étoit d'un fréquent usage; on a dessiné en grand un fragment de petite statue ainsi coiffée, afin d'en donner un exemple (1).

Les écrivains, étant d'une classe supérieure, se distinguent aussi à leur costume; c'est une tunique descendant jusqu'aux talons. L'écrivain qu'on a dessiné parmi ces bas-reliefs (2), a la sienne rayée; sa coiffure est aussi plus riche. L'attitude que l'artiste lui a donnée, a du mouvement et du naturel, et exprime bien l'action d'un personnage tenant un volume et traçant des caractères.

Deux formes de bonnets appartenoient aux hommes du peuple : l'une est ronde et s'applique juste à la tête; l'autre en diffère en ce qu'elle est carrée en dessous. C'est de cette dernière espèce qu'est la coiffure d'un homme de la campagne, assis dans un fauteuil à bras; il tient une branche de lotus, comme on voit aujourd'hui les paysans, après la fête du Nil, rouler autour de leurs bras et de leur cou des tiges de cette plante (3). Cette coiffure carrée est encore celle d'un autre personnage qui faisoit partie d'une suite de figures, toutes assises comme lui en équilibre sur un des talons (4). Il a le haut du corps nu, mais il porte une ceinture blanche en bandoulière; l'air de tête a de la douceur et de la grâce, et la pose a en même temps de l'aplomb et de la légéreté. Cette manière de se poser en équilibre, moitié assis, moitié à genoux, est encore en usage parmi les Égyptiens.

La figure de divinité la plus remarquable pour la coiffure est celle du jeune Horus; ce sont des cheveux tressés et nattés avec art. Cette manière de porter les cheveux étoit aussi en usage parmi les jeunes gens que l'on consacroit à Horus (5). Il faut convenir que les Égyptiens avoient aussi une certaine coiffure d'un genre bizarre et tout-à-fait de mauvais goût, tant elle est roide et contraste avec les autres ajustemens (6). C'est dans les gravures qu'il faut étudier toutes les variétés de costumes ou d'attributs qu'il seroit trop long de passer en revue, telles que le tablier triangulaire (7), les signes distinctifs dans les différentes cérémonies (8), les masques des dieux, ceux des prêtres (9), &c. On se bornera ici à faire remarquer, pour la singularité, un buste de jeune homme, dont la coiffure est à longues tresses (10). Cette figure se distingue par un collier serré sur le cou, très-éloigné de la forme des colliers ordinaires, toujours pendans sur la poitrine; de plus, ce collier, formé de huit cordons, porte une plaque au milieu; enfin, son vêtement est soutenu par une bretelle, à l'aide d'une boutonnière ou espèce d'agrafe que l'on n'a rencontrée qu'en cet endroit.

- (1) Voyez la planche 45, fig. 7, A. vol. II.
- (2) Voyez la planche 46, fig. 13, A. vol. II.
- (3) Voyez ibid, fig. 9.
- (4) Voyez la planche 47, fig. 11, A. vol. II.
- (5) Voyez la planche 46, fig. 6 et 8, A. vol. II.
- (6) Voyezla planche 46, fig. 7, A. vol. II.
- (7) Voyez ibid. fig. 2.
- (8) Voyez ibid. fig. 4 et 15.
- (9) Voyez ibid. fig. 11 et 12.
- (10) Voyez la planche 47, fig. 12 et 13.

#### USTENSILES DOMESTIQUES.

JETONS maintenant un coup-d'œil sur les vases et les meubles domestiques dont les hypogées nous offrent l'image. On n'en a dessiné qu'un bien petit nombre, sur-tout par rapport à l'immense quantité qu'il y en a dans les peintures; mais il suffit de quelques exemples pour attester la pureté des formes que les Égyptiens avoient adoptées, et dont ils ne se sont jamais écartés (1). Ce fait seul mettra toujours un grand intervalle entre leurs arts et ceux des autres peuples de l'Orient, chez qui l'on chercheroit vainement des formes constamment pures, simples et élégantes. On sent mieux qu'on ne peut définir ce qui plaît à l'œil dans les vases Égyptiens; c'est qu'il s'y voit une grande variété et cependant une continuité de courbure qui n'admet jamais des sauts brusques dans les contours. La ligne droite y succède quelquefois à une courbe prononcée, mais par des passages doux et insensibles; et les courbes elles-mêmes changent de l'une à l'autre sans aucun jarret (qu'on me passe ce terme d'école). Quand le galbe est interrompu par des anses, celles-ci sont ajustées avec le même art, et ajoutent à l'élégance de l'ensemble. Qu'on ne dise donc plus que les Égyptiens, grands dans l'architecture, n'ont point montré de goût dans les détails, et qu'ils n'ont jamais sacrifié aux Grâces; car les formes de leurs meubles sont précisément celles que nous admirons dans les vases Grecs, nommés communément Etrusques.

On a trouvé, dans les hypogées, quelques-uns de ces vases eux-mêmes en terre cuite, et d'une pâte rouge très-fine; d'autres en faïence émaillée, ou bien en pâte de porcelaine. Mais, comme on doit le présumer, les vases peints sur les murailles ont duré plus long-temps que les premiers; leurs couleurs, encore intactes, nous laissent entrevoir diverses particularités. Par exemple, la teinte rouge qu'on voit à travers plusieurs d'entre eux, paroît annoncer à-la-fois et la transparence du verre et la présence du vin (2); quelquefois, il est vrai, ces couleurs tranchées indiquent seulement des teintes appliquées sur l'extérieur des poteries opaques. Le bouchon ou le couvercle est aussi d'une couleur particulière, et ordinairement rouge; ce couvercle est garni d'un manche plus ou moins long qui sert à l'enlever (3). On a déjà parlé d'une grande jarre analogue aux ballas des Égyptiens modernes (4); ces vases étoient supportés sur des pieds en bois, comme c'est l'usage encore aujourd'hui, sans quoi ils n'auroient pu tenir debout: c'est ce qu'on voit dans les grottes d'Elethyia et de Thèbes (5).

Il n'est pas nécessaire de citer d'autres exemples de vases; l'ouvrage en fournira un grand nombre : quant à ceux qui servoient aux momies d'animaux, on en parlera plus loin. Il vaut mieux faire remarquer au lecteur un meuble d'une forme gracieuse, servant de siége à un homme de la campagne, qui paroît être chef des travaux (6). C'est une chaise à bras, ou fauteuil à jour, soutenu sur des pieds de

<sup>(1)</sup> Voyez la pl. 45, sig. 4 et 10, A. vol. II, les planches d'antiques à la fin du V.º volume, et les pl. 14, 15, A. vol. I, 35, 65, 66, A. vol. III, citées plus haut.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 45, fig. 4 et 10, A. vol. II, et l'explication de la planche.

<sup>(3)</sup> Voyez ibid. fig. 4 et 10.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 46, fig. 3, A. vol. II.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 68, A. vol. I, et le Mémoire de M. Costaz, cité plus haut.

<sup>(6)</sup> Voyez la planche 46, fig. 9, A. vol. II.

lion. Cette forme de meuble est très-fréquente dans les bas-reliefs Égyptiens, mais non pas avec les bras et le dossier (1). On a vu dans les peintures, avec un vif intérêt, beaucoup de meubles servant à différens usages; le temps n'a pas permis de les dessiner : c'est dans les gravures des tombeaux des rois qu'on en trouvera plusieurs qui sont de l'élégance la plus recherchée.

#### STYLE DES FIGURES.

On finira cette description des sujets qui ornent les hypogées, par quelques remarques sur le style des figures. On est suffisamment prévenu que les artistes Égyptiens n'exprimoient point les raccourcis, puisque la poitrine est presque toujours vue de face dans leurs figures de profil. On n'insistera donc pas ici sur cette faute de perspective, dont il résulte, pour tous ceux qui n'y sont pas habitués, un aspect choquant, et qui empêche même, au premier coup-d'œil, de reconnoître la simplicité de la composition, la justesse de certaines attitudes, ou l'agrément des contours. Cependant il suffit d'examiner les airs de tête et la variété des physionomies, pour s'assurer que les Égyptiens ne s'éloignoient pas constamment de la nature, même dans le dessin de la figure humaine, du moins autant qu'on le croit communément. L'imitation des mains, où ils ont péché fortement, ne mérite pas toujours le même reproche. C'est sur-tout dans les hypogées que ces défauts ordinaires sont moins sensibles; apparemment que le dessinateur y avoit plus de liberté. Sans quelque raison de cette nature, jamais on n'expliquera pourquoi, en Égypte, les différentes parties de l'art ont été traitées avec tant d'inégalité. En considérant deux figures jouant de la guitare et de la harpe, figures déjà citées précédemment (2), n'est-on pas porté à convenir que l'action est bien exprimée, que la pose est juste, et que les têtes ne manquent pas de grâce! Ne trouvera-t-on pas encore, dans d'autres figures (3), des attitudes qui peignent l'attention, l'application ou le mouvement, ou des airs de tête qui, dans leur diversité, sont d'accord pour le caractère, et toujours pleins d'une douceur aimable! Si l'on voit encore de la roideur dans plusieurs de ces figures, on en voit aussi d'autres où il y a plus de souplesse et de naturel. Au reste, l'expression est presque toujours calme et sans vivacité; rarement les Égyptiens peignoient la passion. C'est dans les scènes militaires qu'ils ont rendu leur style plus animé, même plein de feu. L'on regrette de n'avoir pas dessiné, dans les hypogées, les sujets de cette dernière espèce; mais les combats que l'on a copiés sur les palais de Thèbes, peuvent en dédommager le lecteur (4).

Le travail un peu fruste que l'on rencontre parfois dans les grottes sépulcrales, pourroit tromper un observateur peu attentif. Ce n'est pas sur les productions les plus grossières qu'il faut juger des arts de l'Égypte, mais bien sur ce qu'elle a exécuté de plus parfait. Cette différence d'exécution entre un hypogée et un

(3) Voyez la planche 46, fig. 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 13,

<sup>(1)</sup> Voyez la Description d'Hermonthis, A. D., A. vol. II, et la planche 47, fig. 11 et 12, même volume. ch. VIII , pag. 7. (4) Voyez les planches to et suiv. du vol. II d'Antiquités, et beaucoup d'autres sujets militaires gravés dans les vol. Il et III. (2) Voyez la planche 44, fig. 6, A. vol. II.

autre ne pouvoit manquer d'avoir lieu par le motif qu'on a déjà fait apercevoir au lecteur, je veux dire l'inégalité de condition dans les particuliers, et par suite celle de la dépense dans la décoration des tombeaux. Loin de s'étonner de cette différence, on doit être surpris de ne pas la trouver plus grande. Quel seroit de nos jours, dans le bas peuple ou dans les classes moyennes de la société, l'homme ayant assez d'aisance pour faire travailler la pierre dans un tombeau de famille, et la faire orner de bas-reliefs et de peintures! Si en Égypte le peuple suivoit cet usage, il ne pouvoit avoir à son service que des artistes du second ordre. Néanmoins ce qu'il y a de plus médiocre dans ces ouvrages négligés, ne laisse pas d'avoir des proportions et annonce la connoissance de plusieurs règles du dessin. C'est le travail du ciseau qui est moins délicat, la forme des extrémités qui est plus incorrecte, le caractère des têtes qui est moins soigné. Ainsi les peintres à l'usage du peuple tenoient encore à une école établie, et ne s'écartoient pas arbitrairement des modèles. En Europe, il n'en est pas ainsi, sur-tout hors des grandes villes; les ouvriers en peinture qui travaillent pour la basse classe, n'ayant reçu nulle instruction, ne s'astreignent à aucune règle, et font des choses barbares pour les proportions. On ne trouveroit pas, dans les figures des hypogées les plus imparfaites, des fautes aussi choquantes qu'on en trouve dans nos enseignes de campagne; à part toutefois les fautes de perspective, que les artistes Égyptiens ne pouvoient éviter dans aucun genre de peinture. La différence est encore plus grande entre les animaux qu'ils ont sculptés et ces figures de chien ou de lion, en terre cuite ou en faïence, qui servent chez nous à orner les portes des jardins.

#### S. VIII.

# Des Objets que l'on trouve dans l'intérieur des Hypogées.

Les objets isolés que l'on rencontre aujourd'hui sur le sol, sont des momies d'hommes et d'animaux, ou bien des antiques en granit, en pierre et en bois peint. Il faut décrire premièrement les momies, les boîtes ou enveloppes qui les renferment et les peintures qui les recouvrent, ensuite les différentes espèces d'antiques. On consacrera un article particulier aux manuscrits sur papyrus que l'on trouve dans les momies.

#### 1.º MOMIES HUMAINES (1).

#### État des Momies, Caractère de la Physionomie.

On a déjà parlé du désordre où sont les momies dans les hypogées, de manière à dispenser d'y revenir (2). Il s'agit à présent de décrire plus en détail, non

<sup>(1)</sup> On a donné beaucoup d'étymologies différentes du mot momie, en arabe moumyá Logo. Ce mot ne se trouve point dans les auteurs Grecs; il nous a été transmis par les Arabes. Selon I. Rossi, il est formé de deux mots

Qobtes, 2006, mori, mortuus, et 22006, sal, c'est-à-dire, mort préparé avec le sel, ou mort embaumé. (Ign. Rossi, Etymolog. Ægyptiac.pag. 124.)

<sup>(2)</sup> Voyez ci-dessus le S. IV.

ce qui regarde l'embaumement, attendu qu'un mémoire particulier rendra compte au lecteur de tout ce qu'il pourroit desirer d'apprendre à ce sujet (1), mais l'arrangement industrieux des bandelettes, les signes d'écriture tracés sur les toiles, le caractère de la physionomie, les peintures qui ornent les enveloppes, enfin l'art avec lequel on a, pour ainsi dire, caché la mort pour lui donner les formes de la vie.

On sait quelle quantité de bandes de toile entroit dans la composition d'une momie; on sait encore qu'on plaçoit sur le visage plusieurs masques en toile plus ou moins fine, qui reproduisoient tous une image ressemblante: mais ce qu'on n'a pas remarqué (ce me semble), c'est que les mains et les pieds avoient aussi de ces masques, c'est-à-dire que les toiles portoient une empreinte en relief, très-marquée, des doigts et des orteils, même des ongles (2). Bien plus, pour remédier à la contraction, à la dessiccation des chairs, et donner aux différentes parties du corps toute la rondeur naturelle, on augmentoit au besoin le nombre ou l'épaisseur des toiles, et l'on poussoit le soin, la recherche, jusqu'à rendre les formes plus belles que la nature vivante. Je puis citer en exemple un bras de momie que j'ai rapporté des catacombes (3). En parcourant un caveau, je remarquai une petite momie à cause de sa parfaite conservation, et je formai le projet de l'emporter. L'entrée du caveau étoit une de celles dont j'ai parlé au commencement, où l'on ne peut passer qu'en se traînant sur le ventre. J'éteignis ma lumière, et, prenant d'une main la momie par le bras, je m'avançai péniblement en m'appuyant sur l'autre main. Malheureusement l'issue se trouva encore plus étroite que je ne le pensois; les efforts que je fis pour attirer la momie au dehors, la brisèrent sous l'épaule, et le bras se sépara. Les circonstances ne me permettant pas de rentrer dans le caveau, il me fallut renoncer à mon entreprise.

En considérant ce bras, je reconnus qu'il appartenoit à une jeune fille d'environ huit ans; je le trouvai d'une grande beauté, ses formes étoient arrondies et gracieuses: mais ce qui m'étonna le plus, c'est qu'en mettant à découvert les ongles de la main, je les vis teints d'une couleur rouge, comme celle dont les femmes se teignent aujourd'hui les ongles à l'aide du henné. On sait que le henné est une poudre verte, provenant des feuilles d'un arbrisseau (Lawsonia inermis, Lin.), séchées au four et pulvérisées, et qu'il suffit que cette poudre humectée séjourne sur une partie quelconque d'un corps vivant, pendant quelques heures, pour la teindre solidement en rouge-orangé; cette nuance y demeure jusqu'au renouvellement de l'épiderme. Les bandelettes particulières des doigts et de la main me parurent aussi plus rouges que le reste du bras, et je conjecturai que l'embaumeur avoit imprégné les mains de henné après l'opération finie. J'avoue cependant qu'on pourroit aussi attribuer cette couleur à l'action du bitume ou à toute autre cause.

Cette momie m'a fait voir encore qu'on enveloppoit séparément chacun des membres, chaque main ou chaque pied, et même chaque doigt, par des bande-

<sup>(1)</sup> Voyez le Mémoire sur l'embaumement, par M. Rouyer, A. Mémoires, vol. I, pag. 207.

<sup>(2)</sup> Voyez pl. 52, fig. 14, A. vol. II. Il paroît qu'on

avoit un moule en bois qui imprimoit sur la toile encore chaude la forme des doigts et des ongles.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 48, fig. 2, A. vol. II.

lettes particulières, avant de mettre des enveloppes générales autour du corps. On admire communément l'art et le soin qu'il y a dans ce travail; mais on ne fait pas attention à l'habitude qu'avoient acquise les embaumeurs par une pratique journalière.

La toile qui repose immédiatement sur la peau de ce même bras, est beaucoup plus grosse que les autres; c'est l'enveloppe extérieure qui est la plus fine de toutes. Celle-ci étoit taillée en pointe, et entouroit le bras à partir de la paume de la main, en forme d'une manche bien serrée; au lieu que les enveloppes de dessous paroissent n'être que des bandelettes roulées en spirale. Ce seroit ici le lieu de s'étendre sur les espèces de toiles employées dans les momies, et d'examiner l'industrie qu'elles supposent dans les Égyptiens, et les matières végétales dont ils se servoient pour les fabriquer. Comme on en a beaucoup rapporté en Europe, principalement depuis ces derniers temps, il sera possible de lever toute incertitude sur ce sujet. En attendant, on présentera ici quelques observations particulières; mais on s'abstiendra de rappeler des faits généralement connus.

On ne peut douter que le lin et le coton n'aient servi tous deux en Égypte à faire de la toile, puisqu'Hérodote emploie séparément et d'une manière distincte le terme de lin et celui de byssus, et que ce dernier est certainement le coton : or, quand il veut parler des toiles qui étoient destinées à l'embaumement, il se sert du mot de byssus (1). Il est difficile de s'assurer aujourd'hui si la toile de momie est en effet de coton ou de lin, lorsqu'elle est fortement imprégnée de bitume, desséchée et cassante : mais il y a aussi des toiles parfaitement conservées, aussi solides que si elles étoient neuves; et celles-ci, quand on les examine attentivement, offrent beaucoup d'analogie avec le tissu de coton, tant à la vue qu'au toucher. Cette observation s'applique aux plus grossières comme à celles dont le tissu est le plus délié; ce qui justifie le passage d'Hérodote. Je n'ai trouvé d'exception à cette règle que dans les toiles des catacombes de Philæ; on y reconnoît la fibre du lin assez clairement : cela est d'autant moins difficile, qu'elles sont excessivement grosses, à tel point que la chaîne a une ligne d'épaisseur (2). Ces toiles ont sans doute servi pour des hommes de la classe la plus pauvre; et ce qui le confirme, c'est qu'elles sont chargées de natroun, et non de bitume (3).

Les bandelettes extérieures étoient quelquesois couvertes de caractères d'écriture, tantôt en hiéroglyphes, tantôt en lettres courantes ou alphabétiques. Il y a long-temps que ce fait est connu en Europe, parce que les voyageurs ont rapporté de Saqqârah, le cimetière de Memphis, plusieurs de ces toiles écrites; mais ils n'en avoient pas rapporté de la Thébaïde. J'ai trouvé, sur une momie de Thèbes, une bande écrite assez négligemment, dont les signes sont hiéroglyphiques, et non cursifs (4): il est aisé de les distinguer à leur disposition régulière, et en ce qu'ils sont

<sup>(1)</sup> Herod. Hist. lib. 11, cap. 86.

<sup>(2)</sup> Voyez la Description de l'île de Philæ, par feu Michel-Ange Lancret, A. D. chap. I, pag. 16.

<sup>(3)</sup> Herod. Hist. lib. 11, cap. 88. Greaves a donc en tort de penser qu'en Égypte toutes les toiles indistinctement étoient faites en lin. Ce que dit Plutarque des habits

de lin, est relatif aux prêtres. Pline (Natur. Hist, lib. XIX, cap. 1) est positif sur l'emploi des habits de coton, même dans la classe sacerdotale. Enfin, selon Apulée (Metam. lib. XI, pag. 388), le coton servoit à l'habillement des initiés.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 48, fig. 4, A. vol. II.

isolés, alignés, et ordinairement de même grandeur; tandis que les caractères cursifs sont inégaux et entrent plus ou moins les uns dans les autres, comme dans toute écriture courante: c'est ce qu'on expliquera plus au long à l'article des papyrus.

Les langes de momie offrent de nombreuses variétés, telles que des toiles rayées de larges raies bleues (r); des franges formées de fils tordus et terminés par un nœud (2), sans doute celles dont parle Hérodote en décrivant le costume Égyptien (3); de grandes pièces couvertes de peintures et de divers dessins, &c. Toutes ces toiles sont d'un jaune plus ou moins foncé, même les bandes extérieures qui ne sont pas imprégnées de bitume, et qui sont seulement enduites de cette gomme que l'on regarde comme celle de l'acacia, ou gomme Arabique. On a déjà remarqué que ce sont les premières bandes, c'est-à-dire, celles qui touchent au corps, qui sont pénétrées de résine bitumineuse, d'un brun très-foncé.

La chaîne de la toile de momie a souvent deux fils: quelquesois la chaîne et la trame en ont deux l'une et l'autre, ainsi que celles de la toile à voiles; et le grain est alors plus gros, mais d'un coup-d'œil agréable. Il arrive encore que, d'espace en espace, la trame a trois et quatre fils: j'ai même compté jusqu'à quatorze fils à la trame, du côté du chef de la pièce; ce qui forme une sorte de bordure. Quant à la largeur des toiles, il y en a d'un mètre, et même d'un mètre et demi; M. Coutelle en a rapporté un morceau qui a un mètre cinquante-sept centimètres [quatre tiers d'aune] de largeur.

Cette dernière toile a une frange dont les filets, distans d'un centimètre et longs de vingt, sont formés par les fils de la chaîne rassemblés et tordus. Il n'y a point de nœud à l'extrémité des fils; mais les bouts sont artistement entrelacés ou cousus. Le chef de la toile est orné de huit raies divisées en deux parties; et ces raies sont formées par la trame, qui, au lieu d'un fil, en a huit ou dix. L'égalité de l'étoffe est parfaite, et la finesse en est bien supérieure à l'idée qu'on avoit des ouvrages d'un temps aussi reculé: c'est dans de pareils tissus qu'on peut apprendre à quel degré les Égyptiens ont poussé l'industrie. Il est à propos de remarquer ici que les étoffes appelées milâyeh par les Égyptiens modernes ont beaucoup de rapport avec ces toiles à franges. Les milâyeh servent de draps, de manteaux, de sacs, et sont d'un usage universel. Ainsi qu'autrefois, les tisserands qui les façonnent, laissent déborder aux deux bouts les fils de la chaîne dans une longueur d'un décimètre ou quatre pouces; ces fils sont séparés par paquets de huit à dix, tordus, puis réunis deux à deux et fermés par un nœud.

On a encore rapporté des hypogées, des ceintures à raies bleues avec un effilé, des toiles ouvrées, des toiles à liteaux, des toiles d'un rouge de capucine ou de garance, des canevas en lin très-clairs, enfin des peluches en coton et des demi-velours. J'ai une de ces peluches où il y avoit, d'espace en espace, trois rangs en poil de chèvre; c'est là l'origine du velours. Mais ce qui est le plus

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 59, fig. 5, A. vol. II. C'est la trame qui forme la raie bleue; cette raie, assez large, est accompagnée de plusieurs autres de même couleur et plus parites.

<sup>(2)</sup> Voyez ibid. fig. 4. Il y a de ces franges qui ont deux décimètres de hauteur.

<sup>(3)</sup> Herod. Hist. lib. 11, cap. 81.

digne d'attention, c'est une étoffe en laine, cannelée à la manière des basins et des camelots, douce au toucher, très-lisse et d'un grain parfaitement égal (1). Quoiqu'on ait ramassé cette étoffe dans les catacombes, on ne pourroit assurer qu'elle ait servi à l'embaumement : en effet, c'est un fragment isolé qu'on a trouvé sur le sol, parmi les débris de momies; en outre, selon Hérodote, on ne faisoit pas usage de laine pour envelopper les corps embaumés (2): mais elle est certainement un ouvrage Égyptien. La couleur de l'étoffe est un jaune-orangé fort agréable, qui ne provient pas du baume, mais de la nuance donnée à la laine. Cette nuance a résisté à la durée des siècles d'une manière surprenante; ou du moins, si le temps l'a changée, il lui a été bien favorable. Le morceau de cette étoffe qu'on a rapporté, étoit garni tout autour d'un ourlet plat et large de quatre lignes, et cousu à points écartés; la couture en est bien conservée, mais mal faite. A ce morceau en est cousu un autre pareil; et à la jonction des deux ourlets, est un joli cordonnet jaune, nuancé de bleu. La chaîne est beaucoup plus grosse que la trame, et c'est de cette différence de grosseur que provient l'apparence cannelée. Le fil de la trame est d'une finesse si extraordinaire, qu'il n'est pas aisé de concevoir comment on a pu le filer. En général, parmi toutes ces espèces de toiles, la plupart ont un grain très-marqué, qui est dû à la différence de la chaîne avec la trame.

On ne peut s'empêcher de remarquer la solidité du jaune, du bleu, du rouge, qui ont servi à teindre ces diverses toiles. Le bleu provient de l'indigo; quant au rouge, l'analogie qu'on lui trouve au premier coup-d'œil avec la garance, est encore confirmée par l'existence très-ancienne de cette plante en Orient (3).

J'ai observé des momies mieux conservées que d'autres, dont tout le corps étoit recouvert d'un treillage en émail, artistement disposé (4). Cette espèce de réseau est supporté par une couche de baume très-pur appliquée sur de la toile; il est formé de petits tubes d'émail bleu, longs de six millimètres [trois lignes], et joints l'un à l'autre par un petit anneau de la même matière: la couleur de l'anneau est tantôt bleue, tantôt rouge, et régulièrement variée. C'est l'adhérence de la résine qui paroît fixer ce réseau sur la momie: peut-être aussi tous ces tubes étoient-ils liés ensemble par quelque fil qui passoit au-dedans, et qui traversoit les anneaux. Long-temps après avoir observé ces singuliers ornemens, appartenant sans doute à des momies de gens riches, j'ai reconnu qu'ils étoient le type de certaines petites figures en bois où l'on a imité ce treillage d'émail, soit sur une partie du corps, soit sur le corps entier, y compris les pieds et les épaules (5).

On ne donnera ici aucun détail sur la qualité des diverses résines qui entrent dans les momies; cet objet est rempli dans le Mémoire spécial auquel on a déjà renvoyé. Il suffira de dire qu'il y en a beaucoup de variétés, depuis l'espèce qui est poreuse et mêlée de terre, jusqu'au baume parfaitement fin, luisant, compacte

<sup>(1)</sup> C'est M. Coutelle qui l'a rapportée des catacombes de Thèbes.

<sup>(2)</sup> Herod. Hist. lib. 11, cap. 81.

<sup>(3)</sup> Voyez les Mémoires de botanique, par M. Delile, H. N. tom. II.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 45, fig. 8, A. vol. II.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 76, fig. 4 et 6, A. vol. II. J'en ai vu de pareilles dans le cablnet de M. de Tersan et dans d'autres collections.

et homogène. Il y a de ces résines d'une espèce particulière, et qui, en France, à la température de quinze à vingt degrés de Réaumur, se liquéfient totalement; l'on ne conçoit pas comment elles ont pu être employées pour les momies, au moins à l'extérieur. Le bitume ne se trouve pas seulement en grandes masses audedans de la momie, mais encore à la surface du corps, probablement pour remplir tous les vides qu'il y auroit eu sans cela sous le bandage. La quantité de baume qui a été employée ainsi pendant tant de siècles, est incalculable.

Rien n'est plus fait pour étonner, quand on a débarrassé une momie de tous ses langes, que la conservation des formes du visage. Dans les momies bien préparées, les traits sont reconnoissables, les chairs sont peu affaissées; les paupières, les lèvres, l'oreille, le nez, les joues, toutes les parties charnues ont une apparence qui approche de l'état naturel; les dents sont en place; enfin les cheveux sont encore implantés solidement (1): mais la couleur de la peau est brune et tire sur le noir. On peut donc avoir enfin des idées certaines sur le caractère de la physionomie et sur la race des anciens habitans de l'Égypte, matière tant débattue par les savans et les voyageurs. Les uns ont avancé que les Égyptiens étoient de la race Nègre, et ils se sont fondés sur le sphinx colossal qui est devant les pyramides de Memphis; les autres leur ont trouvé des rapports avec les Chinois, à cause des yeux montans que l'on voit aux petites statues Égyptiennes (2); d'autres encore ont regardé la physionomie des Qobtes du Kaire comme étant la même que celle des anciens Égyptiens : mais aucune de ces opinions n'est appuyée de preuves. C'est dans les portraits que les Égyptiens eux-mêmes nous ont laissés de leurs personnes, et principalement dans les momies bien conservées, qu'on pourra puiser de quoi résoudre la question : or il paroît évident que ces momies, que les têtes des bas-reliefs et des peintures, ne ressemblent ni aux Qobtes, ni aux Nègres, ni aux Chinois. S'il étoit permis d'énoncer une opinion, en attendant que les savans aient prononcé, on diroit que les Arabes et les habitans de l'Égypte supérieure, sur-tout depuis la dernière cataracte jusqu'à Thèbes, présentent, dans les traits de leur visage, dans la conformation du front et du nez, enfin dans tout le profil, beaucoup de ressemblance avec les momies de Thèbes et avec les sculptures. J'ai fait cette remarque sur les lieux mêmes avec plusieurs voyageurs de l'expédition; et plus nous avons cherché à la vérifier, plus l'expérience l'a confirmée. Nous en avions souvent l'occasion, soit quand les anciens Arabes, habitans de Qournah, venoient nous apporter des corps embaumés, et développoient eux-mêmes, sous nos yeux, les têtes des momies; soit quand les hommes qui habitent au milieu des ruines de Karnak, d'Esné ou d'Edfoû, nous conduisoient dans l'intérieur des monumens. Les têtes de momies que M. Delile a rapportées en France, et qui sont gravées dans l'ouvrage (3), peuvent être citées à l'appui de cette opinion, principalement la tête de momie

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 49 et 50, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Winckelmann (Histoire de l'art chez les anciens). Blumenbach avoit déjà remarqué que la physionomie Chinoise est très-différente de celle des momies Égyptiennes (Cranierum decas prima, pag. 14).

<sup>(3)</sup> Voyez les planches 49 et 50, A. vol. II, et l'explication de ces planches par M. A. Delile. Voyez aussi la planche 51, fig. 1 et 2, A. vol. II, et son explication par M. J. C. Savigny.

d'homme. Tous ceux qui ont un peu considéré les Égyptiens du Sa'yd, en retrouvent les principaux traits dans cette figure (1). C'est d'abord un front large, un peu arqué et incliné en arrière; des cheveux fins, et non durs ou crépus; un nez légèrement aquilin, incliné comme le front, et fin et arrondi à l'extrémité; des tempes larges, des pommettes saillantes; des yeux grands et bien dessinés, avec de larges paupières et les sourcils horizontaux; ensuite une bouche plus grande que petite, mais régulière et bien formée; des lèvres légèrement bordées et un peu épaisses; enfin des dents étroites, égales et bien plantées : voilà le caractère de tête commun aux hommes de la haute Égypte et aux momies de Thèbes. C'est sur-tout parmi les cheykhs des villages, c'est-à-dire, parmi les familles principales et les plus anciennes du pays, que l'on trouvera cette ressemblance avec les momies (2).

Le lecteur pourra comparer les têtes de momies avec les planches de l'État moderne consacrées à la représentation des portraits; il y découvrira plus d'un rapport, et il s'assurera que l'on retrouve encore en Égypte les descendans de l'ancienne population du pays (3). Si cette conformité est plus grande au fond de la Thébaïde, il faut l'attribuer sans doute à ce que les Perses, les Macédoniens, les Romains, ont moins habité la haute que la basse Égypte, et ont moins dénaturé le sang Égyptien.

L'angle facial des momies est de soixante-seize à soixante-dix-huit degrés, c'est-à-dire, à peu près le même que celui des habitans de l'Europe, en exceptant les peuples du midi. Il est superflu d'avertir que ce résultat n'est qu'un à-peu près : mais les variétés que présenteroit un grand nombre de mesures, si l'on avoit pu les prendre, seroient certainement comprises entre des limites assez rapprochées; et ces limites, on peut les fixer à soixante-quinze degrés, d'une part, et soixante-dix-huit degrés, de l'autre, sans craindre de faire une erreur notable: or cette mesure est la même dans les têtes des bas-reliefs et dans les bustes antiques. On n'en citera qu'un exemple, à cause de l'importance du monument; c'est une tête colossale en granit rose, qu'on a vue sur le sol du tombeau d'Osymandyas (4). A cela près de l'excessive hauteur des oreilles (défaut commun à toutes les sculptures Égyptiennes), cette tête offre le même caractère et le même angle facial que la momie d'homme citée précédemment (5). Enfin, si l'on compare cette mesure avec l'angle facial des Égyptiens modernes, on y trouvera encore la même analogie.

Le volume du crâne est très-considérable dans les têtes de momies, sur-tout par rapport à l'étendue de la face; on reconnoît encore cette proportion de la face et du crâne dans les bustes Égyptiens. Mais de tous les signes distinctifs de la physionomie Égyptienne, celui qui me paroît le plus frappant, c'est l'inclinaison en arrière du nez et du front dans un même plan. Dans les têtes Grecques, le front et le nez ont aussi une même direction, mais ils sont perpendiculaires l'un

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 49, fig. 1, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> J'ai essayé une fois de dessiner une coiffure à la turque sur une tête copiée d'après une momie. Ayant demandé à quelqu'un qui connoissoit parfaitement tous les grands personnages du Kaire, auquel des cheykhs ressembloit cette figure, il me nomma, sans hésiter, un cheykh du divan, auquel en effet elle ressembloit beaucoup.

<sup>(3)</sup> Voyez la collection des costumes et portraits, É. M. vol. II, planche 1, sig. 3, 6, 17, &c.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 32, fig. 6, A.vol. II.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 49, A. vol. II; la planche 67, A. vol. III, fig. 3, 8, &c., et beaucoup d'autres planches de détails. Voyez aussi la Description d'Edfoû, A. D. ch. v, à la fin du 5. 14.

et l'autre; tandis que, chez les Européens septentrionaux, ces deux traits font ordinairement un angle rentrant, plus ou moins prononcé (1).

On ne doit pas attendre ici des détails plus étendus sur une pareille matière; elle exigeroit un travail particulier, qui est au-dessus de nos forces, et que nous nous estimons heureux de pouvoir indiquer aux savans physiologistes, comme digne de leurs recherches: contentons-nous de faire observer combien il y a loin de la physionomie des Égyptiens à celle des Nègres, chez qui l'angle facial n'excède pas soixante-dix degrés (2). On ne peut s'empêcher toutefois de tirer de ce qui précède, une conséquence intéressante sous le rapport de l'art; c'est que les Égyptiens se sont appliqués à imiter leur propre nature, ainsi que les Grecs ont copié la leur: mais, plus heureux que leurs maîtres, ces derniers ont encore embelli des modèles dont la beauté approchoit de l'idéal, tandis que les premiers ont peu fait pour corriger une nature médiocre.

L'état de mort empêche de comparer, dans les momies, certaines parties molles, telles que les joues, avec ce qu'elles sont dans les statues; cependant les pommettes saillantes des premières s'accordent bien avec les joues pleines et arrondies, la peau tendue et l'air de jeunesse qui se voient toujours dans les figures des bas-reliefs et sur le visage des bustes. Il faut moins s'étonner de trouver plusieurs parties altérées ou détruites dans les momies, que d'en voir tant de conservées, telles que les cartilages du nez, les oreilles, les dents, les cheveux eux-mêmes encore à leur place. L'état du nez est ce qui doit surprendre davantage, d'autant plus que, dans le travail de l'embaumement, les Égyptiens extrayoient, comme on sait, la cervelle par les narines. On a même aperçu quelquefois la cloison du nez encore intacte, malgré cette opération. Ce fait a été observé par M. Lancret.

Les cheveux des momies sont quelquesois nattés ou tressés, ou bien disposés en tousses et en anneaux bouclés (3). On trouve aussi des têtes rases. J'ignore comment on peut concilier avec le passage d'Hérodote (4) la présence des cheveux sur les momies, à moins de dire qu'il y avoit des individus qui s'exemptoient de la loi commune. Il faut bien admettre que l'usage de porter la tête rasée n'étoit pas universel, puisqu'on trouve aussi des bustes et des figures de bas-reliefs couronnés de tresses de cheveux.

Le menton est ordinairement sans barbe (5), et en général tout le corps est

(1) Plusieurs personnes de l'expédition ont rapporté des bustes de grandeur naturelle, en granit et autres matières précieuses, qui peuvent servir à ce rapprochement plus sûrement que les antiques en pâte et d'une petite proportion. M. Coutelle a un masque en granit, très-remarquable par la forme des parties inférieures du visage. Je citerai encore un petit buste en grès rouge; du cabinet de M. de Tersan, dans lequel on reconnoît parfaitement les signes physionomiques dont j'ai parlé, principalement le crâne volumineux, l'inclinaison du front et du nez, enfin la forme des yeux et de la bouche.

(2) L'opinion du célèbre Blumenbach diffère peu de celle que j'ai hasardée ici, puisqu'il regarde le caractère de tête des momies comme diffèrent de celui des Nègres, et tenant de l'Abyssinien et de l'Éthiopien; il ajoute que ce caractère est conforme à la physionomie des figures des monumens Égyptiens, qui est tantôt Éthiopienne, tantôt Indienne. Les têtes de momies, dit ce savant professeur, ont le grand style qui caractérise les sculptures Égyptiennes. Que n'eût-il pas dit, s'il eût pu voir les monumens eux-mêmes, au lieu des fragmens mesquins des cabinets d'Europe! (Voyez Decas prima craniorum, pag. 13, et Decas quarta, pag. 4-)

(3) Voyez la planche 50, A. vol. II.

(4) Herod. Hist. lib. 11, cap. 36, et suprà, pag. 327. (5) Voyez la planche 49, A. vol. II. On peut voir dans Blumenbach (Decas quinta craniorum, pag. 5), un exemple d'une tête de momie dont la barbe est mal rasce.

épilé: on reconnoît que la barbe a été coupée; mais il paroît que les autres poils du corps s'enlevoient avec une pommade ou une eau épilatoire, ainsi qu'on le fait aujourd'hui. Les deux sexes sont épilés l'un comme l'autre. On voit encore, à l'inspection des parties sexuelles, que la circoncision a été pratiquée généralement; on a cru apercevoir aussi des traces de l'excision des femmes (1). C'est, au reste, un usage que S. Ambroise attribue aux Égyptiens (2) dans son livre sur Abraham (lib. 11, cap. XI).

Le cou des momies est considérablement rétréci; il en est de même des bras, des cuisses, des jambes. En comparaison de la tête, des mains et des pieds, on peut dire que les membres d'une momie qu'on a mise à nu, ont un aspect horrible par l'état de contraction et l'exiguité des formes. Quand on a soulevé tous les langes, on voit un corps presque noir (3) et difforme, et qui n'est guère plus gros que ne seroit un squelette: aussi l'embaumeur mettoit tout son art à déguiser la sécheresse de ces parties, et multiplioit les bandelettes pour rétablir la grosseur naturelle (4). La tête, au contraire, n'étoit recouverte que de masques en toile, qui, loin de déguiser la forme du visage, en étoient chacun la fidèle empreinte. En louant les Égyptiens d'avoir su conserver les traits de la face, on pourroit leur reprocher d'avoir négligé le reste du corps; mais, puisqu'ils visoient à la ressemblance, n'ont-ils pas atteint leur but principal!

Ce qu'on vient de dire sur l'état actuel des momies, est bien éloigné des idées que l'on a pu se faire en examinant celles de nos cabinets d'antiquités. Il faut convenir que celles-ci ont quelque chose de hideux; elles sont, en général, dans un désordre qui ne permet pas de rien distinguer. La raison de cette différence, c'est que les momies que je décris viennent de Thèbes, d'où les voyageurs n'en avoient jamais rapporté, tandis que celles qui étoient en Europe avant l'expédition Française, viennent toutes de Memphis: or les momies de Memphis ont été beaucoup plus mal préparées, et elles sont moins bien conservées que celles de Thèbes. En outre, il faut savoir que les Arabes et les Juifs en fabriquent de fausses, et les vendent aux voyageurs, non-seulement au Kaire, mais à Saqqarah même. Pour les composer, ils prennent des débris qui ont appartenu à des personnes différentes d'âge, de sexe et de condition, les ajustent grossièrement et les assujettissent avec des langes qu'ils trouvent sur le sol; ils appliquent ensuite sur la tête, ou sur ce qui en tient lieu, un masque pris dans les catacombes, et n'ayant aucune proportion avec la figure qu'ils ont fabriquée. Ces fausses apparences ne peuvent tromper un œil un peu exercé; mais la présence du véritable baume, des toiles de momie et des peintures Égyptiennes, peut en imposer au premier abord. Il est arrivé plusieurs fois à des dupes d'acheter à grand prix ces grossières imitations, et de réunir ensuite des curieux, des naturalistes, des antiquaires, pour assister solennellement à l'ouverture d'une momie d'Égypte. En ôtant ou en coupant les bandages extérieurs, que trouvoit-on!

<sup>(1)</sup> M. Labate, l'un de nos collègues, est l'auteur de cette dernière observation.

<sup>(2)</sup> Denique Ægyptii quarto-decimo anno circumcidunt mares, et feminæ apud eos eodem anno circumcidi feruntur; quòd ab eo videlicet anno incipiat flagrare passio virilis, et feminarum menstrua sumant exordia, (Oper. tom. I.)

<sup>(3)</sup> Les corps paroissent avoir été trempés tout entiers dans le bitume, à plusieurs reprises; mais la peau, quoique très-brune, a conservé tout son grain, et n'a pas la moindre altération.

<sup>(4)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 338.

Des fragmens d'os, de bitume, de toiles et de chairs desséchées, entassés pêle-mêle et sans aucune suite.

Puisque j'ai parlé des fausses momies des Juifs et des Arabes, je ne puis passer sous silence celles qui sont l'ouvrage des Égyptiens eux-mêmes. C'est dans les catacombes de Thèbes que ce fait curieux a été observé, et cette circonstance ôte toute incertitude. On a trouvé des momies parfaitement conformées à l'extérieur, c'est-à-dire, recouvertes par des bandelettes régulièrement disposées autour de la tête et du corps, et qui, à l'ouverture, n'ont offert qu'une sorte de carcasse en tiges de palmier, destinée à supporter l'enveloppe de toile. J'ai rapporté plusieurs de ces tiges : elles ont perdu aujourd'hui une partie de leur dureté; mais cette dureté n'étoit plus nécessaire à la solidité de l'ouvrage, une fois que l'adhérence et la quantité de bitume, et sur-tout le laps de temps, avoient fait de ces assemblages un tout bien compacte. Les tiges qui entrent dans ces momies simulées, sont précisément ce que les Égyptiens appellent geryd, c'est-à-dire, les côtes des feuilles de dattier dépouillées de leurs folioles, dont ils se servent à différens usages, et le plus souvent pour faire des quas (1).

J'ai fait deux fois cette observation singulière, et je n'ai pu en trouver qu'une explication admissible; c'est qu'il est arrivé en Égypte, comme on le voit arriver en Europe, que l'intérêt personnel a fait supposer des morts. Les Égyptiens ont aussi fabriqué de fausses momies d'animaux; on en citera bientôt un exemple : mais il faut achever ce qui reste à dire sur l'état des momies humaines.

Les femmes ont plus généralement les bras fixés contre les cuisses; les hommes les ont croisés sur la poitrine. On doroit très-fréquemment les ongles des pieds des momies, les bracelets, les lèvres sur la peau même, et le masque extérieur en toile. On a vu aussi des pieds dorés entièrement. Enfin on doroit quelquefois les parties sexuelles de l'homme et de la femme. Ces faits mettent hors de doute que l'art du batteur d'or et celui du doreur étoient connus des Égyptiens.

J'ai observé dans plusieurs momies, et principalement dans une qu'on avoit traînée hors des catacombes jusqu'au temple de Medynet-abou, auprès du bassin, une poussière brune, qui, jetée sur le feu, fuse et s'enflamme comme la poudre à canon. J'ai jugé cette poussière comme étant de la chair décomposée et imprégnée de nitre et d'une matière bitumineuse particulière; car elle se trouve toujours entre la peau et les os.

Tels sont les principaux faits que l'on a observés sur les momies humaines (2). J'en ai moi-même ouvert un très-grand nombre, pendant trois à quatre jours que j'ai uniquement consacrés à visiter les catacombes : plusieurs autres de mes compagnons de voyage, MM. Chabrol, Delile, Villoteau, Rouyer, étoient occupés aux mêmes recherches, et nous emportions des hypogées, les uns des momies entières ou mutilées, les autres des antiques ou des portions d'enveloppe; ceux-ci recueilloient des peintures; ceux-là, plus heureux, trouvoient des manuscrits intacts. Il ne seroit pas facile de décrire l'empressement, l'activité, avec lesquels on scrutoit

<sup>(1)</sup> Espèce de lit ou d'estrade à claire-voie. (2) Je renvoie le lecteur au Mémoire de M. Rouyer (A. Mém. tom. I, pag. 207), relativement à la prépara-

tion des momies. On y trouvera aussi quelques faits généraux d'un grand intérêt, tels que la rareté des momies d'enfans.

ces étonnantes galeries, non-seulement pendant le jour, mais pendant les nuits mêmes. En effet, rien n'avertissoit de l'absence du soleil, puisque la seule lumière qui nous éclairoit, étoit celle des flambeaux et des bougies. Enfin ces catacombes excitoient à un si haut point la curiosité, que nous consumions à les parcourir le temps que nous aurions pu employer à dessiner ou à décrire les intéressans tableaux du *Memnonium*.

#### 2.º MOMIES D'ANIMAUX.

On trouve, dans les hypogées, des momies d'oiseaux et des momies de quadrupèdes; on en trouve aussi de reptiles. Les premiers sont des ibis, des éperviers et divers oiseaux de proie; les seconds, des chiens, des bœufs, des chacals, des beliers, des chats, &c.; les autres, des crocodiles et des serpens. L'embaumement des animaux consacrés étoit aussi parfait que celui des momies humaines, quant au choix, à la préparation et à l'emploi des matières balsamiques; et il ne l'étoit pas moins sous le rapport de la disposition des bandelettes. L'inspection des planches donnera une idée plus précise que le discours, de l'arrangement des bandes et de l'art avec lequel on les croisoit en toute sorte de sens autour du corps de ces animaux embaumés (1). Quelquefois, au lieu de bandes, ce sont de simples toiles, coupées en secteurs de cercle, et accumulées l'une sur l'autre pour recouvrir l'animal, de manière à lui donner la forme conique. Rien n'est plus varié que ces espèces de filets ou treillages de fils, la largeur des bandes, leur couleur, et l'entrelacement des réseaux. Les Égyptiens se sont plu à orner les dépouilles des animaux qu'ils avoient honorés pendant leur vie. Chaque maison nourrissoit l'oiseau sacré, et l'associoit en quelque sorte aux droits de la famille: à sa mort, il partageoit aussi les mêmes soins et le même tombeau. Emblèmes des puissances divines qui président aux saisons et au cours des astres, les animaux consacrés étoient à-la-fois. pour l'Égyptien, des compagnons et des protecteurs; il voyoit en eux les ministres ou les signes vivans des bienfaits du ciel; et cette religieuse idée, ou, si l'on veut, cette superstition, avoit du moins l'heureux effet d'inspirer et d'entretenir la douceur des mœurs. Loin de nous le dessein de justifier l'adoration des animaux, devenue si aveugle sous les Romains, que le peuple mettoit à mort un étranger coupable d'avoir tué un chat ou un oiseau! Qui ne partage l'indignation des écrivains Romains et celle des Pères de l'Église contre un culte aussi absurde! Mais il ne faut pas oublier que, dès la fin de la dynastie des Lagides, le véritable culte Égyptien étoit dénaturé entièrement (2). Déjà, sous les Perses, il avoit reçu les plus funestes atteintes, et, depuis cette époque, les lois, les mœurs et la religion ne firent que dégénérer. Ainsi, pour comprendre un fait aussi singulier que l'embaumement des animaux, il faut se reporter aux temps antiques, et supposer un motif raisonnable ou plausible à un usage pratiqué par l'universalité du pays.

Ce qu'on a dit de la conservation des momies d'homme observées à Thèbes, on peut le dire des momies d'animaux. Les familles, les espèces mêmes, sont bien

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 51, 52, 53, 54, 55, A. vol. II. lontaire, d'un ibis ou d'un épervier, étoit condamné au (2) Du temps d'Hérodote, le meurtrier, même invodernier supplice. (Hist. lib. 11, cap. 65.)

reconnoissables. Les oiseaux paroissent avoir été exposés à une grande chaleur, puisque les plumes sont souvent brûlées: mais, en général, les ibis, et les éperviers sur-tout, ont été embaumés avec un grand soin, et l'on en a même trouvé dont le plumage avoit une partie de ses couleurs; c'est ce qu'on n'avoit jamais vu dans les ibis du puits de Saqqârah, qui n'ont aucune solidité, et où les os sont rompus, les chairs et les plumes grillées. Sur cent momies d'ibis retirées de ce puits, à peine en est-il une seule ferme et compacte. Ainsi, avant l'expédition Française, qui a permis de visiter les hypogées de la Thébaïde, on n'avoit point, en Europe, une juste idée de l'embaumement des Égyptiens (1).

On préparoit les momies d'animaux comme les autres, tantôt avec le bitume, et tantôt avec le natroun. On sait que ce dernier genre d'embaumement est moins parfait que l'autre : les animaux préparés de cette manière ne sont donc pas dans un bon état de conservation ; les chairs, au lieu d'être dures ou desséchées, ont une certaine mollesse qui annonce leur décomposition. Il paroît aussi qu'on ne se servoit pas toujours de natroun ou de bitume; on se bornoit alors à dessécher les animaux fortement, puis à les entourer d'un grand nombre de toiles.

Les momies d'oiseaux sont de forme conique à base plus ou moins convexe; la tête est confondue dans la forme générale. Les momies de quadrupèdes sont cylindriques ou quadrangulaires, et arrondies sur les angles (2). Pour obtenir cette forme, on abaissoit sur le corps les pattes de devant, on relevoit les pattes postérieures, et l'on enveloppoit le tout de bandelettes : la tête étoit garnie de bandes particulières, et restoit saillante et détachée. On a observé que les momies de chien étoient préparées fort diversement, et quelquefois avec peu de soin; on en a rapporté une dont l'enveloppe, faite de toile grossière, étoit assujettie avec des espèces de cordes ou liens en dattier (3).

Quand un animal présentoit un trop grand volume, on en réunissoit simplement quelques parties; on formoit une tête factice, et l'on enveloppoit le tout de langes et de bandelettes, comme on auroit fait d'un corps entier : ainsi quelques ossemens de belier, de bœuf, de crocodile (4), forment le noyau de certaines momies arrangées avec autant d'art que si elles contenoient tout l'individu. Cependant on trouve à Syout, l'ancienne Lycopolis, des chacals embaumés dans leur entier : on en a figuré dans les planches quelques fragmens avec l'or qui les recouvre, pour faire voir que l'on doroit les momies d'animaux comme les autres (5). Quand on examine cette dorure, elle paroît appliquée sur les ossemens mêmes : cette apparence vient de ce que la chair et la peau, exposées à l'air, se sont peu à peu affaissées et détruites, et de ce que l'or, qui ne s'altère pas, en a pris la place. Les fragmens que l'on vient d'indiquer apprennent qu'on usoit d'une toile très-grossière pour la préparation de cette sorte de momies. Au reste, la peau et le poil y sont bien conservés, même dans des débris qui sont long-temps restés en plein air; mais le principal intérêt

<sup>(1)</sup> J'ai ouvert plusieurs centaines de momies d'oiseaux, dans le puits même de Saqqarah, et en les puisant à même dans les rangées de pots dont les chambres sont garniès, sans en trouver quinze de bien conservées, même à l'extérieur.

<sup>(2)</sup> Voyez les momies de chien et de chat, planche 51, fig. 4, 5, 6, et planche 55, fig. 8, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 55, fig. 8, A. vol. II.

<sup>(4)</sup> Voyez pl. 51, fig. 5, et pl. 55, fig. 8 et 2, A. vol. II. (5) Voyez la planche 52, fig. 7 à 13, A. vol. II.

que présentent ces ossemens, c'est d'offrir aux naturalistes les moyens de comparer l'ancien chacal des Égyptiens avec celui qui habite aujourd'hui en Égypte, soit pour sa grandeur absolue, soit pour la proportion des parties entre elles. Les hypogées de Lycopolis renferment un grand nombre de ces sortes de momies; ce qui fait présumer que l'animal consacré dans cette ville n'étoit pas un loup, mais un chacal.

Les momies de petite dimension étoient enfermées dans un pot ou vase particulier. A Saqqârah, ces pots sont en terre cuite, et de la même forme que la momie ellemême, c'est-à-dire, en cône alongé; ils sont fermés par un couvercle scellé en plâtre assez grossièrement. On les trouve placés horizontalement dans les salles des caveaux, exactement rangés comme des bouteilles dans une cave. A Thèbes, ces pots sont de différentes matières, en pierre commune, ou en faïence bleue, ou en pierre dure et polie; leur figure est conique, mais bien moins alongée (1): ils tiennent debout sur leur fond, tandis que les premiers ne peuvent tenir que couchés à terre.

Si l'on eût rapporté un plus grand nombre de momies, on auroit fait une foule d'observations curieuses, telles que les deux suivantes, dont on est redevable à M. Savigny. Il a trouvé la momie d'un oiseau dont l'espèce n'est point connue aujourd'hui: par plusieurs caractères, cet animal ressemble à l'ibis; et par le bec, il en diffère essentiellement. Une autre momie renfermoit des œufs, et l'on a trouvé, dans ces œufs, des petits déjà formés et couverts de duvet; les petits paroissent appartenir à la même espèce que l'oiseau dont on vient de parler (2). Ces différentes observations sur les momies d'animaux feront sans doute l'objet de mémoires et de recherches que les naturalistes feront entrer dans l'ouvrage.

On ne peut que mentionner ici, sans aucun détail, les momies d'ibis blanc ou noir trouvées dans les hypogées; tout ce qui a trait à cet oiseau fameux, cher aux Égyptiens, et digne peut-être de leur attention religieuse, a été mis dans le plus grand jour par M. Savigny dans son Histoire de l'ibis, et je dois y renvoyer le lecteur (3). Il vaut mieux citer des momies moins connues en Europe et qui font partie de la collection de M. Geoffroy-Saint-Hilaire: telles sont celles d'épervier et de faucon (4). Les Égyptiens ont encore embaumé d'autres oiseaux de proie, tels que l'émerillon et l'autour (5).

On sait que l'épervier servoit d'emblème à l'astre du jour, le premier dieu de l'Égypte. Par son vol élevé, infatigable, cet oiseau semble se rapprocher du soleil plus qu'aucun autre; c'est en effet celui de tous qui plane dans les régions les plus hautes de l'atmosphère. Pour cette raison sans doute, il fut choisi de préférence comme le symbole du feu céleste; et c'en est assez pour expliquer le soin qu'on a mis à l'embaumer. Cette sorte de momie a été disposée à peu près comme celle de l'ibis : on abaissoit la tête de l'oiseau sur la poitrine; les pattes étoient relevées contre les épaules, et l'on croisoit les ailes pour recouvrir le corps (6).

<sup>(1)</sup> Voyez le cinquième volume des planches d'Antiquités, dans la collection des antiques.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 53, fig. 1 à 6, A. vol. II, et l'explication de la planche par M. Savigny.

<sup>(3)</sup> Voyez l'Histoire naturelle et mythologique de l'ibis, par J. C. Savigny, Paris, 1805.

<sup>(4)</sup> Voyez les planches 54 et 55, A.vol. II, et leur explication par M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

<sup>(5)</sup> Voyez pl. 54, fig. 5 et 6, A. vol. II, et l'explication. Ces espèces ont été reconnues par M. Geoffroy, parmi les momies qu'il a rapportées de la ville de Thèbes.

<sup>(6)</sup> Voyez la planche 54, fig. 3, A, vol. II.

Le faucon a été embaumé d'une façon très-différente. Au lieu d'abaisser la tête comme dans les autres oiseaux, on l'a laissée droite, et l'on a disposé les épaules et tout le reste du corps de la même manière que dans les momies humaines; on y a même ajouté la saillie des pieds de ces dernières, ce qui rend la ressemblance

plus complète (1).

Les seuls reptiles que l'on ait trouvés à l'état de momie, sont les crocodiles et les serpens. A Elethyia, on a déjà fait remarquer le crocodile embaumé; mais on ne l'a rencontré nulle part dans son entier. C'est la tête de cet animal, ou même une seule partie du crâne, qui fait le noyau de la momie (2); on imitoit le reste du corps avec des tiges de palmier réunies ensemble et entourées de toiles. Il existe même de fausses momies de crocodile où l'on ne découvre aucune des parties de cet animal (3). L'embaumeur s'est appliqué à copier exactement dans ces simulacres les formes de la tête, du corps et de la queue, et à leur donner leurs longueurs relatives. A l'intérieur, sont de manues branches de dattier, autrement des palmes dépouillées de leurs feuilles; on les a jointes et assujetties avec des fils et des bandes bien serrées; puis on a fortifié cette carcasse par des roseaux mis en travers, et on l'a garnie de bandelettes plus ou moins épaisses, de manière à imiter la masse du crocodile. Ces momies feintes ne sont pas dues au même motif que les fausses momies d'homme; mais elles prouvent, comme celles-ci, l'adresse et la subtilité des embaumeurs.

Quant aux momies de serpent, nous n'en connoissons qu'un exemple (4). Celle qu'on a rapportée, renferme des parties séparées du corps de l'animal, mais non la queue ni la tête; ce qui seroit essentiel pour distinguer l'espèce. Ces fragmens étoient simplement enveloppés de quelques bandelettes, et le tout faisoit une masse arrondie et plate, ressemblant assez à un galet.

Ces diverses momies et ces débris d'animaux serviront aux naturalistes à reconnoître les espèces qui habitoient en Égypte à une époque reculée. Il n'existe aucun autre moyen pour constater sûrement la différence ou l'identité des individus actuels avec les anciens, et pour prononcer sur une grande question; savoir, l'invariabilité des formes spécifiques et essentielles des animaux à travers la durée des siècles.

# 3.º SARCOPHAGES OU ENVELOPPES DES MOMIES, PEINTURES QUI LES DÉCORENT, PROCÉDÉS EMPLOYÉS PAR LES PEINTRES.

Les enveloppes ordinaires des corps embaumés ne sont point des sarcophages proprement dits; ce sont des boîtes à couvercle ayant la forme exacte d'une momie, et dont la grandeur étoit proportionnée à celle du corps qu'on y déposoit (5). Elles se fermoient avec des chevilles de bois et des cordes. Le dessus est orné de peintures d'hiéroglyphes, de figures, de fleurs et de compartimens plus ou moins riches; à l'endroit de la tête, est un masque ressemblant à l'individu

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 54, fig. 4, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 55, fig. 2, A. vol II.

<sup>(3)</sup> Voyez ibid. fig. 1.

<sup>(4)</sup> Voyez ibid, fig. 7.

<sup>§ (5)</sup> Il existe un sarcophage en pierre dure, découvert dans le Nil à Boulâq par M. Monge, et qui est également taillé en forme de momie. On le trouvera gravé dans le cinquième volume d'Antiquités, planche 24.

embaumé, et ce masque est quelquesois doré entièrement. On croit que tous ces corps, ainsi ensermés, étoient rangés debout symétriquement, et appuyés contre les murs des galeries.

Aujourd'hui l'on ne trouve plus une seule de ces enveloppes qui soit en place ni dans son intégrité : les Arabes les ont toutes brisées pour fouiller les momies ; et comme ils se sont aperçus que les moindres fragmens de ces boîtes peintes excitoient la curiosité des voyageurs, ils les ont divisées, autant qu'ils ont pu, pour en tirer plus de profit.

Les unes sont en bois, les autres en carton très-épais. Celles-là sont toujours de bois de sycomore (1), bois qui passe pour être le plus durable de tous les bois connus. Le fait est que nous en avons rapporté des échantillons qui ont vraisemblablement plus de quarante siècles d'existence, et que l'on peut regarder comme intacts. Les cartons sont composés d'un très-grand nombre de toiles collées ensemble, et si bien assujetties, qu'elles ont le son et la dureté du bois. Les unes et les autres sont recouvertes d'un enduit ou stuc blanc, d'un millimètre ou deux d'épaisseur, quelquefois verni, et sur lequel les couleurs sont appliquées. L'épaisseur de l'enduit se laisse voir dans les déchirures des enveloppes, d'autant plus facilement que sa blancheur contraste avec le rouge ou les autres teintes qui le recouvrent. On ne peut mieux comparer ces parties d'enduit écaillé qu'aux cassures de la coquille d'un œuf qui seroit teint en rouge.

Toutes les parties des boîtes étoient peintes, et même la partie inférieure ou le dessous des pieds; on y figuroit deux sandales (2), et, dans chaque sandale, on traçoit quelquefois deux personnages fort bizarres, l'un peint en rouge pâle, couleur avec laquelle les Égyptiens avoient coutume de se représenter, et l'autre peint en noir. Celui-ci est d'une difformité horrible; ses cheveux sont hérissés, sa tête aplatie, sa bouche énorme, son nez long et horizontal. On diroit qu'on a voulu représenter par cette étrange figure un Nègre de la côte d'Afrique, si toutefois ce n'est pas une tête de fantaisie. Son attitude est celle d'un suppliant; les genoux sont ployés, les coudes sont liés par un ruban rouge. Étoit-ce un emblème religieux, une image fantasque, ou une peinture historique (3)! C'est ce qu'on ne peut examiner ici: bornons-nous à décrire les diverses peintures de ces caisses.

Selon toute apparence, les momies n'étoient pas toutes dans des boîtes. Les momies des pauvres n'avoient pas d'enveloppe, tandis que celles des riches en avoient jusqu'à deux : la première, ou intérieure, en carton ; la seconde, ou extérieure, en bois. Le dedans du coffre étoit enrichi de peintures comme le dehors. On peut en voir un exemple dans les planches (4): la figure qui occupe le fond de la boîte, a une grande étoile sur la tête; elle semble être le portrait du personnage embaumé, tandis que, sur le dessus de cette boîte, on a peint la figure d'un dieu. Toutes les couleurs sont très-vives et bien conservées.

<sup>(1)</sup> Ficus sycomorus, espèce de figuier très-élevé, le plus grand et l'un des plus beaux arbres de l'Égypte. Voyez les Mémoires de botanique par M. Delile, H. N. tom. II.

<sup>(2)</sup> Voyez pl. 57, fig. 3, et pl. 59, fig. 6, A. vol. 11. Voyez aussi les planches d'antiques, à la fin du cinquième

volume. On y a gravé un dessin remarquable en ce genre; l'original en a été apporté par M. Coutelle.

<sup>(3)</sup> Consultez les planches 86 et 88, A. vol. II, où l'on voit des hommes noirs agenouillés et suppliciés.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 56, fig. 3 et 10, A. vol. II.

Sur l'extérieur de l'enveloppe, on indiquoit légèrement les bras et les mains; mais les pieds étoient bien marqués (1), les orteils peints en rouge et les ongles en blanc. La forme de sandale qui est tracée sous la momie, n'est autre chose qu'une indication qui correspond aux pieds figurés par-dessus. Sur le bord, ou le contour inférieur, qui forme comme l'épaisseur de la semelle, sont ordinairement des dessins de rosaces et d'ornemens qui ressemblent à ce qu'on appelle grecques ou étrusques.

Au-dessous du cou, l'on peignoit un collier enrichi de fleurs et de compartimens. Parmi une vingtaine de fragmens de peintures que j'ai rapportés des catacombes, il y a un de ces colliers presque entier, orné d'un joli dessin de lotus bleu (Nymphæa cærulea), bien reconnoissable à sa couleur, à la forme de son calice et à celle des feuilles. Entre deux fleurs épanouies, est un jeune bouton, et l'ensemble forme une couronne très-élégante. Quant à l'agrément et à la vivacité

des couleurs, les planches peuvent en donner une idée (2).

A la partie supérieure de ces boîtes, étoient des masques en bois ou en torchis; ceux de la dernière espèce ont cela de remarquable, que le noyau est d'une terre grossière, mêlée quelquefois de paille, et que le dessus est cependant bien conformé et revêtu de couleurs solides, appliquées sur un stuc. Les parties du visage y sont aussi bien modelées que dans la sculpture en bois ou en pierre dure; quant à la couleur, elle est ou rouge ou verte. Les masques en bois sont en sycomore, également peints de différentes couleurs. On ne trouve pas toujours à ces masques le même caractère de physionomie; j'en ai rapporté un qui a le profil droit, le front très - haut, les oreilles disproportionnées, et qui d'ailleurs est sculpté d'un grand style (3). On trouvera, dans la collection des antiques réunies à la fin du cinquième volume des planches d'Antiquités, plusieurs masques de momies en terre et en bois.

Le reste de la boîte, c'est-à-dire, le tronc, les cuisses et les jambes, étoit orné d'une foule de sujets dans le goût Égyptien, mais avec des singularités qui les distinguent des figures ordinaires consacrées dans les temples. L'emblème le plus répété de tous, c'est le scarabée ailé, roulant sa boule devant lui (4); et cet emblème convenoit bien à l'ornement des momies, s'il est vrai qu'il soit en effet celui de la régénération. On verra bientôt pourquoi les Égyptiens en ont fait si souvent usage. Le vautour, avec ses ailes étendues, est encore une image fréquemment répétée.

Quatre figures principales se remarquent entre toutes les autres; ce sont de petites images de momies avec différens masques; elles reviennent toujours ensemble, dans le même ordre et dans plusieurs attitudes : ces masques sont ceux que l'on voit sur les vases désignés improprement par le nom de canopes. Une figure humaine est la première; les suivantes sont le cynocéphale, le chacal et l'épervier : tel est l'ordre où elles sont toujours quand elles se suivent, soit sous les lits des momies, soit partout ailleurs (5). Quand elles se regardent, le cynocéphale est en face de la figure humaine, et l'épervier vis-à-vis du chacal (6). Le singe, le chacal et l'épervier

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 57, fig. 3, et la planche 59, fig. 8, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 59, fig. 7, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 76, fig. 10 et 11, A. vol. II.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 58, fig. 1, 2 et 9, A. vol. II.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 59, fig. 2 et 3, A. vol. II. (6) Voyez ibid. fig. 2, et la planche 75, au-dessus de la col. 75, A. vol. II.

figurent aussi dans leur entier, et non comme de simples masques, tantôt couchés, tantôt debout (1). Outre ces figures, on voit encore, dans les peintures de momies, le masque du bœuf et celui du belier. Or on a vu que tous ces différens animaux se trouvent embaumés dans les catacombes : ces deux faits ont certainement de la liaison entre eux.

De toutes les couleurs qu'on trouve dans ces peintures, la couleur verte est la seule qui ait éprouvé de l'altération; on peut la confondre quelquefois avec le bleu: l'attribue cet effet à la disparition du jaune qui entroit dans sa composition. Le bleu étant certainement métallique, soit qu'on le regarde comme fabriqué avec le cobalt, ainsi que l'analyse chimique l'a fait penser, soit qu'on l'attribue au cuivre (2), a dû résister plus long-temps qu'un jaune végétal. Au reste, les Égyptiens ont aussi employé une espèce de jaune très-solide et éclatante. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la conservation du blanc après tant de siècles. Celui qui découvriroit la composition de ce blanc, rendroit aux arts un service essentiel. Je dois encore mentionner ici un rouge très-foncé et très-brillant, que l'on a tâché d'imiter par la gravure (3); il est appliqué sur un carton aussi dur que du bois, épais de huit à dix millimètres [trois lignes et demie]. Peut-être l'éclat de cette nuance provient-il d'une épaisse couche de vernis ou de gomme que l'on a passée par-dessus.

Toutes ces figures d'animaux sont fort négligemment dessinées, mais avec une facilité qui annonce une main très-exercée, obligée de faire rapidement (4). Cette même manière se reconnoît dans les petits hiéroglyphes qui accompagnent les peintures; les signes sont faits avec peu de soin, et les animaux seuls peuvent se distinguer. C'est toujours de l'écriture en hiéroglyphes que les peintres ont fait usage: cependant j'ai rapporté un petit fragment de toile peinte qui renferme aussi de l'écriture alphabétique (5); dans ce fragment curieux, la scène est renfermée par un trait circulaire, forme très-rare dans les encadremens.

La hardiesse du trait peut se remarquer encore dans une de ces toiles peintes, qui représente une momie sur son lit (6). Le meuble est décoré de la tête et des pieds du lion; un personnage qui paroît dans l'action de l'embaumer, debout devant le lit, ayant une main élevée et l'autre sur la poitrine de la momie, est dessiné avec cette touche qui est propre aux caricatures bien faites. On a déjà parlé ailleurs de l'élégance des lits Égyptiens.

Les divers sarcophages ou coffres de momies que nous venons de passer en revue, nous apprennent que les Égyptiens peignoient sur le bois et sur la toile recouverts d'un enduit très-fin et bien collé. D'un autre côté, l'examen des murailles des hypogées nous a fait voir qu'ils peignoient également sur la pierre. Telle est certainement l'origine de l'art, quoique bien grossière à la vérité. Le premier pas de tous, qui a précédé la peinture sur la pierre, sur le bois et sur la toile, a encore été fait par les Égyptiens, lorsqu'ils ont appliqué des couleurs dans les

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 58, fig. 3, 6, 8, 10, A. vol. II.
(2) M. Collet-Descostils regarde le cuivre comme la base du bleu Egyptien. Quelques personnes pensent aussi que le fer entroit dans la préparation de cette couleur.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 58, fig. 7, A. vol. II.

<sup>(4)</sup> Voyez ibid. fig. 6 et 7.

<sup>(5)</sup> Voyez ibid. fig. 8.

<sup>(6)</sup> Voyez la planche 59, fig. 3, A. vol. II.

contours renfoncés des figures sculptées en creux. Mais en vain chercheroit-on, parmi tous ces ouvrages, un seul exemple où les couleurs soient fondues ou mélangées, pour produire de la dégradation dans les teintes et quelque effet de lumière ou de perspective; cette partie du travail suppose donc peu d'habileté: mais le dessin mérite qu'on le remarque, et la préparation des couleurs suppose des connoissances chimiques très-avancées.

#### 4.º ANTIQUES TROUVÉES DANS LES HYPOGÉES.

On ne sait pas d'une manière précise quelle destination avoit, dans les hypogées, cette multitude d'antiques de toute grandeur et de toute matière qu'on trouve aujourd'hui répandues sur le sol, au milieu des éclats de pierre et des débris de momies. Il paroît que les Égyptiens les renfermoient dans leurs cercueils; cependant la forme des enveloppes taillées, comme on l'a vu, suivant celle du corps humain, n'auroit pas permis d'y introduire les objets qui ont une dimension un peu considérable (1). Il faut avouer qu'on n'a point de lumières suffisantes sur cette question, et l'on doit s'en prendre au désordre actuel des catacombes : il en seroit autrement si l'on pouvoit pénétrer dans un seul hypogée que n'auroient pas encore violé les Arabes.

Il n'en est pas moins à propos de jeter un coup-d'œil sur ces divers objets. Le travail en est quelquesois très-beau, la matière précieuse, et la conservation parfaite. Les hypogées sont la source commune de tous ces morceaux de bronze, de porphyre, de granit, de terre cuite, de bois peint et doré, &c. que l'Égypte est en possession de fournir aux cabinets d'antiquités; les retrouver sur les lieux mêmes où les Égyptiens les ont déposés, leur donne un intérêt de plus, et leur ajoute au moins le caractère de l'authenticité.

J'ai ramassé, parmi ces fragmens, un oiseau sculpté en bois de sycomore, avec des couleurs vives et conservées; cette figure a une tête de femme fort bien ajustée sur le corps de l'animal (2). Une pareille figure rappelle tous les bas-reliefs et les papyrus où les Égyptiens ont représenté des oiseaux à tête humaine, avec les ailes en repos ou déployées (3); elle rappelle aussi certaines chimères qui ornent les tombeaux Grecs et Romains. On avoit regardé jusqu'ici ces associations monstrueuses comme des produits du caprice, comme des bizarreries insignifiantes. Il est à croire, en effet, que les Grecs les ont copiées en Égypte, sans en comprendre ou sans en adopter le sens; mais certainement ce sens existoit pour les Égyptiens. On a gravé deux de ces chimères en bois peint (4): le corps en est bariolé et moucheté, et le plumage y est indiqué avec plus de recherche que d'exactitude dans les détails; quant aux couleurs, elles étoient vives et tranchées.

<sup>(1)</sup> Plusieurs voyageurs, tels que Prosper Alpin, Maillet, Monconys, ont décrit avec détail les antiques de différentes sortes qu'ils ont trouvées dans l'intérieur des momies de Saqqārah.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 47, fig. 4, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 96, fig. 1, A. vol. I; la planche 83,

fig. 1, A. vol. II; les planches 62, 69, 70, même volume, &c. Il faut consulter aussi les antiques, à la fin du V. volume des planches.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 47, fig. 3, 4, et la planche 56, fig. 4, 5, A. vol. II.

L'oiseau dont il s'agit paroît être un épervier; car la même figure se trouve aussi ailleurs, ayant, au lieu de tête humaine, la tête de cet oiseau consacré. MM. Coutelle et Redouté ont rapporté trois de ces éperviers en bois de sycomore, peints de diverses couleurs, et dont l'un est doré sur les yeux, sur le bec et sur la face (1): mais l'attitude n'est pas tout-à-fait la même que dans les chimères. Dans celles-ci, l'oiseau est debout sur ses pattes; et dans les autres, il est couché.

Parmi les débris de momies, j'ai encore recueilli des objets en bois peint, de la forme des coiffures sacerdotales (2). Ces images doivent être regardées comme symboliques: en effet, la hauteur démesurée des bonnets et la petitesse du pivot qui les soutient, sont des raisons de douter que les prêtres en fussent réellement affublés dans les cérémonies. On peut en dire autant des têtes d'animaux, puisqu'en supposant que les prêtres portassent des masques de cette espèce, on devroit retrouver, derrière, la forme et la hauteur de la tête humaine; ce qui n'arrive pas (3). Les coiffures en bois que l'on rencontre aujourd'hui sur le sol, étoient placées sur la tête de ces mêmes oiseaux chimériques que l'on vient de décrire (4). Quant à leur forme, elle est composée de deux feuilles courbées à l'extrémité, avec un disque rouge sur leur base, et reposant sur deux cornes de belier, de bouc ou de bœuf.

On rencontre de petites images de momies entières également en bois peint, d'un à trois décimètres de longueur. Comme les véritables momies, elles sont peintes, ornées de colliers, d'attributs, d'hiéroglyphes; les couleurs en sont encore fraîches, et l'enduit qu'on passoit sur le bois avant de peindre, est aujourd'hui même d'une grande blancheur: les mieux conservées sous ce rapport sont celles qu'ont apportées MM. Jollois et Devilliers (5). Ces figures étoient-elles des images votives que l'on consacroit lors de la sépulture d'un Égyptien, et les emblèmes qu'elles tiennent dans les mains étoient-ils relatifs à la profession du mort, ou bien ces figures représentent-elles soit Isis, soit quelque autre divinité! voilà des doutes qu'il est permis de former sans les résoudre, afin de ne point tomber dans la faute commune des antiquaires, qui ont souvent tranché hardiment dans ces questions obscures. Appliquons-nous plutôt à distinguer les attributs de ces figures. On en voit trois qui sont reconnoissables : l'un est le soc de la charrue Égyptienne, il est dans chaque main; un autre est peint sur le dos, c'est le semoir ou sac renfermant la graine, et que l'on voit, dans les scènes agricoles, entre les mains des laboureurs; le troisième est peint sur le derrière du bras, il paroît représenter un vase avec une tige de plante. Ces symboles de l'agriculture accompagnent fréquemment les divinités.

Une antique en bois, d'une autre nature, et qu'on a également trouvée dans les catacombes, mérite d'être distinguée: c'est une figure d'animal accroupie et peinte tout en noir. Les extrémités de la tête et des pieds manquent: mais tout

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 47, fig. 14, 15; la planche 56, fig. 1, 2; la planche 57, fig. 8, 9, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 47, fig. 1 et 2, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche β2, Â. vol. I, et les différentes planches de bas-reliefs religieux. Voyez aussi la Description de Philæ, rédigée par feu Michel-Ange Lancret,

et où cette observation a déjà été faite. (A. D. chap. I,

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 47, fig. 14, 15; la planche 56, fig. 4, 5; la planche 57, fig. 8, 9, A. vol. II.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 56, fig. 8, 12, et la planche 76, fig. 1 à 7, A. vol. II.

annonce un chacal, soit la forme des oreilles, soit celle du corps; ajoutons la couleur elle-même, car le noir paroît consacré à cet animal. Quand on voit dans les peintures un prêtre avec une tête de chacal, cette tête est ordinairement noire (1). Observons, en outre, que les embaumeurs sont distingués par un masque noir, en forme de tête de chacal. Cette circonstance et d'autres encore font voir que le chacal jouoit un grand rôle, comme symbole, dans les cérémonies funéraires, et il n'est pas surprenant que l'image elle-même de l'animal entier se trouve dans les tombeaux.

Les Égyptiens ont aussi sculpté en bois de petits coffrets, renfermant dans l'intérieur quelques antiques en faïence, en bronze, et même en cire, et ressemblant assez à ces tombeaux Grecs et Romains qui ont des mascarons aux quatre angles (2). Ces coffres s'ouvroient en dessous par une planche qui se tiroit à coulisse.

Parmi les fragmens qu'on trouve sur le sol des hypogées, il y a de petites figures très-délicatement sculptées en pâte ou en terre cuite, à tête de belier, d'ibis et de chacal; des images de divers animaux entiers, tels que des lions, des vautours, des éperviers, des ibis, des grenouilles, des singes, des chats, des crocodiles; des bustes ou des figures entières, parmi lesquelles on doit distinguer l'homme à tête de chacal, assis et tenant un arc et une flèche; des groupes de deux à trois figures en bronze, en basalte ou autres pierres; des images de Typhon et de Nephthys, avec de longues mamelles, ayant un ventre de pourceau, des griffes de lion, une tête d'hippopotame et des bras humains; des hommes couchés et appuyés sur d'énormes phallus, un, entre autres, pinçant d'une harpe qui est posée sur son phallus; une scène à deux personnages, où la vérité est aussi outragée que la pudeur; d'autres objets, tels que des lampes, des vases, des grains, des tubes et des boules percées, des imitations de chapiteaux, d'autels votifs, de bras et de mains fermées. On trouve encore, mais plus rarement, des gemmes taillées en forme d'hiéroglyphes simples. J'ai rapporté une émeraude qui représente exactement une croix hiéroglyphique. Il seroit trop long de passer en revue toutes les petites statues en pierre des hypogées : on en a gravé simplement quelques-unes pour servir d'exemple. Ces statues sont, les unes en pierre tendre (3), et les autres en pierre dure, c'est-à-dire, en granit rose ou noir, en albâtre, en basalte, en serpentin (4), &c. Parmi ces dernières, on en voit de sculptées en grès rouge comme le grès du colosse de Memnon, matière fréquemment employée par les Égyptiens. M. Coutelle a rapporté un fragment de cette espèce, qui est remarquable par le travail ; c'est un pied d'enfant, où toutes les parties essentielles sont bien indiquées, non pas avec de la recherche dans les détails, mais avec un vrai sentiment des formes:

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 58, 59; et les papyrus, pl. 72, 73, 74, 75, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 56, fig. 13, 15, A. vol. II. Ici les angles ne sont pas ornés, comme dans les tombeaux Grecs.

<sup>(3)</sup> Voyez la planche 45, fig. 6, A. vol. II. (4) Voyez la planche 47, fig. 5; la planche 57, fig. 6, 5,

A. vol. II. Cette dernière figure, tenant deux socs de charrue, paroit être une figure d'Isis; elle est remarquable par sa chevelure en tresse, sorte de coiffure qu'on ne voit pas sur ces petites statues. Nous avons décrit plus haut, parmi les peintures des hypogées, une coiffure pareille à celle-là.

la sculpture de ronde-bosse, comme on l'a déjà observé, étoit infiniment plus avancée en Égypte que le bas-relief.

De toutes les antiques, celles qui sont le plus multipliées dans les catacombes, ce sont les images de searabées en pierre ou en pâte cuite. On les trouve quelquefois enfilées par douzaine comme des grains de chapelet, alternant avec une multitude d'animaux, d'objets figurés en œil, et de petits amulettes en émail ou en faïence blanche. Ces scarabées sont de toute grandeur, depuis un centimètre jusqu'à trente. M. Villoteau en a rapporté un en granit qui est colossal. On en a réuni un grand nombre à la fin des planches d'Antiquités, et le lecteur pourra y recourir pour étudier les inscriptions en hiéroglyphes dont le dessous est orné (1). Ils sont communément de forme ovale : mais on en voit aussi de carrés, avec l'image de trois à quatre et quelquefois jusqu'à douze petits scarabées; d'autres fois il y a deux scarabées accolés. L'insecte n'est pas toujours figuré en dessus, mais il est remplacé par un autre animal ou par un objet différent. Enfin ce n'est pas toujours la même espèce de scarabée : tantôt le dos est strié, tantôt il est lisse. Les variétés qui s'y remarquent, fourniront aux naturalistes un sujet de recherches intéressantes.

#### S. IX.

## Manuscrits sur Papyrus.

PARMI les découvertes littéraires les plus importantes dont on soit redevable à l'expédition Française en Égypte, on doit distinguer celle des manuscrits sur papyrus que l'on a trouvés intacts dans les momies de Thèbes. Quel manuscrit existant dans nos bibliothèques peut leur être comparé pour l'ancienneté (2)! La première pensée qui nous est venue en apercevant ces volumes écrits en langue alphabétique (car volume est ici le mot propre), n'est-ce pas l'espérance de lever enfin le voile épais que la barbarie des Perses, l'insouciance ou la vanité des Grecs. le zèle aveugle des premiers Chrétiens et le fanatisme des Musulmans ont jeté sur l'antiquité! A l'aspect de ces fragiles et précieux monumens, que, par une expression hardie et ingénieuse, un voyageur a surnommés les fréles rivaux des pyramides (3), nous avons cru voir se dévoiler à nos yeux (chacun suivant ses études favorites), l'un , les fastes et les lois du pays; l'autre , les registres astronomiques; celui-ci, le tableau des connoissances naturelles cultivées par les Égyptiens, et celui-là, les procédés de leurs arts ou le secret de leurs étonnantes machines (4). Si rien ne justifie encore ces premières conjectures, que l'on convienne du moins qu'elles étoient inspirées naturellement par une aussi singulière

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 56, fig. 6, 7, A. vol. II, et le vol. V des planches d'Antiquités.

<sup>(2)</sup> Un manuscrit des Épitres de S. Augustin, autrefois à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, passe
pour avoir onze siècles; il est écrit sur papyrus d'Égypte.
Selon Montfaucon, le plus ancien de tous les manuscrits
connus est l'Évangile de S. Marc, qu'on gardoit à Venise,
qui est également écrit sur papyrus, et qui remonte au

moins au quatrième siècle de J. C. Dépuis ce savant, on a découveit à Herculanum une quantité de manuscrits squi datent de plus loin. Voyez page 362.

<sup>(3)</sup> Voyage dans la haute et la basse Égypte, par M. Denon.

<sup>(4)</sup> Il est difficile d'expliquer, sans le secours de la mécanique, l'érection des obélisques, et, ce qui est peutêtre encore plus surprenant, la pose si parfaite des énormes

et aussi heureuse découverte, et, sur-tout, par le besoin de s'expliquer les merveilles Égyptiennes. D'ailleurs, ne savons-nous pas que les Égyptiens ont eu en effet des livres d'histoire et de sciences! Qui ne connoît le passage de Clément d'Alexandrie sur les quarante-deux principaux livres que devoient connoître les hiérogrammates! Parmi ces ouvrages dont Clément fait l'énumération, on comptoit l'exposition des phénomènes de l'univers, la description du globe et particulièrement du Nil et de l'Égypte, le cadastre des terres, l'explication du système des mesures usuelles (1). Combien l'on doit regretter, s'ils sont en effet perdus, ces volumes sur l'astronomie, la cosmographie, la géographie et les mesures des Égyptiens! Le témoignage de Diodore de Sicile n'est pas moins positif que celui de Clément d'Alexandrie et d'autres auteurs, sur l'existence des notions astronomiques en Égypte; et l'on ne doit rien inférer contre le fait, de l'ignorance de ces écrivains en matière de sciences. Leur ignorance est elle-même une preuve de la sincérité de leur récit. On sait encore, par les auteurs, que les Égyptiens avoient une poésie, puisqu'ils faisoient des odes en l'honneur des dieux et des héros, et des poëmes qu'on chantoit dans les festins (2): et quand les écrivains n'en diroient rien, on seroit forcé de le supposer, à la vue de leurs instrumens de musique si perfectionnés et si riches; car ces instrumens ne servoient que pour accompagner le chant. Comment pourroit-on douter que les Égyptiens écrivissent les événemens historiques! C'est sur un papyrus qu'étoit écrit le catalogue des trois cent trente rois qui avoient régné jusqu'à Sésostris, et ce papyrus a été montré à Hérodote (3). Selon Proclus (in Tim.), les Égyptiens conservoient la mémoire des événemens singuliers, des actions remarquables et des inventions nouvelles. Théophraste fait mention de leur histoire des rois (4); Strabon et Diodore, de leurs commentaires et de leurs annales (5); et Joseph dit qu'il est superflu de parler du soin qu'on avoit en Égypte d'écrire les faits historiques, tant ce soin est connu de tout le monde (6). Je m'abstiens de citer ici le nombre des livres Égyptiens (livres qu'on attribuoit à Hermès), parce que les auteurs ne sont pas d'accord sur ce nombre; mais ce qu'il y a de fabuleux dans la quantité des volumes, ne fait rien quant à la nature de ces ouvrages, et il reste constant que les Égyptiens ont écrit sur le papyrus des récits historiques et des traités de sciences. Que les savans se livrent donc avec constance à l'étude des papyrus que nous possédons aujourd'hui.

Quand même ils n'y trouveroient que des prières ou des liturgies, ils y puiseroient du moins la connoissance de la véritable langue du pays, dont on possède

pierres qui forment les architraves et les plafonds des grands édifices, quoiqu'à une hauteur considérable. Beaucoup de ces pierres ont une longueur de onze mêtres, sur un mêtre et un quart d'équarrissage: le volume de chacune est de plus de dix-sept mêtres cubes, ou cinquent trois pieds cubes; et le poids, de plus de quatrevingts milliers de livres. On conçoit que, sans des méthodes parfaitement calculées, il auroit été très-difficile, pour ne pas dire impossible, de Juxta-poser un grand nombre de pierres d'une si lourde masse. Si l'on eut dévié tant soit peu du niveau en les plaçant sur les supports, ou que ceux-ci eussent manqué d'aplomb, il est visible

qu'elles auroient croulé en peu de siècles. Loin de là, ces plates - bandes énormes sont encore intactes, contiguës, enfin dans l'état où on les a posées. Au reste, c'est à la conservation des toitures que l'on doit celle des monumens.

- (1) Clem. Alex. Stram. lib. VI, cap. 4.
- (2) Ibid. et Plat. de Legibus, lib. 11; Herod. Hist. lib. 11, cap. 79, &c.
  - (3) Herod. Hist. lib. 11, cap. 100.
  - (4) Theophr. lib. de Lapid.
- (5) Strab. Geogr. lib. VII; Diod. Sic. Biel. hier. lib. 1 et XVI.
  - (6) Joseph. contra Apion. lib. 1.

à peine quelques lambeaux : par conséquent, ils seroient en état d'interpréter les volumes qu'on apportera par la suite, et de lire dans les archives de l'histoire Égyptienne, si elle a jamais été écrite quelque part. D'un autre côté, l'étude des caractères de ces manuscrits fait voir clairement que leur forme dérive de celle des hiéroglyphes (1). Il est donc grandement probable que la connoissance du langage alphabétique vulgaire conduira quelque jour à l'interprétation partielle, sinon totale, de la langue hiéroglyphique. Or il seroit déraisonnable de nier que les Égyptiens eussent déposé, dans l'une ou dans l'autre de ces écritures, les connoissances scientifiques ou morales que l'antiquité Grecque admiroit, étudioit chez eux. Comment les scènes d'histoire, les peintures astronomiques, les représentations civiles, enfin les images du commerce, de l'industrie ou de l'agriculture, accompagnées constamment de colonnes d'hiéroglyphes, ne seroient-elles pas elles-mêmes décrites et commentées dans ces inscriptions! Quatre ou cinq grands manuscrits, formant un développement de dix-sept mètres [cinquante-deux pieds], composés de soixanteune pages Égyptiennes en écriture vulgaire et de cinq à six cents colonnes en écriture hiéroglyphique (2); près de cent tableaux avec leurs hiéroglyphes, dix obélisques inédits, plusieurs monolithes, cuves et sarcophages couverts d'écriture hiéroglyphique, une multitude de scarabées et d'antiques portant des caractères sacrés, enfin une collection de légendes et de phrases puisée dans les temples et les palais, voilà des ressources que la Description de l'Égypte offrira aux laborieux amis de l'antiquité pour la solution de ce grand problème. Ne dissimulons pas, toutefois, que ces matériaux, si neufs et si abondans, eu égard à la disette qu'en a éprouvée jusqu'ici l'Europe savante, sont peu de chose en comparaison de la récolte qu'on pourroit encore faire en Égypte; et sans parler des centaines de papyrus qu'on trouvera, si l'on veut, sur les momies, combien de tableaux et de sujets il reste encore à dessiner dans les monumens! Nous attachant, comme nous devions le faire, à recueillir des scènes complètes, nous donnions à chacune un temps considérable, et nous n'avons pu réussir, malgré nos efforts, qu'à en copier une foible partie: tant est grande la richesse, l'étendue ou la quantité des tableaux hiéroglyphiques.

Je ne répéterai point ici ce qu'on peut trouver dans Pline et dans les auteurs modernes, touchant l'origine des volumes écrits sur le papyrus; je ne parlerai pas davantage de l'emploi qu'ont fait de cette plante plusieurs peuples de l'Orient et de l'Occident, pour le même usage que les Égyptiens (3): tous ces faits sont plus ou moins connus; et ils ne serviroient qu'à prouver une chose incontestable, c'est que l'écriture sur papyrus a pris naissance en Égypte. Cette plante, aujourd'hui très-rare sur les bords du Nil, y étoit jadis indigène (4). Son nom biblos est originairement

<sup>(1)</sup> Voyez ci-après, pag. 371.

<sup>(2)</sup> On ne comprend pas ici les rouleaux rapportés par M. Denon, et par les voyageurs Anglais qui nous ont succédé.

<sup>(3)</sup> Voyez Plin. l. XIII, c. 11; Theophr. l. 1V, c. 9; le P. Mabillon, dere diplomat.; Montfaucon, Palwograph. Græc.; Maffei, Istor. diplomat.; et une dissertation de Caylus, Mém. de l'Acad. des inscr. v. XXVI, in-4.º, &c.

<sup>(4)</sup> Le papyrus de Sicile, quelque différence qu'on ait eru observer entre cette plante et celle d'Égypte, a sans doute été apporté de ce dernier pays avec l'usage même du papier et les autres arts dont la Sicile est redevable aux Égyptiens. Quant à celui de l'Inde, c'étoit le même que celui de l'Égypte, au rapport de Strabon. Voyez, dans la dissertation de Caylus, les additions de Bernard de Jussieu, pag. 297.

Égyptien, et le mot lui-même de bibliothèque est un témoignage frappant de l'origine, de la nature et de la patrie des premiers livres qui aient existé. Le papyrus fournissoit encore, dès la plus haute antiquité, un aliment commun aux Égyptiens, et
c'est pour cela qu'il leur servoit à désigner l'ancienneté de la nation et en général
tout ce qui est très-ancien (1). L'usage qu'ils en ont fait, remonte donc aux temps
les plus reculés (2). Je n'entrerai non plus dans aucun détail sur la préparation
qu'on faisoit subir à la tige du papyrus pour la transformer en papier, et je me
bornerai à ce que j'ai observé moi-même en examinant les manuscrits.

L'antiquité nous a transmis le souvenir d'un papyrus très-blanc, lisse et poli, sur lequel on devoit écrire aussi aisément que nous le faisons sur nos meilleurs papiers. Mais tous les fragmens que j'ai vus sont loin d'avoir cette qualité : le plus blanc est d'un jaune-paille; le plus uni a toujours des aspérités, et l'on a même de la peine à concevoir comment la main a réussi à y tracer des caractères nets et bien formés, comme ceux qu'on y voit. C'étoit de deux couches trèsminces de l'écorce de la plante, collées et appliquées à angle droit, qu'on formoit chaque feuille : mais, quelque bien appliquées qu'elles soient, la trace des filamens croisés paroît toujours à l'œil, et elle forme un réseau un peu inégal avec de petites rugosités. La surface en est lisse, mais non plane; la plume devoit éprouver alternativement de l'aisance et de la difficulté pour y faire couler l'encre.

Plus on regarde les caractères empreints sur cette écorce, et plus on est porté à croire qu'on les a tracés avec cette espèce de plume que les Orientaux connoissent aujourd'hui sous le nom de qalam (3). Tout le monde sait que c'est un roseau mince, taillé à la manière de nos plumes, mais avec une coupe très-oblique, et propre à former également des déliés très-fins et des pleins très-larges. L'écriture des papyrus n'a pas de traits aussi délicats que la belle écriture Arabe; mais elle a cependant des pleins et des déliés bien marqués. En outre, et cela prouve notre assertion, la queue des lettres est toujours coupée en biseau. Soit que ces lettres aient une direction perpendiculaire, soit qu'elles s'étendent horizontalement, il y a constamment un biseau à l'extrémité.

Outre le qalam, les écrivains Égyptiens employoient la règle pour tracer des lignes droites. Il y a toujours dans leurs volumes quelque tableau qui accompagne l'écriture, et il falloit aligner ce tableau; il falloit aussi l'encadrer d'une double ligne, et l'on reconnoît que la même plume leur servoit pour tracer les cadres. Je pense aussi qu'on usoit du qalam pour tracer les figures des tableaux, car la taille oblique se retrouve encore dans les contours des personnages; et, pour le dire en passant, l'emploi d'un pareil instrument pour dessiner des figures au premier

(1) Voyez Horapollon, Hierogl. XXX, lib. 1.

Dat cheriis habiles calamos Memphitica tellus; Texantur reliqua accta palude tibi, Mart. Epigr. lib. xxv., dist. 38. et plume, soit en grec, soit en latin; ce qui semble annoncer que les Grecs et les Romains ont écrit d'abord sur
le papyrus et avec un roseau: peut-être ce mot est-il
lui-même un ancien mot des Egyptiens que les Grecs
leur ont emprunté, en même temps que l'usage et les
instrumens de l'écriture. C'est une remarque heureuse que
celle de Pline, au sujet du calamus: Chartisque serviunt
calami, Ægyptii maximè, cognatione quâdam papyri.
(Hist, nat. lib. xv1, cap. 36.)

<sup>(2)</sup> Un distique de Martial prouve que, pour écrire, on se servoit à Rome des roseaux d'Égypte; à plus forte raison les Égyptiens en devoient-ils faire usage.

<sup>(3)</sup> Les mots de qalam et ranauor ou calamus ont sans doute la même origine. Le second signifie à-la-fois roreau

trait suppose une bien grande habitude dans les dessinateurs ou plutôt les écrivains. En effet, les linéamens sont larges, mais fermes et tracés sans hésitation, avec une justesse de touche et un sentiment des formes qu'on admire, sur-tout dans les animaux. Aucun ancien peuple n'a possédé, sans doute, autant d'artistes, j'entends d'hommes doués de ce talent pour la connoissance des formes essentielles et caractéristiques, enfin de cette grande habitude pour les silhouettes; nous ne trouvons pas ailleurs qu'en Égypte des ébauches de dessins aussi bien faites que celles qu'on voit si communément dans les hypogées, dans certains monumens non finis, enfin dans les manuscrits. Nous parlerons plus loin des procédés de la peinture sur papyrus: donnons d'abord une idée de la forme de ces précieux volumes, de leur étendue, de leur composition, et de l'état où on les a découverts.

Comment peindre la surprise des voyageurs, quand, après avoir développé ou coupé vingt circonvolutions de bandelettes de momie, ils venoient à rencontrer des rouleaux intacts! Si l'on vouloit décrire l'empressement, la curiosité, l'enthousiasme, qui nous gagnoient tous de proche en proche, on feroit une peinture froide et sans couleur à côté de la réalité. N'essayons pas même d'esquisser ce tableau, et narrons simplement les faits que nous avons observés.

C'est sous les enveloppes générales qui recouvrent les momies, ordinairement entre les deux cuisses, et quelquefois entre le bras et le corps, qu'on a découvert les papyrus. On en a trouvé indistinctement dans les deux sexes, mais plus fréquemment chez les hommes; les momies préparées avec simplicité renfermoient des volumes comme celles où l'on avoit déployé un certain luxe.

La hauteur de ces rouleaux est variable, et la longueur l'est encore davantage; le plus grand et le plus précieux de tous ceux que l'on a recueillis, a neuf mètres vingt centimètres de long [environ vingt-huit pieds quatre pouces] (1). Il ne faudroit peut-être pas juger, par ces mesures, de la dimension à laquelle pouvoit atteindre le papier Égyptien; car rien ne devoit borner cette dimension, s'il faut en juger par le procédé que Pline a décrit.

Chaque volume est roulé sur lui-même, en circonvolutions serrées, et de gauche à droite; indice à joindre aux preuves qu'on a déjà, que les Égyptiens lisoient de droite à gauche. Le rouleau est aplati. Il est moins léger qu'on ne s'y attendroit; effet qui provient de la double couche du liber, de la présence de la gomme et de la peinture appliquée par-dessus. Au toucher, on le trouve sec et cassant; il sent fortement le baume; sa teinte est un jaune plus ou moins foncé ou sali. Le dérouler au sortir de la momie, seroit impossible: au moindre mouvement que l'on fait pour l'ouvrir, on l'entend craquer et l'on voit des filamens s'en détacher. Ce n'étoit pas là, sans doute, l'état primitif de ces manuscrits; l'écrivain avoit besoin d'un papier plus flexible pour pouvoir en user. Je pense que cet effet provient de ce qu'on a roulé autour du corps les bandelettes toutes chaudes, et qu'à la chaleur des toiles s'est jointe une autre cause continue, la température élevée des puits, qui a desséché entièrement les rouleaux, malgre les enveloppes imperméables qui les recouvrent.

<sup>(1)</sup> La hauteur varie de vingt-huit à trente-sept centimétres [dix pouces quatre lignes à treize pouces huit lignes].

Il ne sera pas inutile de donner ici une idée des précautions qu'il a fallu prendre pour dérouler ces volumes, afin de diriger ceux qui auront à faire, par la suite, la même opération. Il faut premièrement humecter le papyrus en le recouvrant de plusieurs linges mouillés. Quand on juge que l'humidité l'a pénétré suffisamment, il faut tendre une gaze fine sur un châssis, en lui donnant plus de longueur qu'on n'en suppose au volume. On passe de la colle bien fine et bien délayée sous la marge du manuscrit et sur la gaze, en les faisant adhérer l'une à l'autre par le moyen d'une douce pression; puis on déroule et on colle successivement par bandes étroites de deux ou trois centimètres, à mesure que les parties précédentes sont affermies. Le meilleur moyen de presser doucement le papyrus contre la gaze, est d'employer un tampon de linge avec légéreté. Il faut que ce travail se fasse à l'ombre; il faut sur-tout ne pas l'abandonner long-temps. La poussière et tout ce qui pourroit dessécher l'étoffe, doivent aussi être écartés avec soin. On voit quel temps doit exiger ce travail pour dérouler un papyrus de dix mètres.

Malgré la fragilité de ces volumes, combien ils sont conservés et intacts si on les compare aux plus anciens manuscrits connus, et même à ceux qu'on a découverts à Herculanum dans le siècle dernier! comme si tous les ouvrages des Égyptiens, même les plus délicats, devoient leur plus grande conservation à leur plus grande ancienneté; singulier privilége que l'Égypte exerce depuis tant de siècles sur toutes les nations connues! Que d'habileté ne faut-il pas aux savans chargés de recueillir les parcelles des manuscrits d'Herculanum, pour traduire, en quelque sorte lettre à lettre, ces cendres écrites, avant qu'elles disparoissent pour toujours! et en supposant qu'un Tacite, un Tite-Live, un Cicéron complets soient cachés dans ces débris, quelle foible chance on a pour les y retrouver, et que de temps il faudra pour en jouir, malgré tous les moyens ingénieux que l'on met en usage! Au contraire, les papyrus Égyptiens peuvent être ouverts et déroulés sans peine, et l'on peut les copier fidèlement et sans lacune.

Quand on examine et que l'on compare ensemble les divers papyrus, on voit, 1.º qu'ils sont tous écrits par parties séparées, en colonnes ou en pages; 2.º qu'il s'y trouve une scène principale, qui est constamment la même; 3.º que certains commencemens d'alinéa, si l'on peut employer ce mot, sont écrits en rouge, tandis que le texte est en noir; 4.º enfin, que les caractères sont de deux espèces; que l'on peut désigner, sans inconvénient, l'une sous le nom d'hiéroglyphes, et l'autre sous le nom de signes alphabétiques. Les premiers se voient sur tous les manuscrits, au moins dans le grand tableau principal; mais ils sont en petit nombre et les moins fréquens: les seconds, heureusement, recouvrent la presque totalité des papyrus, à l'exception des rouleaux qui sont tout en hiéroglyphes (1). La phrase suivante, tirée de Martianus Capella, me paroît bien s'appliquer à ces papyrus hiéroglyphiques: Volumina alia ex papyro, quæ cedro perlita fuerant, videbantur; .... erantque (libri) quidam sacrâ nigredine colorati, quorum litteræ animantium credebantur effigies (2). Apulée parle aussi des manuscrits en hiéroglyphes dans le passage

<sup>(1)</sup> On n'en a rapporté qu'un seul de cette dernière espèce. Il est gravé dans les planches 72,73,74 et 75, A. vol. II. (2) Lib. 11, pag. 35.

suivant: Quosdam libros litteris ignorabilibus prænotatos, partim figuris cujuscemodi ani malium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes, partim &c. (1)

Les manuscrits alphabétiques sont divisés par pages dans leur longueur. J'appelle ici page Égyptienne, faute d'autre mot, un certain espace écrit dans un rectangle variable de hauteur et de largeur, et séparé d'un espace pareil par un blanc large d'un centimètre plus ou moins. Ces pages ne sont pas moins variables pour leur écriture lâche ou serrée, forte ou grêle, très-noire ou pâle. Mais ce dernier défaut est rare, et il conviendroit de l'attribuer à une cause accidentelle; car ces manuscrits se font quelquefois remarquer par le brillant et la solidité de l'encre noire. On verra bientôt que les autres couleurs sont également conservées.

On a un papyrus où il existe quelques caractères isolés sur la marge, comme si l'écrivain eût voulu essayer sa plume (2): ils occupent la marge droite, par où l'écrivain devoit en effet commencer; et ils sont d'ailleurs plus pâles et plus maigres. Ceux qui ont le plus de force et de largeur, sont les hiéroglyphes (3); sans doute, la plume se tailloit plus gros pour les faire.

Les hiéroglyphes, comme on l'a dit, accompagnent une scène particulière, placée vers la gauche ou la fin du volume. Elle a déjà été décrite par plusieurs voyageurs, entre autres par M. Denon, qui le premier l'a vue représentée sur un manuscrit : il suffit de dire ici qu'elle exprime, selon toute vraisemblance, le jugement de l'ame du personnage qui est à droite de la scène, sans doute celui sur le corps duquel étoit le papyrus; qu'Isis le reçoit, présenté par une femme habillée comme la déesse; que deux prêtres masqués pèsent dans une balance des objets symboliques, et qu'on croit représenter les bonnes et les mauvaises actions du personnage (4); qu'un autre, également masqué, écrit sur une tablette le résultat de la pesée, et enfin qu'un dieu assis sur un trône élevé paroît faire les fonctions de juge. Entre les deux derniers, et sur un autel, est une figure monstrueuse, à tête de crocodile et à corps de lion, avec beaucoup de mamelles; animal chimérique, sur lequel il seroit difficile de faire une conjecture, ou trop long de l'établir ici avec solidité. Un grand lotus figure sur un autre autel. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la scène de la balance, et sur-tout un objet qui pend aux pieds d'un cynocéphale, espèce de contre-poids qui paroît faire la différence des charges des deux plateaux, et qui, par conséquent, établit l'équilibre. Si l'on veut croire que le résultat est en faveur du personnage, on dira (toujours dans la même hypothèse) que les mauvaises actions sont représentées ou indiquées par la feuille prise dans un sens tropique, et que les bonnes le sont par le vase, puisque le contre-poids est placé entre le plateau de la feuille et le centre du levier; et si l'on vouloit pousser la recherche plus loin, on remarqueroit que, la distance du contre-poids au centre étant au quart du bras du levier, c'est-là le nombre que doit enregistrer l'homme à tête d'ibis, comme étant l'excès des bonnes actions sur les autres. Que le prêtre arrêtant le contre-poids et observant sa distance au centre ait le masque

<sup>(1)</sup> Metam. lib. XI. Voyez ci-après, pag. 371.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 60, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Voyez ibid.

<sup>(4)</sup> Cette balance diffère beaucoup de celle qui est gravée planche 46, A. vol. II, et décrite plus haut, pag. 329.

de l'épervier, et que celui qui paroît l'interroger ait celui du chacal, c'est ce qui ne doit pas surprendre, après avoir vu, dans les catacombes, ces animaux peints, sculptés et même embaumés comme les hommes. On ne peut qu'effleurer ici un sujet aussi curieux, mais obscur, où l'imagination doit craindre de s'égarer, et qui cependant est digne de toute l'attention des lecteurs. Examinons-le encore dans d'autres papyrus avec quelques variétés. Dans le premier, Isis est la seule figure de femme, et le lotus supporte quatre figures désignées plus haut sous le nom de canopes (1). Dans le second, il y a de plus une grande crosse isolée et une petite figure assise sur une seconde crosse. Dans un troisième, sont la même petite figure et les quatre canopes, et Isis est seule : mais les prêtres ont changé de fonctions; c'est le peseur à tête de chacal qui conduit le contre-poids.

Toutes les scènes semblables sont enfermées par un tableau qui a de l'analogie avec la forme des temples d'Égypte; deux colonnes lotiformes avec un chapiteau en bouton tronqué leur servent de cadre, et un entablement les couronne. A chaque angle et au-dessus de l'entablement, est un singe qui maintient une balance, et le reste est occupé par des serpens et de grandes feuilles. Tous ces accessoires et bien d'autres qu'on ne décrit pas, sont communs aux divers manuscrits : mais le fait le plus remarquable et qui est également général, c'est l'absence de l'écriture alphabétique dans l'intérieur des tableaux; on n'y voit absolument que des hiéroglyphes. Au reste, les différences que l'on observe entre les inscriptions hiéroglyphiques de cette même scène dans les divers papyrus, doivent être en rapport avec l'histoire des personnages embaumés; et l'étude qu'on en fera, aura par-là même plus d'intérêt et peut-être plus de facilité. Entre ces hiéroglyphes et l'entablement, il y a toujours deux rangs de figures assises, presque toutes pareilles et ayant toutes une feuille sur la tête. On peut remarquer que le nombre de ces figures est le même dans deux papyrus (2); savoir, vingt-trois à la rangée supérieure, et dix-neuf à celle du bas, en tout quarante-deux. Le papyrus hiéroglyphique en présente une seule de plus.

Le personnage principal du tableau est en scène dans tout le manuscrit, et avec plusieurs attitudes; tantôt priant les mains élevées, devant les images des dieux, tantôt leur adressant des offrandes et des hommages, ou bien occupé à différentes actions, comme à porter des enseignes, des coffres sacrés, de petits autels, &c.: on le reconnoît à son costume, qui est le même d'un bout à l'autre de cette sorte de procession. Toutes ces petites scènes successives sont placées l'une à côté de l'autre, sans séparation, comme dans les premiers tableaux de la renaissance de l'art; elles indiquent peut-être les épreuves que l'ame du mort étoit censée devoir subir avant le jugement qui fixoit son sort. Parmi ces cérémonies, on distingue des sacrifices, des barques où l'on passe les momies, et beaucoup d'autres scènes fort dignes d'attention, que nous laissons à étudier au lecteur curieux. Observons seulement que cette longue procession occupe le haut du volume et quelquefois le milieu, appuyée sur un double trait qui la sépare des pages d'écriture. Les figures de temple, d'autel, de monolithe, sont fréquentes et variées dans ces différentes

stations: on peut remarquer une chapelle monolithe avec un toit pyramidal, précisément de la même forme que celle d'Antæopolis (1). On observera encore des scènes agricoles, avec des détails intéressans (2); des animaux, des oiseaux et des plantes qui ne sont point ailleurs; un serpent de couleur rouge; un insecte noir à huit pattes, qui, à la queue près, ressemble assez à un scorpion; enfin, trois crocodiles frappés ou percés d'une lance. Les crocodiles semblent détourner la tête, comme pour éviter le coup qui les menace.

Le dessinateur ou l'écrivain qui traçoit toutes ces figures, ne s'astreignoit pas toujours à la même proportion : quand l'espace étoit plus étroit, il les faisoit plus courtes; témoin un petit tableau qu'on a fait de moitié plus bas que le pareil dessiné tout à côté, parce que la place étoit prise par les caractères cursifs (3). L'écriture étoit interrompue de temps en temps par des tableaux autres que la grande scène principale; ces tableaux sont encadrés comme elle, et sont également accompagnés d'hiéroglyphes, au lieu de lettres alphabétiques : on peut en voir des exemples dans les planches (4).

Les rouleaux dont nous venons de faire ou plutôt d'esquisser la description, ont presque tous été entamés par l'un des bouts, ou par tous les deux. Soit qu'on ait fait un effort en les détachant de la momie, soit que le papyrus ait été brûlé ou altéré par la chaleur du baume, ils sont aujourd'hui plus ou moins déchirés sur la marge; et c'est-là la cause de ces nombreuses échancrures, diversement profondes et distantes, que l'on aperçoit dans les gravures. En effet, on peut s'apercevoir que, vers la gauche, c'est-à-dire, au centre du rouleau, elles sont plus rapprochées qu'à l'extérieur, où le diamètre étoit le plus grand; cette circonstance est sur-tout remarquable dans le manuscrit hiéroghphique. Ce qui suit est uniquement relatif à ce manuscrit.

Ce papyrus présente un grand intérêt par son étonnante conservation, par sa grandeur qui excède celle de tous les autres, et sur-tout par son écriture, où il n'entre pas un seul des signes alphabétiques ou cursifs; tous les caractères sont disposés perpendiculairement et par colonnes, un à un ou deux à deux de front, au lieu que l'écriture vulgaire est toujours par lignes horizontales. Le nombre de toutes ces colonnes est de cinq cent quinze, et celui des signes est de plus de trente mille.

Le tissu est, dans sa plus grande partie, absolument intact; l'écriture en est égale et parfaitement belle, et l'encre en est encore actuellement très-noire. La couleur générale est un jaune de paille plus ou moins rougeâtre, qu'on ne s'est pas astreint à imiter dans la gravure avec toutes les nuances. On s'est appliqué à donner une copie fidèle des couleurs; savoir, le blanc, le rouge, le vert, le bleu et le jaune. Le rouge et le blanc sont magnifiques; mais, quel que soit l'éclat du premier, la beauté du second a de quoi surprendre encore davantage après un laps de tant de siècles. Le vert et le bleu sont un peu altérés. Quant

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 62, A. vol. II, et la planche 38, (3) Voyez la planche 64, A. vol. II, en bas, vers la gauche.
(2) Voyez la planche 63, A. vol. II.
(4) Voyez les planches 63, 65, &c. A. vol. II.

au jaune, il y en a de deux espèces: le jaune orangé, qui est mat; et le jaune verdâtre, qui est luisant.

Si de l'examen des couleurs on passe à celui des caractères, on admire la justesse des formes et la facilité du dessinateur malgré la petitesse des signes. A travers une certaine négligence, on trouve que chaque animal est caractérisé par son contour propre, et sans qu'on puisse s'y méprendre: ainsi le vautour, l'épervier, la caille, le hibou, l'ibis, l'hirondelle et les autres oiseaux, quoique dessinés d'un seul trait, se distinguent sans équivoque. Il n'est pas moins facile de reconnoître le taureau, la gazelle, le lièvre, le porc, le belier, le crocodile, le lion, et parmi les poissons, l'oxyrynque. On y voit encore des insectes autres que le scarabée, mais sur la nature desquels on n'oseroit avancer aucune opinion.

Les grandes figures qui composent la procession supérieure, ne sont pas tracées d'une main moins habile; mais elles offroient moins de difficultés. On craint d'entrer ici dans une description suivie et minutieuse de cette suite intéressante de figures. Pour le lecteur déjà familiarisé sans doute avec les formes des dieux, des prêtres, des attributs, des animaux ou des plantes, la plupart sont si faciles à reconnoître, qu'il seroit pour le moins superflu, et certainement fastidieux pour lui, d'en faire une longue et sèche nomenclature; peut-être même seroit-ce émousser sa curiosité et lui ôter le plaisir de faire lui-même cette revue et les applications qui se présenteront à son esprit. D'un autre côté, il y a des choses qu'on ne peut absolument passer sous silence, sans paroître n'avoir fait aucune étude d'un manuscrit si important. Pour éviter ces deux écueils, on fera un choix parmi les figures les plus singulières, et on les signalera au lecteur. Quant-aux observations relatives aux signes hiéroglyphiques, elles trouveront place dans la troisième partie.

Il est inutile de revenir sur le grand tableau du jugement des ames, qu'on a suffisamment décrit dans les précédens papyrus; mais le personnage qui s'y trouve en scène, étant sans doute l'image même de celui sur la momie duquel étoit le rouleau, mérite qu'on le suive dans la procession supérieure, non pas à pas, mais dans les stations les plus intéressantes ou les moins inaccessibles à l'explication. Ainsi qu'on l'a observé, il est toujours reconnoissable à son costume; il l'est de plus, ici, par les couleurs. Il est peint en rouge, et son costume est toujours un long jupon blanc; le reste du corps est nu, et la tête, même est sans coiffure. Introduit d'abord dans une barque où il rend hommage aux grands dieux Osiris, Isis et Harpocrate, il passe ensuite à différentes épreuves; on le présente à plusieurs figures emblématiques de la divinité, devant chacune desquelles il fait une prière, un sacrifice ou une offrande qui, le plus souvent, consiste en une ou plusieurs fleurs de lotus bleu : les figures des dieux sont tantôt par trois, tantôt par quatre, et elles ont pour masque la tête de l'épervier, du chacal, du lion, de l'ibis ou du cynocéphale. Plus loin, il est à l'état de momie, couché sur un lit en forme de lion : là, une figure très-remarquable dans toutes les scènes des hypogées, l'épervier à face humaine (1), s'élève, les ailes déployées, au-dessus de son corps, et semble s'en échapper; emblème curieux, qui sera examiné plus bas.

<sup>(1)</sup> Avant cet endroit de la procession, on la voit elle-même isolée et très en grand.

Au-delà, on le voit dans l'action d'ouvrir une porte de monolithe, comme pour laisser le passage libre à ce même oiseau symbolique; et en effet, près de là, cet oiseau s'envole à tire d'aile. Le personnage ouvre encore deux autres portes de monolithes renfermant les images des dieux.

Faute de place apparemment dans le manuscrit, on a, vers le second tiers de sa longueur, cumulé en un tableau plusieurs scènes qui auroient trop alongé la procession, et ce tableau est consacré en partie à l'agriculture : c'est notre même figure que l'on voit occupée successivement du labourage, des semailles, de la récolte et du battage des grains; ensuite elle fait différentes offrandes, et une entre autres à six dieux réunis ; enfin elle passe devant plusieurs portes de temples, et sa dernière station est devant la triple image d'une même divinité : après quoi l'on ne voit plus de figure, et le texte est continu jusqu'au tableau final, où le personnage paroît être jugé. Il faut remarquer encore, dans cette longue procession, le cynocéphale debout, assis et couché; des figures extrêmement bizarres, telles qu'une femme nue qui paroît s'élancer au-dessus d'un scarabée (1), un chat qui a la patte sur un serpent, une tête de femme sortant d'un beau lotus bleu (2); en outre, des animaux dessinés en grand, tels que deux éperviers avec un riche plumage (3), un lion couché (4), une grande hirondelle noire à ventre blanc (5), un oiseau de rivage avec une aigrette (6), et des signes que j'ai fait reconnoître ailleurs pour des signes numériques (7).

Dans cette description rapide, nous n'avons fait aucune mention des couleurs, de quelque intérêt qu'elles soient, parce que le discours ne peut les exprimer sans confusion, et que les planches peuvent en donner une juste idée, ayant été coloriées avec une imitation scrupuleuse (8). Il faut seulement confirmer ce qu'on a dit plus haut de la couleur du chacal; savoir, que le noir lui est constamment affecté: car les prêtres et les dieux qui ont son masque sur la figure, non-seulement portent ce masque noir, mais ils sont eux-mêmes peints tout en noir.

# S. X. Thompson and and and

# Des Briques imprimées, trouvées dans un Hypogée.

J'AI différé jusqu'ici de parler de briques imprimées que j'ai trouvées dans les catacombes, par la raison qu'elles sont moins remarquables comme matériaux ayant servi aux architectes des hypogées, que parce qu'elles contiennent des inscriptions en hiéroglyphes. D'ailleurs, ce qui précède fera mieux concevoir le peu que l'on se propose d'en dire. En suivant les détours d'un hypogée qui va en serpentant par une descente rapide (9), je fus arrêté par un mur qui fermoit toute la largeur

- (1) Voyez la planche 75, A.vol. II, au-dessus de la col. 2.
- (2) Voyez la planche 74, A. vol. II, col. 3.
- (3) Ibid. col. 9, 13.
- (4) Ibid. col. 130.
- (5) Voyez la planche 73, A. vol. II, col. 117.
- (6) Ibid, col. 103.
- (7) Voyez la planche 75, A. vol. II, col. 69; voyez aussi l'explication de la planche 38, fig. 26, A. vol. III.
- (8) Voyez les planches 72, 73, 74 et 75, A. vol. II, et Pexplication.
- (9) Cet hypogée est le même que celui dont on a parlé au S. V, où il y a un abaissement brusque de près de trois mètres au-dessous du sol: on y voit beaucoup de peintures et aussi de statues assises de petite proportion, mais bien exécutées.

de la galerie; ce mur n'étoit pas entier. Étonné de voir une construction au milieu d'une galerie taillée dans le roc, je voulus m'assurer de la nature des matériaux, et j'en détachai des briques mal cuites. Mais quelle fut ma surprise en trouvant sur chacune d'elles, et sur deux côtés, une empreinte en relief d'hiéroglyphes très-saillans, la même sur toutes, et cette empreinte placée dans l'épaisseur de la construction, sans qu'on eût eu égard aux hiéroglyphes! Je ne doutai pas alors que ce ne fût une sorte de cachet, et ce cachet me parut manifestement avoir été appliqué par le moyen d'un moule en bois. En effet, le fond de l'empreinte est tout rempli de petits sillons, qui représentent parfaitement les fibres du bois. Des briques décorées, une empreinte commune, l'usage de l'impression en bois, toutes ces circonstances excitèrent vivement ma curiosité, et j'en emportai trois échantillons pour constater ces différens faits; ces briques sont gravées dans l'ouvrage (1). La grandeur de chacune est de trente-trois centimètres [ plus de douze pouces de long sur quinze centimètres [cinq pouces six lignes] de large, et environ sept centimètres [deux pouces six lignes] d'épaisseur. Il y a deux inscriptions placées sur l'épaisseur, la plus grande sur le côté long, et la plus petite sur le côté étroit ou le bout. Le nombre des caractères est de seize dans la première, et de onze dans l'autre; un filet carré de même saillie que les hiéroglyphes entoure chaque inscription.

Étoit-ce la marque du fabricant! étoit-ce le signe de la consécration religieuse de ces briques! Leur destination étoit-elle semblable à celle des briques de Babylone et des briques Romaines, également couvertes d'écriture (2)! C'est ce qu'on ne peut décider. Si ces inscriptions devoient être vues, comment concevoir qu'on en ait imprimé deux sur chaque brique, puisque nécessairement une des deux devoit être cachée! Quand même on supposeroit que le mur n'est pas l'ouvrage des anciens Égyptiens, mais celui des anachorètes ou des Arabes, qui auront voulu distribuer à leur usage l'intérieur de la catacombe, il faudroit toujours expliquer pourquoi les Égyptiens ont mis des caractères sur deux faces contiguës. Toutefois, en admettant que ce n'est qu'une simple marque, on se rend mieux compte du fait, puisque, dans ce cas, il étoit indifférent que ces caractères fussent cachés ou en vue. Quant au travail de ces briques, il est assez grossier: elles sont peu solides et inégalement cuites; il est même difficile d'affirmer si elles ont été cuites au feu ou au soleil. La couleur en est rouge-brun; les parties non décorées sont brutes.

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 48, fig. 6, 7, 8, A. vol. II. On trouve une de ces briques dans la collection de M. Coutelle.

<sup>(2)</sup> Les briques de Thèbes ressemblent beaucoup à celles de Babylone; c'est un rapprochement qui pourra servir à décider la question de l'antériorité entre les Égyptiens et les Chaldéens. Selon l'opinion de M. Hager (a Dissertation on the newly discovered Babylonian inscriptions, p. 58), les briques Babyloniennes ne renferment pas, ainsi qu'on l'a pensé d'après le témoignage de Pline, des observations astronomiques ni rien de semblable, mais, comme les briques Romaînes, l'indication de l'espèce des briques, le nom du potier qui les a fabriquées, et celui du lieu où on les a faites. Cependant, puisqu'il y a aussi des briques

Romaines où sont les noms des consuls, et qui, par conséquent, peuvent servir à l'histoire, celles de Babylone qui leur sont assimilées, peuvent donc renfermer aussi quelques événemens historiques. De même, parmi les inscriptions des briques de Thèbes, qui paroissent aussi être une marque de manufacture, on pourra trouver des indications de localités, intéressantes pour l'histoire ou la géographie. On en découvrira sans doute avec différent cachets, ainsi que Beauchamps a constaté à Babylone que les briques de chaque quartier avoient une inscription particulière. Je finirai cette note en observant que les inscriptions des murailles de Babylone, précisément comme je l'ai remarqué dans l'hypogée dont il s'agit.

Comme les faces sont imprimées profondément, les arêtes forment un rebord saillant et arrondi (1).

Cette singularité n'a été observée que dans un seul caveau, et même dans un seul lieu en Égypte, malgré la multitude des anciennes murailles de briques répandues dans le pays. Elle peut donner lieu à beaucoup de suppositions; mais ce qui est incontestable, c'est que les hiéroglyphes ont été appliqués sur ces briques par les anciens Égyptiens, et qu'ils l'ont été par le moyen d'une planche en bois. Ces hiéroglyphes sont absolument de la même espèce que ceux des plus anciens temples: on y voit l'ibis, le signe de l'eau, celui de la lumière, &c. Il faut donc reconnoître que les Égyptiens de la haute antiquité ont fait là un essai, quoique bien imparfait sans doute, de la gravure en bois et de l'impression des caractères d'écriture. On savoit déjà que l'idée première de la polygraphie n'est pas une découverte uniquement due aux modernes: l'invention des caractères mobiles est leur véritable titre de gloire. Il n'est pas de mon sujet de comparer cet essai de l'enfance de l'art avec ce que les Chinois ou d'autres peuples ont pratiqué d'analogue; chacun pourra le faire aisément en suivant ses idées particulières: l'important est d'avoir constaté le fait pour les Égyptiens.

## TROISIÈME PARTIE.

Remarques et Conjectures appuyées sur les Monumens.

## S. XI.

# De l'Écriture des Papyrus.

Si l'on ne veut point donner de sens détourné au témoignage des auteurs, on doit regarder comme certain qu'il n'y avoit en Égypte que deux écritures, l'une vulgaire et à l'usage du peuple, l'autre secrète et à l'usage des prêtres. Celle-ci étoit appelée hiératique ou hiéroglyphique, c'est-à-dire, sacrée, parce qu'elle servoit pour les choses sacrées; et elle étoit composée d'un grand nombre de figures et de signes de toute espèce, la plupart imitatifs : c'est ce qu'on appelle proprement les liéroglyphes. Celle-là étoit formée de traits analogues à ceux des écritures alphabétiques, particulièrement des écritures Orientales. Ne voyons-nous pas en effet, dans les manuscrits, ces deux espèces de signes, les uns disposés par colonnes et isolés, tous composés d'animaux, de plantes et de différentes figures plus ou moins reconnoissables; les autres en bandes horizontales, groupés et mêlés ensemble et sans formes imitatives distinctes! D'un autre côté, le nombre des premiers est trèsconsidérable, et celui des seconds est très-borné. Qu'on lise avec attention Hérodote et Diodore de Sicile sans le secours des commentaires, qu'on regarde ensuite les manuscrits, et l'on sera convaincu qu'il n'y avoit réellement que ces deux écritures en Égypte. Les Égyptiens, dit Hérodote, se servent de deux espèces

<sup>(1)</sup> M. Saint-Genis en a également rapporté une où la saillie des bords est de huit millimètres.

de lettres, les populaires et les sacrées (1). Les prêtres, selon Diodore, apprenoient à leurs enfans deux espèces de lettres: les populaires, qui étoient enseignées à tout le monde; et les sacrées, qui étoient réservées pour la classe sacerdotale. Il ajoute que les unes et les autres sont originaires d'Éthiopie, et il cite des exemples d'hiéroglyphes qui sont également à l'usage des deux peuples (2). Mais quelle preuve plus forte y a-t-il en faveur de cette opinion, que le fameux décret des prêtres de Memphis, authentiquement gravé sur la pierre de Rosette, et dont l'une des dispositions est que ce même décret sera gravé en caractères sacrés, en lettres vulgaires et en grec (3)! Auroit-on omis la troisième espèce d'écriture Égyptienne, si elle eût existé! Les passages des anciens sur cette matière ont si souvent été cités, traduits, commentés, qu'on répugne en quelque sorte à les reproduire ici; mais, comme on ne peut passer sous silence l'autorité de Porphyre et de Clément d'Alexandrie, il faut au moins rappeler qu'ils attribuent aux Égyptiens l'usage de trois espèces de lettres. Dans le premier de ces auteurs, ce sont l'épistolographique, l'hiéroglyphique, la symbolique; dans le second, l'épistolographique, l'hiératique et l'hiéroglyphique. Peut-on les concilier tous deux! Je suis porté à le penser, sans adopter toutefois l'opinion de Warburton (4). D'abord il n'y a aucune difficulté pour l'épistolographique; c'est la même que l'écriture vulgaire ou alphabétique. Ensuite l'écriture symbolique de Porphyre est citée elle-même par Clément, qui divise l'hiéroglyphique en curiologique et symbolique (5). « Le sens », dit Porphyre (en parlant à-la-fois de la deuxième et de la troisième espèces de lettres), » y est exprimé par des allégories, et enveloppé sous des formes énignatiques » (6). Cela ne peut s'entendre que des hiéroglyphes. Or c'est précisément ce que rapporte Clément de l'écriture symbolique, laquelle s'exprime, dit-il, allégoriquement et par énigmes. Comme il est superflu de citer ici les exemples rapportés par Clément et les autres écrivains, on croit devoir s'en dispenser (7); on fera seulement remarquer que les caractères en hiéroglyphes et en symboles de Porphyre, et les hiéroglyphes divisés ou subdivisés en cinq autres formes par Clément d'Alexandrie, sont tous des figures imitatives, ainsi qu'il en est des caractères sculptés dans les temples, sans qu'on puisse faire, entre les uns et les autres, aucune distinction fondée sur la forme des signes. Ce sont toujours des figures ou des parties d'homme et d'animaux, des instrumens des arts, des ustensiles, des plantes, &c. &c.

Il resteroit à dire ce que c'est que la deuxième espèce de lettres de Clément, les

(1) Herod. Hist. lib. 11, cap. 36.

(3) Inscription de Rosette, dernière ligne du grec.

hommes qui ont écrit sur cette matière, j'ose proposer mon sentiment, c'est qu'il est fondé sur des preuves qu'ils ont ignorées; savoir, les monumens d'écriture nouvellement découverts.

(5) Strom. lib. v.

(6) Porphyr. de vita Pythagor, cap. XI et XII.

<sup>(2)</sup> Diod. Sicul. Bibl. hist. lib. 1, pag. 91, et lib. 111,

<sup>(4)</sup> Warburton propose de corriger l'un par l'autre ces deux auteurs, en prenant dans celui-ci ce qui manque dans celui-là, c'est-à-dire, dans Clément, l'écriture sacerdotale, dont Porphyre ne ditrien; et dans Porphyre, l'écriture symbolique, oubliée par Clément: d'où il conclut l'existence de quatre espèces d'écritures distinctes (Essai sur les hiéroglyphes, f. 18, vers la fin ). Mais ces quatre espèces doivent se réduire à deux, et l'auteur Anglais luimême l'insinue f. 16. Au reste, sì, après tant de savans

<sup>(7)</sup> Voyez Zoëga, de origine et usu obeliscorum, pag. 424 et suiv. Cet auteur admet trois écritures, et regarde l'hiératique comme analogue à la vulgaire; mais il n'en apporte aucune preuve. Au reste, plusieurs passages de la discussion de Zoëga viennent à l'appui de l'opinion que l'on cherche à établir; et il l'auroit certainement embrassée, s'il eût connu tous les monumens d'écriture Égyptienne.

hiératiques ou sacerdotales, dont usoient, selon lui, les hiérogrammates. Il me semble que le nom presque semblable de iser, donné à nos hiéroglyphes par Diodore, par Hérodote, et par les auteurs du décret de Memphis, doit faire juger que cette espèce hiératique n'est encore autre chose que l'hiéroglyphe. Si les prêtres se fussent servis des lettres vulgaires en écrivant sur les choses de la religion, à quel usage auroit-on réservé les caractères sacrés! On demandera encore: Pourquoi les hiéroglyphes forment-ils deux espèces dans Clément et dans Porphyre! C'est, comme nous l'apprennent Clément et Diodore lui-même, parce qu'il y avoit plusieurs modes d'exprimer ses idées au moyen de figures. Ces modes, à ce qu'il paroît, n'ont pas été connus de Diodore ni d'Hérodote. On peut ajouter que l'écriture hiératique devoit différer des hiéroglyphes, comme des lettres courantes et faites à la main diffèrent des lettres sculptées: mais, au fond, les signes étoient les mêmes; les caractères avoient la même forme, la même disposition; enfin l'écriture étoit une, et le sens seul changeoit.

Je pourrois encore citer Pline et quelques autres, particulièrement Tacite, qui ne mentionnent que deux écritures en Égypte, les hiéroglyphes et les lettres vulgaires; mais leurs passages sont connus de tous les savans, et d'ailleurs Zoëga les a rassemblés avec soin dans son livre sur les obélisques. Le seul que je veuille rapporter ici à cause de son importance, est celui d'Apulée, dont j'ai déjà fait mention. Au livre x1.º des Métamorphoses, où cet auteur décrit son initiation aux mystères d'Isis, il dit qu'un vieillard, après l'avoir introduit dans un temple spacieux et avoir accompli le sacrifice accoutumé, tira du sanctuaire certains livres écrits en caractères ignorés : dans les uns, le discours étoit exprimé par des figures d'animaux de toute espèce; dans les autres, par des caractères de forme tortueuse. disposés en nœud ou en spirale, et tellement compliqués et serrés, que la lecture en étoit interdite aux profanes (1). Il est évident qu'Apulée avoit connoissance des deux espèces de manuscrits que nous avons rapportés d'Égypte, les uns en hiéroglyphes, les autres en caractères cursifs. Le lecteur peut même reconnoître dans les gravures qui représentent ces derniers, la fidélité de sa description. Cette conformité ne surprendra pas ceux qui ont étudié le livre d'Apulée en le comparant aux monumens, et qui savent que ce livre, à travers bien des fables, contient une foule de faits très-exacts. Il semble qu'un tel rapprochement doive lever tous les doutes sur la question actuelle, et autorise à conclure que les lettres hiératiques, hiéroglyphiques ou symboliques de Clément et de Porphyre, ne sont autre chose que les lettres sacrées de Diodore, d'Hérodote et des autres auteurs, autrement les hiéroglyphes des temples; et que les épistolographiques des deux premiers auteurs sont les mêmes que les lettres populaires ou vulgaires des seconds, et les mêmes aussi que celles de la pierre de Rosette et des papyrus (2). Qu'on se garde

modum rotæ tortuosis capreolatimque condensis apicibus à curiosa profanorum lectione munitos.

<sup>(1)</sup> Injectá dexterá, senex comissimus ducit me ad ipsas fores ædis amplissimæ; rituque solemni apertionis celebrato ministerio, ac matutino peracto sacrificio, de opertis adyti profert quosdam libros, litteris ignorabilibus prænotatos, partim figuris cujuscemodi animalium concepti sermonis compendiosa verba suggerentes, partim nodosis et in

<sup>(2)</sup> Pour arriver à ce résultat, il faut comparer soigneusement les passages d'Hérodote, de Diodore, de Plutarque, de Porphyre et de Clément. Quand on a fait le rapprochement matériel des textes, il ne reste presque

toutesois d'en conclure que ces deux classes de lettres sont de formes entièrement différentes, et n'ont aucun rapport entre elles (1).

Quand cette explication ne seroit pas regardée comme rigoureuse, quand il seroit en effet impossible de concilier les auteurs (car je n'ignore pas les efforts qu'on a faits jusqu'ici pour en venir à bout), il resteroit toujours le témoignage invincible des monumens, où l'on ne voit absolument que deux espèces de caractères, les hiéroglyphes et les lettres courantes. Ces dernières, à la vérité, ne sont pas conformées entièrement de même dans la pierre de Rosette, dans les bandelettes de momie et dans les papyrus; mais on peut en saisir aisément la ressemblance, malgré la diversité des temps et la variété dont une écriture cursive est susceptible. La dissemblance des formes dans ces différentes espèces de monumens est de beaucoup moindre que celle qui existe entre notre écriture actuelle et celle des anciens manuscrits Français, lesquels pourtant ne remontent guère qu'à dix siècles.

L'invention d'un alphabet s'attribue communément aux Phéniciens, sur la foi de quelques auteurs; mais les Égyptiens peuvent revendiquer leurs droits à la gloire d'une aussi belle découverte. Sans parler des passages connus de plusieurs écrivains, tels que Platon, Tacite, Pline, qui en font honneur à l'Égypte, n'est-ce pas un fait qui dépose pour elle, que l'existence de tant de manuscrits alphabétiques trouvés au fond du Sa'yd et sur les plus anciennes momies des catacombes de Thèbes! Selon Lucain, qui à la vérité, comme poête, n'étoit pas tenu à l'exactitude historique, Memphis ignoroit encore l'art de préparer le papyrus, quand les Phéniciens, les premiers, osèrent peindre la parole par des caractères (2). Mais Thèbes, comme capitale, étoit bien antérieure à Memphis; et les papyrus écrits dans la plus ancienne de ces deux villes ont peut-être devancé autant l'écriture Phénicienne que celle-ci, dit-on, a devancé toutes les autres. Pourquoi faut-il que les historiens nous aient laissé si peu de détails sur l'alphabet Égyptien! Plutarque nous apprend qu'il étoit composé de vingt-cinq lettres; mais, si l'on compte les formes que nous présentent les manuscrits, on en trouve davantage, soit que les lettres eussent plusieurs configurations, soit qu'on ne puisse encore les démêler exactement, soit enfin que le nombre des lettres Égyptiennes dépassât réellement vingt-cinq. Mais il ne suffit pas de reconnoître et de classer toutes ces différentes formes; il faut encore les comparer avec l'inscription intermédiaire de la pierre de Rosette. Le défaut de caractères d'imprimerie propres à représenter les lettres des papyrus ou celles de la pierre ne me permettant pas d'en faire ici un rapprochement commode pour le lecteur, je dois le renvoyer aux planches mêmes (3) et rapporter seulement le résultat que j'ai trouvé. La pierre de Rosette fournit environ

aucun doute; et alors les raisons qu'on a données pour appeler hiératiques les lettres de la pierre de Rosette et en faire des caractères particuliers, paroissent trèsfoibles.

<sup>(1)</sup> Il existe entre les lettres alphabétiques et les hiéroglyphes une analogie qui sera exposée dans un Mémoire particulier : ce Mémoire doit être nécessairement accompagné de figures.

<sup>(2)</sup> Phanices primi, famae si creditur, ausi Manssram rudibus vocem signare figuris. Nondum flamineas Memphis contexere biblos Noveras; et saxis tantum volucreque feraque Sculpusque servabant magicas animalia linguas. Pharsal, lib. 111, v. 220.

<sup>(3)</sup> Voyez les planches 60 à 71, A. vol. II, et la gravure de la pierre de Rosette, dans le cinquième volume des

une soixantaine de lettres, en y comprenant, à la vérité, les variantes : or les soixanteune pages de papyrus gravées dans cet ouvrage en fournissent à peu près le même nombre, sans compter les hiéroglyphes que ces papyrus renferment, soit isolés, soit mêlés avec les caractères cursifs. La comparaison que j'ai faite entre les caractères de ces deux espèces de monumens, est loin d'être complète et sans erreur; et cependant elle m'a déjà fourni vingt-huit formes, communes à la pierre et aux papyrus. Si l'on y trouve une différence presque insensible, c'est que les unes sont tracées à la plume, et les autres sculptées ou gravées au ciseau. On pourra aisément trouver un plus grand nombre de figures semblables. Au reste, ces vingt-huit formes paroissent les plus importantes, à en juger par leur fréquente répétition.

On a dit plus haut que l'écriture des papyrus doit se lire de droite à gauche. S'il falloit le démontrer, l'on ne seroit embarrassé que du choix des preuves. En effet, que le lecteur jette un coup-d'œil sur telle page qu'il voudra des manuscrits gravés, et constamment il verra qu'elle s'aligne du côté droit, et non du côté gauche. La dernière ligne de la page se termine, suivant le cas, au tiers, à la moitié ou en bas. Quand une phrase n'est pas terminée en bas, le haut de la colonne qui succède à gauche en renferme la suite; et il est aisé de s'assurer que cette suite est la véritable, en examinant les colonnes où cette même phrase est comprise toute entière. La direction générale des traits de l'écriture annonce encore le sens où se portoit constamment la main qui les a tracées. Ajoutons que le témoignage d'Hérodote est entièrement conforme à cette opinion, et que les langues Orientales s'écrivent aujourd'hui de droite à gauche. Enfin on verra bientôt que c'est également le sens de l'écriture hiéroglyphique.

Au commencement des différentes pages de chaque papyrus, on reconnoît les mêmes mots; et ordinairement ces initiales sont écrites en rouge, comme on le voit dans les manuscrits modernes des Orientaux. Elles annoncent probablement de certaines formules, constamment employées dans ces volumes. Il s'y trouve aussi de légères différences, et ces variétés seront un secours de plus pour l'étude de la langue. On trouve quelquefois les premières lignes des pages totalement pareilles (1). Comme ces pages sont en même nombre et de même étendue que les stations du personnage principal qui est placé au-dessus et que l'on a précédemment décrit (2), et qu'elles varient suivant les dieux, les cérémonies et les actes d'hommage et d'adoration, il est naturel de penser qu'elles sont relatives à chaque scène, et qu'ainsi elles contiennent des prières : mais cette conséquence seroit poussée trop loin, si l'on induisoit de là que le reste de l'écriture ne contient pas autre chose.

Quelque ressemblance qu'il y ait entre les manuscrits, chacun présente des circonstances qui lui sont propres; c'est ce qu'un peu d'attention fera discerner au

planches d'Antiquités. On peut aussi consulter la gravure de cette même pierre publiée à Londres. Dans le travail dont M. Marcel et moi sommes chargés, et qui a pour objet la rédaction et la continuation des recherches de feu M. Raige sur la pierre de Rosette, nous aurons occasion d'employer fréquemment les caractères de cette pierre, et alors le lecteur pourra les comparer avec facilité à ceux des manuscrits.

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 62, 63, 64, A. vol. II. (2) Dans la planche 63, A. vol. II, l'écrivain a fait les pages très-étroites, pour se conformer à l'étendue des figures qui leur correspondent dans la bande supérieure.

lecteur qui les examinera sous ce point de vue. Il y en a un, par exemple, qui renferme des lignes très-courtes (1). Cette particularité ne sera-t-elle pas favorable aux recherches, en fournissant une multitude de phrases ou de portions de phrase distinctes et d'un sens complet! Dans le même papyrus, le premier signe de ces petites phrases est commun à toutes, et il existe des colonnes où tous les mots sans exception commencent par les deux mêmes signes. Il y a aussi des lignes extrêmement courtes, qui ne renferment probablement que quelques mots; plusieurs même n'ont qu'un signe ou deux seulement (2). C'est en faisant les diverses remarques et les rapprochemens que fournissent tous ces différens volumes, en comparant attentivement les caractères avec ceux du monument de Rosette, supposé traduit dans son entier, et sur-tout en reculant les bornes du dictionnaire Égyptien, qu'on arrivera peut-être à l'interprétation de cette écriture des papyrus. Quelque difficulté qu'elle présente, le succès offre bien plus de probabilité, que la possibilité de lire entièrement les inscriptions hiéroglyphiques.

S'il existe un monument Égyptien qui puisse jamais servir à déchiffrer les hiéroglyphes, c'est, sans doute, le grand papyrus qu'on a rapporté de Thèbes et qui est entièrement écrit avec ces caractères; trente mille signes, presque sans lacunes, fourniront peut-être tous les élémens du langage symbolique, tandis que les scènes nombreuses qui les accompagnent, et dont, sans doute, ils sont le commentaire, apprendront, en les rapprochant ensemble, quelle acception il faut donner aux signes les plus fréquens. A l'égard de la première assertion, comme c'est une question de fait, il n'y a point d'inconvénient à dire que ce papyrus renferme en effet la presque totalité des signes : c'est ce dont je me suis assuré, en me livrant à la composition d'un tableau complet des hiéroglyphes connus (3). Quant à la seconde, ce n'est pas ici le lieu de mettre aucune hypothèse en avant ; de pareilles applications demandent des développemens, un ensemble de preuves et un concours d'autorités qu'on ne pourra trouver que dans un mémoire spécial : ce qui, seulement, peut trouver place dans cette description, ce sont quelques remarques sur l'arrangement des signes, de la même nature que celles qui précèdent au sujet des lettres cursives. Le lecteur judicieux sentira pourquoi l'on se borne à des résultats incontestables.

Toute personne qui sera familiarisée avec les inscriptions hiéroglyphiques, distinguera sans peine certains groupes de signes toujours unis, qui affectent la même place dans les inscriptions; par exemple, les fins de discours, que j'appellerai finales ou phrases finales. Le papyrus qui nous occupe est d'un grand secours pour confirmer cette observation. Les alinéa se terminent souvent au milieu des colonnes; par conséquent, il n'est pas mal-aisé de faire le relevé des finales: en mettant à part les plus fréquentes, on les reconnoît pour être les mêmes que celles qui sont fournies par les fins de colonne dans les peintures et les bas-reliefs Égyptiens.

On voit aussi, dans le cours des inscriptions, des séries qui reviennent fréquem-

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 66 et suiv. , A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 68, A. vol. II.

<sup>(3)</sup> Je dois renvoyer ici à ce tableau, placé à la fin du tères typographiques raphique vel. V des planches d'Antiquités, et qui n'aura toute son

utilité que du moment où les signes seront gravés et fondus, et qu'ils pourront s'imprimer comme les caractères typographiques, raphiques.

ment et qui sont propres à tel monument, à tel tableau. Dans le grand papyrus, on en remarque plusieurs, initiales ou autres, qui sont formées de deux, trois ou quatre signes seulement, mais sur-tout une certaine phrase médiale, composée de dix signes; cette phrase est répétée un si grand nombre de fois, qu'elle se distingueroit aisément, quand on ne l'auroit pas écrite en rouge, ainsi que l'écrivain a eu soin de le faire. Dans une seule des planches (1), on la trouve plus de trente fois; savoir, col. 13, 20, 22, 25, 26, 27, 32, 35, 38, 50, 52, 60, 66, 78, 82, 89, 96, 99, 102, 105, 107, 108, 109, 115, 117, 120, 123, 125, 126, 127, 130. Il n'y a donc aucun doute sur la composition de cette phrase et sur l'ordre des signes dont elle est formée. Cette remarque mène à une conséquence nécessaire; savoir, que les hiéroglyphes s'écrivoient de droite à gauche. En effet, la phrase en question se trouve, dans un endroit, partagée en deux moitiés; la première, composée de trois signes, est au bas d'une colonne, tandis que le reste est au haut de la colonne qui suit à gauche (2). Une preuve aussi claire dispense d'en rechercher d'autres, qui, au reste, ne manqueroient pas (3).

Cette direction commune de l'écriture symbolique et de la vulgaire n'est-elle pas encore un indice de l'origine de celle-ci! Il y a une foule de caractères qu'on trouve parmi les lettres cursives et qui sont des hiéroglyphes peu dénaturés et reconnoissables. Ont-ils, dans ces inscriptions, la même valeur que dans la langue hiéroglyphique, ainsi qu'on voit, dans nos livres, des signes typographiques ayant la valeur d'un mot! ou bien sont-ce de simples lettres qui ont retenu la forme des choses que les hiéroglyphes peignoient, et le son des mots du langage parlé! C'est ce qu'il seroit téméraire de décider: mais on inclineroit plutôt vers la seconde opinion, et l'on pourroit citer un exemple à l'appui; c'est l'hiéroglyphe du serpent, que l'écriture vulgaire a conservé ou adopté parmi ses lettres. Ce signe a la valeur de l'h aspirée ou hori Qobte, &, son qui étoit l'initial et le principal du mot 227 (4), signifiant encore aujourd'hui serpent dans les langues Orientales. On voit d'ailleurs aisément l'analogie qu'il y a entre la forme de cet hiéroglyphe ?.. celle de la lettre correspondante dans les papyrus &, celle de la lettre Qobte &, et même celle de la lettre Arabe Z. Il y a plusieurs mots Qobtes qui signifient serpent, ou dont le sens est analogue, et qui commencent tous par la même lettre. On conviendra qu'une pareille coincidence ne peut pas être fortuite.

Horapollon fournit un exemple qui prouve que les hiéroglyphes tiroient quelquefois leur valeur de celle du mot correspondant dans le langage parlé, au lieu que, dans l'exemple précédent, c'est un signe de l'écriture vulgaire qui tire sa valeur de celle d'un hiéroglyphe. Voici le passage d'Horapollon: « L'épervier sert » à peindre l'ame, d'après la signification du nom. En effet, chez les Égyptiens, » l'épervier se dit baieth, qui est composé de deux mots; Bat, ame, et #0, cœur: or, » suivant l'opinion des Égyptiens, le cœur est l'enveloppe de l'ame. Ainsi ce nom

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 75, A. vol. II.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 75, col. 85 et 84.

<sup>(3)</sup> Voyez la Description d'Edfoû (chapitre v des Descriptions, pag. 24), qui renferme un autre fait pareil à l'appui. Je sais que l'on trouve aussi des exemples d'hié-

roglyphes qui paroissent écrits de gauche à droite; mais il s'agit d'inscriptions symétriques, placées dans les décorations d'architecture, à droite et à gauche d'un objet principal.

<sup>(4)</sup> J'écris à dessein ce mot Arabe en lettres Qobtes.

» composé exprime l'ame qui habite dans le cœur, &c. » (Hierogl. VII, lib. I.) li ne seroit pas difficile de pousser plus loin ces rapprochemens; mais c'est dans le tableau des hiéroglyphes, étudié comparativement avec les manuscrits, qu'on verra bien la liaison qui existe entre les différens signes d'écriture usités en Égypte.

L'étude et l'interprétation des manuscrits alphabétiques pourront-elles conduire à quelque heureux résultat pour l'intelligence des hiéroglyphes! c'est ce qui n'est pas hors de vraisemblance. En effet, quand on voit dans le papyrus hiéroglyphique et dans tous les autres, des scènes communes, telles que le tableau du jugement des ames, celui de l'agriculture, et une même suite d'hommages, de sacrifices et d'offrandes, ne doit-on pas penser, d'abord, que le texte du premier a un rapport très-marqué avec celui des autres! ensuite les séparations des pages, des alinéa, ne doivent-elles pas circonscrire les parties qui sont correspondantes et qu'il faudra comparer ensemble! enfin le rapprochement des figures en procession, avec les hiéroglyphes inférieurs, ne pourra-t-il pas fournir encore des données! C'est donc une chose hasardée, que de regarder comme perdue toute espérance de lire l'écriture sacrée: il est vrai qu'on suppose ici que les papyrus alphabétiques peuvent être lus un jour; mais la pierre de Rosette ne donne-t-elle pas une présomption très-fondée en faveur de cette hypothèse!

En terminant ces remarques brièves sur les hiéroglyphes, j'exposerai, pour lever toute incertitude, la différence qu'il y a entre l'écriture hiéroglyphique proprement dite, et les tableaux des bas-reliefs et des peintures. On a long-temps appelé hiéroglyphes, les figures de ces tableaux, sans faire attention que ce sont des personnages toujours en scène; qu'ils font, l'un à l'égard de l'autre, tel ou tel geste, telle ou telle action déterminée qui tombe sous le sens et qu'on peut presque toujours qualifier. De plus, ces figures sont toujours animées; enfin elles ont une proportion trèsgrande relativement aux colonnes d'écriture. Au contraire, les hiéroglyphes sont ces petits caractères d'une multitude de formes différentes, simples ou complexes, rangés en colonnes horizontales ou verticales, un à un, ou deux à deux, jamais en scène, même quand ils ont la figure d'êtres vivans, enfin constamment isolés. En un mot, des bas-reliefs ou des peintures modernes (au style près) donnent l'idée des tableaux Égyptiens; mais rien ne correspond aux hiéroglyphes, parce qu'aucune écriture, même symbolique, n'a été créée dans le même système. C'est dans le papyrus hiéroglyphique que l'on peut bien voir la différence qui fait l'objet de cette remarque.

## §. XII.

De quelques Symboles remarquables parmi les Peintures des Hypogées.

It faut être sur ses gardes quand on tente d'expliquer ou du moins de chercher le sens des symboles Égyptiens; cependant il ne faut pas croire qu'il est absolument impossible d'arriver à aucun résultat exact (j'entends très - vraisemblable), avant d'avoir la clef générale de tous les hiéroglyphes et un système si bien lié dans

dans toutes ses parties, qu'aucune scène, aucun symbole, n'échappe à cette clef. Il y a plus, ce seroit une prévention défavorable contre un système sur les hiéroglyphes, si l'on en venoit, par son aide, à tout expliquer indistinctement. Il seroit d'autant plus permis d'attribuer ce résultat à des circonstances fortuites, et non à la vérité du système, que, selon toute apparence, le sens des figures n'est pas resté le même pendant des milliers d'années. Au contraire, une conjecture isolée, mais fondée sur le témoignage d'auteurs graves, sur la nature d'un monument authentique bien étudié, enfin sur les idées généralement attribuées à la nation Égyptienne, peut avoir un haut degré de vraisemblance, de manière qu'on ne puisse rien lui opposer d'aussi probable. En voici un exemple appuyé sur des monumens et sur des autorités. La doctrine de la métempsycose paroît être née en Égypte (1); mais personne n'a encore allégué d'autres preuves que les passages des historiens. Si l'on trouvoit des peintures Égyptiennes qui donnassent, pour ainsi dire, un corps à cette opinion singulière, c'est-à-dire, qui rendissent sensible aux yeux le changement d'état que l'homme, suivant cette doctrine, subit après sa mort, il faudroit convenir que ces peintures seroient expliquées d'une manière très-vraisemblable, et de plus, que le rapport des écrivains recevroit par-là une confirmation irrécusable: or cette image sensible, il me semble l'avoir aperçue clairement dans un sujet des hypogées de Thèbes.

Avant d'exposer cette idée, il est nécessaire de dire quelque chose d'un petit tableau où le scarabée est significatif. Cet insecte fameux a servi à la décoration des monumens en mille occasions: on l'a représenté très en petit et très en grand, tantôt sans ailes, tantôt les ailes déployées, et tantôt avec les ailes de l'épervier au lieu des siennes; il occupe un des premiers rangs parmi les symboles; enfin c'est encore lui qui a donné sa forme et son nom à cette multitude d'amulettes de toutes matières, depuis la terre cuite jusqu'à la pierre précieuse, qui renferment sur le plat une inscription en hiéroglyphes. Le scarabée avoit été dédié au Soleil; il en étoit l'image, selon Clément, Eusèbe, Suidas, &c. C'est pour cela qu'on le voit en tête des obélisques: il étoit ainsi l'emblème de la divinité régénératrice des Égyptiens. Horapollon explique au long cet hiéroglyphe, et lui donne plusieurs sens qui ont entre eux de l'analogie, la naissance, le père, le monde (2). On sait que, dans des hymnes Chrétiennes, le Christ est invoqué sous le nom de scarabée, et que, dans S. Augustin, il est comparé à cet animal symbolique (3). La régénération des êtres, la nature animée ne périssant point par la dissolution des parties, ou ne

<sup>(1)</sup> Voyez Mercure Trismégiste (in Pimandro), Hérodote (1.11, c.123), Diodore de Sicile (1.1, c.98), Diogène-Laërce (proæm. et l. VIII), Jamblique, Philostrate (de Vita Apollon. l. 111, c. 19), &c. C'est de l'Égypte que ce dogme a passé dans presque tout l'Orient, Orphée le transporta en Grèce, et Zoroastre chez les Perses. Pythagore le reçut d'un prêtre Égyptien, Platon de l'école de Pythagore, et les Arabes de ces philosophes. Cette doctrine fut portée chez les Hébreux, les Brachmanes, et les peuples les plus reculés de la Chine et du Japon. Mahomet, enseignant que les animaux terrestres et les oiseaux ont une ame de même nature que celle des hommes, admettoit

également la palingénésie, ou la transmigration des ames dans le corps des animaux. Il est remarquable que Platon, au x.º livre de la République, met dans la bouche d'un certain Arménien appelé Her, qu'il suppose ressuscité, toute la doctrine de la métempsycose présentée à sa manière, sans nommer une seule fois les Égyptiens.

<sup>(2)</sup> Horapoll. Hierogl. X, lib. 1.

<sup>(3)</sup> Voyez Clément d'Alexandrie et S. Ambroise. Voici le passage de S. Augustin: Bonus ille scarabæus meus, non en tantium de causa quòd unigenitus, quòd ipsemet sui auctor mortalium speciem induerit, sed quòd in hac fæce nostra sese volutaverit et ex hac ipsa nasci voluerit.

mourant que pour prendre une nouvelle vie sous une autre forme, telle étoit l'idée fondamentale servant de base à la doctrine de la transmigration des ames, et le scarabée peignoit cette faculté génératrice, toujours agissante, survivant toujours à la mort : aussi le scarabée et sa boule président-ils à toutes les cérémonies funéraires des hypogées.

Le tableau que j'ai en vue, est une peinture où trois figures de momies sont debout, et placées de suite: l'une a, au lieu de tête, un grand scarabée; l'autre a sur la tête une petite figure humaine qui étend les bras; et la troisième, une boule d'où paroît éclore un embryon (1). Les scarabées, disent les anciens auteurs, ont l'habitude de déposer leurs œufs au-dedans d'une boule qu'ils traînent avec leurs pattes. De plus, on voit en Égypte, après la retraite du Nil et la fécondation des terres, le limon couvert d'une multitude de scarabées (2). Un pareil phénomène a dû sembler aux Égyptiens le plus propre à peindre une nouvelle existence. A cette époque, en effet, tout reprend la vie; la terre va se couvrir de nouvelles productions, et l'apparition du scarabée paroissoit en être le signal. Le globe que porte le scarabée des peintures Égyptiennes, tantôt avec les pattes antérieures et devant sa tête, et tantôt avec les pattes postérieures, peut-il mieux s'expliquer que par la boule où cet insecte enferme ses œufs et qu'il traîne avec lui!

Ainsi, par une image simple et en quelque sorte populaire, le scarabée pouvoit indiquer le changement d'existence d'une ame renvoyée sur la terre, pour l'habiter sous une forme nouvelle. En examinant, d'après cette idée, les trois petites figures de momies, la première, coiffée d'un grand scarabée, nous représentera le premier état de l'homme qui va passer à une nouvelle existence : c'est l'instant de la fécondation, de la conception. Le cercle qui couronne l'autre figure, peindra la boule où sont déposés les œufs du scarabée, et par conséquent le moment de la naissance: en effet, deux œufs sont placés au-devant, et de plus un jeune animal commence à sortir de la boule. Enfin la momie avec un jeune enfant sur la tête sera le dernier état de la transformation, et annoncera les premiers instans d'une nouvelle vie sous la forme humaine : on sait que, suivant la doctrine Égyptienne, l'ame de l'homme alloit animer pendant trois mille ans les corps de différens animaux, et ne rentroit qu'après ce terme dans un corps humain. Ce petit tableau nous montre la fin du voyage (3).

Le grand papyrus hiéroglyphique dont on a donné la description, présente

(1) Voyez la planche 85, fig. 11, A. vol. II.

» un corps d'homme, et que ces différentes transmigrantions se font dans l'espace de trois mille ans. Je sais que quelques Grecs ont adopté cette opinion, les uns plutôt, les autres plus tard, et qu'ils en ont fait usage comme si elle leur appartenoit. Leurs noms ne me sont point inconnus; mais je les passe sous silence. » (Hérod. liv. 11, ch. 123, trad. de Larcher.)

Platon (in Phædro) dit que les ames des justes voyageoient pendant l'espace de trois mille ans, avant de rentrer dans le sein des dieux d'où elles étoient sorties; mais il ajoute que les autres prenoient des corps de toute sorte de formes pendant dix mille ans, avant de pouvoir être admises par les dieux.

<sup>(2)</sup> Ce n'est pas ici le lieu de déterminer quelles sont les espèces de scarabées que les Égyptiens ont conques et qu'ils ont tracées sur leurs monumens. Les anciens en ont décrit trois : celle qui a deux cornes et qu'on appelle taurus; celle qui n'en a qu'une, le monoceros; et celle dont on comparoit l'éclat à celui des rayons solaires.

<sup>(3) «</sup> Ces peuples (les Égyptiens) sont aussi les pre-» miers qui aient avancé que l'ame de l'homme est im-» mortelle; que, lorsque le corps vient à périr, elle entre » toujours dans celui de quelque animal, et qu'après avoir » passé ainsi successivement dans toutes les espèces d'ani-» maux terrestres, aquatiles, volatiles, elle rentre dans

plus d'une scène où le scarabée joue le même rôle : il suffira d'en citer deux ou trois. Au commencement du manuscrit, le personnage qui se prépare à une autre existence, passe dans une barque le fleuve des enfers. Il y fait l'offrande d'un lotus à trois divinités: l'une est Osiris; la seconde, Horus; et la troisième, Isis ayant un scarabée sur la tête (1): c'est l'emblème de la nouvelle vie que la divinité doit accorder au candidat; c'est l'attribut d'Isis régénératrice. A la cinquième station, le candidat est à genoux devant une barque dont le centre est occupé par une divinité sans tête; mais la tête est remplacée par un scarabée qui a les ailes ouvertes, et ces ailes sont celles de l'épervier (2). Voilà le symbole que nous venons de voir dans un autre tableau. Les ailes déployées n'indiqueroientelles pas le mouvement, le passage d'un lieu dans un autre, tel que seroit, dans la métempsycose, le mouvement d'une ame allant animer un nouveau corps! Deux stations plus loin, une figure de femme, qu'on reconnoît pour telle à sa couleur jaune, est penchée en avant, et dans l'action de s'élancer; au-dessous d'elle est un scarabée noir (3). Ses bras sont excessivement longs, comme pour embrasser et saisir l'insecte, vers lequel elle se précipite. Cette scène singulière, faute de rapprochemens avec d'autres sujets pareils, n'offre pas un sens complet : mais le scarabée est encore, dans cet endroit, le symbole de la régénération, de la nouvelle vie que la figure cherche en quelque sorte à saisir; comme on voit, dans l'exposition de la métempsycose par Socrate, au x.º livre de la République de Platon, les ames se précipiter sur les conditions diverses que le sort leur présente.

Il est tant de tableaux Égyptiens, sur-tout dans les catacombes (4), où le scarabée est en scène de la même manière, qu'on peut regarder comme une chose d'une extrême vraisemblance, qu'il est le signe de la régénération, et en général de la faculté génératrice. Ce fait n'est donné ici que comme une conjecture très-probable; mais on pourroit l'appuyer par les passages de plusieurs auteurs, tels que Plutarque (de Iside), Porphyre (de Abstinentia), Clément d'Alexandrie (Strom. lib. v), &c. Un plus grand nombre de citations seroient superflues et hors du sujet: ce qui précède suffit au lecteur pour qu'il puisse porter maintenant son attention sur un tableau intéressant que j'ai copié dans les hypogées des rois, et que je regarde comme la peinture elle-même de la métempsycose (5).

Neuf personnages occupent les degrés d'un escalier; ils montent vers l'estrade où siége un dieu assis sur son trône: entre eux et lui est une figure portant sur l'épaule une grande balance. A considérer l'analogie de ce tableau avec la scène principale des papyrus, on doit croire qu'il exprime le même sujet, le jugement des ames. Vers le haut de la peinture, on voit, dans une barque, la figure d'un porc ou d'un hippopotame chassé par un cynocéphale et précédé par un autre,

<sup>(1)</sup> Voyez la planche 75, A. vol. II, au-dessus de la qui émanent du disque du soleil, semblent exprimer que colonne 132.

<sup>(2)</sup> Voyez ibid. col. 49.

<sup>(3)</sup> Voyez ibid. col. 2.

<sup>(4)</sup> Voyez les planches 58, 82, 84, 85 et 86, A. vol. II.
On voit, dans la planche 58, un scarabée auprès de deux momies conchées sur le lit funéraire : il annonce le passage des deux individus à une nouvelle existence; et les rayons

qui émanent du disque du soleil, semblent exprimer que ces morts vont être rendus à la lumière. Voyez aussi les papyrus gravés dans le Voyage de M. Denon, entre autres la planche 137, où le scarabée sert d'enseigne à la barque où l'on fait passer la momie. On la conduit devant Isis; et la marque de la nouvelle vie qu'Isis lui accorde, est encore un gros scarabée placé près de cette divinité.

<sup>(5)</sup> Voyez la planche 83, fig. 1, A. vol. II.

tous deux armés d'une verge; et ces trois figures se dirigent en sens inverse des neuf personnages. Quand j'ai vu pour la première fois cette peinture sur place, il m'a paru que c'étoit l'image frappante de la transmigration des ames dans les corps des animaux; et quelque étude que j'en aie faite depuis, j'avoue que rien ne s'est offert à mon esprit sous une couleur plus vraisemblable. Je pense qu'elle peut s'interpréter de la manière suivante: le dieu vient de juger une ame, il l'a trouvée coupable, et il l'a condamnée à retourner sur la terre pour y habiter dans le corps d'un pourceau ou d'un hippopotame (1).

cure ou à Hermès Égyptien (2).

Les Latins ont adopté la même fiction, que les Grecs avoient empruntée des Égyptiens; témoin ce que Virgile dit de Mercure :

> Tum virgam capit; håc animas ille evocat Orco Pallentes, alias sub tristia Tartara mittit. Æneïd. lib. 1V.

Si l'on doutoit de la source de cette fable, il suffiroit, pour dissiper le doute, du passage où Diodore de Sicile fait l'énumération des Grecs qui, à l'exemple d'Orphée, sont allés en Égypte puiser les opinions religieuses et les principes des sciences. Suivant Diodore, Mercure, le conducteur des ames, a son origine dans cette ancienne pratique des Égyptiens, où un homme étoit chargé de conduire le corps d'Apis, et de le remettre à un autre qui portoit le masque de Cerbère. Orphée ayant transmis aux Grecs cette fable Égyptienne, Homère, à son imitation,

(1) Comme il ya de la ressemblance, à quelques égards, entre ces deux animaux, il est aisé de confondre l'un avec l'autre. Le pourceau étoit un animal immonde chez les Égyptiens; l'hippopotame étoit le symbole de plusieurs vices, tels que l'ingratitude, l'injustice et la violence, et il étoit pour ce peuple un objet d'aversion. Voyez Horapollon, lib. 1, Hier. LVI, et lib. 11, Hier. XXXVII.
Voyez aussi la Description d'Edfoû, A. D. ch. V, p. 34- (2) Horapoll. Hierogl. XIV, lib. 1.

Diodore (Biblioth, hist. lib. 1) et Plutarque (Sympos. lib. 1x, quæst. 3) disent que Mercure inventa en Égypte les lettres et l'écriture : un bas-relief de Philæ représente

un cynocéphale tenant un volume d'une main, et prêt à écrire de l'autre. Voyez la planche 13, fig. 3, A. vol. I.

(3) « Mercure le Gyllénien appelle les ames des » amans de Pénélope; il porte dans les mains une belle » verge d'or.... avec laquelle il les conduit et presse leur » marche.... ou bien s'avance à leur tête à travers des che-» mins hideux. »

On a révoqué en doute l'authenticité de ce passage et même du chant entier, parce que nulle part ailleurs Homère n'a donné à Mercure les noms de Cyllénien et de conducteur des ames. Ces objections et d'autres pareilles ne font rien quant à l'ancienne origine de cette fable.

la fit entrer dans son poëme. A l'appui de son opinion, Diodore cite les vers mêmes que j'ai cités plus haut (1).

A ce rapprochement, qui paroît fixer le sens de notre peinture, on peut ajouter des indications accessoires qui confirment le fait principal. Dans les hiéroglyphes du tableau, est une petite figure d'homme, de la tête de laquelle on voit jaillir un jet de sang. Or on voit une quantité de figures pareilles peintes en grand dans le même hypogée, les mains liées, et à génoux, comme des criminels condamnés à la peine capitale. Ne seroit-ce pas un de ces coupables dont le jugement seroit représenté dans notre tableau, puisque les ames des méchans devoient passer dans le corps des animaux immondes ou féroces!

Parmi ces hiéroglyphes, on voit encore la forme de l'œuf, que je regarde comme un des emblèmes de la fécondation; c'est encore ici le signe de la nouvelle carrière que ce personnage va parcourir.

L'épervier à face humaine, les ailes déployées, est répété quatre fois dans le haut du tableau: cet oiseau symbolique est, ainsi qu'on l'a vu, l'une des images les plus fréquentes dans les hypogées; et comme les scènes où il joue un rôle sont de la nature de celle qui nous occupe, on ne peut s'empêcher de lui assigner un objet relatif à la régénération et à la transformation des corps. Il seroit téméraire de prononcer sur le sens précis de cette figure : mais, quand on la voit, dans le papyrus hiéroglyphique, enfermée au-dedans d'un temple monolithe; ensuite sortant de ce temple, les ailes déployées; plus loin, planant au-dessus du corps d'une momie, comme pour y entrer (2), on ne peut se défendre de concevoir une idée peut-être un peu hardie, mais qu'il est presque aussi difficile de combattre que de soutenir. Les Égyptiens, qui croyoient à l'immortalité de l'ame (3), et qui peignoient tout par des images, n'auroient-ils pas essayé, par cette figure complexe, de peindre le trajet d'une ame humaine, traversant les espaces célestes pour aller animer un nouveau corps! Toujours est-il bien remarquable qu'on voit quatorze de ces mêmes figures dans un tableau bien intéressant d'Hermonthis, que j'ai déjà eu l'occasion de décrire, et qui représente certainement la naissance d'Horus (4). Le scarabée qui plane sur le nouveau-né, ne laisse pas d'incertitude. D'un autre côté, Platon (in Phædro), parlant de la métempsycose, représente les ames avec des ailes et volant dans l'espace. Mais ce qu'il y a de plus fort à l'appui de cette conjecture, c'est le passage d'Horapollon, qui nous apprend positivement que l'épervier étoit le symbole de l'ame (voyez ci-dessus p. 375). Maintenant c'est au lecteur à juger s'il y a de la vraisemblance dans cette hypothèse, et si l'épervier à face d'homme peut faire naître une idée qui soit plus probable que celle d'une nouvelle existence sous la figure humaine.

(1) J'évite de transcrire ici le passage de Diodore sur les funérailles des Égyptiens : aucun morceau n'a été cité plus souvent. momie, et semblant s'en échapper, parce que c'est en effet la première idée qui vient à l'esprit.

<sup>(2)</sup> Voyez la planche 73, A. vol. II, col. 77, 81, 91, et ci-dessus page 366, où l'on a décrit l'épervier à face humaine. Pour ne pas mêler de conjectures à une description, on n'a pas dit qu'il entroit dans le corps; mais on l'a représenté s'élevant au-dessus du corps de la

<sup>(3)</sup> Selon Hérodote, les Égyptiens ont dit les premiers que l'ame de l'homme est immortelle. Clément d'Alexandrie dit que Platon a emprunté de Pythagore, et celui-ci des Égyptiens, l'opinion de l'immortalité de l'ame.

<sup>(4)</sup> Voyez la planche 96, fig. 1, A. vol. I, et la Description d'Hermonthis, A. D. chap. VIII, pag. 10 et 11.

## S. XIII.

Ressemblance entre les Usages des anciens et des modernes Habitans de l'Égypte.

Parmi les objets variés que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, rien, sans doute, n'est plus digne d'intérêt que le tableau des mœurs des anciens Égyptiens, tableau qu'ils ont peint eux-mêmes dans leurs hypogées et que nous tenons de leurs mains. Aucune histoire n'a un plus haut degré d'authenticité que de pareilles peintures; et elles ne laisseroient rien à desirer, si elles étoient complètes. Un jour les voyageurs, uniquement occupés de ce genre de recherches, moins distraits par l'étude des grands monumens de Thèbes, essaieront de pénétrer dans d'autres hypogées. Par le secours de moyens mécaniques, ils recueilleront un plus grand nombre de scènes, rapporteront des empreintes, et compléteront cette partie attachante du tableau de l'Égypte ancienne. Personne, plus que les membres de l'expédition Française, ne peut desirer qu'un pareil vœu soit accompli, puisqu'ils verront confirmer par-là leurs réflexions et leurs conjectures.

Plus on étudiera les peintures des catacombes Égyptiennes, plus on se convaincra de l'influence du climat sur les mœurs et les usages des habitans. La constance de ce climat, le renouvellement périodique des phénomènes naturels à des époques invariables, ont nécessairement amené des habitudes uniformes et ce goût pour la stabilité qui caractérise les Égyptiens. Il en est résulté que les habitans du pays, malgré tant de révolutions successives, malgré les changemens de religion, ont retenu jusqu'à nos jours beaucoup d'anciennes coutumes. Il ne sera pas sans intérêt de faire le parallèle de celles-ci avec les coutumes d'à présent. C'est dans la description qui précède que je puiserai les traits de ce parallèle (1). Quant à la différence des usages de l'Égypte avec ceux de l'Europe, contraste tant de fois remarqué depuis Hérodote jusqu'à nos jours, je m'abstiendrai d'en faire mention, voulant uniquement montrer ce que les habitans actuels ont conservé des mœurs de leurs ancêtres.

Parmi les pratiques et les idées communes aux uns et aux autres, la plus remarquable est le soin des tombeaux. Ce soin s'est manifesté chez les anciens par des dépenses infinies, par l'érection des pyramides, par l'excavation des montagnes, par l'emploi des sculptures et des peintures les plus riches; en un mot, par un luxe magnifique (2). C'est encore aujourd'hui le même goût pour la magnificence des tombeaux, et les Égyptiens y mettent plus de richesse que dans leurs habitations. C'est-là ce que disoit Diodore de leurs aïeux, qu'ils considéroient leurs maisons comme des hôtelleries, comme des lieux de passage où ils devoient peu s'arrêter; qu'ils prenoient donc peu de soin de les embellir, tandis qu'ils appeloient les tombeaux, des maisons éternelles, et qu'ils employoient à les construire tout le travail et tout l'art dont ils étoient capables. La croyance religieuse est totalement changée,

<sup>(1)</sup> On trouve d'intéressantes remarques sur le même sujet, dans le Mémoire de M. Costaz sur les grottes d'Elethyia, &c. A. Mémoires, tom. I, pag. 49. Consultez

aussi la Description des hypogées de Beny-hasan, ch. XVI des Descriptions.

<sup>(2)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 306.

et cependant l'usage est resté le même. Autour des grandes villes, il y a une ville des morts: là, chaque famille un peu aisée a une enceinte qui lui est propre, et chaque tombe est ornée d'inscriptions et de sculptures plus ou moins riches (1).

Comme autrefois, les Égyptiens choisissent pour leurs tombeaux un sol aride, au-dessus du niveau des terres inondées ou cultivables (2): le terrain arrosé par le Nil appartient aux vivans. D'un autre côté, la charrue troubleroit les cendres des morts, et enfin les eaux du fleuve les disperseroient. A ces motifs se joignoit, chez les anciens Égyptiens, l'intention de conserver les corps jusqu'aux temps les plus reculés.

« Quand il meurt un homme de considération, toutes les femmes de sa maison » se couvrent de boue la tête et même le visage..., se découvrent le sein, se frappent » la poitrine, et parcourent la ville. » Ces paroles, tirées textuellement d'Hérodote (3), sont le tableau fidèle de ce qui se passe tous les jours en Égypte.

Ainsi qu'autrefois, les naturels ont l'habitude de porter certaines charges sur le plat de la main, le bras ployé, le coude rapproché contre le corps, et les doigts tournés en arrière (4). Cette attitude donne de la force : l'on voit aujourd'hui les femmes et les jeunes filles porter ainsi des fardeaux qu'elles ne pourroient soutenir long-temps ni commodément d'une autre manière; et ce qui le prouve, c'est qu'ainsi chargées elles marchent avec aisance et avec grâce. On sent aisément que la main étant dans l'aplomb du coude, le poids ne peut la faire fléchir; elle fléchiroit dans toute autre position.

Une autre manière de porter, commune aux anciens et aux modernes, consiste à suspendre les fardeaux considérables à un ou deux leviers soutenus par deux ou par quatre hommes, et à placer ces fardeaux dans des filets (5). Les porteurs marchent bien d'accord, précédés par un guide qui chante et frappe la mesure; ils répondent par un refrain ou par une exclamation cadencée. Cette allure augmente la force en apparence, en soulageant la fatigue. En général, les Égyptiens sont très-sensibles au rhythme; c'est le fruit de l'éducation qu'on leur donne dans la première enfance.

Quand les eaux de l'inondation parviennent dans les campagnes, les lotus, jusqu'alors ensevelis dans le sein de la terre, se développent, s'élèvent et déploient leurs fleurs magnifiques au bout d'une longue tige. Au retour d'une époque si chère, les Égyptiens se livrent à l'alégresse. Ces hommes, que l'on regarde comme si flegmatiques, s'abandonnent en liberté à tous les mouvemens de la joie, et célèbrent à leur manière l'ancienne fête du Nil. On les voit, comme jadis, cueillir dans les champs des tiges de lotus, signes du débordement et présages de l'abondance (6): ils s'enveloppent les bras et le corps avec ces longues tiges fleuries, et parcourent les rues des villes, en chantant et en dansant au son des instrumens de musique. Nous avons vu également, dans les hypogées, des hommes tenant des lotus à la main, ou chargés de faisceaux de cette plante, et marchant au son des instrumens (7).

<sup>(1)</sup> Voyez les planches 61 à 66, É. M. vol. I.

<sup>(2)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 307.

<sup>(3)</sup> Hist. liv. 11, chap. 85, traduction de Larcher.

<sup>(4)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 327.

<sup>(5)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 329.

<sup>(6)</sup> Ketyr el bachnyn, hetyr el Nyl; Plus il y a de lotus, plus le Nil s'élève. (Proverbe Égyptien.)

<sup>(7)</sup> Voyez ci-dessus, pag: 334, voyez aussi la planche 68, A. vol. IV, consacrée aux hypogées de Saouâdeh dans l'Egypte moyenne.

Tout le monde sait que les Égyptiens, et, en général, les Orientaux, ne s'asseyent pas sur des siéges; ils se tiennent à terre, tantôt les jambes croisées, tantôt accroupis et comme en équilibre. Cette dernière attitude étoit aussi en usage autrefois (1): les hommes se tenoient, comme aujourd'hui, moitié assis, moitié à genoux, tantôt sur un talon et tantôt sur deux. On est porté à regarder cette posture en équilibre comme fatigante: mais apparemment l'habitude l'a fait trouver commode, puisqu'elle a été conservée si long-temps.

Pour certains délits, chez les anciens Égyptiens, on appliquoit une peine corporelle, dont l'usage est subsistant et même en grande vigueur de nos jours, la peine de la bastonnade. L'attitude du patient étoit la même qu'aujourd'hui; on le couchoit sur le ventre, les bras étendus, et un homme ou deux le frappoient sur les fesses (2).

On a beaucoup disserté sur les causes du respect que les Égyptiens professoient pour certains animaux. Parmi tant d'opinions qui ont été avancées par les philosophes anciens et modernes, aucune ne satisfait l'esprit complètement; aucune aussi n'a prévalu. On a voulu faire des Égyptiens des hommes absolument différens des autres, et peut-être est-on allé chercher trop loin l'explication d'un fait, à la yérité, fort étrange. N'est-il pas permis de former quelques doutes sur l'adoration aveugle et superstitieuse des animaux, dont ce peuple est accusé depuis si longtemps! On est déjà sur la voie d'une explication plus raisonnable; un jour, peut-être, on découvrira que toutes ces pratiques étoient fondées sur la connoissance des faits d'histoire naturelle ou de physique générale, et, par conséquent, qu'au lieu d'une ignorance absurde et grossière, elles supposent des observations approfondies sur la nature des animaux. D'après plusieurs exemples, on peut soupconner qu'une grande partie de leur religion, où les animaux consacrés jouent un rôle principal, a été établie sur ces notions intéressantes. Les facultés des animaux, les propriétés des plantes et des corps inanimés, ont concouru, avec les phénomènes physiques et les phénomènes célestes, à l'édifice de cette religion symbolique; religion d'autant moins accessible aujourd'hui à notre intelligence, que, du temps même de l'ancienne Égypte, elle s'enveloppoit dans l'ombre du mystère. Quoi qu'il en soit, il est remarquable que les habitans actuels ont encore une sorte d'affection pour plusieurs animaux qu'honoroient leurs pères, tels que le chien et quelques autres. Bien que les chiens des villes y soient presque des animaux immondes, et qu'ils n'appartiennent à aucun maître, les Égyptiens leur donnent des alimens. Les motifs du culte n'existent plus, la pratique n'est plus la même, mais le fait subsiste encore.

L'Égypte moderne a perdu presque tous les arts de l'antiquité. On ne se sert plus de chars; on va peu à la chasse. Les habitans n'ont qu'une musique très-bornée, et l'on ne voit plus chez eux de ces harpes si magnifiques dont les tombeaux offrent l'image: mais ils ont conservé l'usage de plusieurs instrumens moins compliqués, entre autres une espèce de guitare ou de mandoline ancienne; c'est aujour-d'hui le tanbour des Arabes (3).

<sup>(1)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 334. (2) Voyez ci-dessus, pag. 331.

<sup>(3)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 328. L'usage

L'usage de l'arc, autrefois si fréquent, est presque abandonné en Égypte. On ne s'en sert plus à la guerre; mais il est encore admis dans les jeux publics. Il est singulier que l'arc ait passé dans les mains des femmes ; elles s'amusent dans le harem à cet exercice, qui pourtant demande de la force. On apporte de Perse, pour cette destination, des arcs légers et maniables, travaillés avec art, dont les flèches sont délicates et richement ornées (1). Ainsi qu'autrefois, les exercices gymnastiques se réduisent en Égypte à un petit nombre.

Il n'est pas étonnant qu'on ait conservé l'usage des productions du sol. Comme jadis, on travaille beaucoup le sycomore, dont le bois est connu par sa faculté de durer si long-temps. Les Égyptiens n'écrivent plus sur le papyrus, mais c'est encore un roseau qui leur sert de plume. La plume des Arabes est taillée de la même manière que celles qui ont servi à écrire tous les anciens volumes sur papyrus (2): au reste, cet emploi du qalam ou roseau est également commun à presque tous les Orientaux. Le sens de l'écriture est encore, ainsi qu'autrefois, de la droite à la gauche; et les formes elles-mêmes de l'écriture Arabe, la seule usitée en Égypte, ne manquent pas d'analogie avec les lettres des papyrus. Enfin je ferai remarquer que jadis, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, l'on écrivoit debout, sans table, et que l'on posoit sur la main gauche le papier pour écrire (3).

Les gens de la campagne n'étoient habillés que d'une tunique sans manches, finissant au dessus du genou et attachée avec une ceinture, ou bien d'un simple jupon court qui s'arrête au genou (4): c'est exactement le costume actuel des

Autrefois, comme aujourd'hui, les femmes se teignoient en orangé les ongles de la main, à l'aide du henné, poudre verte qui rougit la peau jusqu'au renouvellement de l'épiderme (5), et l'on teignoit certaines étoffes avec la garance (6). Les hommes, ainsi que les femmes, s'enveloppoient avec de longues étoffes à franges, semblables aux milâyeh qui se fabriquent en Égypte (7). Par-dessus la tunique de lin, ils portoient un manteau de laine blanche, dont ils s'enveloppoient tout le corps (8). Voilà le barnous des Arabes.

Quant à la coiffure, les hommes, ainsi qu'on le voit à présent, avoient la tête rase (9), et les femmes portoient de longues tresses pendantes sur les épaules (10). Au lieu du turban qui recouvre aujourd'hui la tête, c'étoit un filet, ou un bonnet prenant la forme du crâne, également propre à défendre une tête nue contre l'ardeur du soleil (11). Il y avoit, à ce qu'il paroît, parmi les Égyptiens ou leurs voisins, des hommes qui laissoient croître leurs cheveux en longs anneaux frisés; cette chevelure à boucles épaisses est encore celle des Arabes d'une tribu de la haute Egypte (12).

Les anciens Egyptiens avoient coutume de s'épiler tout le corps, et cette

(1) Voyez ci-dessus, pag. 329. Voyez aussi la collection des vases, meubles et instrumens, pl, DD (E.M. vol. II). Métiers, de Costumes, &c. (E. M. vol. II.)

- (2) Voyez ci-dessus, pag. 360. (3) Voyez ci-dessus, pag. 334-
- (4) Voyez ci-dessus, pag. 327. (5) Voyez ci-dessus, pag. 338.
- (6) Voyez ci-dessus, pag. 341.

(7) Voyez ci-dessus, pag. 340, et les planches d'Arts et

- (8) Herod. Hist. lib. 11, cap. 81.
- (9) Voyez ci-dessus, pag. 327. (10) Voyez ci-dessus, pag. 333.
- (11) Voyez ci-dessus, pag. 327.

pratique étoit, comme aujourd'hui, commune aux deux sexes, La circoncision étoit encore, ainsi qu'à présent, une pratique générale.

On trouve, dans le tableau des mœurs des Égyptiens, tracé par Hérodote (1), plusieurs autres coutumes qui subsistent maintenant, comme d'enlever la boue et le sumier avec les mains, de se laver à l'eau froide plusieurs sois chaque jour (2), et de se mettre à couvert des moucherons, soit en dormant sur les toits, soit par le moyen de filets étendus autour de leurs lits (3).

Les ustensiles domestiques d'aujourd'hui ont de l'analogie avec les anciens. Les grandes jarres destinées à renfermer l'eau, le vinaigre, le miel, l'huile et les différentes liqueurs, se retrouvent dans les anciennes peintures avec leurs formes et leurs grandes dimensions (4): on les posoit, comme actuellement, sur des pieds en bois (5). Les formes des différens vases étoient semblables à celles d'aujourd'hui, c'est-à-dire, simples et élégantes. Enfin les vases pour contenir l'eau avoient la propriété réfrigérante qui a donné aux bardaques de la célébrité (6). Remarquons aussi que les anciens potiers se servoient du tour incliné, comme les potiers actuels (7).

Il seroit facile, à l'aide des auteurs, de pousser plus loin cette comparaison des anciennes mœurs de l'Égypte avec les mœurs actuelles. Parmi les traits qui leur sont communs, on citeroit un des plus singuliers, je veux dire la coutume ou même la loi en vertu de laquelle un homme qui avoit été volé, s'adressoit au chef des voleurs pour recouvrer son bien : ce chef étoit un homme publiquement reconnu (8). Aujourd'hui même, il y a au Kaire un cheykh des voleurs. Pour retrouver un objet dérobé, il suffit d'avertir l'aghà de la police, qui s'adresse au cheykh; et celui-ci le fait restituer par l'auteur du vol, moyennant une rétribution, ainsi qu'il étoit d'usage autrefois. Mais il est temps de terminer tous ces rapprochemens. Si, par l'existence de tant de pratiques encore aujourd'hui en vigueur, on n'étoit pas autorisé à conclure que les Égyptiens modernes sont, au moins en partie, les descendans des anciens, on en trouveroit une preuve sûre, en comparant le caractère de la physionomie chez les uns et chez les autres, physionomie qui s'est conservée comme les mœurs des naturels. J'ai essayé d'établir l'analogie et même la ressemblance des traits du visage que présentent les momies et les figures sculptées ou peintes, d'une part, et, de l'autre, les habitans actuels du Sa'yd et même les anciennes familles du Kaire (9). Le lecteur ne peut pas en bien juger sur de simples portraits; mais je ne crains pas d'avancer que les voyageurs qui examineront attentivement, dans le pays même, les monumens et les hommes, seront frappés de cette ressemblance et porteront le même jugement.

<sup>(1)</sup> Hist. lib. 11, cap. 36.

<sup>(2)</sup> Ibid. cap. 37.

<sup>(3)</sup> Ibid. cap. 95.

<sup>(4)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 329.

<sup>(5)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 335.

<sup>(6)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 331.

<sup>(7)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 330.

<sup>(8)</sup> Diod. Sic. Bibl. hist. lib. 1, pag. 50.

<sup>(9)</sup> Voyez ci-dessus, pag. 343.

# PASSAGES DES ANCIENS AUTEURS

Qui ne sont point cités textuellement dans la Description des Hypogées.

## HOMERE.

Τῦ ρ' ἀ'ρε κινήσας ται δε τείζεσαι έποντο.

'Ως ο΄ ότε νυκτερίδες μυχῷ ἀντρε θεασεσίοιο Τρίζεσαι ποτέονται, έπει κέ τις Εποπέσμου 'Ορμαθε όκ πέτρης, ἀνά τ' ἀλληλησιν ἔχονται' 'Ως αὶ τετριγυίαι ἄμ' ἤισαν.

Hâc ducebat movens; hæ autem stridentes sequebantur.

Sicut autem quando vespertiliones secessu antri sacri Strepentes volant, postquam aliqua exciderit Uva ex petra, sibique invicem cohærent: Sic hæ stridentes simul ibant. ( Odyss. lib. xxIV.)

## HÉRODOTE.

Αἰγύπ ιοι δὲ το τὰς θανάτας ἀνιείσι τὰς τείχας αὐξεοθαι, τάς τε ἀν τῆ κεφαλῆ καὶ τῷ γενείω, τέως ἐξυρημένοι... Τὸν δὲ πηλὸν τῆσι χεροὶ καὶ τὴν κόπρον ἀναιρέονται. Τὰ αἰδοῖα ῷλλοι μὲν ἐῶσι ὡς ἐγένοντο, πλην ὅσοι ἐπὸ τὅσον ἔμαθον. Αἰγύπ ιοι δὲ περιπάμνονιαι... Γρόμματα γράφθσι, καὶ λεγίζονιαι ψήφοισι, "Ελληνες μὲν, ἐπὸ τῶν ἀρισερῶν ἐπὶ τὰ δεξιὰ φέροντες την χεῖρα, Αἰγύπ τοι δὲ, ἀπὸ τῶν δεξιῶν ἐπὶ τὰ ἀρισερὰ. Αἰγύπ τοι δὲ, ἀπὸ τῶν δεξιῶν ἐπὶ τὰ ἀρισερὰ. Αἰγύπ τοι εῦντες ταῦτα, αὐτοὶ μέν φασι ἐπὶ τὰ δεξιὰ ποιέειν, "Ελληνας δὲ ἐπὶ ἀρισερὰ. Διφασίοισι δὲ γράμμασι χρέωνται καὶ τὰ μὲν ἀὐτῶν, ἰρὰ, τὰ δὲ δημοτικά καλέξια.

Είμαλα δε λίνεα Φορέκσι α iel νεό πλυτα, έπιτηδεύοντες τόπο μάλιςα. Τά τε α ίδοδα περιτάμνονλα, καθαριότηλος είνεκεν, προπιμώντες καθαροί είναι η εύτορεπέςτεροι.

Έπεὰν δὲ παρέλθασι αὶ εβδομήχονία, λόσο σαντες τον νεκρόν, κατειλίωσουσι πῶν ἀυτθ τὸ σῶμα σινδόνος βυαπίνης τελαμώσι καθατείμη-μένοισι, ὑποχρίοντες τῷ χόμμι.

Ένδεδύκασι δε κιβώνας λινέες, περί τὰ σπέλεα θυσιανωτες, ες καλέκσι καλασίρις επί τέπισι δε εἰρίνεα εἴμαλα λευκά ἐπαναδληδον Φορέκσι ε΄ μεν πι ες γε τὰ ἰρὰ ἐσφέρελαι εἰρίνεα, εδε συλαπαβάπτελαί σφι ε΄ γὰρο ὅσιον. Ægyptii in funeribus sinunt capitis crines augescere, barbam tamen tondent..... Lutum manibus subigunt, et iisdem stercus accipiunt. Virilia alii talia relinquunt qualia natura sunt, præter eos qui ab istis didicerunt: Ægyptii circumcidunt..... Græci litteras scribunt et calculis computant, à sinistro in dextrum manum ferentes, Ægyptii à dextro in sinistrum; et hoc facientes, aiunt se in dextrum, Græcos facere in sinistrum. Litteris bifariis utuntur, quarum unas sacras vocant, populares alteras. (Hist. lib. 11, cap. 36.)

Linea ferunt vestimenta semper recens abluta, huic rei præcipuè vacantes. Virilia circumcidunt munditiæ gratia, pluris facientes se mundos esse quam decoros, (Lib. 11, cap. 37.)

Exactis septuaginta diebus, cadaver ubi abluerunt, sindone byssinâ totum incisis loris involvunt, gummi illinentes. (Lib. 11, cap. 86.)

Vestibus amiciuntur lineis, circa crura fimbriatis, quas calasiris appellant, super quas candida ferunt amicula lanea superjecta: laneæ tamen vestes neque in ædes sacras gestantur, neque una cum cadavere sepeliuntur; profanum enim est. (Lib. 11, cap. 81.) Melà δε τέπον, κατέλερον οἱ ἰρέες ἀκ βύβλε ἀλλων βασιλέων τεικιοσίων τε καὶ τείκκοντα ἐνόματα.

Τοίσι αν απογένηλαι όκ των οίκη ων αν βρωπος, τε τις και λόρος η, το βηλυ γένος παν το
όκ των οίκητων τετων κατ' ων επλασατο την
κεφαλήν πηλώ και το ιως σωπον κάπειτα όν
τοίσι οίκητοισι λιπεσαι τον νεκρον, αυται άνα την
πολιν ςροφώμεναι, τύπτονλαι επεζωσμέναι, και
φαίνεσαι τες μαζες συν δε σφι αι ιως σήκεσαι πασαι.

Πρός δὲ τὸς κώνωπας ἀφθόνες ἐόντας τάθὲ σφι ἐςὶ μεμηχανημένα. Τὸς μὲν τὰ ἀνω τῶν ἐλέων οἰκέοντας οἱ πύργοι ὡφελέεσι, ἐς ἐς ἀναβαίνοντες, κοιμέονλαι οἱ γὰρ κώνωπες ἀπὸ τῶν ἀνέμων κὰν οἶοί τε εἰσὶ ὑψε πέτεθαι. Τοῖοι δὲ περὶ τὰ ἑλεα οἰκέεσι τάδε ἀντὶ τῶν πύργων ἀλλα μεμηχάνηλαι. πᾶς ἀνὴρ αὐτέων ἀμφίβληςρον ἐκτηλαι, τῷ τῆς ἡμέρης μὲν ἰχθῦς ἀχεθει, τὴν δὲ νύκτα αὐτῷ χρῶται ἐν τῆ ἀναπαύελαι κοίτη περὶ ταὐτην ἴςησι τὸ ἀμφίβληςρον καὶ ἔπειλα ἀνδὺς ὑπο αὐτῷ, καθεύδει. Οἱ δὲ κώνωπες, ὴν μὲν ἀν ἰματίφ ἐλιξάμενος εὐδη, ἢ σινδόνι, διὰ τότων δάκνου. διὰ δὲ τὸ δικτύο ἐδὲ πειρῶνλαι ἀρχήν.

Post hunc (Menem), recensebant è libro sacerdotes nominatim alios trecentos ac triginta reges. (Lib. 11, cap. 100.)

Quibuscumque aliquis ex domesticis decessit, homo alicujus momenti, ibi omnes feminæ illius familiæ caput sibi et vultum oblinunt luto; deinde, relicto domi cadavere, ipsæ per urbem vagantes se plangunt, succinctæ, nudatis mammillis, et cum eis proximæ quæque. (Lib. II, cap. 85.)

Sunt autem adversus culices, quorum magna vis est, hæc ab eis excogitata. Illos quidem qui supra paludes incolunt, juvant turres, quas dormituri ascendunt; nam culices ventus prohibet in altum volare. At qui intra paludes habitant, alia turrium vice sunt machinati, hæc videlicet: singuli sua habent retia, quibus per diem pisces capiunt; nocte verò sic utuntur: cubile in quo quiescunt, reti circumdant; deinde operti somnum capiunt. Qui si in vestimento involuti aut in sindone dormirent, eos per ipsa indumenta culices morderent: per retia verò ne tantulum quidem mordere conantur. (Lib. 11, cap. 95.)

#### PLATON.

Πάλαι λάρ δί ποτε, ώς ἐοιχεν, ἐγνωθη παρ' αὐτοῖς ὅτος ὁ λόγος, ὁν πανῦν λέγομεν ἡμεῖς, ὅτι καλὰ μὲν σχήματα, καλὰ δὲ μέλη δεῖ μελα-χειείζεσαι ταῖς σεωπθείαις τὰς ἐν ταῖς πόλεσι νέας.... Τότο δὲ θεδ ἢ θείου πινὸς ὰν εἴη· καθαίπερ έχεῖ φασὶ τὰ τὸν πολύν τότον σεσωσμένα χεόνον μέλη, τῆς Ἰσιδος ποιήματα γεγονέναι.

Nam id olim, ut mihi videtur, illi cognoverunt, oportere, quod nunc nos diximus, in civitatibus juvenes bonis figuris et bonis cantibus assuescere. . . . Quod quidem aut dei, aut divini alicujus viri, opus est : quemadmodum et ibi ferunt, antiquissimos illos apud eos concentus, Isidis esse poemata. (De Legibus, lib. 11, p. 66 et 67, Bipont. 1785.)

#### PIERRE DE ROSETTE.

ETEPEOTALOOTTOIETELEPOIEKALEEKA PIOIEKALEAAHNIKOIETPAMMAEIN. Duri lapidis sacris, et patriis, et Hellenicis characteribus.... (Inscription Greeque, ligne 54.)

#### DIODORE DE SICILE.

Ούδεν ο τὰρ αὐτῶν ἐξῶν πος σενέ Γκα Δαι τος φὶν, εἰ μὰ πος στερον δράμοι ςαδίας έκαι τον καὶ δυδοπκοντα.

Nulli enim cibum sumere, nisi priùs CLXXX stadia percurrisset, licebat. (Bibl. hist. lib. 1, p. 34.) Ο μεν ίερογεαμματεύς παρανεγίνωσκε πνάς συμβελίας και πράξεις συμφερέσας οκ των ίερων βίβλων, των έπιφανες άπων άνδρων.

Παιδεύκοι δε τές υίδς οἱ μεν ἱερεῖς χράμματα διτλά, τά τε ἱερά καλκμενα καὶ τὰ κοινοπέραν ἔχοντα τῆν μάθησιν.

Περί δε των Αίλιοπικών χραμμάτων των παρ' Αίγυπ ίοις καλεμένων ίερο Γλυφικών ρητέον, ίνα μηδέν παραλείπωμεν τ Βρχαιολοίδμένων. Συμβέβηχε τοίνυν τους μέν τύπους τστάρχον αύτων δμοίοις ζώοις παντοδαποίς και άκρωτηelois av θρώπων, έπ οι δραάνοις, και μάλισα τεκπονικοίς. Ού γάρ όπ της των συλλαδών σεωθέσεως ή χεαμματική παρ' αυτοίς τον τουχείμενον λόρον Σποδίδωσιν, άλλ' έξ έμφασεως των μεταγεαφομένων και μεταφοράς μνήμη σωνθλημένης γεάφεσι γάρ ίξεσκα και χροκό-SEIZOV, ET of OPIV, xay TOV CX TS OWNATOS των αυθρώπων δφθαλμών, και χείρα, και ωρόσωπον, και έτερα τοιαύτα. Ο μεν δίω ίέραξ αυτοίς σημαίνη πάντα όξεως γινόμενα, διά το Coor Too Tav alnows oxedor wadpydo obiτατον. Μεταφέρεια τε δ λόγος ταις οίχείαις μεπαφοραίς είς πάντα τὰ όξεα, και τὰ τέτοις oixeia, παραπλησίως τοις είρημένοις · δ δε χροxodeinos on martinos ési majons naxias. O de όφθαλμός, δίκης τηρητής και παντός τέ σώμα-TOS QUARE TON of axportmetor in mer settle Tris Santures contemplevous Exson on maked Bis πορισμόν, ή σ' εὐώνυμος σεωηγιένη πήρησιν καί QUAGENIN YPHUGITEN.

Υπό γαρ τέτε πρώτον μεν τήν τε κεινήν διαλεκτον διαρβρωθήναι, και πολλά των άνωνύμων τυχείν ποερτηρείας, τήν τε ευρεσιν των γεμμάτων γενέαθαι, και πά περί πάς των θεων πιμάς και θυσίας διαταχθήναι περί τε τής των άρμον πάξεως και περί τής των Φθόγνων άρμονίας και φύσεως τέτον πρώτον γενέαθαι παραπηρητήν και παλαίτρας ευρετήν πωταρξαι, και τής ευρυβμίας και τής περί το σωμα πρεπέσης πλάσεως έπιμεληθήναι.

Υπήρχε δε και περί των κλεπίων νόμος παρ' Αίγυπποις ίδιωτατος. Έκελευε γαρ τος βολομένος έχειν παύτην την έργασιαν, απογράφεδα του δρχιφώρα, και το κλαπέν όμολογως άναφέρειν παραχρήμα ποθος έχεινον

Sacerdos consulta quadam et facta clarissimorum virorum, ad vitam conducentia, è commentariis sacris prælegebat. (Lib. 1, p. 45; et alibi passim, lib. 1 et xv1.)

Sacerdotes duo litterarum genera, tum quas sacras vocant, tum quæ communiorem habent disciplinam, pueros docent. (Lib. 1, p. 51.)

Atqui de litteris Æthiopicis, et his quas hieroglyphicas Ægyptii nominant, aliquid dicendum est, ne quid de priscis rebus omittatur. Primæ istarum variis bestiis et hominum membris, instrumentisque fabrilibus potissimum, assimiles sunt. Nam ars apud eos litteraria non compositione syllabarum, sed descriptarum imaginum significatu, et translatione per exercitationem memoriæ insculptå, subjectam orationem exprimit et absolvit : jam enim accipitrem, crocodilum, serpentem; jam de corpore humano aliquid, putà oculum, manum, faciem et id genus alia, scribunt. Accipiter illis cuncta quæ celeriter fiunt, significat, quòd avis hæc omnes ferè alias velocitate superet. Ratioque congruis metaphoris (translationibus) ad omnia subita et his affinia, perinde ac si dicta forent, applicatur: crocodilus, omnis malitiæ index est; oculus, justitiæ servator, et custos corporis; inter extrema corporis membra, dextera expassis digitis victus suppeditationem, sinistra contracta conservationem facultatum et custodiam denotat. (Lib. 111, p. 101.) PLATE

Hic enim (Hermis) primus, ut ferunt, et communem loquelam articulatim distinxit, et multis rebus nomine destitutis nomen indidit; litteras invenit, deorum cultus et sacrificia ordinavit; distributam astrorum seriem, vocumque harmonias et naturas princeps observavit; palæstræ insuper inventor; numerosæ concinnitatis et corporis decorè effingendi studiosus artifex. (Lib. 1, p. 10.)

and officers, descourse, or man of the part and half

rest to the rate preinfellest rate on rate and and en

De furibus lex quadam Ægyptiis est perquam singularis. Qui furtis operam dare volunt, nomina apud furum principem profitentur, et è vestigio furtum ex pacto ad eum referunt: qui res suas amiserunt, consimiliter unum quodlibet amissorum

PIOTEKEE AN WHITEHER THAM ASEM

τ'ές δε Σπολέσαντας, παραπλησίως Σποχείφειν ἀντῷ καθ' ἐκαςον τῶν ἀπολωλότων, πος σπθέντας τόν τε τόπον καὶ τὴν ἡμέραν καὶ τὴν ὡραν καθ' ἢν ἀπέβαλε. Τέτω δὲ τῷ τρόπ ω πάντων ἐτοίμως εὐρισκομένων, ἐδει τὸν ἀπολέσαντα, τὸ τέταρτον μέρος τῆς ἀξίας δόντα, κτήσα Σαμ τὰ ἐαὐθ μόνα. ᾿Αδυνάτε χὰρ ὄντος τε πάντας ἀποςῆσαμ τῆς κλοπῆς, εὖρε πόρον ὁ νομοθέτης, δι' ἔ πᾶν τὸ ἀπολόμενον σωθήσεται, μικρῶν διδομένων λύτρῶν. litteris consignatum exhibent, locumque ac diem et horam quibus jacturam fecerint, adscribunt. Hoc modo cunctis facilè repertis, fraudatus, taxatione rerum factà, quadrantem horum persolvit, et tum sua recuperat. Cum enim fieri non possit ut omnes à furto abstineant, viam legislator invenit, quâ tota res sublata, præter exiguum redemptionis pretium, servaretur. (Lib. I, p. 50.)

## STRABON.

Πλήρεις δε και αί Περσικαι έπιςολαι τῆς άπλότητος ῆς λέγω, και τὰ του τῶν Αίγυπτίων, και Βαβυλωνίων, και Ἰνδῶν, ἀπομνημονευόμενα.

Quin et Persicæ epistolæ ejus quam dixi simplicitatis sunt plenæ, et quæ Ægyptiorum, Babyloniorum, Indorumque monimentis sunt comprehensa. ( Geogr. lib. VII, p. 301.)

#### PLINE.

Superior pars Ægypti in Arabiam vergens gignit fruticem quem aliqui gossipion vocant, plures xylon, et ideo lina inde facta, xylina. Parvus est, similemque barbatæ nucis defert fructum, cujus ex interiore bombyce fanugo netur. Nec ulla sunt eis candore mollitiâve præferenda. Vestes inde sacerdotibus Ægypti gratissimæ. (Hist. natur. lib. XIX, cap. I.)

Priùs tamen quam digrediamur ab Ægypto, et papyri natura dicetur, cum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet et memoria. Et hanc Alexandri Magni victoria repertam, auctor est M. Varro, condita in Ægypto Alexandria; antea non faisse chartarum usum, &c. (Lib. XIII, cap. 11.)

## PLUTARQUE.

Έρμῆς (ἔφη) λέγεῖαι Θεῶν ἀν Αἰχύπῖα γεμματα Φρῶτος εύρεῖν. Διο καὶ το τῶν γεμμ μέτων Αἰχύπτιοι Φρῶτον ἴζιν γεμφεσιν, ὡς Έρμεῖ τος σπαεσαν. Mercurius, aiebat, primus deorum in Ægypto traditur invenisse litteras, Itaque ibin Ægyptii signum primæ faciunt litteræ, ut Mercurio convenientem. (Sympos. lib. 1x, quæst. 3.)

## DIOGÈNE LAËRCE.

Τὴν ψυχὴν καὶ ἐπιδιαμένειν, καὶ μετεμδαίνειν ὑετὰς κατὰ ἀξεος τεοπὴν ὅποτελεῖωθαι· τά τε ἀλλα φυσιολογεῖν, ὡς Ἐκατᾶίος τε καὶ ᾿Αειςαρόεας ἱτορᾶσιν.

Τὰ δὲ ἀρέσκοντα αὐτῷ ταῦτα ἦν ἀθάνατον ἔλερε τὴν ψυχὴν, καὶ ποιλὰ μελαμφιεννυμέ-

'Ο δε Εύφορδος έλερεν, ώς Αίθαλίδης ποτε γερόνοι καὶ ότι παρ' Έρμε το δώερν λάδοι, καὶ τήν τῆς ψυχῆς περιπόλησιν, ώς περιεπολήθη, καὶ εἰς ὅσα φυτὰ καὶ ζῶα περιεγένετο, καὶ ὅσα Animam et permanere ad tempus, et in aliud corpus transire; fluvios ex aéris conversionibus fieri, et alia hujusmodi, illos (Ægyptios) de rerum natura disserere, Hecatæus et Aristagoras tradunt. (Proœmium, n. VII.)

Quæ verò illi (Platoni) placuerunt, hujusmodi fuerunt: immortalem esse animam, et de corporibus ad corpora perpetuis vicibus migrare. (Lib. 111, n. XL.)

Euphorbus autem dixit, se aliquando Æthalidem fuisse, atque à Mercurio pro munere accepisse, ut sciret anima è corpore in aliud corpus commigrationem, et quomodo circumiisset anima ipsius, et

ที่ ψυχή છे। एक वंडिण है παθε, καὶ αἰ λοιπαὶ πίνα Το συένκου. in quot stirpes et animantes commigrasset, et que apud inferos anima perpessa esset, ac cæteræ animæ quænam patiantur. (Lib. VIII, cap. I, n. IV.)

#### APULÉE.

Multicolor (vestis), bysso tenui pertexta; nunc albo candore lucida; nunc croceo flore lutea; nunc roseo rubore flammida.

Byssinâ quidem, sed floridè depictâ veste conspicuus. (Metamorph. lib. x1, p. 240 et 256; Lugd. Batav. 1786.)

#### PHILOSTRATE.

'Αναλαδών δυ την έρωτησιν, Περί ψυχῆς δὲ, εἶπε, πῶς φρονεῖτε; ''Ως γε, εἶπε, Πυθαγόρας μεν ὑμῖν, ἡμεῖς δὲ Αἰγυπποις παρεδώπαμεν.

Interrogationem verò ille jam antè propositam resumens, De anima quomodo, inquit, sentitis! Eodem modo, dixit ille, quo vobis à Pythagora, Ægyptiis verò à nobis est traditum. (De vita Apollon. lib. 111, cap. 19.)

## CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Τέτον τά τε ίερογλυφικά καλόμενα, περί τε τῆς χοσμορζαφίας, και ρεωρζαφίας, τῆς τάξεως τε ἡλίε και τῆς σελήνης, και περί τῶν πέντε πλανωμένων, χωρορζαφίαν τε τῆς Λίγυπίε, και τῆς τε Νείλε διαρραφῆς περί τε τῆς καταρζαφῆς σκευῆς τῶν ἱερῶν, και τῶν ἀφιερωμένων αὐτοῖς χωρίων περί τε μέτρων και τῶν ἀν τοῖς ἱεροῖς χρησίμων, εἰδέναι χρή.

Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι, τρῶτον μὲν πάντων την Αἰγυπτίων χεαμμάτων μέθοδον εκμανθάνεσι, την ἐπιτολοχεαφικήν καλεμένην δευτέραν δὲ, την ἰεραπκήν, ή χρῶνται οἱ ἱεροχεαμματεῖς: ὑτάτην δὲ καὶ τελευταίαν, την ἱεροχλυφικήν ἢς ἡ μέν ἐτι διὰ τῶν τρώτων τοιχείων, κυριολοχική ἡ δὲ, συμβολική τῆς δὲ συμβολικής ἡ μὲν, κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν ἡ δ΄, ὤαπερ τροπικῶς χεάφελαι ἡ δὲ, ἄνπκρυς ἀλληγορεῖται κατὰ πίνας αἰνιχμές.

Hunc (hierogrammaten) oportet scire et ea quæ vocantur hieroglyphica, et mundi descriptionem, et geographiam, et ordinem solis et lunæ, et quinque errantium, Ægyptique chorographiam et Nili descriptionem, et descriptionem instrumentorum ornamentorumque sacrorum, et locorum eis consecratorum, mensurasque et ea quæ sunt in sacris utilia. (Strom. lib. v1, cap. 4, pag. 757, Oxon. 1715.)

Jam verò qui docentur ab Ægyptiis, primum quidem discunt Ægyptiarum litterarum viam ac rationem, quæ vocatur epistolographica; secundò autem hieraticam; qua utuntur hierogrammates; ultimam autem, hieroglyphicam: cujus una quidem species est per prima elementa, cyriologica dicta; altera verò, symbolica: symbolicæ autem, una quidem propriè loquitur per imitationem; alia verò scribitur veluti tropicè; alia verò ferè significat per quædam ænigmata. (Lib. v, cap. 4, p. 657+)

## ÉLIEN.

Σύει Γρας μεν Αίγυπ ίας άθνουν οἱ συγξεαφεῖς, άθνοι δε καὶ ραδυείνθες πνὰς Κρηπκὸς ἐκεῖνοἱ τε αὐτοὶ, καὶ το τῶν ποιητῶν Φῦλον μυρμήκαν δε ἀν γεωρυχία ποικίλας τε άτεαπες, καὶ ἐλιγμὸς, καὶ πεεκόθες, ἐπω ἴσασι.

Έν αὐτοῖς δὲ περιόδως πνάς, και, ὡς εἰπεῖν, σύριδας Αἰγυπίκες, πλαθυρίνθως Κρηπικές, ποθία πνὶ ἀποβρήτω διαθρήσαντες οἰκεῖα ἐαυτοῖς

Ægyptias fossas historici, et Creticos labyrinthos iidem ac poetarum natio celebrant; verum fossionum quas formicæ efficiunt, varia diverticula, flexiones, anfractus, nondum sciunt. (De natura Animalium, lib. VI, cap. 43.)

In eis ambitus, et, ut ita dicam, fossas Ægyptias, vel Creticos labyrinthos, ineffabili sapientiâ effodientes domesticas sedes constituunt, non rectas ἀπέφηναν, Θέκ εύθυτενη καὶ βάδια παρελθείν ή εἰσρεῦσαί τι, ἀλλ' έλι Ιμοίς καὶ διατρήσεσι λοξά.

quidem et pervias, aut in quas quippiam influere possit, sed sinuosis foraminibus obliquas. (Lib. XVI, cap. 15.)

#### PORPHYRE.

Καὶ ἀν Αἰγύπτω μὲν τοῖς ἰερεῦσι συνῆν, καὶ τὴν σοφίαν ἐξέμαθε καὶ τὴν Αἰγυπτίων φωνήν· γραμματων δὲ τειστὰς δίαφορὰς, ἐπιτολογεα Φικῶν τε, καὶ ἱερογλυφικῶν, καὶ συμβολικῶν· τῶν μὲν κοινολογκμένων κατὰ πίνας αἰνιχμός.

Et in Ægypto quidem cum sacerdotibus vixit, et sapientiam ac linguam Ægyptiorum perdidicit, atque triplex litterarum genus; epistolicum scilicet, hieroglyphicum et symbolicum; quorum illud propriam et communem loquendi consuetudinem imitatur; reliqua per allegorias sub quibusdam ænigmatum involucris sensum exprimunt. (De vita Pythagoræ, pag. 8, Rom. 1630.)

# HORAPOLLON.

Άρχαιορονίαν δε χεάφοντες, παπύρε ζωχεα-Φεσι δέσμην. διὰ τέτε δηλεντες τὰς τρώτας τορφάς τορφών χὰρ Θέκ ἄν τις εύροι, ἢ χονῆς, ἀρχήν.

Μονογενές δε δηλεύντες, ή γενεσιν, ή παιτέρα, ή κόσμον, ή ἀνδρα, κανθαρόν ζωγεαφέσι.

"Αδικον δε καὶ άχαείςον, ίποοποτάμε όνυχας δύο, κάτω βλέπονίας, χεάφεσιν.

"Ότε βέλον αμ άνθρωπον έξωλη σημήνας, χοίρον ζωχραφεσι, διὰ το την Φύσιν τε χοίρο τοιαύτην είναι.

"Επ δε και το ζώον επι Έρμη ενεμήτη τῷ πάντων μετέχονπ γεαμμάτων.

Antiquam originem notantes, papyri fasciculum pingunt, hoc primam indicantes educationem; cujus, sicut et genituræ, non facilè quis initium invenerit. (Hierogl. lib. 1, XXX, Traj. ad Rhen. 1727.)

Unigenitum autem significantes, aut ortum, aut patrem, aut mundum, aut virum, scarabæum pingunt. (1bid. x.)

Injustum verò atque ingratum, geminos hippopotami ungues deorsum vergentes pingunt. (*Ibid.* LVI.)

Volentes perniciosum et pestiferum hominem monstrare, porcum pingunt, quòd ejusmodi sit porci natura. (Lib. 11, XXXVII.)

Præterea hoc animal (cynocephalus) Mercurio dicatum est, qui litterarum omnium particeps est. (Lib. 1, XIV.)